No 34687 - 111e ANNÉE - J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS (039) 211 135 FRS 1,50 FF 6.- LUNDI 4 MARS 1991

MÉTÉO

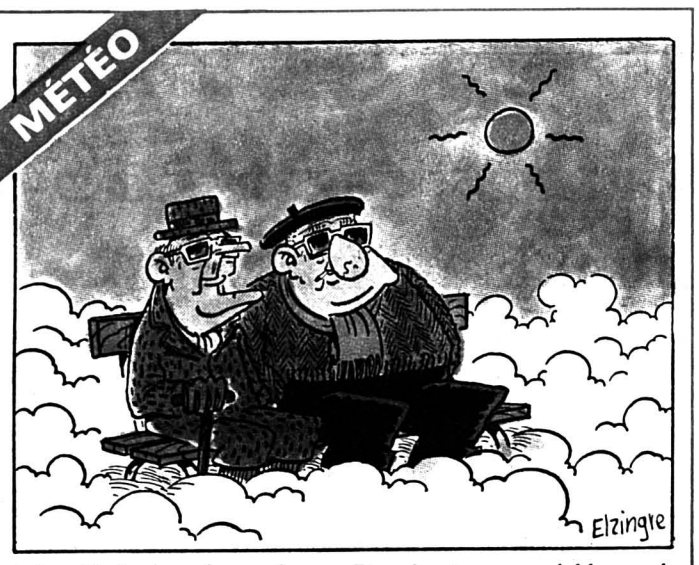

Aujourd'hui: hormis quelques brouillards matinaux sur le plateau, temps en général ensoleillé.

Demain: temps variable, quelques précipitations, surtout, dans la nuit de mardi à mercredi.

Lac des Brenets 750,41 m Lac de Neuchâtel 428,96 m	10°	2°	4° 2000 m	Lever	Coucher
				7 h 07	18 h 21
				23 h 07	8 h 09

Fête à souhaiter lundi 4 mars: Adrien

«Par hasard et pas rasé»

Serge Gainsbourg a mis les voiles

Serge Gainsbourg n'est plus. Il est décédé samedi à son domicile parisien à l'âge de 62 ans. Le chanteur, parolier et compositeur était père de deux enfants: Charlotte, née de son union avec la comédienne Jane Birkin, et Lucien de son mariage avec le mannequin Bambou. L'un des grands talents de la chanson française depuis la fin des années 50. «Gainsbarre» – comme il se nommait lui-même, dans une de ses chansons – a séduit un public dont les représentants les plus âgés ont 60 ans, alors que les plus jeunes sont encore adolescents.

▶ 4

L'Impartial

OPINION

Une si petite démocratie

L'apathie dont la démocratie suisse a fait preuve durant le week-end écoulé suffirait à elle seule à justifier l'octroi du droit de vote et d'éligibilité dès l'âge de dix-huit ans: cela nous laisse au moins quelques illusions quant à une possible augmentation de la participation au scrutin...

Un maigre tiers du corps électoral s'est déplacé pour se prononcer massivement en faveur d'un élargissement de 3,7% de son éventail, soit un potentiel de 160.000 nouvelles voix pour les urnes et candidatures aux élections fédérales.

Qu'on ne s'y trompe pas, la participation au scrutin ne s'en trouvera pas améliorée pour autant, les formations politiques qui ont déjà tant de peine à offrir des strapontins aux citoyennes ne vont pas ouvrir larges les bras des fauteuils à conquérir aux jeunes.

Il y a 158 ans que le canton de Schwytz a fixé à 18 ans l'âge d'entrée dans le corps électoral, la participation schwytzoise au scrutin a été de quatre pour cent inférieure à la moyenne suisse ce dimanche! Les scores les plus lamentables de participation sont à relever dans les cantons qui ont fixé la majorité civique à 18 ans depuis plus de dix ans.

Amer constat quand on observe de nos jours combien d'hommes et de femmes sont prêts à sacrifier leur vie pour obtenir ce droit fondamental de la démocratie: s'exprimer librement dans les urnes.

L'arrivée de 160.000 nouvelles cartes civiques sur l'échiquier électoral ne modifiera en rien le déséquilibre croissant de la pyramide des âges qui voit un nombre accru de personnes âgées reposer sur un nombre amenuisé de jeunes épaules. C'est un constat qu'il faut rappeler en marge de ce scrutin.

Le nombre des personnes âgées de plus de soixante ans a plus que doublé depuis 1910, passant de 9,6% du total de la population à 21,6%. Dans le même temps, la proportion des jeunes de 18 et 19 ans s'est tassée de 3,5 à 2,8%. Avec 160.000 voix de plus, les jeunes n'auront pas la capacité d'infléchir ce qui devrait l'être en faveur des familles qui se trouvent d'autant plus durement pénalisées dans notre société qu'elles ont plus d'enfants. Logements et allocations en témoignent.

Quant à l'initiative «pour l'encouragement des transports publics», le résultat du vote aura au moins eu pour vertu de rappeler à l'Alliance des Indépendants que les instruments de la démocratie ne sont pas un hochet pour partis en mal de publicité.

Gil BAILLOD

Souffle de jeunesse dans l'isoloir

● Le vote à dix-huit ans accepté par les Suisses
● L'initiative sur les transports largement rejetée

La Suisse compte désormais 160.000 électeurs de plus. Souffle de jeunesse dans l'isoloir en cette année du 700e anniversaire de la Confédération: peuple et cantons ont accepté d'abaisser de 20 à 18 ans l'âge auquel il est possible de voter et d'être élu.

Droit de vote à 18 ans

Oui: 72,8%

Non: 27,2%

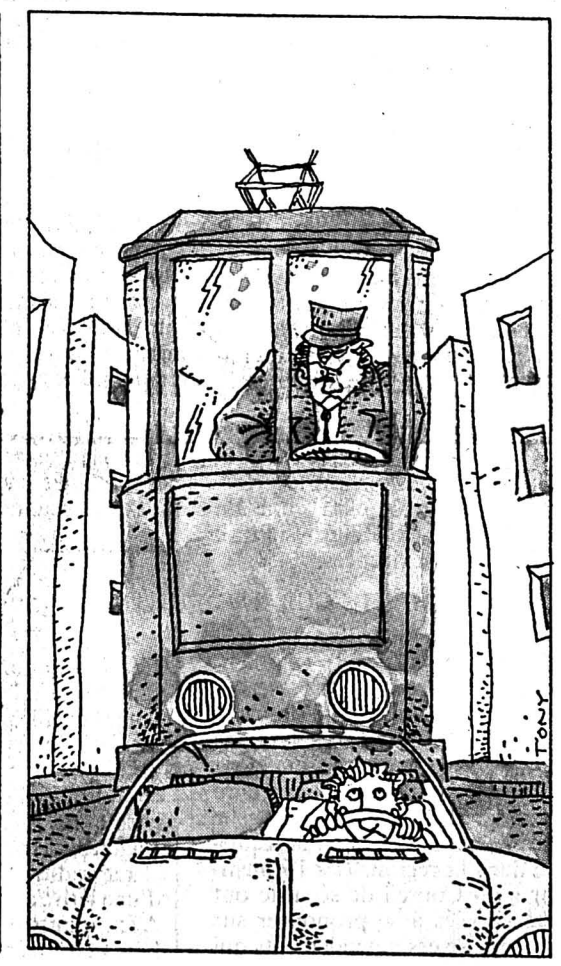

Déposée en 1986 par l'Alliance des Indépendants (AdI), l'initiative populaire «pour l'encouragement des transports publics» a été clairement rejetée par 62,9% des votants. Seuls les cantons d'Uri et de Bâle-Ville ont accepté cette initiative.

Transports publics

Oui: 37,1%

Non: 62,9%

● Lire en page 6

Retour à la case départ

La marche en avant du HCC stoppée par Neuchâtel YS

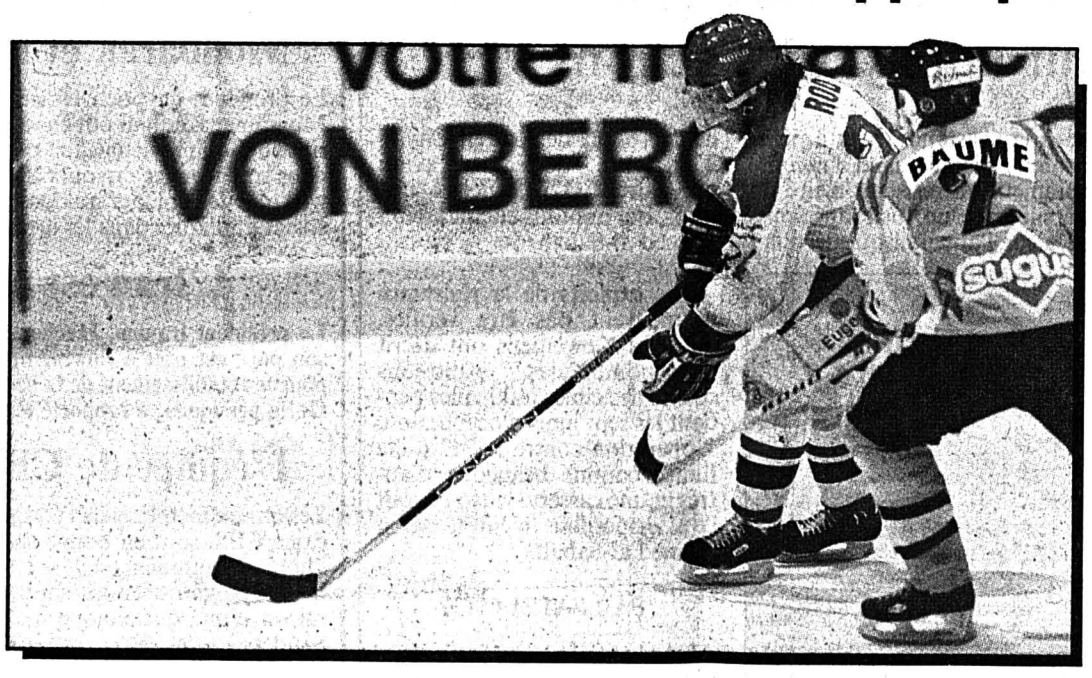

Tout est à refaire pour le HCC! Le dos au mur, Neuchâtel YS a en effet pris sa revanche aux Mélèzes, gommant du même coup le revers concédé deux jours auparavant. Il faudra donc avoir recours à une troisième manche – demain soir à 20 h aux patinoires du Littoral – pour désigner le représentant du groupe 3 dans le tour final de première ligue. Bien malin qui pourrait aujourd'hui donner le nom de l'élu, cela quand bien même les Chaux-de-Fonniers – ici Rod qui butera sur Baume (photo Galley) – sont apparus à bout de souffle, dépassés par le rythme imposé par les «orange et noir».

● Lire en page 16

Golfe: les généraux accordent leurs violons

● Lire en page 2

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis
VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Alfa Romeo
28 12388
SPIDER

Liberté en exclusivité!
dès Fr. 33 500.–
Emil Frey SA
AUTO-CENTRE
Fritz-Courvoisier 66
039/28 66 77
La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

Les généraux accordent leurs violons

Norman Schwarzkopf a rencontré des commandants irakiens

Alors que des troubles sont signalés dans plusieurs villes d'Irak, les commandements allié et irakien sont parvenus à «un accord sur tous les sujets» relatifs au cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, a annoncé hier le général américain Norman Schwarzkopf. L'accord inclut la libération «immédiate» des prisonniers de guerre, a ajouté le général Schwarzkopf, qui dirigeait la délégation alliée en compagnie du général saoudien Khaled Ben Sultan, à l'issue de la réunion avec une délégation irakienne de huit membres à Safwan (sud de l'Irak).

«Les Irakiens ont accepté de localiser toutes les mines qu'ils ont posées depuis le début de la guerre», a affirmé le général Schwarzkopf, ajoutant que «les troupes alliées se retireront du territoire irakien une fois qu'un cessez-le-feu sera signé».

Le général Schwarzkopf avait affirmé qu'il n'y aurait «pas de négociations, mais uniquement des discussions» avec les Irakiens. «Je ne suis pas ici pour leur donner quoi que ce soit. Je suis ici pour leur dire ce que nous attendons qu'ils fassent», a-t-il dit.

GRAVES TROUBLES

Les habitants de Bassorah, deuxième ville d'Irak, ont commencé à se soulever contre Saddam Hussein, ont déclaré hier des réfugiés sri-lankais qui ont fui l'Irak. Des civils ont libéré samedi 5000 prisonniers détenus dans une prison des environs de Bassorah et ont affronté dans les rues de la ville des troupes fidèles au président irakien, ont-ils dit à leur arrivée au Koweït.

«La révolution a commencé à Bassorah. Ils disent que leur pays doit être un Etat islamique», a dit un Sri-Lankais du Koweït. «Ils veulent que cela soit comme en Iran», a-t-il ajouté. Un porte-parole militaire américain a confirmé hier que l'armée avait reçu des informations faisant état de troubles à Bassorah.

De son côté, l'agence iranienne IRNA a fait état de manifestations hostiles à Saddam Hussein au cours des deux derniers jours dans au moins deux villes de l'est de l'Irak. Radio-Damas, qui cite des réfugiés irakiens, fait également état de troubles en Irak.

ÉCHANGES

«Le gouvernement de la République d'Irak a officiellement informé le CICR qu'il était prêt a libérer et à échanger tous les prisonniers de guerre conformément à la troisième Convention de Genève de 1949, immédiatement et sur la base de la réciprocité», a déclaré la délégation du CICR à Bagdad dans un message parvenu samedi au siège de l'organisation humanitaire à Genève. Un porte-parole du CICR a remarqué toutefois que cette «3e Convention de Genève ne parle jamais d'échange ou de réciprocité».

Le CICR a rappelé par ailleurs qu'il veillera à ce qu'il n'y ait pas de rapatriements effectués contre le gré des prisonniers. En outre, le CICR a annoncé que 30 délégués sont depuis hier à Bagdad, qu'un convoi d'environ 20 tonnes de médicaments y est arrivé ainsi qu'un groupe de cent personnes appartenant au Croissant-Rouge algérien.

Plus de 62.000 soldats irakiens ont été faits prisonniers par les forces de la coalition alliée, a indiqué dimanche à Ryad un porte-parole des forces américaines. En outre, 1405 soldats irakiens ont été capturés dimanche par les forces américaines sur l'île koweïtienne de Faylaka, a précisé l'officier américain. Il a également indiqué que 3300 chars, 2100 véhicules blindés et 2200 pièces d'artillerie avaient été détruits ou confisqués par les soldats de la coalition. (ats, afp, reuter)

Les commandements allié et irakien sont parvenus à «un accord sur tous les sujets» relatifs au cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, a annoncé hier le général américain Norman Schwarzkopf. (AP)

Les conditions du cessez-le-feu sont fixées

Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté samedi soir une résolution fixant les conditions d'un cessez-le-feu permanent dans le Golfe. Parmi ces conditions figure notamment la libération de tous les prisonniers de guerre et des Koweïtiens retenus en Irak.

La résolution a été adoptée par 11 voix contre une, celle de Cuba, et trois abstentions, l'Inde, la Chine et le Yémen.

La résolution reprend les conditions énoncées par le président George Bush mercredi dernier, lorsqu'il a annoncé la suspension des opérations offensives alliées, et elle exige que l'Irak se plie immédiatement à l'ensemble des 12 résolutions votées à son encontre par le Conseil de sécurité depuis l'invasion du Koweït, le 2 août.

Le texte proposé par les Etats-Unis, apporte la caution des Nations Unies à l'ordre du jour préparé pour la rencontre au cours de laquelle les commandements militaires irakien et allié devront, dimanche, fixer les modalités d'un cessez-le-feu.

Des responsables militaires alliés ont dit que la priorité serait donnée à la question de la libération des prisonniers. Cependant, la résolution ne va pas jusqu'à proclamer de cessez-le-feu permanent, ainsi que le souhaitaient plusieurs pays non alignés, mais elle jette les bases de ce cessez-le-feu.

Selon l'ambassadeur des Etats-Unis, Thomas Pickering, la résolution établira «une fin définitive des hostilités» si l'Irak se plie à ses exigences.

AMENDEMENTS CUBAINS

Le vote a été retardé par l'introduction par Cuba de 18 amendements imposant un cessez-le-feu, l'envoi immédiat d'observateurs militaires des Nations Unies pour le superviser, et de nouveaux efforts du secrétaire général Javier Perez de Cuellar pour rétablir la paix et la sécurité dans la région. Les 15 membres du Conseil de sécurité ont été appelés à se prononcer sur chacun de ces amendements qui ont été rejetés, la plupart des membres s'abstenant.

La résolution note que l'Irak a accepté de se conformer aux 12 résolutions adoptées à son encontre et rappelle que cela implique qu'il revienne immédiatement sur les mesures prises en vue d'annexer le Koweït et qu'il accepte sa responsabilité dans les préjudices subis par l'émirat.

La résolution brandit implicitement la menace d'une reprise des hostilités en rappelant que, tant que l'Irak ne se sera pas plié à ses dispositions, la résolution 678 du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force reste en vigueur. La résolution maintient toutes les sanctions économiques contre l'Irak, y compris l'embargo sur les livraisons de produits alimentaires, à moins qu'elles ne soient autorisées par la Commission des sanctions de l'ONU.

(ats, reuter)

L'Irak a accepté

L'Irak a annoncé hier son acceptation de la résolution 686 votée la veille par le Conseil de sécurité des Nations Unies et dont les termes fixent les conditions d'un cessez-le-feu permanent, a annoncé Radio-Bagdad, captée à Nicosie.

La radio a cité un extrait d'une lettre adressée par Tarek Aziz, ministre irakien des Affaires étrangères, aux Nations Unies: «Votre excellence, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement irakien avait pris note du texte de (...) la résolution 686 et qu'il acceptait d'honorer ses conditions en accord avec ladite résolution».

«Nous espérons que le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra compte de notre acceptation de ces conditions – auxquelles nous nous soumettrons sincèrement et dès que possible – de manière objective et honorable et en gardant à l'esprit les dispositions des lois internationales et les lois de la justice de l'équité», poursuit la lettre de M. Aziz, cité par Radio-Bagdad.

(ap)

Les suggestions de Mitterrand

Le président français songe à une conférence de chefs d'Etat

Le président français François Mitterrand a suggéré hier à la télévision une réunion pour la première fois du Conseil de sécurité des Nations Unies au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Evoquant les problèmes soulevés par la crise du Golfe, notamment le conflit israélo-arabe, le droit des minorités, le partage des ressources et le contrôle des armements, M. Mitterrand a déclaré: «Dans cette perspective, pourquoi ne pas envisager de réunir, pour la première fois depuis sa création, le Conseil de sécurité des Nations unies au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement?». Cela, a-t-il dit, n'a pas été possible «tant que les alliés de la Seconde Guerre mondiale sont restés désunis dans la paix, eh bien, c'est désormais à notre portée».

Le président Mitterrand a affirmé que les Nations Unies, qui ont «autorisé le recours à la force» pour libérer le Koweït, avaient «le devoir d'organiser le retour à la paix». «Israël doit réellement disposer de frontières sûres et reconnues et des moyens pour sa sécurité, les Palestiniens disposer en tant que peuple de leur identité, leur patrie, leur Etat, le Liban exercer librement sa souveraineté, et je n'oublie pas l'intégrité de l'Irak, ni les aspirations de son peuple».

AVANT L'AUTOMNE

Il a par ailleurs indiqué que les troupes françaises auraient «quitté la région du Golfe avant l'automne». Le président français a précisé que les forces françaises «occuperont leur position en Irak et au Koweït» jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu définitif.

M. Mitterrand a enfin exprimé sa «gratitude» au «commandement allié dont les plans se sont révélés si perspicaces et aux armées (françaises) qui ont fait l'éclatante démonstration de leur valeur». Il a également remercié les importantes communautés musulmanes (3 millions de personnes) et juives (600.000 personnes) de France qui ont été «un exemple de sagesse et de sang-froid», pendant cette période. (ats, afp)

Les exploits des résistants koweïtiens

La haute technologie pour appuyer les actions

Les résistants koweïtiens ont raconté samedi leurs exploits dans leur lutte clandestine contre l'occupant irakien: ils ont réussi notamment à détruire un Boeing 747 irakien transportants des soldats et ont pu faire parvenir, par fax, des relevés des positions irakiennes, très utiles aux troupes coalisées.

– par Greg MYRE –

La résistance koweïtienne a largement utilisé du matériel de haute technologie: ordinateurs, téléphones par satellite, fax, etc. Les soldats irakiens ignoraient totalement comment fonctionnait ce matériel. Une Koweïtienne raconte comment des soldats irakiens, faisant irruption chez elle à la recherche de machines à écrire, ont confondu l'écran de son ordinateur avec une télévision, et n'y ont pas touché.

Le haut fait d'armes dont les résistants sont le plus fiers, c'est la destruction du 747 irakien. Ahmed al-Sabah, un lieutenant koweïtien qui a joué un rôle clé dans la résistance, peut à peine contenir sa joie quand il raconte comment un résistant a tiré un missile avec un fusil lance-missiles sur l'appareil qui décollait de l'aéroport de Koweït-City le 2 octobre dernier. L'avion transportait 126 officiers irakiens, qui ont tous été tués selon Ahmed al-Sabah.

Un char irakien détruit. La résistance en aurait-elle aussi piégé? (AP)

Les exploits de la résistance ne peuvent pas être vérifiés, mais les Koweïtiens ont décrit de nombreuses explosions contre des cibles irakiennes pendant les sept mois d'occupation. L'opération contre le 747 a été filmée comme beaucoup d'autres et une cassette vidéo devrait être disponible bientôt, selon Ahmed al-Sabah.

PAR SATELLITE

Ahmed al-Sabah évoque les succès de la résistance assis à côté d'un téléphone par satellite dans une luxueuse villa. Ce téléphone portable lui a permis d'être en contact permanent avec une base alliée près de Dhahran, en Arabie saoudite. (ap)

EN BREF

Moubarak et Kadhafi réclament

Le président égyptien Hosni Moubarak et le dirigeant libyen Moammar Kadhafi ont chacun de leur côté réclamé que la sécurité du Golfe revienne aux pays de la région. Hosni Moubarak, dans son premier discours à la nation depuis l'abandon du Koweït par les soldats irakiens, refuse que les pays occidentaux soient impliqués dans les arrangements sur la sécurité du Golfe.

L'Iran est prêt à coopérer

Le président iranien, Hachemi Rafsandjani, a annoncé hier que son pays est prêt à fournir «une coopération sincère et sérieuse pour le rétablissement de la sécurité dans la région stratégique du Golfe persique», a rapporté Radio-Téhéran.

L'équipe de CBS en bonne santé

Les quatre membres de l'équipe de télévision de la chaîne américaine CBS, sont en bonne santé, a affirmé hier un médecin de l'hôpital londonien où ils se trouvent. Les quatre journalistes ont maigri parce qu'ils ont souffert de malnutrition et non pas en raison d'une quelconque maladie, a déclaré le docteur Stuart Sanders.

Les deux Italiens sont vivants

Les deux membres d'équipage d'un chasseur italien abattu durant les premières heures de la guerre du Golfe sont vivants, a affirmé un général italien à la télévision nationale.

ABS pour tous.

De série et sans supplément de prix. By Ford.

Marti, Ogilvy & Mather

ABS POUR TOUS.

La sécurité est trop importante pour qu'on la prenne à la légère. Chez Ford, ce principe n'est plus mis en doute depuis 1985, année de lancement européen de l'ABS en standard sur une voiture de grande série, la Ford Scorpio. Aujourd'hui Ford propose une véritable révolution dans le monde de l'automobile, pour mettre la sécurité à la partie de tous. L'ABS est proposé de série, sur toutes les voitures de tourisme Ford et ce, sans aucune augmentation de prix. Nous avons doté **la Fiesta** d'un système freinage anti-blocage hydromécanique. **L'Escort, l'Orion, la Sierra, la Scorpio, la Probe GT** et **la Taurus Wagon** d'un système ABS électronique. Désormais quel que soient les conditions de freinage, vous restez maître de votre véhicule et les roues ne se bloqueront pas. Avec l'ABS pour tous, Ford rends votre route plus sure. Ne pensez plus à la sécurité, Ford y a pensé pour vous.

Ford

44-7102

L'Impartial

«Par hasard et pas rasé»

Serge Gainsbourg s'est éteint à l'âge de 62 ans

Serge Gainsbourg: «La beauté des laids se voit sans délai.» *(AFP)*

Serge Gainsbourg est décédé samedi à son domicile parisien à l'âge de 62 ans, ont annoncé dans la nuit de dimanche les sapeurs-pompiers parisiens, appelés à la rescousse après que le corps du chanteur eut été retrouvé par un de ses proches, gisant dans son appartement.

Le chanteur, parolier et compositeur était père de deux enfants: Charlotte, née de son union avec la comédienne Jane Birkin, et Lucien de son mariage avec le mannequin Bambou.

L'un des grands talents de la chanson française depuis la fin des années 50, «Gainsbarre» – comme il se nommait lui-même, dans une de ses chansons – a séduit un public dont les représentants les plus âgés ont aujourd'hui 60 ans, alors que les plus jeunes sont encore adolescents.

Avec sa barbe de trois jours et son allure fripée, il était une figure paradoxale du show-business. Un infarctus en 1973 ne l'avait jamais dissuadé de boire et de fumer à l'excès. «J'ai enterré deux cardiologues», avait-il répondu un jour à un journaliste inquiet pour sa santé.

Le «Poinçonneur des Lilas», en 1958, fut sa première chanson à succès. Parolier d'exception, il connut ensuite rapidement la célébrité, grâce à une ironie poétique d'un genre nouveau et une voix de plus en plus ténue, aboutissant dans ses dernières chansons au style récitatif qui lui était propre.

MUSICIEN ÉCLECTIQUE

Musicien éclectique, ses mélodies ont emprunté à tous les genres de musique, de l'accordéon-musette au jazz, en passant par la java, la bossa nova, le rock, la musique pop ou encore le reggae, qu'il avait introduit en France avant même que Bob Marley n'y soit connu.

Fils de Joseph et d'Olga Ginzburg, des émigrés russes de la Révolution d'octobre, Serge Gainsbourg, dont le vrai prénom était Lucien, a vécu son enfance au pied de la butte Montmartre, à l'ombre d'un immeuble qui abrite la SACEM, la société des droits d'auteur.

Sa première vocation ne sera toutefois pas la musique, mais la peinture, à laquelle il s'exerce jusqu'à 30 ans. Mais lassé de l'insuccès, en dépit d'un grand talent de graphiste, il se fait embaucher comme pianiste au cabaret Milord l'Arsouille. Son premier disque, qui évoque les petits trous du «Poinçonneur des Lilas», décroche le prix de l'Academie Charles Cros.

Deux ans plus tard, à 30 ans, il compose pour les yéyés qui envahissent les ondes, déclarant: «J'ai retourné ma veste quand je me suis aperçu qu'elle était doublée de vison.»

«JE T'AIME, MOI NON PLUS»

Riche lui-même, il entretient savamment son visage mal rasé, et lance en 1969 avec Jane Birkin, sa compagne pendant dix ans, le duo «Je t'aime, moi non plus», qui se vend d'autant mieux qu'il choque les esprits non encore préparés à la révolution des mœurs. Résultat: deux millions de 45 tours en une seule année.

Toujours dans la même veine, il enregistre en 1979 sa version à lui de «La Marseillaise», ce qui fait hurler la Légion. Il n'hésite pas à brûler en direct à la télévision un billet de 500 francs, déclarant plus cynique que jamais que cela lui a fait un formidable coup de pub pour presque rien.

Dans un film réalisé en 1986, il met lui-même en scène sa fille Charlotte dans un film largement autobiographique: l'histoire d'un scénariste à la dérive, éthylique, tabagique, qui se retrouve seul à seul avec sa fille. De son propre aveu, il frôle alors le vertige de l'inceste.

HOSPITALISATION

Au mois d'avril 1989, il avait subi une longue intervention chirurgicale et une ablation partielle du foie. Six mois plus tard, il était hospitalisé pour un nouveau malaise cardiaque.

De son visage surprenant, de ses yeux globuleux, de son nez tordu, de ses lèvres épaisses pincées sur une éternelle cigarette, de ses oreilles décollées qui lui avaient inspiré son album «L'homme à la tête de chou», Gainsbourg avait se su faire une «gueule» à part et rendre aux laids leur grandeur. «La beauté des laids se voit sans délai», affirmait cet homme couvert de femmes.

«Je suis en sursis depuis ma naissance», affirmait Gainsbourg. «Enceinte, ma mère avait voulu se faire avorter. En 1942, la milice avait failli nous arrêter. Ma mère nous avait sauvés mes deux sœurs et moi. Depuis, j'ai grandi sous une bonne étoile jaune, celle que j'ai portée pendant l'Occupation. Ce que je vis depuis est un cadeau».

(ats, afp, reuter)

ÉVÉNEMENT

Poète et écorché

Gainsbourg s'est barré. Bourré ou non, on ne saura pas.

L'homme à tête de chou ira rejoindre son dernier trou. Il l'a fait sans être venu nous le dire, lui qui cherchait la porte «exit». Pas de 6.35, pas de moi non plus, juste un dernier coup de cœur fatal.

Lucien Ginzburg, en plus de trente ans de carrière, a su trouver les mots exacts pour évoquer ses états d'âme. Touche à tout de génie, en mots il a dépeint ses angoisses, ses lubies, ses phobies.

Ecorché vif il a été, écorché il aura aussi.

Et si tous les et cætera de France et d'ailleurs ne supportaient pas ses coups de gueule et ses bitures, qu'importe! Serge Gainsbourg a toujours dit ce qu'il avait dans la tête et sur le cœur. Il en a bavé lui qui devenait encore plus acerbe lorsqu'on l'attaquait. Ecœuré qu'il était par la c... humaine.

L'artiste a vécu de tabac, d'alcool, de femmes et d'amour. Soixante-deux ans de sursis, disait-il. Soixante-deux ans de créativité. Peinture, écriture et cinéma. Du «Poinçonneur des Lilas» à «Love on the beat», il restera sur toutes les lèvres et dans toutes les oreilles.

Force et génie. La poésie de Gainsbourg s'exprime sur tous les rythmes, sur tous les tons. Les mots ricochent, accrochent. Les syllabes swinguent.

Samedi, la fumée de sa dernière cigarette s'est envolée. La glace de son dernier whisky a fondu. Parce qu'il n'a jamais voulu sacrifier ce plaisir.

Et s'il nous réservait une ultime provocation à titre posthume... Histoire qu'on se souvienne de son enterrement comme on n'oubliera jamais sa vie et son œuvre. Un coup à sa mesure. Enorme.

On ne plaisante pas avec la mort, dit-on. Serge Gainsbourg n'a jamais plaisanté.

Daniel DROZ

A l'heure du choix

La Lettonie détermine son avenir

Ce fut en apparence un dimanche comme les autres à Riga la nonchalante. Et pourtant le scrutin d'hier déterminera en grande partie l'avenir de la Lettonie. «Les Baltes ne sont pas des gens expansifs ou enflammés comme dans le Caucase; il ne faut pas croire pour autant qu'ils ne sont pas déterminés».

De notre envoyé spécial
à Riga
Patrick CHABOUDEZ

Telle est, à quelques variantes près, la réponse donnée à qui s'étonne de ce calme presque imperturbable.

Tous les habitants de Lettonie, sur présentation de leur passeport de résidence, étaient appelés à répondre à la question suivante: «Etes-vous en faveur d'une Lettonie démocratique et indépendante?» Quelques heures après la fermeture des 1400 bureaux de vote, le premier pari des autorités lettones était déjà gagné. Cette consultation populaire s'est déroulée sans incident et sans irrégularité. Les choses avaient été soigneusement préparées; dans chaque bureau, une vingtaine de personnes, représentant les différentes tendances de la société, supervisaient le déroulement des opérations.

Mais surtout, les autorités de la République y attachaient presqu'autant d'importance qu'aux résultats, la participation a été élevée. Dans le centre historique de Riga, à majorité lettone, comme dans les nouveaux quartiers périphériques, où habitent essentiellement des russophones, les gens se sont rendus en nombre dans les bureaux de vote, plus de 80% selon les derniers chiffres au moment où nous écrivons ces lignes. Et dans les régions rurales, la participation était encore plus élevée. Les appels au boycott de la consultation, lancés par quelques communistes orthodoxes, n'ont pas été suivis. On ne peut guère désormais nourrir de doute sur la légitimité et la représentativité d'un tel scrutin.

Et en fin de journée, les dirigeants lettons se montraient volontiers optimistes. Ainsi, Anatolijs Gorbunovs, le président du Conseil suprême (Parlement), estimait que 70% des votants soutiendraient l'idée d'indépendance. Plus encore que dans les deux autres républiques baltes, l'enjeu est de taille en Lettonie, en raison de la situation démographique particulière qui y prévaut. Seuls en effet, 52% de la population sont lettons. Si les oui l'emportent nettement, cela voudra dire qu'une partie non négligeable de la forte minorité russophone est prête à couper les liens avec l'URSS, même si ce choix est parfois douloureux. «Entre la catastrophe qui nous attend tous si nous restons liés à l'URSS, et les difficultés dans une Lettonie indépendante, je choisis les difficultés sans hésiter», avouait un Russe à la sortie d'un local de vote.

De l'avis de toutes les personnes rencontrées, les événements tragiques du mois de janvier à Vilnius et à Riga ont influencé de nombreux Russes, au point d'éloigner définitivement de Moscou une partie d'entre eux, profondément troublés par ces provocations sanglantes. A l'heure où Mikhaïl Gorbatchev met un frein aux tentatives de réforme, où le discours du Centre se fait de plus en plus menaçant, certains Russes de Lettonie, principalement ceux qui y résident de longue date, sont prêts à faire le choix de l'indépendance. P.C.

Un ciel meurtrier

Deux avions s'écrasent aux Etats-Unis

Un Boeing 737 de la compagnie United Airlines s'est écrasé hier matin près de l'aéroport de Colorado Springs (Colorado), a annoncé la police de la ville. Il y avait 25 personnes à bord dont cinq membres d'équipage: aucune n'a survécu. Trois militaires ont aussi perdu la vie près de Chicago lorsque leur appareil s'est écrasé hier.

L'avion s'est écrasé à environ sept kilomètres au sud de l'aéroport. L'accident a eu lieu dans une zone résidentielle mais il n'y a eu aucun dégât, ni aucune victime au sol, a précisé le sheriff Bill Mistretta. Une cinquantaine de personnes participaient aux secours.

Une habitante du lieu, Tanya Olsen, a raconté sur CNN ce qu'elle avait vu et surtout entendu: «Nous avons entendu un avion passer au-dessus mais il y a en permanence des avions qui survolent la région. Puis nous avons entendu un gros boum et toute la maison a tremblé. Nous sommes sortis et il y avait plein de fumée noire qui venait du parc en bas de la rue». Selon d'autres témoignages, il semble que l'avion ait évité les habitations et soit effectivement tombé dans un parc.

Selon le modèle, un 737 transporte au moins 100 passagers. Colorado Springs est une ville de 220.000 habitants située à une centaine de kilomètres au sud de Denver. L'appareil reliait les deux villes.

Hier toujours, un appareil de la Marine américaine avec trois personnes à bord s'est écrasé à moins d'un kilomètre au sud de la base aéronavale de Glenview près de Chicago, a annoncé le département de la Défense. Les trois hommes sont morts.

Il y avait à bord un pilote et un copilote de la Marine ainsi qu'un chef d'équipage. Aucun passager civil ne se trouvait à bord de l'appareil, un Saberliner T-39.

Selon des témoins, le pilote de l'appareil a fait des efforts désespérés pour ne pas heurter les habitations de cette banlieue de Chicago. Des débris du T-39 ont été retrouvés dans les rues de Glenview. (ap)

La Croatie sous tension

A quelques heures de l'expiration (à minuit hier) d'un ultimatum de la présidence yougoslave, un retour à la normale s'amorçait à Pakrac, en Croatie, où des affrontements interethniques samedi avaient fait monter la tension entre la Croatie et la Serbie, a indiqué un communiqué officiel cité par Tanjug.

Le Ministère croate de l'intérieur et le Ministère fédéral de l'intérieur ont ainsi publié dans la soirée un communiqué indiquant qu'une partie des unités spéciales de la police croate avaient commencé à se retirer de la région vers 17 h GMT.

La télévision de Zagreb, la capitale de la Croatie, a pour sa part annoncé dans la soirée le commencement de la démobilisation des réservistes serbes de la police. Ces derniers avaient pris le maquis et tiraient de temps à autre depuis la colline surplombant la ville, selon un gradé des unités spéciales croates.

Des chars et d'autres blindés de l'armée fédérale, envoyés samedi à Pakrac pour prévenir la dégradation de la situation entre Croates et Serbes de la région, stationnaient toujours dans les rues et aux accès de la ville dans la soirée.

Une fusillade avait éclaté samedi entre policiers croates et réservistes serbes de la police. Trois policiers croates avaient été blessés à cette occasion, selon des sources officielles. Les policiers serbes refusant de reconnaître les nouvelles autorités croates avaient désarmé leurs collègues croates et voulu se placer sous la juridiction de la «région autonome serbe Krajina» en Croatie, autoproclamée par les Serbes de cette république.

(ats, afp)

LE MONDE EN BREF

IRA. – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué samedi l'attentat dans lequel un soldat a été tué et trois autres grièvement blessés vendredi à Armagh (Ulster). De son côté, le gouvernement britannique a condamné ce meurtre.

VODKA. – Les Moscovites faisaient la queue devant les magasins d'alimentation samedi après l'entrée en vigueur dans la capitale des mesures de rationnement de la boisson favorite des Soviétiques.

REJET. – Le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh a une nouvelle fois rejeté vendredi certains éléments du plan de paix proposé par l'ONU mais, soulignant que sa position est négociable, il a appelé à des négociations urgentes avec la coalition de la résistance.

MANIF. – Quelque vingt mille sympathisants de l'Union des forces démocratiques (UFD), la deuxième force parlementaire en Bulgarie et ancienne opposition aux communistes, ont participé hier à Sofia à une manifestation anticommuniste.

ARIANE. – La 42e fusée Ariane a mis en orbite avec succès, dans la nuit de samedi à dimanche, deux satellites tirés du centre spatial de Kourou, en Guyane française.

MUR. – L'ancien dirigeant est-allemand Erich Honecker avait ordonné que tous les documents relatifs à la construction du Mur de Berlin en 1961 soient soustraits des archives de son gouvernement, rapportait hier le «Berliner Morgenpost» en ajoutant que ces dossiers sont aujourd'hui introuvables.

CONGO. – Le scrutin pour les élections présidentielles a débuté hier matin, à Sao-Tomé et Principe (groupe d'îles au large du Congo). Sur trois candidats, deux s'étaient retirés quelques heures avant l'ouverture des bureaux de vote.

RÉFUGIÉS. – Une péniche transportant 525 réfugiés albanais et un bateau de pêche avec des soldats à son bord, cherchant également semble-t-il à obtenir l'asile politique, ont accosté à Otrante, en Italie, ce week-end.

NAUFRAGE. – Un bateau qui transportait des centaines de réfugiés somaliens a heurté un récif et sombré au large des côtes kenyannes vendredi, ont rapporté hier des journaux. Plus de 130 personnes ont péri noyées.

Système Occasion Sûre

NOS VOITURES MÉRITENT VOTRE CONFIANCE...

UNE ANNÉE

DE GARANTIE, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

LANCIA PRISMA INTEGRALE 4×4

1988 – 11 000 km

LANCIA THEMA TURBO KITÉE

40 000 km – 23 500.–

LANCIA Y10 4×4

17 000 km – 11 800.–

GARAGE DES 3 ROIS

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

28-12007

● offres d'emploi

CAMY
— GENÈVE —

SECRETAIRE/ASSISTANTE DE DIRECTION

OPPORTUNITÉ IMMÉDIATE DANS UN JEUNE TEAM OFFERTE À PERSONNE EXPÉRIMENTÉE, DYNAMIQUE, SACHANT FAIRE PREUVE D'INITIATIVE, MAÎTRISANT FRANÇAIS/ANGLAIS/ALLEMAND, L'ITALIEN ÉTANT UN PLUS. AFIN DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE NOS AFFAIRES INTERNATIONALES. CONNAISSANCE TRAITEMENT DE TEXTE/PC SOUHAITÉE. CADRE DE TRAVAIL AGRÉABLE.

91-47201

3, Allée du Quartz, CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Mme A. Austern
Tél. 039 / 260 585 Fax 039 / 260 191

JOB SERVICE

LA BOURSE DU TRAVAIL

s'adresse aux jeunes de15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence;du personnel temporaire ou fixe.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
Neuchâtel-038 25 35 55

28-012475

● immobilier

A remettre à Cernier

locaux commerciaux 120 m² avec vitrines

Très bien situés.

Faire offre sous chiffres 28-464402 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

cogestim

RUE DU PARC 6
LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement de 3 pièces
à louer

comprenant 2 chambres, salon, hall, salle de bains, W.-C. séparés, cuisine.
Libre dès le 1er avril 1991.
Loyer: **600 fr. + charges.**
Pour visiter: **M. Vitale, tél. 039 28 46 54**

22-3201/4x4

COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 20 88 61

SVB

Famille cherche à acheter en ville de La Chaux-de-Fonds un

IMMEUBLE

de plusieurs appartements.
Prix maximum: Fr. 700 000.–.
Ecrire sous chiffres 28-950672 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A vendre à Court

maison familiale

6½ pièces, bain/W.-C., douche/W.-C. Endroit calme et ensoleillé.
Prix: Fr. 420 000.–.
Renseignements au 091/23 25 14 (pendant la journée) et 022/64 58 52 (le soir et le week-end).

85-60432

A louer au Locle

Bellevue 4

Un appartement de 3 pièces

en duplex,
Fr. 1050.– + charges Fr. 170.–.
Libre tout de suite.

Un grand studio

Cuisine agencée, douche/W.-C.,
Fr. 635.– + charges Fr. 110.–.
Libre le 1er avril 1991.

S'adresser à:
SOGIM SA
Société de gestion immobilière
avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 84 44.

28-12460

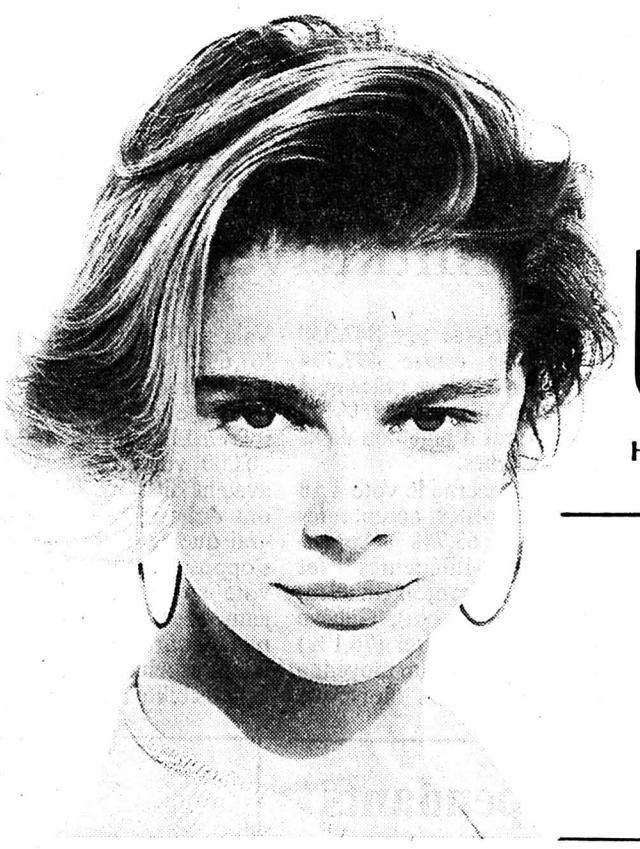

RoC

HYPO-ALLERGENIQUE
SANS PARFUM.

Pour votre beauté

Journées conseils RoC

Du lundi 4 mars au samedi 9 mars

& RoC vous invite à découvrir votre programme de beauté personnalisé.
Un cadeau attractif vous sera offert
pour tout achat de produits RoC à partir de Fr. 30.–
(jusqu'à épuisement du stock)

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

centrale

Secteur cosmétique

Av. Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds
039/23 40 23/24

28-12402

● divers

JE RÉPARE

Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures.
Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT
Rue Jardinière 41 – 039/23 75 00

28-012428

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.– en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible.
Frontaliers exclus. **Intérêts dès 13%.**
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30
Intermédiaires exclus

91-11

depuis 1969 vite resolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHATEL
038/33.69.70

450-615

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 18

André Besson

Le voyageur de l'oubli

Roman

Droits réservés Editions Mon Village à Vulliens

Il était fort probable que l'accident avait créé d'importantes perturbations sur la ligne Lausanne-Paris. Peut-être ne rentrerait-il que dans la nuit? Dans ce cas, il risquait de téléphoner ou de revenir pendant son absence.

Elle ne chercha pas longtemps une solution à ce problème. Elle songea immédiatement à Claudine. Elle allait la contacter, lui demander de venir rue de Choiseul, pour monter la garde dans l'appartement tandis qu'elle irait elle-même aux nouvelles gare de Lyon.

Claudine Aubany était depuis toujours l'amie du couple. Ils avaient fait leurs études ensemble, à Nanterre. Ils avaient pris longtemps des vacances communes au Club Med, fréquenté les mêmes expositions, assisté aux mêmes concerts rock, fait les fous dans les mêmes boîtes. Claudine était mannequin chez Kanso. Une fille superbe. Elle était restée célibataire. Peut-être par déception? Clara était sûre qu'elle avait été très amoureuse de Jacques. Elle avait certainement couché avec lui, autrefois. Pourtant, ce n'était pas elle qu'il avait épousée. Elle n'en avait en tout cas jamais manifesté la moindre amertume. Le mariage de ses amis n'avait pas modifié son comportement vis-à-vis d'eux. Elle était restée la même bonne copine. Dynamique, enjouée, toujours disponible pour les sorties, toujours prête à rendre service.

Claudine Aubany prouva une nouvelle fois cette nuit-là qu'on ne faisait jamais appel en vain à son dévouement. Alertée par un simple coup de fil, sans aucune précision sur le secours qu'on attendait d'elle, elle débarqua une demi-heure plus tard rue Choiseul.

En la voyant, Clara éclata en sanglots.

– Mais qu'est-ce qui se passe? demanda le mannequin.

– C'est affreux... Jacques est mort...

L'autre pâlit, porta la main à sa gorge, s'appuya instinctivement sur le dossier d'un fauteuil.

– Que dis-tu?

– Oui... Enfin, je crois qu'il est mort... Ou grièvement blessé...

– Où ça?

– Dans un déraillement de chemin de fer... En Suisse...

Elle s'exprimait d'une voix à peine audible, entrecoupée de pleurs.

– Jacques se trouvait dans le TGV accidenté? questionna Claudine Aubany.

– Oui...

– J'ai vu ça ce soir à la télé... Mon Dieu mais c'est... horrible...

– Oui, c'est horrible...

– Es-tu bien sûre qu'il est parmi les victimes? Qui te l'a dit?

– Personne encore... Mais j'en ai le pressentiment... Autrement, il serait déjà rentré... Il aurait appelé...

Claudine Aubany retrouva peu à peu son calme. Elle eut une appréciation moins pessimiste de la situation.

– Ce n'est peut-être qu'un simple retard, dit-elle. Il faut se renseigner.

– Je l'ai fait. J'ai téléphoné gare de Lyon pour savoir. Ils n'ont rien voulu me dire. Je dois y aller pour consulter les listes...

– Veux-tu que je m'y rende à ta place?

– Non! Toi, tu resteras ici. Au cas où Jacques téléphonerait... Ou s'il rentrait...

Le cœur gonflé d'une pitié oublieuse d'elle-même, Claudine prit son amie dans ses bras, essuya les grosses larmes qui coulaient sur se joues, à l'aide de son propre mouchoir.

– Allons, allons, dit-elle, j'ai l'impression que tu dramatises. Tu ne sais encore rien de précis et tu pleures. Il faut être raisonnable. Je suis persuadée que Jacques est sain et sauf.

– Tu crois?

– Bien sûr. Pars tranquille à la gare de Lyon et, si tu dois attendre d'autres informations, n'oublie pas de téléphoner toutes les heures. Il sera certainement rentré avant toi.

(A suivre)

L'Impartial

Nouvelle fraîcheur politique

● Droit de vote et d'égibilité à 18 ans accepté
● Rejet de l'initiative pour l'encouragement des transports

Souffle de jeunesse dans l'isoloir en cette année du 700e anniversaire de la Confédération: peuple et cantons ont accepté d'abaisser de 20 à 18 ans l'âge auquel il est possible de voter et d'être élu. Cette modification de la Constitution a été acceptée par 983.637 oui (72,8%) contre 368.246 non (27,2%). Tous les cantons ont dit oui. La Suisse compte désormais 160.000 électeurs de plus. Deuxième objet soumis en votation, l'initiative populaire pour l'encouragement des transports publics a été rejetée par 842.338 voix (62,9%) contre 497.734 (37,1%) et n'a trouvé grâce qu'à Uri et Bâle-Ville. Seul 31% du corps électoral a jugé bon de se rendre aux urnes.

En ce qui concerne le vote à 18 ans, les majorités acceptantes oscillent entre 63,7% à Appenzell Rhodes-Intérieures et 82,9% dans le canton du Jura. Vaud (80,6% de oui), Genève (79,6%) et Neuchâtel (76,1%) sont au-dessus de la moyenne nationale de 72,8% alors que Valais (70,5%) et Fribourg (67,6%) sont au-dessous.

La majorité civique à 18 ans avait été refusée une première fois en 1979. Il s'en était fallu de 30.000 voix, mais 14 cantons avaient dit non. Les mentalités ont donc évolué depuis. Il est vrai que cette fois personne ne s'opposait à accorder le droit de vote sur le plan fédéral aux jeunes de 18 et 19 ans. Un droit qu'ils pourront donc étrenner le 2 juin prochain. Ils auront aussi la possibilité de se porter candidat aux élections fédérales de l'automne prochain pour autant qu'ils aient 18 ans d'ici le 20 octobre.

DÉMOGRAPHIQUEMENT SOUHAITABLE

Aujourd'hui, plus de 20% du corps électoral suisse est âgé de plus de 60 ans. Le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans ne permet certes pas de rééquilibrer la pyramide d'âge de l'électorat suisse, mais accroît tout de même de 160.000 le nombre de jeunes électeurs qui sont proportionnellement sous-représentés.

S'agissant de la majorité civile, qui est fixée à 20 ans, le Conseil fédéral a d'ores et déjà promis qu'en cas d'acceptation du droit de vote à 18 ans, il allait proposer au Parlement de fixer la majorité civile aussi à 18 ans.

SATISFACTION GÉNÉRALE

A noter enfin que 17 cantons connaissent le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans, le dernier à l'accorder étant Fribourg pas plus tard que ce week-end.

Pratiquement incontesté dans les milieux politiques, l'abaissement à 18 ans du droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral a rencontré un accueil unanimement positif auprès des partis et des associations concernées. De plusieurs côtés, des appels ont été lancés pour que soit franchi le pas suivant, l'abaissement de la majorité civile à 18 ans aussi.

(ats-ap)

L'initiative des Indépendants ne passe pas la rampe

Déposée en 1986 par l'Alliance des Indépendants (AdI), l'initiative populaire «Pour l'encouragement des transports publics» a été clairement rejetée par 62,9% des votants. Seuls les cantons d'Uri (55,7% de oui) et de Bâle-Ville (50,8 %) ont accepté cette initiative qui était soutenue par les écologistes et la gauche.

C'est en Valais que la majorité rejetante est la plus forte (79,3%). Forte proportion de non également dans le canton du Jura (74,7%), Neuchâtel (70,1%), Vaud (69,8%) et Fribourg (69,0%). Genève est exactement dans la moyenne nationale avec 62,9% de non.

L'initiative des Indépendants avait pris des rides du fait que plusieurs de ses exigences ont été remplies entre-temps, notamment avec Rail 2000, le projet de nouvelle transversale ferroviaire à travers les Alpes et le développement du ferroutage. En outre, la proposition d'attribuer aux transports publics une plus grande part des droits d'entrée sur les carburants était vivement critiquée car ceci aurait compromis l'achèvement du réseau des routes nationales.

LA GAUCHE DÉÇUE

Le rejet de cette initiative a entraîné des réactions satisfaites de la part des formations bourgeoises – pdc, prd, udc et Parti libéral – et des associations d'automobilistes – TCS, ACS, FRS et ASTAG en particulier. Même l'Association suisse des transports, qui pourtant soutient les transports publics, est sévère à l'égard de l'initiative.

L'Alliance des Indépendants – à l'origine de l'initiative – n'a pas caché son amertume à la suite de la votation, dont le résultat est regretté également par le Parti socialiste (ps) et l'Union syndicale suisse (uss), le Parti évangélique (pev) et le Parti écologiste (pes). Pour eux, le rejet de l'initiative ne doit pas faire abandonner ses objectifs, qui sont un soutien accru aux transports publics considérés comme solution d'avenir.

(ats, ap)

VOTATIONS FÉDÉRALES

Cantons	Droit de vote et d'éligibilité à 18 ans				Initiative pour les transports publics			
	OUI	NON	% OUI	% NON	OUI	NON	% OUI	% NON
Zurich	176.633	73.311	70,7	29,3	108.215	139.721	43,6	56,4
Berne	126.046	45.838	73,3	26,7	66.043	105.436	38,5	61,5
Lucerne	50.839	15.460	76,7	23,3	22.545	43.238	34,3	65,7
Uri	5.804	2.417	70,6	29,4	4.523	3.599	55,7	44,3
Schwyz	15.589	3.922	79,9	20,1	5.525	13.945	28,4	71,6
Obwald	4.384	1.499	74,5	25,5	1.426	4.391	24,5	75,5
Nidwald	5.401	1.654	76,6	23,4	1.850	5.143	26,5	73,5
Glaris	5.467	1.293	80,9	19,1	2.555	4.178	37,9	62,1
Zoug	15.831	4.141	79,3	20,7	7.545	12.222	38,2	61,8
Fribourg	46.781	22.423	67,6	32,4	21.204	47.096	31,0	69,0
Soleure	46.303	21.070	68,7	31,3	25.509	41.431	38,1	61,9
Bâle-Ville	37.234	11.640	76,2	23,8	24.615	23.879	50,8	49,2
Bâle-Campagne	44.302	12.772	77,6	22,4	22.164	34.371	39,2	60,8
Schaffhouse	19.132	8.198	70,0	30,0	10.675	15.989	40,0	60,0
Appenzell E.	9.290	3.723	71,4	28,6	4.459	8.261	35,1	64,9
Appenzell I.	2.059	1.173	63,7	36,3	707	2.499	22,1	77,9
Saint-Gall	66.014	27.118	70,9	29,1	33.643	58.680	36,4	63,6
Grisons	21.120	7.494	73,8	26,2	10.471	17.811	37,0	63,0
Argovie	54.053	26.401	67,2	32,8	27.330	52.591	34,2	65,8
Thurgovie	37.054	17.286	68,2	31,8	18.927	34.732	35,3	64,7
Tessin	35.998	14.804	70,9	29,1	18.224	31.577	36,6	63,4
Vaud	61.865	14.895	80,6	19,4	22.980	53.135	30,2	69,8
Valais	28.221	11.810	70,5	29,5	8.239	31.600	20,7	79,3
Neuchâtel	17.602	5.521	76,1	23,9	6.860	16.071	29,9	70,1
Genève	39.244	10.033	79,6	20,4	18.080	30.638	37,1	62,9
Jura	11.371	2.350	82,9	17,1	3.420	10.104	25,3	74,7
TOTAL	**983.637**	**368.246**	**72,8**	**27,2**	**497.734**	**842.338**	**37,1**	**62,9**

Participation moyenne: 30,95%

Berne lève le voile

Pour plus de transparence dans les activités de l'administration

Puisse le canton de Berne faire école! Son gouvernement joue la transparence. Il a publié, la semaine dernière, un projet de loi sur l'information directe du public sur les activités de l'administration cantonale. Chaque citoyen qui en fera la demande obtiendra gratuitement des renseignements sur ce qui bout dans les chaudrons de leurs excellences. Avec une réserve: pour autant qu'aucun intérêt public ou privé ne s'y oppose.

La chronique de

François GROSS

La loi n'aura donc de véritable portée que dans la mesure où il n'est pas fait usage abusif de cette clause, au demeurant nécessaire.

Berne, dans ce domaine, revient de loin. Cent cinquante ans d'histoire républicaine n'avaient pas totalement effacé des réflexes autoritaires. Sous une rondeur bonhomme, l'administration bernoise a, très longtemps, pratiqué un bienveillant despotisme à l'égard d'administrés considérés comme des sujets. Un journaliste soleurois ayant longtemps vécu à Berne avant de s'établir à Zurich estimait que le climat des bureaux de l'Etat était très différent entre les bords de l'Aar et ceux de la Limmat. Ici, un brin de morgue; là, des fonctionnaires vraiment au service de la communauté qui les paie. Encore faudrait-il mettre des bémols à cette image d'Epinal. La serviabilité des Zurichois, pour grande qu'elle soit, n'a pas empêché une surveillance étroite des «mal-pensants», à l'instar de ce que la ville a réalisé à grande échelle.

A Berne, il y avait à franchir un obstacle de taille. Le Grand Conseil n'aime pas qu'on lui passe par-dessus la tête. Il a fallu la lutte pour l'indépendance du Jura pour qu'il consente, en 1973, que la presse reçoive en abondance une documentation sur ce qui allait être mis en délibération devant le Parlement cantonal. Depuis, l'Office cantonal d'information est devenu, en Suisse, un modèle du genre.

L'étape que le canton de Berne se propose maintenant de franchir est importante pour l'ensemble de la Suisse. Aller jeter un coup d'œil sur le contenu des dossiers de l'administration, se renseigner sur son fonctionnement, connaître ses projets est un droit élémentaire en démocratie. Les Suédois sont, sur ce plan-là, exemplaires. Les imiter serait relativement facile si tout ce que le Palais fédéral compte de barons ne s'accrochaît pas à cette confidentialité qui est le spectre de leur pouvoir. F. G.

Europe et désarmement en mire

Le Parti socialiste suisse lance deux initiatives

Premier parti gouvernemental à franchir le pas, le Parti socialiste suisse (pss) demande au Conseil fédéral de présenter sans tarder la demande d'adhésion de la Suisse à la Communauté européenne (CE). Réunis ce week-end en congrès extraordinaire à Berne, les quelque 500 délégués du pss ont en outre approuvé le lancement de deux initiatives populaires visant à interdire l'exportation de matériel de guerre et à réduire les dépenses militaires. La récolte des signatures démarrera en mai prochain.

Le pss a également accepté un manifeste pour l'égalté des sexes, thème qui, avec l'Europe, constituera un des sujets principaux des élections fédérales d'octobre prochain.

Les délégués ont approuvé sans opposition un «Manifeste européen» qui postule la demande d'adhésion à la Communauté. Selon le pss, de nombreux signes laissent présager que le traité sur l'Espace économique européen (EEE) – s'il se fait – sera un accord dénué de substance. «Il ne saurait être, au mieux, qu'un premier pas ouvrant la voie à l'adhésion à la CE, laquelle se fera tôt ou tard».

C'est pourquoi le pss invite le Conseil fédéral à préparer et à présenter sans tarder – à l'instar du voisin autrichien – la demande d'adhésion afin que la Suisse puisse devenir membre de la CE dans la seconde moitié des années 90.

Les socialistes posent toutefois des conditions à l'adhésion. C'est ainsi par exemple qu'ils ne veulent pas que l'on revienne sur la limitation de 28 tonnes et l'interdiction de rouler de nuit pour les poids lourds. Le pss demande aussi des clauses de protection en politique écologique et énergétique.

La majorité des délégués socialistes a décidé de pas soutenir activement «l'Euro-Initiative» lancée par trois magazines économiques.

RÉDUIRE DE MOITIÉ LES DÉPENSES MILITAIRES

C'est à une très large majorité que les délégués socialistes ont approuvé le lancement de deux initiatives pour réduire les dépenses militaires et interdire les exportations d'armes.

L'initiative populaire «Pour moins de dépenses militaires et plus de politique de paix» stipule que la Confédération doit réduire annuellement de 10% par rapport au budget de l'année précédente les crédits pour la défense nationale. Ceci jusqu'à ce que le montant de ces dépenses soit équivalent à la moitié de celui de l'année précédant la première réduction.

Au moins un tiers des sommes ainsi économisées doit servir à financer des mesures de politique de paix internationale et de sécurité sociale en Suisse. De plus, la Confédération doit aider les entreprises touchées par la réduction des dépenses militaires à se reconvertir.

L'initiative «Pour l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre» exige quant à elle l'interdiction de l'exportation, du transit, de la négociation et du financement du matériel de guerre ainsi que du matériel civil destiné à des fins guerrières. (ap)

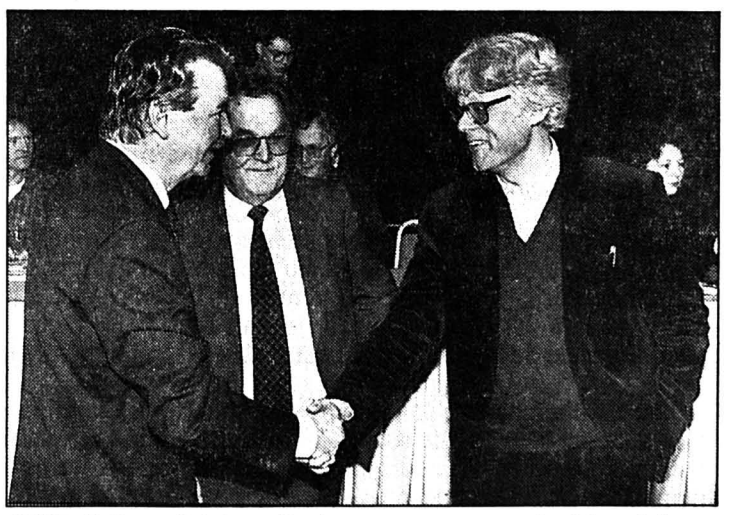

MM. Felber, Stich et Bodenmann ont esquissé les thèmes que les socialistes défendront lors des prochaines élections fédérales. *(Keystone)*

LA SUISSE EN BREF

ACCIDENTS. – Le temps maussade et pluvieux qui a régné ce week-end sur la majeure partie de la Suisse a freiné l'ardeur des automobilistes voulant se rendre en excursion. Plusieurs accidents mortels se sont toutefois produits, dont un particulièrement grave samedi matin à Zurich qui a coûté la vie à trois jeunes. Cinq autres personnes sont décédées.

VIOLÉE. – Un Autrichien du Vorarlberg a violé samedi à Feldkirch (A) une Suissesse de 22 ans. Sous prétexte de lui montrer sa Harley-Davidson, l'homme a attiré la jeune fille dans un garage, avant de se jeter sur elle.

FIXERRAUM. – Le local d'injection aménagé à titre d'essai il y a deux ans à Saint-Gall devra fermer ses portes. Les citoyens de la ville ont en effet refusé par 11.811 voix contre 9589 de débloquer un crédit de 241.000 francs qui aurait permis de poursuivre l'expérience.

FOIRE. – La Foire suisse d'échantillons, dont c'est la 75e édition, a ouvert ses portes samedi à Bâle. Jusqu'au 11 mars prochain, 1693 exposants présentent leurs produits et leurs services dans les secteurs loisirs, habitat, denrées alimentaires, communication, technique et mode. La Lituanie et la Corée du Sud participent pour la première fois à La Foire d'échantillons. Quelque 500.000 visiteurs sont attendus.

ACCOMPAGNEZ-NOUS SUR LA ROUTE DES ETRUSQUES

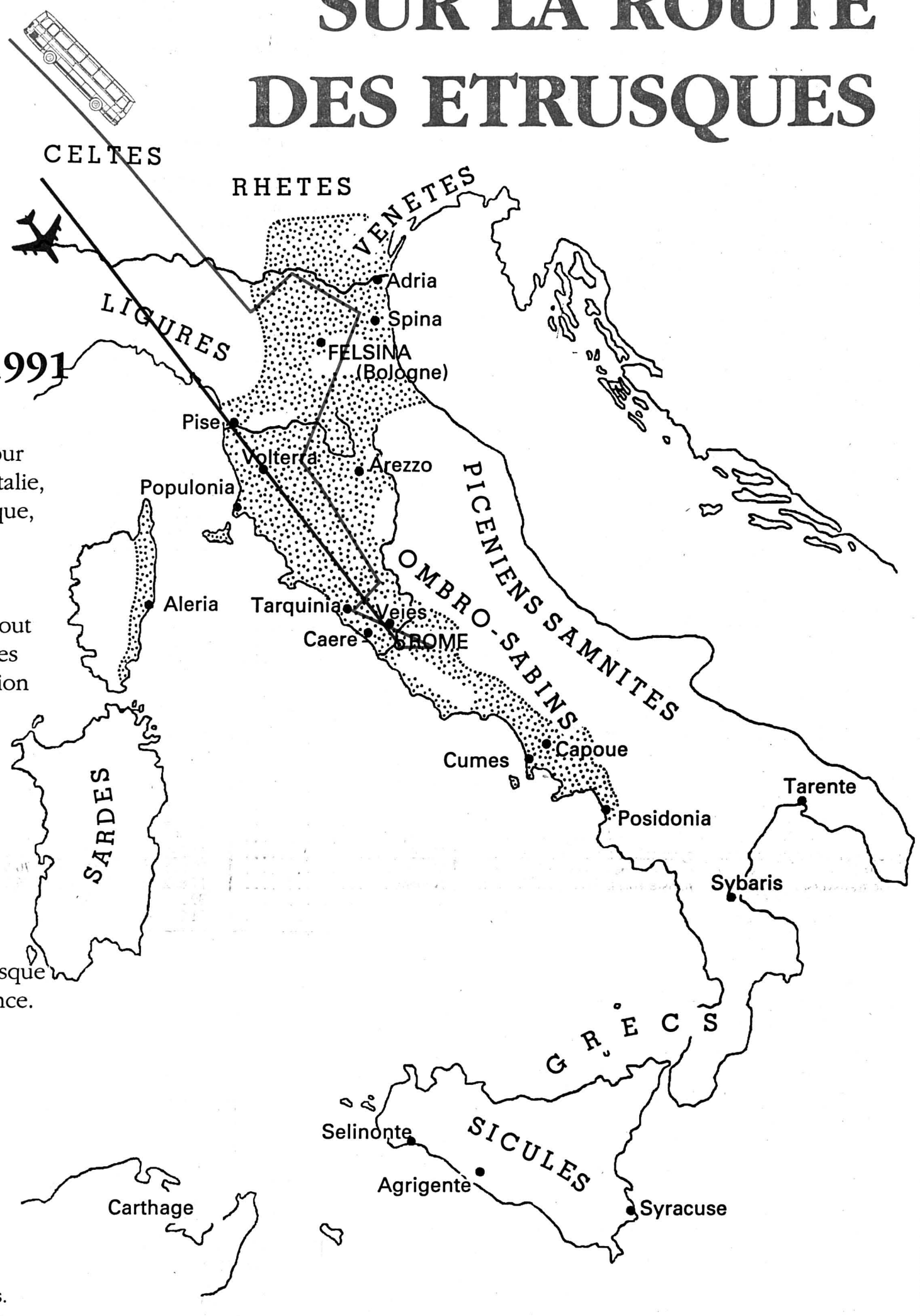

Voyage thématique de L'Impartial du 23 avril au 2 mai 1991

Pour ce printemps 1991,
L'Impartial en collaboration avec Croisitour a le plaisir de vous offrir un voyage en Italie, plus particulièrement dans le pays étrusque, situé dans les régions d'Ombrie et de Toscane.

De Rome à Parme, votre périple en car tout confort sera ponctué d'intéressantes visites ainsi que de bonne chère, selon la tradition latine.

Programme de voyage:

1er jour: La Suisse - Rome
(vol de ligne Alitalia),
Tour de ville panoramique.
2e jour: Visite de Rome et Tivoli.
3e jour: La route des Etrusques par
Tarquinia - Viterbo - Soriano.
4e jour: Excursion à travers le pays étrusque
5e jour: Sienne - San Gimininano - Florence.
6e jour: Visite de Florence.
7e jour: Florence - Bologna - Parma.
8e jour: Excursion à Ferrare.
9e jour: Excursion à Mantoue.
10e jour: Parme - la Suisse

Nos prestations:

- Transfert à l'aéroport en car privé.
- Vol de ligne ALITALIA Genève - Rome.
- Transferts et circuit en car GIGER.
- Logement dans des hôtels en chambres à 2 lits.
- Tous les repas mentionnés dans le programme.
- Vin et eau minérale compris lors des repas hors hôtel.
- Guide spécialisé parlant français lors des visites.
- Accompagnateurs L'IMPARTIAL/CROISITOUR au départ de la Suisse.
- Les droits d'entrée lors des visites.
- Une documentation complète du voyage.
- Les taxes et les services.

PRIX PAR PERSONNE (minimum 25 participants): **Fr. 2650.–**
Supplément pour chambre individuelle: **Fr. 380.–**

croisitour
Les artisans de l'évasion

L'Impartial

AAVN

autocars voyages giger

Liste des membres AAVN
La Chaux-de-Fonds: Croisitour, Serre 65 – Kuoni, Léopold-Robert 76 – Natural, Léopold-Robert 51 – Hotelplan, Léopold-Robert 74 – TCS, Léopold-Robert 88 – Mauron-Voyages, Léopold-Robert 68.
Le Locle: Agence de voyages SBS, Henry-Grandjean 5

Bulletin d'inscription

A adresser à votre agence de voyages (liste ci-contre).
Merci!

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

☐ Veuillez me faire parvenir le programme du voyage

L'Impartial

La machine est bien rodée

Parfois brillant, Xamax bat logiquement Young Boys. Smajic en forme

● **NE XAMAX - YOUNG BOYS 2-1 (2-0)**

C'est bien (re)parti! Hier après-midi, Neuchâtel Xamax a entamé le tour final victorieusement et – constat plutôt réjouissant – en y ajoutant la manière. Bien sûr, la deuxième mi-temps des «Hodgson's boys» a été d'un niveau légèrement inférieur à la première. Reste que les «rouge et noir» ont parfaitement su gérer leur avantage rapidement acquis. Admir Smajic n'y est pas étranger, qui a parfaitement orchestré la manœuvre à mi-terrain. Le Xamax 1991 de Roy Hodgson promet vraiment beaucoup.

LA MALADIÈRE
Renaud TSCHOUMY

La fête des Neuchâtelois a pourtant été ternie par la blessure dont Hani Ramzy a été victime (lire ci-dessous). Incontestablement, la perte de l'Egyptien – sa saison pourrait être terminée – est d'importance.

Car Ramzy avait fait preuve d'une autorité époustouflante. Sûr, rapide, clairvoyant, il avait dirigé la défense avec une maîtrise impressionnante jusqu'à sa sortie. Et sa bonne entente avec Egli aurait assurément dégoûté plus d'un attaquant.

Mais voilà...

«MAGIC» IS BACK

Reste que Xamax a réjoui ses supporters. Bien organisés, les Neuchâtelois ont rapidement donné le tournis aux Bernois. Durant le premier quart d'heure en effet, l'équipe de Roy Hodgson a complètement étouffé celle de Martin Trümpler.

Ovationné avant le match, Admir Smajic n'a pas raté son retour à La Maladière. Et il n'a pas attendu longtemps pour se mettre en évidence. 200 secondes ne s'étaient en effet pas écoulées qu'il bottait un corner que Pulver ne pouvait que boxer... dans ses propres filets. «Magic» était de retour!

Un peu plus de dix minutes plus tard, c'est encore le Yougoslave qui mettait Régis Rothenbühler sur orbite pour le 2-0 (et le premier but de Régis en Ligue nationale A).

Smajic semble bien être le joueur dont Xamax avait besoin. A savoir, un homme sachant tempérer ou accélérer la cadence, au gré des situations. Sa brillante performance aurait même pu être récompensée d'un second but, son missile de la 84e minute, au terme d'un modèle de contre-attaque, ayant dû occasionner quelques picotements de doigts à Pulver.

MAÎTRISE

Neuchâtel Xamax a donc parfaitement maîtrisé son sujet. En seconde période, les Bernois se sont montrés un peu plus entreprenants – Trümpler avait introduit un attaquant supplémentaire en la personne de Löbmann – mais ils ne se sont que rarement montrés dangereux.

Cela, malgré la réduction du score de Christensen (un tir splendide qui a brutalement réveillé l'araignée qui sommeillait dans la lucarne droite de Pascolo). Car dans les derniers instants, Xamax a su garder l'initiative pour remporter un succès mille fois mérité.

LE MESSAGE A PASSÉ

La troupe de Roy Hodgson s'est ainsi donné confiance à l'aube d'un tour final qui s'annonce particulièrement acharné. Les automatismes fonctionnent bien, la défense est d'une solidité rassurante (encore que l'indisponibilité de Ramzy pourrait être de nature à la déstabiliser), les joueurs de débordements (Fernandez, Bonvin, Régis Rothenbühler et Mottiez) utilisent bien les espaces, bref: la machine xamaxienne donne l'impression d'être parfaitement huilée.

Le message de Roy Hodgson a passé, c'est certain. Et il faudra se méfier de ce Xamax-là ce printemps... R.T.

La Maladière: 12.200 spectateurs.
Arbitre: M. Roduit (Châteauneuf).
Buts: 3e Smajic 1-0. 15e Régis Rothenbühler 2-0. 86e Christensen 2-1.
NE Xamax: Pascolo; Régis Rothenbühler, Ramzy (72e Ze Maria), Egli, Fernandez; Mottiez (76e Jeitziner), Perret, Smajic, Bonvin; Chassot, Lüthi.
Young Boys: Pulver; Grossenbacher; Wittwer, Weber; Gottardi, Christensen, Baumann (75e Fimian), Bregy, Hänzi (46e Löbmann); Jakobsen, Zuffi.
Notes: temps clément et ensoleillé, pelouse en bon état. NE Xamax sans Lönn, Ryf ni Sutter, Young Boys sans Bohinen (tous blessés). Tir de Jeitziner sur le poteau (92e). Victime d'une luxation de l'épaule, Ramzy quitte le terrain à la 60e minute. Avertissements à Grossenbacher (60e, faute grossière) et Gottardi (87e, faute grossière). Coups de coin: 9-0 (2-0).

Le premier but neuchâtelois: le gardien bernois Bernard Pulver détourne le ballon expédié par Admir Smajic dans ses propres filets. Weber, Bregy, Hänzi, Mottiez et Gottardi (de gauche à droite) sont spectateurs. (Galley)

La poisse!

Hani Ramzy blessé. Saison terminée?

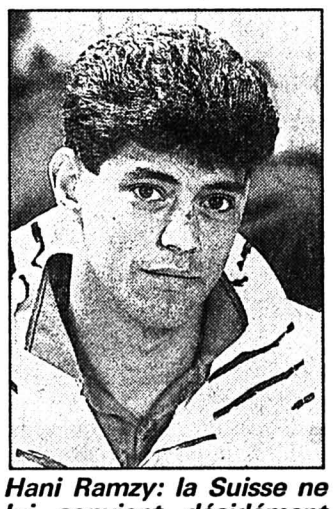

Hani Ramzy: la Suisse ne lui convient décidément pas tellement... (ASL)

Ambiance mitigée dans les vestiaires neuchâtelois. La blessure de Ramzy (qui s'est mal reçu au sol après avoir été crocheté par Grossenbacher) avait jeté un froid, et la victoire n'était pas savourée de la même manière.

L'Egyptien souffre d'une luxation de l'articulation de l'épaule droite. Il devait être examiné par un chirurgien spécialiste de l'épaule, et sera plus que probablement opéré aujourd'hui ou demain.

En cas d'opération, Ramzy sera absent des terrains pour deux mois au minimum. La poisse.

HODGSON SATISFAIT

Roy Hodgson était bien évidemment affecté par la blessure de l'international égyptien. «Il est regrettable de perdre un joueur de sa classe, c'est certain. Mais je suis convaincu que l'équipe va serrer les coudes. Quant au match proprement dit, je dirai que nous avons disputé une excellente première mi-temps. Après, nous avons tout de même bien maîtrisé notre sujet, en dépit du joli but de Christensen. L'équipe suit une courbe ascendante depuis l'automne passé. Pourvu que ça dure!»

Son avis sur Admir Smajic? «Admir est un excellent joueur. Je ne pense toutefois pas que sa venue ait modifié notre style. Dès lors, c'est à lui de faire ce qu'il faut.» La pointe de l'attaque a-t-elle donné satisfaction à Hodgson? «Oui, car Lüthi n'a plus évolué à ce poste depuis longtemps, et Chassot était marqué par un excellent défenseur (réd: Weber).»

TRÜMPLER RÉALISTE

Du côté bernois, Martin Trümpler – qui a sportivement félicité Roy Hodgson – ne pouvait qu'accepter la défaite: «Xamax a largement dominé les débats. Le premier but a freiné notre élan et le second nous a littéralement assassinés. En première mi-temps, Xamax a fait ce qu'il a voulu. C'était contraire à la tactique échafaudée, mais on ne pouvait rien faire de plus. Et notre but est survenu trop tard: les Neuchâtelois ont su garder la tête froide.»

PERRET: LE 300e

Si Xamax a perdu Ramzy, le genou de Walter Fernandez – dont on craignait que les ligaments ne soient atteints – a très bien tenu. Encore une petite semaine de soins et tout sera rentré dans l'ordre.

Enfin, hier était jour de fête pour Philippe Perret, qui a reçu des mains du président Gilbert Facchinetti un fanion du club pour son 300e match en LNA... et avec Xamax, bien sûr. Un anniversaire bien fêté. «D'autant plus que nous n'avons pas battu Young Boys à chaque reprise» ajoutait le capitaine neuchâtelois. (en)

Sur les autres stades

Pas de vainqueur au derby lémanique

● **SERVETTE - LAUSANNE 1-1 (1-1)**

Charmilles: 10.500 spectateurs.
Arbitre: M. Philippz (Sion).
Buts: 27e Herr 0-1. 30e Hermann 1-1.
Servette: Pédat; Djurovski; Stiel (59e Gamberini), Schepull, Schällibaum; Hermann, Cacciapaglia, Favre; Sinval, Guex (89e Rufer), Jacobacci.
Lausanne: Huber; Hottiger, Herr, Studer, Ohrel (4e Comisetti/81e Isabella); Aeby, Schürmann, Fryda; Douglas, Iskrenov, Favre.
Notes: Servette sans Mohr et Siviski, blessés. Lausanne sans Verlaat, suspendu, Bissig, Maillard et Mourelle, blessés. Avertissements: 48e Gérard Favre, 49e Studer, 53e Guex.

● **LUCERNE - SION 2-0 (1-0)**

Allmend: 12.000 spectateurs.
Arbitre: M. Galler (Untersiggenthal).
Buts: 37e Nadig 1-0. 92e Nadig 2-0.
Lucerne: Mutter; Moser; Baumann, van Eck, Schönenberger; Baumann, Nadig, Birrer, Tuce (81e Kaufmann); Knup, Eriksen (90e Gmür).
Sion: Lehmann; Geiger; Clausen, Brigger, Quentin; Piffaretti (46e Orlando), Sauthier, Calderon, Gertschen; Tudor (78e Lorenz), Baljic.
Notes: Lucerne sans Marini, blessé. Avertissement: 59e Moser.

● **GRASSHOPPER - LUGANO 2-0 (0-0)**

Hartdurm: 5100 spectateurs.
Arbitre: M. Muhmenthaler (Granges).
Buts: 53e Salvi 1-0. 90e Tami (autogoal) 2-0.
Grasshopper: Brunner; Gämperle, Koller, Gren, Nemtsoudis; Közle (81e Meier), Sforza, Bickel, Sutter; De Vicente (44e Salvi), Strudal.
Lugano: P. Walker; Ladner (74e Güntensperger), Fornera, Degiovannini, M. Walker (49e Tami); Sylvestre, Englund, Gorter, Penzavalli; Jensen, Manfreda.
Notes: Grasshopper sans Wiederkehr, Sahli, Rahmen et Gretarsson, blessés. Lugano sans Galvao, suspendu, Colombo et Morf, blessés. Avertissements: 2e Ladner, 50e Bickel, 54e Sutter.

CLASSEMENT

1. Grasshopper	1	1	0	0	2-0	16 (14)
2. Sion	1	0	0	1	0-2	15 (15)
3. NE Xamax	1	1	0	0	2-1	15 (13)
4. Lausanne	1	0	1	0	1-1	14 (13)
5. Lucerne	1	1	0	0	2-0	14 (12)
6. Lugano	1	0	0	1	0-2	13 (13)
7. Servette	1	0	1	0	1-1	13 (12)
8. Young Boys	1	0	0	1	1-2	12 (12)

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 10 mars. Lugano - NE Xamax. Lausanne - Lucerne. Sion - Grasshopper. Young Boys - Servette.

SPORTS À LA TV

TF1
0.15 Va y avoir du sport.

FR3
13.00 Sports 3 images.

Eurosport
16.30 Football. Documentaire.
18.30 Hockey sur glace. Rencontres de NHL.
20.00 Basketball. US College.
21.00 Boxe.
00.00 Handball. Islande - Allemagne.

Servette - Lausanne: duel aérien entre les étrangers Iskrenov (à gauche) et Djurovski. Pas de vainqueur hier aux Charmilles. (Keystone)

Un point bienvenu

Bonne reprise des Jurassiens

● **MÜNSINGEN - MOUTIER 2-2 (1-0)**

A l'occasion de la reprise du championnat, les Jurassiens ont réalisé le bel exploit de ramener un point de leur difficile déplacement à Münsingen et ceci en revenant à deux reprises au score.

Les Bernois qui procédèrent par de longues balles en avant trouvaient l'ouverture à la 20e minute. Huit minutes plus tard, le latéral Vuilleumier sauvait sur la ligne un envoi de Hirschi.

Peu avant le thé, les visiteurs avaient l'occasion d'égaliser mais Contreras manquait de réaction. Juste après la pause, Chételat concluait victorieusement un bel effort personnel. Vingt minutes avant la fin, Gäggeler, avec l'aide de la base du poteau, redonnait l'avantage à ses couleurs. Mais une poignée de minutes plus tard, consécutivement à un coup franc, Alberto Pena égalisait de belle façon. Les Prévôtois faillirent tout perdre peu après, Membrez en tombant touchait le cuir de la main. Heureusement, le sifflet de l'homme en noir restait muet.

Stade Sandreutenen: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Golay (Gryon).
Buts: 20e D. Maier 1-0. 49e Chételat 1-1. 70e Gäggeler 2-1. 79e A. Pena 2-2.
Münsingen: Bürki; Hofmann; Eschler, Jaussi, Steiner; Hälg (75e Messerli), Herrmann, Hirschi; T. Hartmann, Maier, Gäggeler.
Moutier: Ducommun; Fleury; Membrez, Tissot, Vuilleumier; Bigler (88e Contin), Chételat, Lang, A. Pena (86e J. Pena); Contreras, Bovigny.
Notes: Münsingen sans Feiss et D. Hartmann, blessés. Moutier sans Muster (suspendu), Sbaraglia et Châtelain, blessés, Curty, qui est retourné à Bévilard, et Zaugg qui jouera désormais avec les réservistes. Avertissement à Tissot (70e). Coups de coin: 7-2 (6-1).
(maî)

Première ligue, gr. 2

Münsingen - Moutier 2-2

CLASSEMENT

1. Delémont	14	11	2	1	51-14	24
2. Colombier	14	10	1	3	39-13	21
3. Bümpliz	14	8	3	3	28-19	19
4. Lyss	14	5	6	3	27-22	16
5. Laufon	14	6	4	4	26-21	16
6. Berne	14	5	5	4	20-18	15
7. Domdidier	14	5	5	4	19-25	15
8. Münsingen	15	6	3	6	20-18	15
9. Moutier	15	4	4	7	27-33	12
10. Lerchenfeld	14	2	7	5	18-23	11
11. Beauregard	14	4	3	7	16-29	11
12. Thoune	14	4	3	7	22-36	11
13. Le Locle	14	2	4	8	16-25	8
14. Breitenbach	14	1	2	11	14-47	4

Groupe 4

Kreuzlingen - Rorschach 1-0
Kilchberg - Herisau 0-1

CLASSEMENT

1. Brühl	14	9	4	1	20- 8	22
2. Brüttisel.	14	10	1	3	32- 8	21
3. Red Star	14	7	7	0	20-10	21
4. Frauenfeld	14	6	6	2	23-15	18
5. Yg Fellows	14	6	6	2	23-15	18
6. Rorschach	14	7	2	5	21-19	16
7. Herisau	13	6	3	4	18-17	15
8. Kreuzlingen	15	4	5	6	18-27	13
9. Tuggen	14	4	4	6	18-21	12
10. Altstätten	14	2	6	6	10-17	10
11. Veltheim	14	3	3	8	12-23	9
12. Einsiedeln	14	2	4	8	17-23	8
13. Balzers	14	2	4	8	19-32	8
14. Kilchberg	14	2	1	11	8-24	5

Avec vous dans l'action
SPORT hebdo

Groupe 2

● **UGS - OLD BOYS 2-0 (0-0)**

Frontenex: 500 spectateurs.
Arbitre: M. Despland (Yverdon).
Buts: 62e Navarro 1-0. 92e Navarro 2-0.
UGS: Kolakovic; Michel; Gonzalez, Verveer, Batardon; Beti, Morisod, Besnard, Navarro; Détraz (88e Isabella), Regillo.
Old Boys: Karpf; Bordoli; Grütter (67e Bessoli), Kohler, Mattioli; Hauck, Lüthi, Kägi; Ferrari (48e Ugras), Maricic, Meisel.

● **SCHAFFHOUSE - ZURICH 0-0**

Breite: 3000 spectateurs.
Arbitre: M. Martini (Neukirch).
Schaffhouse: Hürzeler; Di Matteo; Beer, Stoll, Bossi; Filomeno (72e Egli), Meier, Moscatelli (75e Nowak), Löw; Engesser, Thoma.
Zurich: Corminboeuf; Studer; Hotz, Gilli, Ljung; Saykouk, Fournier, Fregno (52e Mazenauer), Grassi; Makalakalane, Kok.
Notes: Zurich sans Trellez (4e étranger). Expulsions de Hotz (46e) et de Thoma (67e).

● **AARAU - SC ZOUG 2-0 (2-0)**

Brügglifeld: 2300 spectateurs.
Arbitre: M. Bianchi (Chiasso).
Buts: 14e Wassmer 1-0. 44e Wehrli 2-0.
Aarau: Böckli; Wehrli; Rossi, Tschuppert; Juchli, Müller, Komornicki, Sutter, Wyss; Kurz, Wassmer.
SC Zoug: Hunkeler; Lauper; Adams, Niederberger; Mandziara, Büeler, Haller, Kaltaveridis, Marin; Schneider, Paradiso.
Notes: Aarau sans Kilian, Koch, Mapuata, blessés, et Saibene (4e étranger). Zoug sans Di Muro, blessé, Kraus et Müller suspendus.

CLASSEMENT

1. Aarau	1	1	0	0	2- 0	2
2. UGS	1	1	0	0	2- 0	2
3. Chx-Fds	1	0	1	0	1- 1	1
4. Locarno	1	0	1	0	1- 1	1
5. FC Zurich	1	0	1	0	0- 0	1
6. Schaffhouse	1	0	1	0	0- 0	1
7. SC Zoug	1	0	0	1	0- 2	0
8. Old Boys	1	0	0	1	0- 2	0

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 10 mars (14 h 30). La Chaux-de-Fonds - UGS. Old Boys - Aarau. SC Zoug - Schaffhouse. Zurich - Locarno.

Groupe 1

● **BADEN - WETTINGEN 1-3 (1-1)**

Esp: 2600 spectateurs.
Arbitre: M. Zen Ruffinen (Sion).
Buts: 24e Sitek 1-0. 27e Nyfeler 1-1. 58e Fink 1-2. 85e Brunner (penalty) 1-3.

● **BÂLE - ÉTOILE CAROUGE 3-1 (1-0)**

Saint-Jacques: 4300 spectateurs.
Arbitre: M. Christe (Lausanne).
Buts: 32e Dittus 1-0. 68e Wagner 2-0. 78e Zbinden 3-0. 86e Castella 3-1.

● **CHIASSO - SAINT-GALL 0-3 (0-1)**

Comunale: 2200 spectateurs.
Arbitre: M. W. Müller (Oberlinsbach).
Buts: 36e Cardozo 0-1. 80e Zambrano 0-2. 82e Zambrano 0-3.

● **FRIBOURG - YVERDON 2-0 (1-0)**

Saint-Léonard: 1461 spectateurs.
Arbitre: M. Strässle (Heiden).
Buts: 43e Rudakov 1-0. 77e Gross 2-0.

CLASSEMENT

1. St-Gall	1	1	0	0	3- 0	2
2. Bâle	1	1	0	0	3- 1	2
3. Wettingen	1	1	0	0	3- 1	2
4. Fribourg	1	1	0	0	2- 0	2
5. Baden	1	0	0	1	1- 3	0
6. Etoile-Car.	1	0	0	1	1- 3	0
7. Yverdon	1	0	0	1	0- 2	0
8. Chiasso	1	0	0	1	0- 3	0

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 10 mars. Etoile Carouge - Baden. Saint-Gall - Fribourg. Wettingen - Chiasso. Yverdon - Bâle.

JEUX

SPORT-TOTO

1 1 1 - X 2 2 - 1 X X - 1 1 1 2

LOTERIE À NUMÉROS

1 - 3 - 8 - 10 - 34 - 39
Numéro complémentaire: 29
Joker: 224 108

TOTO-X

17 - 20 - 28 - 30 - 31 - 33.
Numéro complémentaire : 16
(si)

Du bon pied

Le FCC ramène un point des plus mérités de Locarno

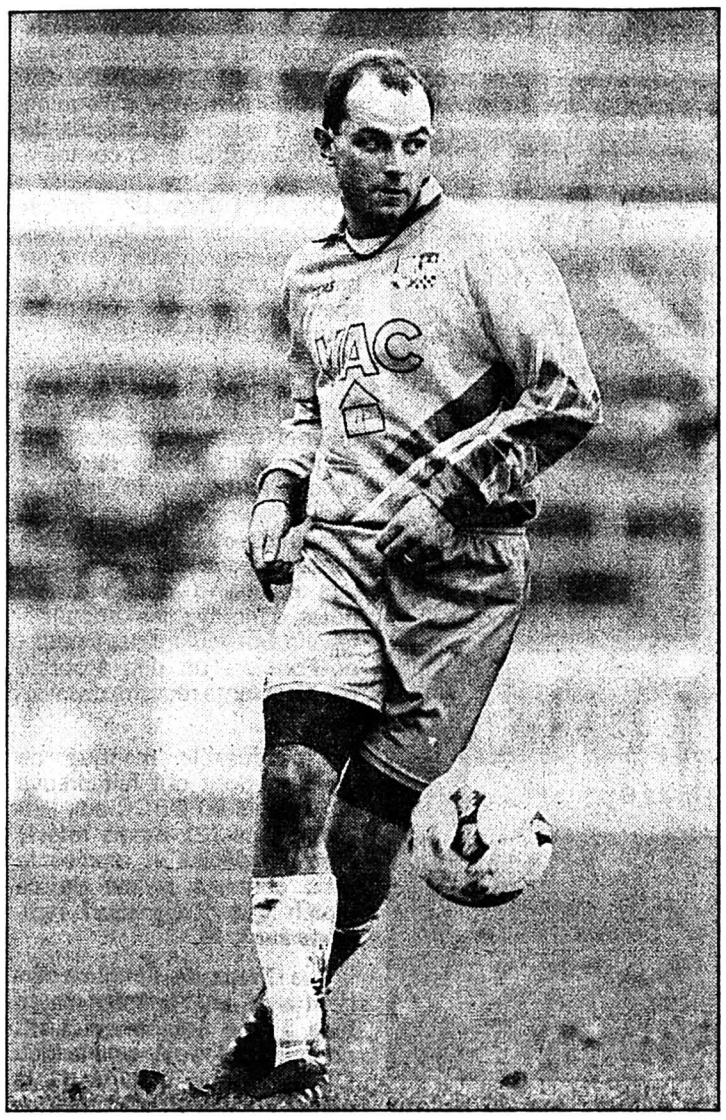

Roger Naef et le FCC: une excellente prestation hier au Tessin. *(team Reporters)*

● **LOCARNO - LA CHAUX-DE-FONDS 1-1 (0-0)**

Cela ne pouvait – presque – pas mieux commencer. Presque, parce que sans une incroyable bévue du gardien Crevoisier, le FC La Chaux-de-Fonds aurait pu revenir du Tessin avec 2 points en poche. Mais, ne faisons par la fine bouche, car privés de deux titulaires (Laydu et Guede) et avec Urosevic grippé, les Chaux-de-Fonniers ont joué une partie exemplaire contre Locarno. C'est ce qui s'appelle partir du bon pied.

LOCARNO
Julian CERVIÑO

Avant cette rencontre on craignait un peu que les Tessinois, qui visent la promotion, ne fassent qu'une bouchée du FCC.

Le manque de matches, les blessés et d'autres problèmes qui ont perturbé la phase de préparation n'incitaient en fait pas à un optimisme béat.

Heureusement, ces mauvais présages ne se vérifièrent pas. Bien au contraire, car face à une formation crispée et brouillonne, les gens de La Charrière ont parfaitement contrôlé le match.

LONG MONOLOGUE

Ainsi, dès le coup de sifflet initial, Haatrecht et les siens allaient monopoliser le cuir et dominer les débats en empêchant les maîtres de céans de développer leur jeu. La première mi-temps fut donc un long monologue «jaune et bleu», sporadiquement interrompu par quelques contres des «blancs» tessinois. Ces derniers se créèrent ainsi leur seule occasion sur un corner repris par Tognini (31e).

INCROYABLE

A la reprise, l'emprise des visiteurs restait la même et tout semblait indiquer que la bande de Roger Läubli allait parvenir à conserver le résultat. Mais, alors que les gens du lieu commençaient à désespérer, Romain Crevoisier (58e) commit une bourde incroyable au moment de relancer et faisait un cadeau à Omini, qui ne se privait pas de profiter de l'aubaine.

Sur le banc, Läubli s'arrachait encore les cheveux quand Urosevic déboulait sur son aile et centrait sur la tête de Zaugg (66e). Le FCC venait d'égaliser et n'allait plus lâcher son os. Locarno tentait bien de passer l'épaule mais en vain. L'arrière-garde dirigée de main de maître par Roger Naef ne fut plus inquiétée que lorsque Barbas lança magistralement Fluri (81e). Heureusement, Haatrecht était bien revenu.

LE MEILLEUR DES PRÉSAGES

Plus vifs, plus combatifs et très solidaires, les Chaux-de-Fonniers auraient même mérité de vaincre. Mais l'état du terrain et un certain manque d'opportunisme en phase finale, les en ont empêché. C'est là le seul – petit – grief que l'on peut formuler et ne doit en rien minimiser la valeur de la performance de Kincses, Naef, Haatrecht et consorts.

En effet, on a rarement vu une équipe maîtriser à ce point son sujet à l'extérieur. C'est à coup sûr une des plus belles prestations collectives du FCC version 90-91. C'est aussi le meilleur des présages pour la suite des opérations. Il suffira pour rester sur cette voie de faire preuve de la même abnégation et les satisfactions seront nombreuses. Par les temps qui courent, que pourrait-on souhaiter de mieux au club chaux-de-fonnier?

J. C.

Lido: 2100 spectateurs.
Arbitre: M. Weder (Berne).
Buts: 58e Omini 1-0. 66e Zaugg 1-1.
Locarno: Facchetti; Costas; Tognini, Gianfreda, Giani, Bützer; Lehitinen (63e Schönwetter), Barbas, Morandi; Omini, Fluri (84e Vera).
La Chaux-de-Fonds: Crevoisier; Naef; Vallat, Lovis, Thévenaz, Maranesi; Zaugg, Haatrecht, Kincses; Urosevic, Pavoni (90e Ribeiro).
Notes: pelouse grasse, température agréable. La Chaux-de-Fonds sans Guede, Müller et Laydu (blessés). Locarno est privé des services de L. Pedrotti et Bommarito (blessés). Avertissement à Haatrecht (26e, jeu dur). Corners score: 4-10 (2-5).

Un match parfait

Les louanges de Roger Läubli

Le sourire du mentor chaux-de-fonnier à l'issue de cette partie en disait long sur sa satisfaction. Diantre, Roger Läubli aurait signé sans hésiter pour un point avant de se rendre sur les bords du lac Majeur.

«Nous avons livré un match parfait, estimait l'ex-Xamaxien. Notre domination a été totale. Nous n'avons pas laissé jouer Locarno. Preuve en est que ce n'est que sur une énorme faute qu'ils ont pu marquer.»

VICTOIRE COLLECTIVE

Bien sûr, Roger Läubli ne s'expliquait encore pas la malheureuse erreur de son gardien, mais il n'a pas trop voulu en parler. La réaction des siens fut pour lui beaucoup plus importante et réconfortante. «Nous avons montré que mentalement, tout comme sur le plan physique d'ailleurs, nous étions prêts, ajoutait-il. Nous avons joué comme contre Carouge et Yverdon. Tout le monde s'est battu et a très bien tenu son rôle. C'est vraiment une victoire collective.

»Mais, s'il fallait tirer un coup de chapeau à quelqu'un, c'est Naef qui le mériterait.» Lorsque l'on sait qu'il était légèrement blessé, on ne peut en effet qu'être admiratif après la prestation du libero chaux-de-fonnier.

De fait, le seul qu'il faudrait mettre à l'index, c'est Romain Crevoisier. «Je me suis relevé trop vite pour relancer quand Lovis m'a redonné le ballon. Et c'est de la cheville que j'ai renvoyé le cuir dans les pieds d'Omini, expliquait le gardien de La Charrière. C'est typiquement une faute due à un manque de concentration. Heureusement que Pascal (réd.: Zaugg) a égalisé. Ç'aurait été vraiment trop bête de perdre alors que je n'ai rien eu à faire.»

TESSINOIS TROP NERVEUX

Du côté tessinois, Roberto Morinini justifiait la contre-performance des siens par un excès de nervosité. «C'est toujours difficile de reprendre en jouant à domicile contre des adversaires que nous ne connaissons pas très bien, analysait-il. Mes joueurs n'ont pas supporté la pression qui pesait sur eux et, de plus, l'état du terrain n'a pas facilité les choses.»

Reste que la pelouse était la même pour les deux équipes et que Locarno n'a jamais été à la hauteur de ses ambitions. «Le pressing des Chaux-de-Fonniers nous a contraints à reculer, nous étions alors trop loin pour nous montrer dangereux», ajoutait tout de même Morinini. Voilà qui, implicitement, revient à reconnaître la supériorité tactique du FCC. Quant au physique et à la technique, les Tessinois ont eu souvent de quoi se faire quelques complexes.

J. C.

A Arsenal le choc au sommet

Liverpool, battu, cède son poste de leader

Angleterre

Sheffield U. - Manches. U.	2-1
Liverpool - Arsenal	0-1
Sheffield U. - Aston Villa	2-1
Tottenham - Chelsea	1-1
Coventry C. - Crystal P.	3-1
Manches. U. - Everton	0-2
Southamp. - Leeds	2-0
Queens Park - Manches. C.	1-0
Wimbledon - Norwich	0-0
Luton Town - Nottingham	1-0
Derby C. - Sunderland	3-3

CLASSEMENT

1. Arsenal	26	17	8	1	48-12	57
2. Liverpool	26	16	6	4	47-23	54
3. Crystal P.	27	14	7	6	35-30	49
4. Leeds	25	12	7	6	38-26	43
5. Manches. U.	26	11	8	7	38-29	40
6. Wimbledon	27	10	10	7	41-34	40
7. Tottenham	26	10	9	7	37-33	39
8. Manches. C.	25	10	8	7	36-33	38
9. Chelsea	27	10	7	10	40-44	37
10. Norwich	26	10	4	12	32-42	34
11. Everton	27	9	6	12	32-31	33
12. Nottingham	26	8	8	10	39-37	32
13. Southamp.	26	8	5	13	38-47	29
14. Luton Town	26	8	5	13	31-41	29
15. Aston Villa	25	6	10	9	27-28	28
16. Coventry C.	26	7	7	12	26-31	28
17. Queens Park	27	7	7	13	32-44	28
18. Sheffield U.	27	8	4	15	24-43	28
19. Sunderland	27	6	8	13	29-40	26
20. Derby C.	26	4	8	14	24-46	20

Italie

Atalanta - Sampdoria	1-1
Cesena - Bologne	3-2
Genoa - Bari	3-1
Lazio Roma - Juventus	1-0
Lecce - AS Roma	1-1
AC Milan - Napoli	4-1
Parma - Fiorentina	1-0
Pisa - Inter Milan	0-1
AC Torino - Cagliari	1-1

CLASSEMENT

1. Inter Milan	23	13	7	3	42-23	33
2. Sampdoria	23	13	7	3	33-15	33
3. AC Milan	23	12	8	3	29-13	32
4. Juventus	23	10	8	5	34-17	28
5. Parma	23	10	7	6	24-22	27
6. Genoa	23	9	8	6	31-23	26
7. Lazio Roma	23	6	14	3	22-18	26
8. AC Torino	23	8	8	7	27-21	24
9. AS Roma	23	8	8	7	32-27	24
10. Napoli	23	6	10	7	23-27	22
11. Bari	23	7	7	9	29-31	21
12. Fiorentina	23	5	10	8	27-25	20
13. Atalanta	23	5	10	8	23-31	20
14. Lecce	23	4	11	8	12-27	19
15. Pisa	23	6	5	12	26-42	17
16. Cagliari	23	2	11	10	14-31	15
17. Bologne	23	3	8	12	18-32	14
18. Cesena	23	4	5	14	20-41	13

France

Marseille - Monaco	1-0
Nice - Montpellier	2-0
Auxerre - Toulon	3-0
Bordeaux - St-Etienne	2-1
Caen - Brest	1-2
Lille - Sochaux	0-1
Lyon - Nancy	0-1
Metz - Rennes	2-0
Nantes - Paris St-G.	2-0
Toulouse - Cannes	2-2

CLASSEMENT

1. Marseille	29	19	5	5	53-20	43
2. Monaco	29	14	9	6	35-23	37
3. Auxerre	28	13	9	6	43-27	35
4. Cannes	29	10	12	7	26-23	32
5. Montpellier	29	11	9	9	42-30	31
6. Nantes	29	9	11	9	30-35	29
7. Metz	28	10	8	10	35-36	28
8. Lyon	28	11	6	11	27-36	28
9. Lille	29	7	14	8	27-27	28
10. Nice	28	8	11	9	29-27	27
11. Paris St-G.	29	9	9	11	32-36	27
12. Caen	28	9	8	11	29-28	26
13. Brest	28	8	10	10	35-35	26
14. Nancy	28	8	10	10	29-43	26
15. Bordeaux	29	6	14	9	24-26	26
16. Sochaux	27	8	9	10	20-22	25
17. St-Etienne	28	9	6	13	30-35	24
18. Toulon	29	7	11	11	23-33	24
19. Rennes	29	6	12	11	23-37	24
20. Toulouse	29	5	13	11	24-36	23

Espagne

Sport. Gijon - Osasuna	1-1
Atl. Madrid - Athl. Bilbao	2-0
Barcelone - Tenerife	1-0
Séville - Betis	3-2
Majorque - Valence	0-1
Saragosse - Español	1-1
Cadiz - Real Madrid	1-0
R. Sociedad - Oviedo	3-1
Logroñes - Burgos	0-0
Castellon - Valladolid	4-2

CLASSEMENT

1. Barcelone	24	18	4	2	52-20	40
2. Atl. Madrid	24	13	9	2	37-12	35
3. Osasuna	24	11	9	4	31-19	31
4. Real Madrid	24	12	4	8	37-22	28
5. Séville	24	12	4	8	30-26	28
6. Sport. Gijon	24	9	8	7	31-24	26
7. Valence	24	10	6	8	30-27	26
8. Logroñes	24	9	7	8	17-18	25
9. Oviedo	23	8	8	7	17-26	24
10. Burgos	24	6	10	8	18-17	22
11. R. Sociedad	24	6	10	8	22-27	22
12. Saragosse	24	7	7	10	25-27	21
13. Español	24	7	7	10	25-28	21
14. Athl. Bilbao	23	9	2	12	21-28	20
15. Castellon	24	5	10	9	18-25	20
16. Majorque	24	7	6	11	21-29	20
17. Valladolid	24	5	9	10	26-33	19
18. Tenerife	24	7	4	13	21-40	18
19. Cadiz	24	4	9	11	16-26	17
20. Betis	24	4	7	13	22-43	15

Allemagne

Düsseldorf - Cologne	0-2
Bayern M. - St-Pauli	0-1
Mönchengl. - W. Brême	1-1
Hert. Berlin - Stuttgart	0-2
Hambourg - Düsseldorf	1-0
Francfort - Kaiserslaut.	4-3
Dortmund - Karlsruhe	2-2
Nuremberg - Leverkusen	1-0
Wattensch. - Uerdingen	0-0
Cologne - VfL Bochum	0-0

CLASSEMENT

1. W. Brême	19	10	6	3	26-15	26
2. Bayern M.	19	10	5	4	41-21	25
3. Kaiserslaut.	18	10	4	4	36-26	24
4. Francfort	19	8	7	4	32-20	23
5. Cologne	18	8	5	5	25-12	21
6. Dortmund	19	7	7	5	23-29	21
7. Hambourg	18	9	2	7	24-19	20
8. VfL Bochum	19	6	7	6	27-23	19
9. Leverkusen	18	5	8	5	23-22	18
10. Stuttgart	19	7	4	8	31-27	18
11. Wattensch.	19	6	6	7	24-31	18
12. Düsseldorf	19	5	7	7	20-26	17
13. Karlsruhe	18	4	7	7	26-33	15
14. St-Pauli	18	3	9	6	17-26	15
15. Nuremberg	19	5	5	9	23-32	15
16. Uerdingen	19	3	9	7	21-31	15
17. Mönchengl.	19	3	9	7	22-33	15
18. Hert. Berlin	17	2	5	10	14-29	9

Tous azimuts

Portugal (25e journée). FC Porto - Unioa Madeira 5-0. Benfica - Belenenses 2-0. Sporting Lisbonne - Amadora 1-0. Beira Mar - Salgueiros 1-1. Farense - Guimaraes 2-0. Gil Vicente - Çenafiel 0-0. Tirsense - Nacional 3-1. Braga - Famalicao 1-0. Chaves - Setubal 4-3. Maritimo - Boavista 1-1.

Ecosse (27e journée). Aberdeen - Glasgow Rangers 1-0. Celtic Glasgow - St-Johnstone 3-0. Dundee United - Dunfermline 1-0. Hibernian - St-Mirren 4-3. Motherwell - Hearts of Midlothian 1-3.
Classement: 1. Glasgow Rangers 27/42. 2. Aberdeen 26/36. 3. Dundee United 27/34. 3. St-Johnstone 26/27. 5. Celtic Glasgow 25/25.

Belgique (24e journée). FC Liège - Standard de Liège 4-2. Saint-Trond - Beerschot 1-1. Anderlecht - Lierse 1-0. La Gantoise - Charleroi 1-1. Antwerp - Waregem 1-0. Cercle de Bruges - RWD Molenbeek 1-1. Lokeren - FC Malines 0-1. Courtrai - FC Bruges 2-2. Ekeren - Genk 2-0.
Classement: 1. La Gantoise 39. 2. Anderlecht 37. 3. FC Malines 35. 4. FC Bruges 33. 5. Standard 31. 6. Ekeren 29. (si)

L'Impartial

Satanés lancers-francs...

Promotion en LNB masculine: première défaite du BBCC

● **LA CHAUX-DE-FONDS - REGENSDORF 96-98 (47-39)**

Les gars du BBC accueillaient Regensdorf samedi, en fin d'après-midi. Actuels deuxièmes du classement du tour final, les Zurichois avaient effectué le déplacement avec un but unique: repartir avec les points de l'enjeu en poche.

L'équipe alémanique avait fait très forte impression lors du premier tour qu'elle avait achevé en marquant plus de 100 points de moyenne par match. Si leur appartenance à un groupe réputé «faible» relativisait quelque peu cette performance, leur position actuelle prouvait en tout cas qu'il ne fallait pas prendre cette équipe à la légère.

TROU COMBLÉ

Conscients du danger, les joueurs locaux ont entamé le match à 100 à l'heure. Regensdorf pratiquait un jeu très posé et donnait l'impression de ne pas pouvoir suivre le rythme imposé par son adversaire.

Les Zurichois montraient une certaine lenteur à revenir en défense, et les nombreuses contre-attaques menées par l'équipe locale se soldaient par autant de réussites. Le BBCC eut le tort de ne pas poursuivre dans cette voie, car on sentait à ce moment qu'il manquait bien peu pour que l'écart ne passe de dix à vingt points.

On vit alors le BBCC tenter de garder la maîtrise du jeu en évitant de lancer trop de contre-attaques risquées. Regensdorf en profita pour revenir dans le match, et ainsi préserver l'essentiel avant la pause. Seul un jeu rapide pouvait déstabiliser la défense de zone très bien organisée des Zurichois.

MÉTAMORPHOSE

La pause allait couper l'élan d'un BBCC qui eut bien de la peine à se remettre dans le jeu. Les cinq premières minutes furent à proprement parler désastreuses, et on vit les Zurichois revenir au score et prendre le commandement de la rencontre.

Les Chaux-de-Fonniers auraient pu éviter ce retournement de situation s'ils avaient su exploiter les nombreuses fautes commises alors par leurs adversaires. Les lancers-francs dont le BBCC bénéficia auraient dû permettre à l'équipe locale d'asseoir son succès. Ils précipitèrent bien au contraire sa perte.

On allait vivre une fin de match palpitante et le chassé-croisé qui suivit allait tenir en haleine un public ravi par le spectacle présenté par deux équipes très offensives.

QUE DE RATÉS

Malgré la menace d'une cinquième faute qui planait sur Rengensdorf, Hugo Harrewijn (ancien entraîneur de Champel et de l'équipe de Suisse) laissa les joueurs de son cinq de base sur le parquet. Ceux-ci prirent, lors des cinq dernières minutes, d'incroyables risques offensifs, bousculant des Chaux-de-Fonniers un peu étourdis par l'insolente réussite des visiteurs.

L'inexcusable manque de réalisme dont ont fait preuve les joueurs du BBCC aux lancers-francs (21 essais ratés!) aura été décisif et représenta sans conteste la clé de ce match que Regensdorf remporta sur le fil.

Les Chaux-de-Fonniers perdent ainsi leur premier match face à une équipe qui vient compliquer les plans du leader. L'intérêt pour la suite de la compétition n'en est que plus grand... (roro)

Pavillon des sports: 150 spectateurs.
Arbitres: MM. Foganello et Schrameck.
BBCC: Chatellard (26), Bottari (21), Robert (18), Sauvain (12), Benoît (9), Frascotti (5), Forrer (2), Linder (2), Y. Mühlebach (1), Grange.
Regensdorf: S. Wick (27), Weier (21), Maggi (17), Agoston (17), Fabris (9), Couvreur (9), Zimmermann (1), Hasler, K. Wick, Harangozo.
Au tableau: 5e: 14-4; 10e: 23-14; 15e: 39-24; 25e: 55-54; 30e: 69-68; 35e: 80-83.

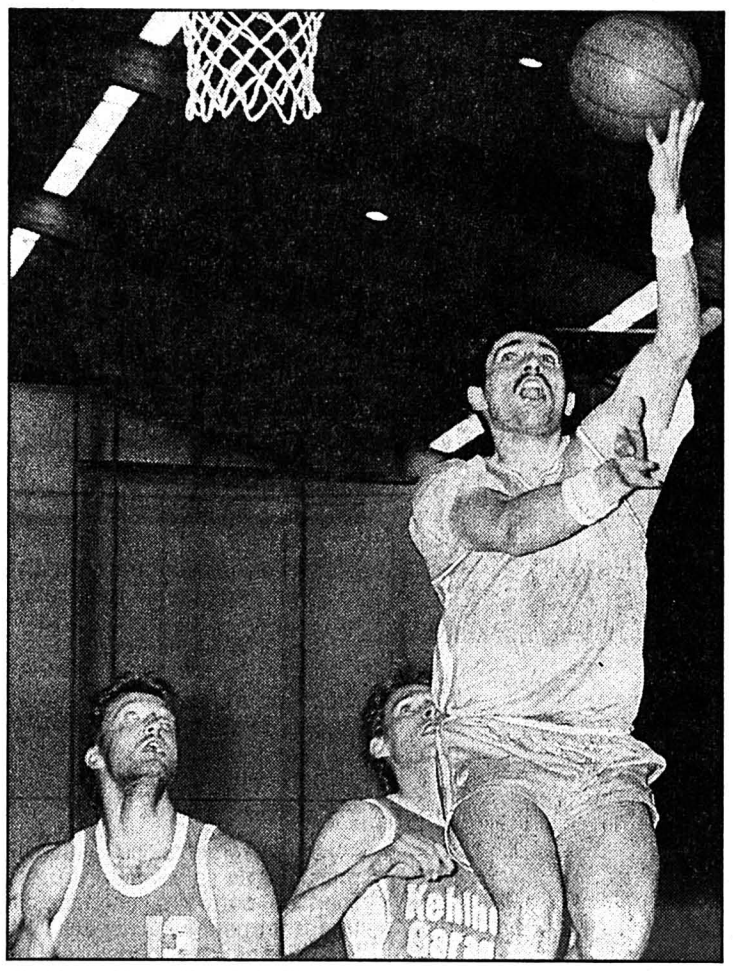

Didier Chatellard à l'assaut du panier: ses 26 points n'auront pas suffi. (Henry)

Sous les paniers

Messieurs

LNA. Tour final (7e journée). Champel - Fribourg Olympic 102-92 (52-40). Bellinzone - SF Lausanne 103-87 (51-38). Pully - Vevey 100-95 (47-41).
Classement: 1. Pully 28. 2. Vevey 20. 3. Champel 18 (+24). 4. Bellinzone 18 (0). 5. SF Lausanne 16. 6. Fribourg Olympic 14.

LNA. Tour de relégation (5e journée). Chêne - SAM Massagno 93-95 (48-37). Bernex-Nyon 119-101 (61-49).
Classement: 1. Bernex 14 (-1). 2. Nyon 14 (-2). 3. SAM Massagno 12. 4. Chêne 4.

LNB (20e journée). Monthey - CVJM Birsfelden 89-101 (40-43). Cossonay - St-Prex 83-98 (43-44). Lugano - Union Neuchâtel 91-68 (47-30). Meyrin - Vacallo 98-101 (54-63). Reussbühl - Villars 108-80 (48-37). Uni Bâle - Sion 53-84.
Classement: 1. St-Prex 28 (+22/+153). 2. Union Neuchâtel 28 (0/+108). 3. Cossonay 28 (-22/+198). 4. Monthey 26. (4/+127). 5. SAV Vacallo 26 (0/+27). 6. CVJM Birsfelden 24 (+ 60). 7. Lugano 20 (- 7). 8. Reussbühl 14 (-72). 9. Villars 14 (-89). 10. Meyrin 14 (-139). 10. 11. Sion 14 (-52). 12. Uni Bâle 4 (-283).

Première ligue nationale. Groupe promotion (7e journée). Blonay - Arlesheim 100-75. Wetzikon - Epalinges 88-80. Arlesheim - Versoix 78-97. Viganello - Blonay 81-91 (36-40 77-77) ap. prol. La Chaux-de-Fonds - Regensdorf 96-98 (47-39).
Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 12. 2. Blonay 12. 3. Regensdorf 10. 4. Viganello 6. 5. Epalinges 6. 6. Versoix 4. 7. Wetzikon 4. 8. Arlesheim 2.

Première ligue nationale. Groupe centre. Uni Neuchâtel - Opfikon 110-69. Frauenfeld - Bienne 68-76. Birsfelden - Corcelles 67-52. Martigny - Marly 93-81.
Classement: 1. Martigny 7/12. 2. Marly 6/10. 3. Rapid Bienne 7/8. 4. Birsfelden 5/6. 5. Uni Neuchâtel 7/6. 6. Opfikon 7/4. 7. Corcelles 7/4. 8. Frauenfeld 8/4.

Dames

La finale de la Coupe de Suisse féminine, le 23 mars au Centre sportif des Vernets à Genève, sera entièrement vaudoise, puisqu'elle opposera comme l'an dernier Nyon à Femina Lausanne.

En demi-finales, les Nyonnaises ont dominé Bellinzone 92-81, alors que les Lausannoises ont pris le meilleur sur Birsfelden 89-64. (si)

Le «Challenge Round» de Neuchâtel

Le «Challenge Round», tournoi qualificatif pour le championnat d'Europe 1993, se déroulera du 6 au 12 mai prochains aux patinoires du Littoral de Neuchâtel. La Suisse sera opposée à Chypre, à la Turquie, au Luxembourg, à la Hongrie et à l'Ecosse.

Les deux premières formations de ce tournoi seront qualifiées pour le tour préliminaire qui se disputera en quatre poules de quatre équipes avec matches aller-retour.

L'horaire du «Challenge Round» de Neuchâtel est le suivant: Lundi 6 mai. 16 h: Chypre - Turquie. **18 h 15:** Luxembourg - Hongrie. **20 h:** Cérémonie d'ouverture. **20 h 45:** Suisse - Ecosse. **Mardi 7 mai. 16 h:** Autriche - Hongrie. **18 h 15:** Suisse - Chypre. **20 h 30:** Luxembourg - Ecosse. **Mercredi 8 mai. 16 h:** Suisse - Turquie. **18 h 15:** Autriche - Ecosse. **20 h 30:** Chypre - Luxembourg. **Jeudi 9 mai. 16 h:** Hongrie - Ecosse. **18 h 15:** Turquie - Luxembourg. **20 h 30:** Autriche - Chypre. **Vendredi 10 mai. 16 h:** Suisse - Luxembourg. **18 h 15:** Hongrie - Chypre. **20 h 30:** Turquie - Autriche. **Samedi 11 mai. 16 h:** Ecosse - Chypre. **18 h 15:** Suisse - Autriche. **20 h 30:** Hongrie - Turquie. **Dimanche 12 mai. 15 h 30:** Luxembourg - Autriche. **17 h 45:** Ecosse - Turquie. **20 h:** Suisse - Hongrie. **21 h 45:** Cérémonie de clôture. (si)

RUGBY

Pour qui le Tournoi?

Cinq nations: un Angleterre - France qui promet

Serge Blanco (à gauche) et Patrice Lagisquet: les Tricolores n'ont pas fait de détails au Parc des Princes samedi. (L'Equipe)

L'Angleterre et la France disputeront bien la «finale» du Tournoi des cinq nations, dans quinze jours à Twickenham, où le Grand Chelem sera en jeu. Les deux équipes ont en effet remporté samedi leur troisième victoire consécutive, dans la douleur pour l'Angleterre en Irlande (16-7), très aisément en ce qui concerne la France face au Pays de Galles, étrillé 36-3.

Au Parc des Princes, les Tricolores ont battu le record du plus grand écart jamais enregistré pour une victoire française dans le Tournoi, qui datait de 1972 (37-12 contre l'Angleterre).

Face à des Gallois qui ont confirmé leur faiblesse actuelle, les Français ont largement dominé les débats en inscrivant six essais. Pour son dernier match au Parc dans le cadre du Tournoi des cinq nations, l'arrière Serge Blanco a ouvert la marque dès la 3e minute, sur un essai aplati après avoir tapé à suivre pour lui-même, et inscrit les deux derniers points de la rencontre au gré d'une transformation.

CHAUD POUR L'ANGLETERRE

A Dublin, le «fighting spirit» irlandais a bien failli venir à bout d'une grandissime favorite équipe d'Angleterre. Héroïques en défense, les «verts» ont longtemps espéré l'exploit, après qu'un essai de Goeghegan leur eût donné l'avantage au début de la seconde période.

Les Anglais ont dû attendre les cinq dernières minutes pour renverser la situation sur un essai d'Underwood, avant que Teague, dans les dernières secondes, ne marque à son tour en coin. Mais l'alerte avait été chaude.

Tournoi des cinq nations. France - Pays de Galles 36-3 (14-3). Irlande - Angleterre 7-16 (3-3). **Classement:** 1. France et Angleterre 3-6. 3. Ecosse 3-2. 4. Irlande 3-1. 5. Pays de Galles 4-1. **Derniers matches (16 mars):** Angleterre - France et Ecosse - Irlande. (si)

Rien ne va plus

LNB: Union NE battu à Lugano

● **LUGANO - UNION NE 91-68 (47-30)**

Rien ne va plus. Union doit absolument empocher deux points pour être sûr de faire partie du dernier carré d'as. Ce qui est loin d'être fait, quand bien même Union recevra Uni Bâle, lanterne rouge, samedi prochain.

Avant ce déplacement à Lugano, Union était très pessimiste car Tovornik, grippé, n'avait pas pu s'entraîner normalement cette semaine, et Huber relevait de blessure. Union n'abordait donc pas cette échéance difficile dans les meilleures conditions.

Pourtant lors des dix premières minutes, Union développa un jeu plaisant et prit un relatif bon départ grâce à sa bonne défense. Le jeu était équilibré mais, dès la 10e minute, Lugano prit progressivement l'ascendant sur son adversaire qui joua de plus en plus largement en défense, Lambelet et Tovornik n'étant pas au mieux de leur forme.

Lugano adopta une zone 3-2 très efficace qui gêna considérablement les Neuchâtelois. Ne pouvant pas jouer à l'intérieur, puisque tant Tovornik que Vincent Crameri étaient bien notés, les visiteurs s'entêtèrent à tirer à mi-distance (0 sur 7). Le plus normalement du monde, Lugano se détacha grâce à des contre-attaques rondement menées.

En deuxième mi-temps Union fit illusion jusqu'à la 10e minute (61-50), mais ne put soutenir le rythme et accusa le coup à la suite du passage à vide qui s'ensuivit de la 30e à la 33e minute (11-0).

Dès lors le match était joué. Il faut reconnaître que lorsqu'Union ne peut pas compter sur Tovornik et Lambelet, tous deux diminués physiquement, cela devient pénible.

Salle de la Gerra: 150 spectateurs.
Arbitres: MM. Mammone (TI) et Bapst (VD).
Lugano: Parizzia (35), Mazzi, Di Bari (4), Tamburini (5), Baldini, Laurent, Cavagna (8), Pellini (24), Gianola (2), Rochetti (13).
Union: Bernasconi (2), Lambelet (4), D. Crameri (10), V.Crameri (11), Huber (4), Gnaegi (3), Büttikofer, Erda, Tovornik (34).
Notes: sortis pour cinq fautes: Huber (34e) et D. Crameri (36e). A la 18e Lambelet se blesse à un genou; il ne réapparaîtra plus. Lugano inscrit 7 paniers à trois points (6 × Parizzia et Di Bari) et Union 4 (3 × Tovornik et D. Crameri).
Au tableau: 5e 8-10; 10e 19-18; 15e 33-24; 25e 53-41; 30e 61-50; 35e 79-57. (sch)

BOXE

Champions déchus

Surprises aux nationaux amateurs

Un seul champion en titre, le Bernois Fabien Guggenheim, est parvenu à conserver son bien à Buchs, dans l'Oberland saint-gallois, où se déroulaient les nationaux amateurs. De retour à la compétition depuis août 90, Hasan Oezcelik a (enfin) décroché son premier titre en surlégers. Chez les lourds, le Bernois Silvio Durante s'est imposé pour la quatrième fois.

Les favoris n'ont guère été à la noce dans le Rheintal, deux des trois champions en titre présents en finale, Markus Schweizer (plume) et Fatmir Sadrija (surlégers), concédant une défaite inattendue. Le premier s'est incliné face à Paolo Lopez-Silva au terme de l'affrontement le plus indécis du jour, les juges se prononçant à 3 contre 2 pour le sociétaire du BC Ascona. Quant à Sadrija, il a subi la loi du Carougeois Daniele Deiana (20 ans), seul vainqueur romand, sur arrêt de l'arbitre à la 3e reprise.

Fabien Guggenheim (24 ans), qui avait éliminé le Bullois Jaquet en demi-finale, a conservé son titre des moyens en dominant aux points le Grison Franco Passanante (Coire). Une seule victoire par k.-o. a été enregistrée, des poings du Turc du BC Bâle Hasaz Oezcelik (surlégers), qui envoya le Bernois Pascal Praderwand au tapis au second round, à la suite d'un crochet au corps. Le Thaïlando-Suisse Ogg Reber (welters), le Turc d'Ascona Ahmet Shala (super-welters), Michael Allemann (Interlaken/mi-lourds) et Stefano Vaglietti (super-lourds/Berne) ont enlevé les autres titres en jeu.

LES FINALES

Plume: Lopez-Silva (BC Ascona) bat Schweizer (BC Bödeli Interlaken) aux points (3-2). **Légers:** Deiana (CP Carouge) bat Sadrija (BC Bödeli Interlaken) arrêt 3e. **Surlégers:** Oezcelik (BC Bâle) bat Brawand (ABC Berne) k.-o. 2e. **Welters:** Reber (ABC Berne) bat Ruckli (BC Bâle) arrêt 3e. **Superwelters:** Shala (BC Ascona) bat Leoni (PF Lugano) aux points (5-0). **Moyens:** Guggenheim (Boxfit Berne) bat Passanante (BC Coire) aux points (5-0). **Mi-lourds:** Allemann (BC Bödeli Interlaken) bat Fracchetti (PF Lugano) aux points (4-1). **Lourds:** Durante (Boxring Berne) bat Vedran (BC Coire) abandon 3e. **Superlourds:** Vaglietti (Boxfit Berne) bat Jrez (BC Aarau) aux points (3-2). (si)

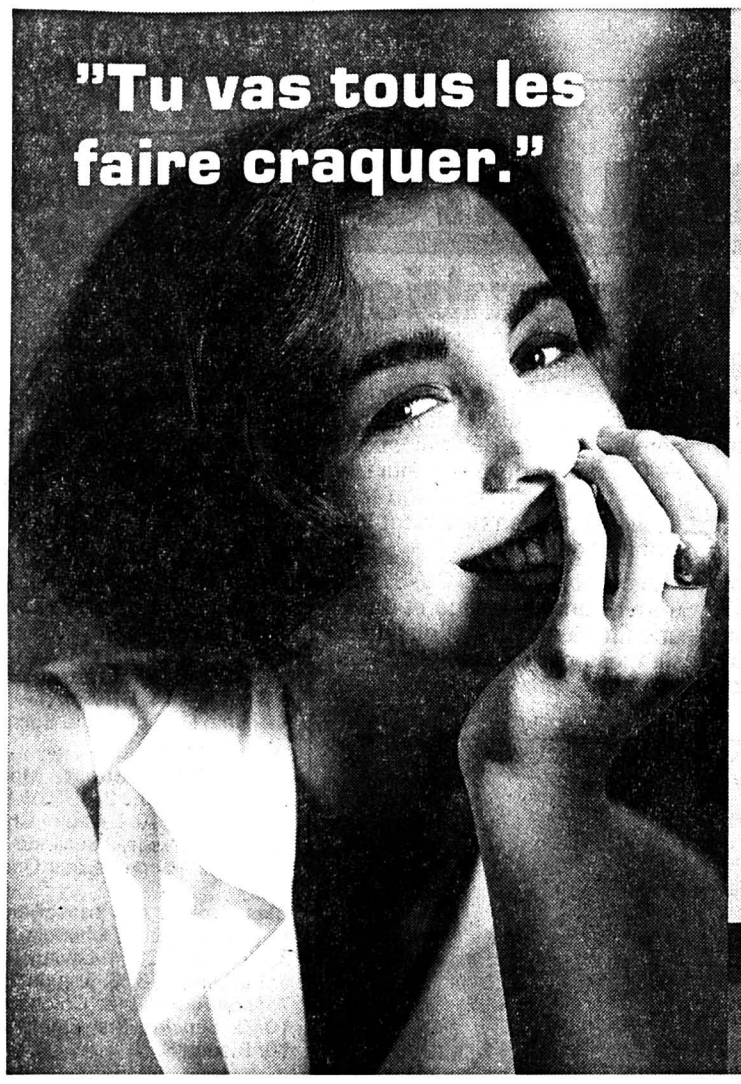

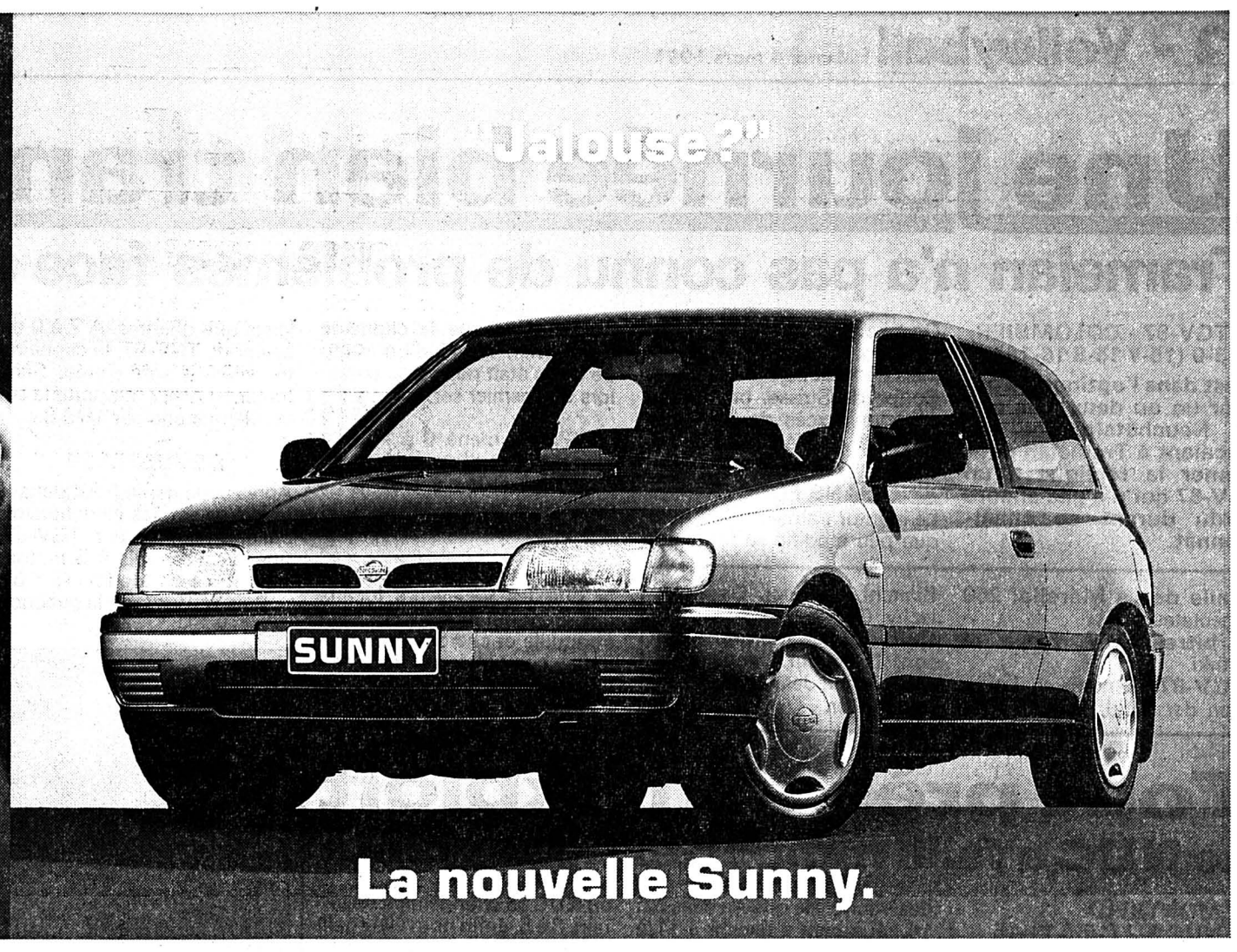

*Tous ceux qui ont attendu la nouvelle Sunny ne regrettent rien. Car elle est la plus belle. De plus, son comportement routier est exemplaire et elle a appris la loi du silence. La Sunny 3 portes est disponible avec moteur 1.4 litre, 55 kW (75 CV-DIN), bloc 1.6 litre, 66 kW (90 CV-DIN) ou en version GTI, 105 kW (143 CV-DIN). Et son équipement est des plus riches: verrouillage central, lève-glaces électriques, radiocassette avec 4 haut-parleurs et pare-chocs de même couleur que la carrosserie. Le véritable amour ne rouille pas, ne boit pas et n'a aucun défaut de finition. Sunny 1.6 SLX Hatchback 3 portes, Fr. 19'350.–. Avantageuse: **super offre de leasing.** Gratuite: **la maxigarantie Nissan: 3 ans de garantie d'usine, de garantie sur la peinture et de garantie remorquage. 6 ans contre les perforations dues à la corrosion. Téléphone Nissan 24 heures sur 24.** Nissan Motor (Schweiz) AG, 8902 Urdorf, téléphone 01/734 28 11.*

GARANTIE 3 ANS OU 100.000 KM

NISSAN

Le N° 1 japonais en Europe

44-13734/4x4/

SUNNY, I LOVE YOU

Bevaix: Garage Apollo, 038/46 13 13. **Delémont:** G. Paupe, Automobiles SA, 066/22 71 45. **La Chaux-de-Fonds:** Garage P. Visinand, 039/28 51 88. **Le Landeron:** Garage A. Ledermann, 038/51 31 81. **Lyss:** Autobahn-Garage, 032/84 38 38. **Porrentruy:** Automobiles, Olivotti, 066/66 51 55.

Arch: Garage Lehmann, 065/69 34 34. **Bärschwil:** Garage T. Jeker, Wiler 388, 061/89 57 29. **Bienne:** Foch Automobiles, 032/41 12 61. **Boveresse:** Garage M. Paillard, 038/61 32 23. **Brügg:** Calegari AG, 032/25 85 35. **Cortébert:** Garage De Tomi Frères, 032/97 22 93. **Detligen:** Garage E. Bill, 031/82 62 45. **Fleurier:** Garage R. Napoli, 038/61 34 36. **Le Locle:** Garage du Stand Le Locle SA, 039/31 29 41. **Moutier:** Garage K.S.M., 032/93 64 14. **Pieterlen:** Bifang-Garage, 032/87 30 30. **Studen:** Wydenplatz-Garage, 032/53 17 77. **Valangin:** Garage de la Station, 038/57 22 77.

42/91/2

● immobilier

A VENDRE

très joli attique

4 pièces avec matériaux nobles, jardin, cave, salle de bains, places de parc.
Fr. 420 000.– à discuter.
Faire offre sous chiffres L6989 à ofa Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

A louer à Sonvilier

magnifique appartement de 5½ pièces

(150 m²) cuisine agencée, deux salles d'eau, cheminée, buanderie, jardin, garage. Loyer: Fr. 1530.–, charges et garage compris.

Téléphoner au 039/41 48 16 (heures de bureau) ou 039/41 48 64 (privé).

91-47081

A VENDRE

appartement de style

à Rochefort (NE), 5½ pièces avec cheminée de salon, cave, salle de bains, places de parc.
Fr. 500 000.– à discuter.
Faire offre sous chiffres L6990 à ofa Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

Costa Brava
Agréable villa 6-9 pers. Aussi appartement 4 pers. Location par semaine.
021 312 23 43
Logement City
300 logements de vacances!

18-1404/4x4

A LOUER

Rue de la Côte
La Chaux-de-Fonds

magnifique appartement

comprenant 6 pièces, 1 cuisine agencée avec lave-vaisselle, 1 salle de bains, 1 W.-C. séparé, 1 lave-linge, diverses dépendances.
Libre: à convenir.
Loyer: Fr. 1633.– + chauffage.

28-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

cogestim
LES VAUCHES 15 - PORRENTRUY

Appartement de 3 pièces

à louer, comprenant 2 chambres, salon, cuisine, salle de bains/W.-C., balcon.
Place de parc et garage à disposition. Loyer 805 fr. + charges. Libre dès le 1er mars.
Pour visiter: **M. Schaffner, tél. 066 66 33 32.**

22-3201/4x4

COGESTIM S.A. RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9 TEL. (021) 20 88 61
SVR

A vendre à **La Chaux-de-Fonds**

maison locative avec surface commerciale

Entièrement rénovée en 1990.
Rendement intéressant.
Ecrire sous chiffres 06-980698 à Publicitas, case postale
2740 Moutier

A VENDRE

terrain à bâtir

1332 m²
Zone locative et industrielle à Rochefort (NE).
Fr. 320 000.– à discuter.
Faire offre sous chiffres L6988 à ofa Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

MAZDA 323, 1,3
5 portes, 80 000 km, Fr. 3200.–.
HONDA Shuttle 4WD
Fr. 16 800.– ou Fr. 400.– par mois.
CITROËN BX 19 Ri
Fr. 11 500.– ou Fr. 270.– par mois.
Tél. 038/31 22 07

28-301

Publicité intensive, Publicité par annonces

● vacances-voyages

Circuits et séjours

Paris, Salon de l'agriculture, du 8 au 10 mars	3 jours,	290 fr.
Pâques		
Rosas, Costa Brava, du 29 mars au 7 avril	10 jours,	560 fr.
Provence - Côte d'Azur, du 29 mars au 1er avril	4 jours,	560 fr.
La Toscane, du 29 mars au 1er avril	4 jours,	560 fr.
Iles Borromées, Tessin, les 31 mars et 1er avril	2 jours,	230 fr.
Offre spéciale: Lido di Jesolo du 28 avril au 4 mai	7 jours,	350 fr.
Pèlerinage romand à Lourdes, du 5 au 11 mai	7 jours,	950 fr.
du 21 au 27 juillet	7 jours,	950 fr.
Ascension		
La Hollande, du 9 au 12 mai	4 jours,	640 fr.
Rosas: Costa Brava, du 14 au 24 mai	11 jours,	560 fr.
Pentecôte		
Rüdesheim - Croisière sur le Rhin, du 18 au 20 mai	3 jours,	425 fr.
Innsbruck - Le Trentin - Lac de Garde, du 18 au 20 mai	3 jours,	390 fr.
Fête-Dieu		
L'Auvergne, du 30 mai au 2 juin	4 jours,	520 fr.
Mont Saint-Michel, du 30 mai au 2 juin	4 jours,	590 fr.
Rosas: Costa Brava, du 8 au 16 juin	9 jours,	580 fr.
Vacances		
Alsace: la nuit du Crémant, les 6 et 7 juillet	2 jours,	220 fr.
Paris: offre spéciale, du 13 au 15 juillet	3 jours,	290 fr.
Rosas: Costa Brava, du 14 au 27 juillet	14 jours,	1290 fr.
Pesaro, Italie, du 14 au 27 juillet	14 jours,	1270 fr.
Pèlerinage jurassien à Einsiedeln, du 15 au 18 juillet	4 jours,	430 fr.
Le joyeux Tyrol, du 17 au 19 juillet	3 jours,	320 fr.
Zermatt, les 19 et 20 juillet	2 jours,	230 fr.
Jersey - Guernesey - Mont-Saint-Michel, du 20 au 25 juillet	6 jours,	950 fr.
Le cercle polaire et le cap Nord, du 21 juillet au 3 août	14 jours,	2780 fr.
Bruxelles - Bruges (Venise du Nord), du 28 au 31 juillet	4 jours,	680 fr.
Marché de Luino - Tessin, les 30 et 31 juillet	2 jours,	240 fr.

Inscriptions:

14-216/4x4

AUTOCARS hertzeisen
Rue de la Raisse 2, 2855 Glovelier, 066 56 72 68

Informatique - Bureautique

TIBO

Un vrai pro!

Le Macintosh IIfx
en monoposte
ou en réseau

PAO • CAO • Gestion
Rapide (40MHz), puissant (160 MB), écrans 13", 15" et 21" monochrome et couleurs

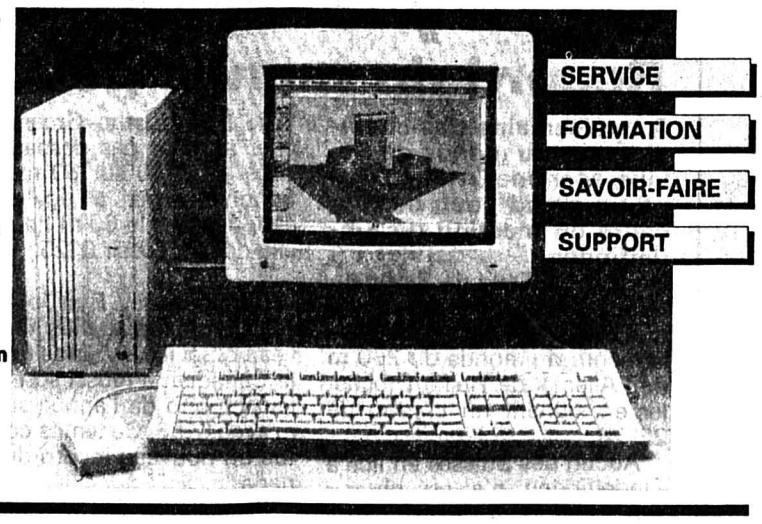

Les 3 bonnes adresses:

Bd des Eplatures 19, case postale 4021, 2304 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. **039/26 66 66** • Fax 039/26 66 68
Rue de la Préfecture 14, case postale 159, 2800 DELÉMONT
Tél. **066/22 33 13** • Fax 066/22 33 14
Rue du 23-Juin 30, case postale 10, 2900 PORRENTRUY
Tél. **066/66 44 74** • Fax 066/66 47 95

14-14'282

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'Impartial

Une journée bien tranquille

Tramelan n'a pas connu de problèmes face à Colombier

● **TGV-87 - COLOMBIER 3-0 (15-7 15-8 16-14)**

C'est dans l'optique de gagner un ou deux sets que les Neuchâtelois se déplaçaient à Tramelan pour donner la réplique à un TGV-87 qui n'a pas encore perdu durant ce championnat.

On savait que Colombier n'était pas un foudre de guerre mais pensant déjà à la finale de Coupe de Suisse, on pouvait craindre l'excès de confiance du côté de l'équipe de Jan Such.

SANS FORCER

Le mentor tramelot avait quelque peu modifié sa formation de base puisque le capitaine Sandmeier, rentré d'un camp de ski, n'était pas sur le terrain lors du premier set.

TGV-87, mené 0 à 4, s'est bien repris et après avoir égalisé à 5 partout n'a plus lâché pied, sans pour autant fournir une prestation extraordinaire.

Au deuxième set, on constata que les volleyeurs locaux passèrent un après-midi bien tranquille et cherchèrent différentes combinaisons dont certaines furent plus spectaculaires que d'autres. A 7 à 0 en faveur de TGV-87, le capitaine tramelot fit son entrée. Sans forcer, TGV-87 remporta la seconde manche par 15 à 8.

DE JUSTESSE

Après avoir mené 5 à 4 dans le troisième set, les Neuchâtelois étaient rejoints par TGV-87, une première fois à 5 partout puis une seconde fois (6 à 6).

Puis TGV-87 prit la direction des opérations. On crut alors à une fin de match facile pour les Jurassiens. Mais c'était sans compter sur la détermination de Colombier qui à son tour remettait tout en question en égalisant puis en reprenant les commandes.

A ce moment-là, TGV-87 retrouva son vrai visage et dans une fin de match fort disputée s'imposa de justesse par 16 à 14. (vu)

Salle de La Marelle: 250 spectateurs.
Arbitres: MM. Meyer et Bürki.
TGV-87: Sandmeier, Lovis, von der Weid, Komar, Mac, Bianchi, Ochsner, Da Rold, Ischy, Gobat.
Colombier: Meroni, Gibson, Thalmann, Jenni, Beuchat, Egger, Jeanfavre, Monnet, Müller.

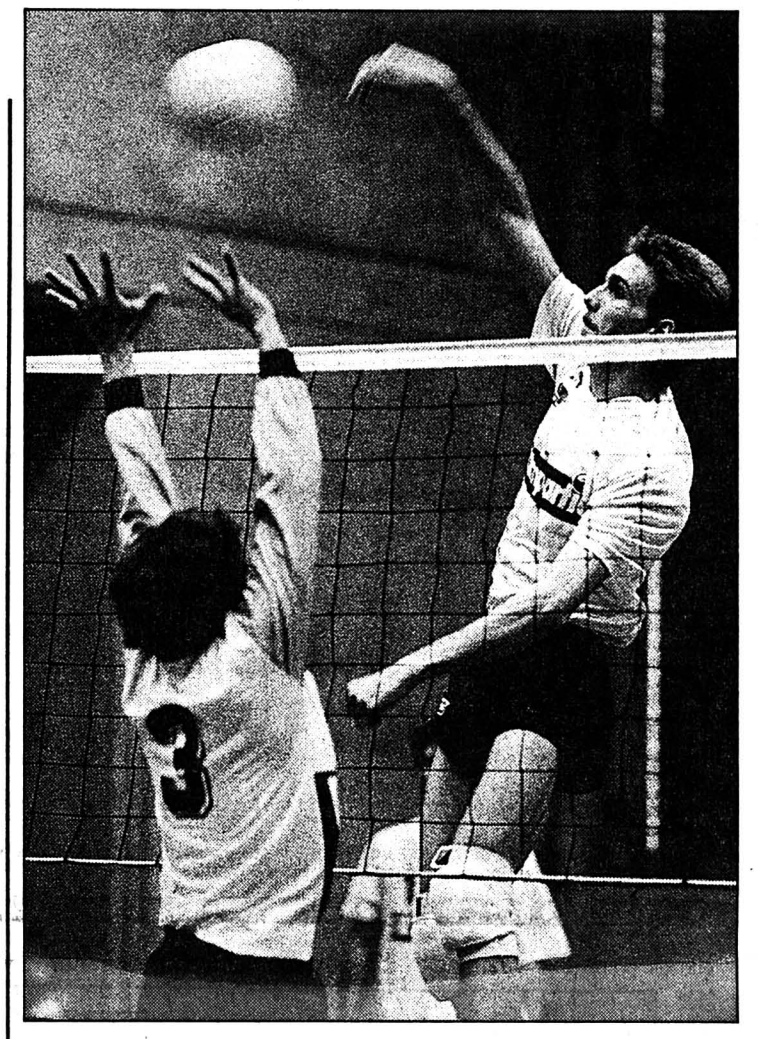

Smash du Tramelot Ochsner: Colombier et Beuchat (3) n'ont pas réussi à faire trébucher Tramelan à la Marelle.

(Galley)

Tout près de l'exploit

Le NUC a failli remporter deux points

● **MONTREUX - NUC 3-2 (15-9 11-15 8-15 16-14 15-12)**

Samedi à Montreux, le NUC a failli récolter ses deux premiers points en LNA. Malheureusement le sort ou le hasard en ont voulu autrement. Le NUC n'a peut-être jamais passé aussi près de la victoire!

Pourtant le match débuta fort mal pour les Neuchâtelois. Leurs réceptions, imprécises, empêchaient toute construction et de sucroît, leur bloc, bien souvent mal placé, ouvrait de grands espaces aux attaquantes vaudoises. Celles-ci menèrent rapidement 11 à 6 et remportèrent le premier set.

Dès le début de la 2e manche, on constata que les réceptions et le bloc s'améliorèrent et que les attaques devenaient plus percutantes et plus efficaces. De plus, l'état d'esprit positif et combatif permit aux coéquipières de Florence Meyer non seulement de mener à la marque mais surtout de résister à une belle remontée des Vaudoises qui, menées 5 à 14, réussirent à revenir à 11 à 14. Sur leur lancée, les Neuchâteloises remportèrent encore le 3e set.

FINAL PALPITANT

Les filles du NUC ne réussirent pas à entamer la 4e partie sur le même rythme. Elles subissaient le jeu de leur adversaire et restaient sans réaction. On pensa alors que l'équipe locale allait remporter facilement cette manche quand les visiteuses trouvèrent les ressources morales pour refaire surface. Bien que menées 6 à 12 puis 10 à 14, elles réussirent à revenir à 14 partout. Malheureusement, une surprenante et soudaine sévérité de l'arbitre en ce qui concerne les touches de balle attribua le gain du set à Montreux.

Pas du tout abattues par ce coup du sort, les coéquipières d'Uta von Beust entamèrent le tie-break avec beaucoup de détermination. Le spectacle était palpitant. Les deux équipes se tenaient parfaitement: 2 à 2, 5 à 5 puis léger avantage au NUC au changement de terrain, 8 à 6, enfin nouvelle égalité 9 partout... A ce moment-là, le coach vaudois, par un subtil changement, redonna la direction des opérations à l'excellente passeuse Renée Witney. Le jeu de Montreux s'améliora sensiblement et bien que les Neuchâteloises s'accrochaient et combattaient avec vigueur, l'équipe locale réussit à remporter le match. Un spectateur neuchâtelois qui avait fait le déplacement nous confia: «C'est la première fois que j'y ai vraiment cru jusqu'au bout!»

Et l'entraîneur Lucia Bahhegyi de conclure: «Si ce match était l'un des premiers du championnat, j'aurais été pleinement satisfaite et rassurée des possibilités de mon équipe. Malheureusement il s'agit de l'avant-dernière rencontre et je ne peux qu'amèrement regretter que l'on n'ait pas joué comme cela depuis le début.»

NUC: Schaedeli, Bouquet, Ibanez, Meyer, Furrer, Robert, Dunkan, von Beust, Aeby.

(sp)

Au-dessus du filet

Messieurs

LNA. Finale des play-off (best of five). Leysin - LUC 3-2 (15-12 15-8 10-15 8-15 15-13). Le LUC mène 2-1. Le quatrième match aura lieu mercredi. **Finale 3e place:** Jona - Chênois 3-1 (15-11 17-16 10-15 15-12). Jona l'emporte 3-0.

Tour de relégation. Köniz - Amriswil 2-3 (15-3 13-15 8-15 15-11 11-15). Sursee - Pallavolo Lugano 2-3 (13-15 15-13 12-15 15-9 13-15).

Classement (19 matches): 5. Amriswil 14. 6. Köniz 14. 7. Pallavolo Lugano 12. 8. Sursee 12.

LNB. Groupe ouest. Montreux - Uni Berne 2-3. TGV-87 - Colombier 3-0. Lavaux - Chênois 0-3. Meyrin - Lausanne 3-0. Bienne - Servette Star Onex 0-3.

Classement (16 matches): 1. TGV-87 32. 2. Chênois 22. 3. Uni Berne 22. 4. Lavaux 20. 5. Lausanne 16. 6. Meyrin 12. 7. Montreux 12. 8. Colombier 10. 9. Servette Star Onex 10. 10. Bienne 8.

Dames

LNA. Finale des play-off (best of five). BTV Lucerne - Genève/Elite 3-1 (15-3 15-9 11-15 17-15). Lucerne l'emporte 3-0. **Finale 3e place:** VB Bâle - Montana Lucerne 0-3 (2-15 13-15 10-15). Montana Lucerne l'emporte 3-0.

Tour de relégation: Fribourg - Uni Bâle 2-3 (8-15 15-17 15-13 15-11 8-15). Leysin-Montreux - Neuchâtel 3-2 (15-9 11-15 8-15 16-14 15-12).

Classement (19 matches): 5. Uni Bâle 22. 6. Leysin/Montreux 16. 7. Fribourg 10. 8. Neuchâtel 0.

LNB. Groupe ouest. Uni Bâle-Bienne 1-3. Schönenwerd-Berthoud 3-0. Sempre Berne-Moudon 0-3. Thoune-Colombier 1-3. Etoile Genève-Uni Berne 3-0.

Classement (16 matches): 1. Etoile Genève 28. 2. Bienne 26. 3. Schönenwerd 22. 4. Uni Bâle 20. 5. Colombier 20. 6. Moudon 14. 7. Uni Berne 14. 8. Sempre Berne 10. 9. Thoune 4. 10. Berthoud 2. (si)

ATHLÉTISME

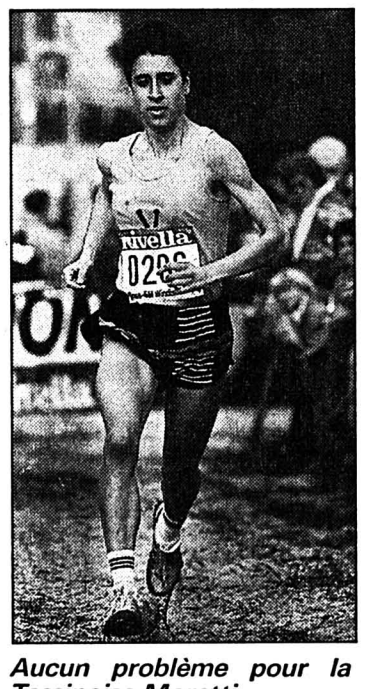

Aucun problème pour la Tessinoise Moretti.

(Keystone)

Des conditions pénibles

Les championnats suisses de cross ont vécu

Champion national de cross en 1988, Arnold Mächler (TV Wägital) a enlevé à Windisch son deuxième titre dans la spécialité, au terme d'un duel de 11 km avec Hansjörg Brücker (LC vom Stein Baden). La décision n'est tombée qu'à 800 m de la ligne, lorsque Mächler distança Brücker après l'avoir laissé mener l'essentiel de la course. Chez les dames, en revanche, Isabella Moretti a lâché toutes ses rivales avant même la moitié du pensum (6 km), pour s'adjuger sa première médaille d'or.

Disputées sur un terrain très lourd et profond, malgré les planches disposées çà et là, ces compétitions ont été particulièrement pénibles pour les athlètes, ainsi qu'en témoignent les chronos enregistrés: plus de 40 minutes pour les messieurs, près de 23 pour les dames. On a rarement couru aussi longtemps pour enlever les titres nationaux.

Dès la fin de la première des six boucles de 2 km au menu des messieurs, Brücker et Mächler passaient détachés. A mi-parcours, l'avance du duo se montait à 14". Ni l'un ni l'autre ne parvint à faire lâcher prise à son rival, Brücker laissant la meilleure impression dans les montées, Mächler sur le plat. Dans le dernier kilomètre, après avoir répondu à une attaque de son adversaire, Mächler parvint à prendre quelques mètres d'avance. La course était jouée. Le bronze revint au Lucernois Kasimir Kunz, devant le détenteur du titre Markus Graf.

Chez les juniors, le Delémontain Bernard Joliat s'est imposé aisément, laissant son plus dangereux rival à trente secondes.

DIX-SEPT SÉLECTIONS

En l'absence des gagnantes des trois dernières éditions, Isabella Moretti s'est montrée souveraine dans l'épreuve féminine. Après un premier tour d'observation, la Tessinoise accéléra le tempo et éparpilla ses rivales. Grâce à la Valaisanne Nelly Glauser (CA Sion), troisième à 39", la Romandie a trouvé place sur le podium.

Compte tenu des résultats obtenus à Windisch, la Fédération suisse d'athlétisme a décidé de sélectionner, outre la formation masculine prévue, une équipe complète de juniors pour les championnats du monde d'Anvers (24 mars). A noter que quatre des cinq athlètes retenus ont à peine 18 ans. Avec sept messieurs, trois dames, cinq juniors masculins et deux juniors féminines, la délégation helvétique sera donc forte de 17 unités.

Classements

Messieurs (12 km): 1. Mächler (TV Wägital) 40'14". 2. Brücker (LC vom Stein Baden) 40'20". 3. Kunz (LC Lucerne) 40'52". 4. Graf (TV Länggasse Berne) 41'07". 5. Hasler (TV Guin) 41'25".

Dames (6 km): 1. Moretti (Virtus Locarno) 22'49". 2. Nauer (TV Länggasse Berne) 23'23". 3. Glauser (CA Sion) 23'28". 4. Holdener (LC Uster) 23'31". 5. Moser (ST Berne) 24'07". **Juniors (8 km):** 1. Joliat (CA Delémont) 28'19". 2. Schmutz (ST Berne) 28'49". 3. Wirz (BTV Aarau) 29'09". **Juniors filles (4 km):** 1. Romanens (CA Fribourg) 16'08". 2. Stalder (GG Berne) 16'40". 3. Brändli (LR Mosnang) 16'57".

SÉLECTION POUR LES MONDIAUX

Messieurs: Mächler (TV Wägital), Brücker (LC vom Stein Baden), Kunz (LC Lucerne), Graf (TV Länggasse), Hasler (TV Guin), Schoop (LC Schaffhouse), Erni (BTV Coire). **Dames:** Holdener (LC Uster), Moretti (Virtus Locarno), Nauer (TV Länggasse). **Juniors:** Wirz (BTV Aarau), Joliat (CA Delémont), Schmutz (ST Berne), Lehmann (ST Berne), Bamert (TV Länggasse). **Juniors filles:** Stalder (GG Berne), Romanens (CA Fribourg). (si)

Ottey efface Drechsler

Record du monde pour la Jamaïcaine

A une semaine des championnats du monde de Séville, Merlene Ottey a frappé un grand coup dans le cadre du meeting de Sindelfingen.

Dans la banlieue de Stuttgart, la ressortissante de la Jamaïque a battu de trois centièmes le record du monde du 200 m de l'Allemande Heike Drechsler en signant un chrono de 22"24.

Aucun des Suisses en lice à Sindelfingen n'a pu obtenir son billet pour Séville. Sara Wüest et Martha Grossenbacher ne sont pas descendues sous les 7"40 sur 60 m. Rita Schönenberger a également échoué dans le 60 m haies où elle devait réussir 8"25.

Comme Ottey, Ben Johnson sera compétitif au plus haut niveau à Séville. A Sindelfingen, le Canadien a réussi son meilleur chrono de l'année sur 60 m avec 6"58. Ce temps constitue un nouveau record du Canada.

Par ailleurs, l'équipe britannique du relais 4 X 200 mètres composée de Linford Christie, Darren Braitwaite, Ade Mafe et John Regis a battu le record du monde lors du match international en salle qui opposait la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Les quatre athlètes ont été crédités du temps de 1'22"11, améliorant ainsi l'ancien record était détenu par l'Italie (Pierfrancesco Pavoni, Stefano Tilli, Giovanni Bongiorni et Carlo Simionato) de 19 centièmes.

(si)

EN BREF

athlétisme

Bubka gagne

Munich. Meeting indoor international. Messieurs. Perche: 1. Bubka (URSS) 5,85 m. 2. Iegorov (URSS) 5,70. 3. Fehringer (Aut) 5,70. .

curling

Les favoris défaits

Les favoris ont trébuché lors des finales des championnats suisses d'Engelberg. Chez les messieurs, Kloten (skip Daniel Model) s'est incliné 3-5 en finale devant Bienne-Touring (Markus Eggler), alors que du côté féminin Berne-Eghölzli (Cristina Lestander) était dominé 4-3 par Zoug (Janet Hürlimann). Les Seelandais et les Zougoises représenteront donc la Suisse aux mondiaux de Winnipeg (23-31 mars).

ski acrobatique

Victoire de Kissling

Conny Kissling a signé une nouvelle victoire en Coupe du monde, en s'imposant dans l'épreuve de ballet disputée à Oberjoch (Allemagne). La Soleuroise s'est ainsi assurée du succès final en Coupe du monde, dans cette discipline, tout en signant son 87e succès.

Classements

Saut (70 m): 1. Felder (Aut) 217,6 (84, 89,5). 2. Kuttin (Aut) 216,9 (85, 89). 3. Haim (Aut) 215,0 (84,5, 88). 4. Martinsson (Su) 214,0 (83,5, 89). 5. Zünd (S) 209,8 (85,5, 90). 6. Horngacher (Aut) 208,8 (84, 86,5). 7. Bulau (Can) 208,2 (83,5, 88,5). 8. Petek (You) 203,3 (84, 86,5). 9. Olijnyk (No) 202,9 (82,5, 84). 10. Jez (Tch) 191,9 (82,5, 81,5).
Saut (90 m): 1. Felder (Aut) 214,9 (109,5, 109,5 m). 2. Horngacher (Aut) 214,0 (110,5, 107,5). 3. Thoma (All) 211,3 (109,5, 113). 4. Ylipulli (Fin) 210,7 (105,5, 113). 5. Kuttin (Aut) 207,9 (102,5, 114). 6. Duffner (All) 199,9 (116,5, 105). 7. Berg (No) 196,7 (106, 107,5). 8. Nikkola (Fin) 192,4 (107,5, 101,5). 9. Martinsson (Su) 187,0 (106,5, 99). 10. Dluhos (Tch) 184,7 (101, 102,5).
Coupe du monde (15 sauts): 1. Felder 240. 2. Thoma 144. 3. Horngacher 134. 4. Nikkola 126. 5. Petek 118. 6. Zünd 113.
Fond 30 km (libre): 1. Skjeldal (No) 1 h 15'20"0. 2. Smirnov (URSS) à 41"6. 3. Polvara (It) à 52"0. 4. Mogren (Su) à 54"9. 5. Svan (Su) à 55"5. 6. Runggaldier (It) à 1'03"4. 7. Korunka (Tch) à 1'04"1. 8. Ulvang (No) à 1'05"7. 9. Plaksunov (URSS) à 1'21"4. 10. Hartonen (Fin) à 1'22"0.
Coupe du monde (10 courses): 1. Smirnov 150. 2. Mogren 105. 3. Dählie 100. 4. Ulvang 78. 5. Svan 65. 5. Albarello 62.
Combiné nordique: 1. Trond Einar Elden (No) 35'35"6. 2. Abratis (All) à 0"5. 3. Lundberg (No) à 1"9. 4. Appeland (No) à 24"3. 5. Guy (Fr) à 27"0. 6. Levandi (URSS) à 55"3. 7. Ofner (Aut) à 1'23"7. 8. Sulzenbacher (Aut) à 1'48"7. 9. Bard Jörgen Elden (No) à 1'56"8. 10. Csar (Aut) à 2'09"7.
Coupe du monde (5 concours): 1. Lundberg 100. 2. Sulzenbacher 85. 3. Kempf 64. 4. Trond Einar Elden 58. 5. Levandi 42. 6. Pohl (All) et Apeland 34.
Dames. Fond 15 km (libre): 1. Välbe (URSS) 40'26"0. 2. di Centa (It) à 28"3. 3. Jegorova (URSS) à 28"6. 4. Belmondo (It) à 34"9. 5. Westin (Su) à 1'00"7. 6. Hess (All) à 1'31"7. 7. Lukkarinen (Fin) à 1'32"7. 8. Dybendahl (No) à 1'37"6. 9. Nageikina (URSS) à 1'41"8. 10. Havrancikova (Tch) à 1'42"8.
Coupe du monde (10 courses): 1. Välbe 170. 2. Belmondo 107. 3. Jegorova 99. 4. Westin 90. 5. di Centa 75. 6. Nageikina 74. (si)

Un doublé pour Felder

Déjà vainqueur sur le petit tremplin, l'Autrichien récidive

Déjà vainqueur samedi sur le petit tremplin, l'Autrichien Andreas Felder a dominé l'épreuve au tremplin de 90 m des jeux de Salpausselenkä à Lahti. Avec deux sauts de 109,5 m, il s'est imposé avec neuf dixièmes d'avance sur son compatriote Stefan Horngacher et 3,6 pts sur l'Allemand Dieter Thoma. En délicatesse avec sa technique et souffrant d'un léger refroidissement, Stefan Zünd n'a réalisé que 85 m à sa première tentative, manquant ainsi – pour la première fois de la saison – la qualification pour la finale.

Samedi, Stefan Zünd avait une nouvelle fois été victime des juges. Adepte du style en «V», le sauteur helvétique a en effet réussi à chaque fois la meilleure longueur. Pour un résultat final désolant: une cinquième place seulement, en raison des notes de style. Il est intéressant de relever que Zünd, pour le plus long saut de la journée, mesuré au point critique de 90 mètres, a totalisé 108,0 points. Avec notamment une note de 15,0 du juge norvégien et une autre de 15,5 du juge finlandais. Pour un saut inférieur de 0,5 mètre, Felder s'est vu créditer d'un total de 113,7 points. Décidément, les conservateurs font encore la loi dans cette discipline du saut à skis.

SMIRNOV: PRESQUE FAIT

En fond, les 30 km masculins en style libre ont confirmé l'avancée de la jeune garde norvégienne. Krister Skjeldal a fêté à Lahti le plus grand triomphe de sa carrière, en laissant à 41"6 le Soviétique Vladimir Smirnov. Le Norvégien a pris la tête aux 10 km, pour ne plus la lâcher.

Même battu, Smirnov avait toutes les raisons d'être satisfait, sa deuxième place l'assurant pratiquement, à deux épreuves de la fin, de la victoire finale en Coupe du monde. Il faudrait en effet que le Suédois Torgny Mogren ou le Norvégien Vegard Ulvang s'imposent tant à Falun qu'à Holmenkollen, et que Smirnov ne marque plus aucun point, pour que le Soviétique soit battu. Les Suisses ont été extrêmement discrets dans cette épreuve, avec le 34e rang de Jeremias Wigger comme meilleur résultat.

RETOUR AU PREMIER PLAN

Dépossédé de son titre mondial dans le Val di Fiemme, Trond Einar Elden a fait un retour au premier plan remarqué en gagnant le combiné nordique. Le Norvégien a ainsi renoué avec la victoire en Coupe du monde, après deux ans de revers. Dans ce concours, les Suisses, largement distancés après le saut, ont en quelque sorte fait l'impasse sur la course de fond, à la demande de leur entraîneur. Ce dernier entendait en effet que ses poulains préservent leurs forces en prévision des trois combinés qui figurent encore au programme.

Chez les dames enfin, Elena Välbe, la grande «dame» des épreuves mondiales, a fait une nouvelle démonstration de sa supériorité. En tête à tous les pointages, la Soviétique a dominé le 15 kilomètres disputé en style libre, pour l'emporter avec près d'une demi-minute d'avance sur l'Italienne Manuela di Centa. Avec ce nouveau succès, Elena Välbe s'est assuré définitivement, et pour la deuxième fois après 1988/89, de la victoire finale en Coupe du monde. Aucune Suissesse n'était en lice. (si)

Un podium autrichien: Felder entouré par Haim (à gauche) et Luttin. (AFP)

TENNIS

Un exploit attendu

Rotterdam: Camporese mate Lendl

On ne pousse pas par hasard en l'espace de deux semaines Boris Becker à la limite des cinq sets. Malheureux devant «Boum Boum» tant à Melbourne qu'à Dortmund, Omar Camporese a en revanche décroché la lune à Rotterdam, où il a conquis son premier titre. L'Italien, qui est classé au 44e rang mondial, a en effet remporté ce tournoi ATP-Tour doté de 500.000 dollars en dominant en finale Ivan Lendl, 3-6 7-6 (7-5) 7-6 (7-4).

Le Tchécoslovaque (ATP3), qui restait sur deux victoires à Philadelphie et à Memphis et qui avait dû puiser dans ses ultimes ressources pour dominer Jakob Hlasek en quart de finale, a découvert, comme Becker, tout le talent du joueur de Bologne. Après la perte de la première manche, Camporese a retrouvé toute l'efficacité de son service pour renverser le cours du match. Dans le troisième set, Camporese devait combler tout d'abord un break puis un début de tie-break difficile dans lequel il a été mené 2-0. Mais trois erreurs directes de son adversaire lui ont grandement facilité la tâche.

A 22 ans et demi, Camporese, à l'aise sur toutes les surfaces, se profile de plus en plus comme le leader du tennis italien qui compte également avec le Piémontais Cristiano Caratti un autre joueur pétri de talent.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

La finale du tournoi de Chicago, doté de 250.000 dollars qui opposait les frères McEnroe, a tourné à l'avantage de John tête de série numéro un, qui s'est imposé face à son cadet, Patrick (EU/7), en trois manches, 3-6 6-2 6-4.

C'est la deuxième fois que les frères se retrouvaient en confrontation directe. Le premier match remonte à 1985, à Stratton Mountain, où John le gaucher avait facilement battu Patrick le droitier, en deux manches 6-1 6-2.

Cette fois-çi, John McEnroe a éprouvé plus de difficultés à s'imposer. Son frère a en effet considérablement progressé en une année. Il a d'ailleurs accédé aux 100 meilleurs joueurs mondiaux, passant de la 114e à la 55e place au classement ATP, grâce notamment à sa qualification en demi-finales de l'Open d'Australie où il échoua face à Boris Becker.

Redoutable joueur de double (vainqueur de Roland Garros et du Masters de Londres en 1989 avec Jim Grabb), Patrick qui est professionnel depuis 1988 seulement, se forge une solide réputation en simple, où son revers à deux mains fait des ravages. John McEnroe, quant à lui, fête son 77e titre et souhaite poursuivre sur sa lancée pour, comme il l'a par ailleurs déclaré, retrouver une place dans les cinq meilleurs mondiaux cette année. (si)

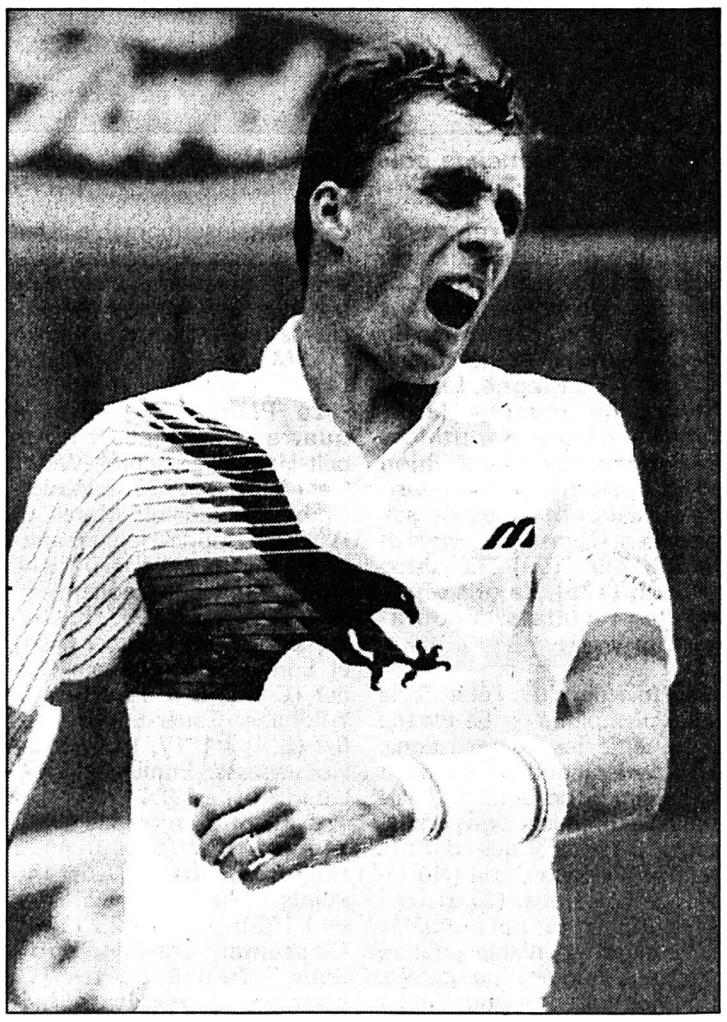
Rien à faire pour Ivan Lendl face à Omar Camporese. (AP)

Rosset contre Lundgren

Classé tête de série no 14, Marc Rosset (ATP 21) affrontera le Suédois Peter Lundgren (ATP 65) au premier tour du tournoi d'Indian Wells, une épreuve de l'ATP-Tour dotée d'un million de dollars. Les deux joueurs ne se sont jamais affrontés.

Et de deux!

Ottoson remporte la Vasa

Le Suédois Jan Ottosson a obtenu son deuxième succès, en trois participations, dans la classique suédoise de la Vasa, disputée en style classique sur 90 km entre Sälen et Mora.

Le Scandinave, âgé de 31 ans, a précédé ses compatriotes Tom Lindström de 3"42, Stefan Eriksson de 3'50" et Hakan Westin de 3'52". Le Neuchâtelois Daniel Sandoz s'est classé 43e, à 7'47".

La température (0 degré) et les chutes de neige ininterrompues ont rendu difficile la tâche des 9195 concurrent(e)s, représentant 25 pays. Ce qui explique le temps final très modeste d'Ottoson (5 h 07'11"), puisqu'il se situe à 80 minutes du chrono établi en 1986 par son compatriote Bengt Hassis! A l'époque, il est vrai, le style n'était pas imposé.

67e Vasa disputée sur 90 km entre Sälen et Mora (style classique). Messieurs: 1. Ottoson (Su) 5 h 07'11"; 2. Lindström (Su) à 3'42"; 3. Eriksson (Su) à 3'50"; 4. Westin (Su) à 3'52"; 5. Teppan (URSS) à 4'07". **Puis:** 43. Sandoz (S) à 7'47". **Dames:** 1. Skeime (No) 5 h 18'49"; 2. Frithioff (Su) à 3'12"; 3. Ordina (URSS) à 5'18"; 4. Ventsene (URSS) à 7'53"; 5. Jahren (No) à 9'53". (si)

Très dure épreuve

Les 30 km de la Coupe suisse FSS à Mont-Soleil

Hier matin, le Ski-Club Mont-Soleil avait tout mis en œuvre pour accueillir les concurrents de cet important rendez-vous national dans de bonnes conditions.

L'épreuve s'est courue en style libre sur une boucle de 7,5 km typiquement nordique, très technique, avec un profil bien découpé. Les conditions météo – neige de printemps, température au-dessus de 0 degré, alliées aux pluies de la nuit – se sont chargées de durcir la course.

En effet la piste, suite aux nombreux passages, s'est rapidement transformée en un amas de neige fuyant sous les skis. Dans ces conditions difficiles, la sélection s'est rapidement dessinée et les écarts se sont creusés alors que les abandons ont été plus nombreux que de coutume.

COURSE DANS LA COURSE

Pour les coureurs régionaux, cette épreuve comptait pour l'attribution du titre de champion jurassien des 30 km. Dans ce contexte, on a assisté à une belle lutte interne et c'est Jean-Philippe Marchon (Saignelégier) qui a émergé très nettement.

La lutte pour les autres places sur le podium fut très ouverte et longtemps incertaine. C'est finalement Vincent Feuz (Le Locle) qui ravit la deuxième place, alors que le vieux renard Claudy Rosat (La Brévine) s'octroyait la troisième.

CLASSEMENTS

Seniors (30 km): 1. Buchs (Garde-frontière Ve arr.) 1 h 31'21". 2. Ruch (Frutigen) 1 h 31'56". 3. A. Rey (Garde-frontière Ve arr.) 1 h 32'31". **Puis:** 9 Marchon (Saignelégier) 1 h 36'43".

Juniors (15 km): 1. Hasler (Liechtenstein) 43'47". 2. Lattmann (Gibswil) 44'06". 3. Rölli (Horw) 44'19". **Puis:** 17. J. Châtelain (Saignelégier) 48'23".

Dames (15 km): 1. Rupp (Gibswil) 48'15". 2. Kunz (Gibswil) 52'31". 3. Maechler (Galgenen) 52'41".

OJ III filles (7,5 km): 1. Oppliger (Mont-Soleil) 28'34". 2. Rochat (Le Lieu) 29'40". 3. Maegerli (La Vue-des-Alpes) 30'38".

OJ III garçons (7,5 km): 1. Mettler (Appenzell) 23'23". 2. Capt (Lorient) 23'51". 3. Wyssbrod (Les Breuleux) 24'21". (ld)

TIR À L'ARBALÈTE

Aux places d'honneur

Trois Loclois se distinguent au Swiss Trophy

C'est à Wil (Saint-Gall) que s'est déroulé récemment le Swiss Trophy, manifestation nationale de tir à l'arbalète à 10 mètres. Trois arbalétriers loclois ont réussi de se qualifier parmi les 60 meilleurs tireurs de Suisse.

Le match comprenait 60 coups sur cibles à dix points. Les Loclois Michel Boichat (558 points), Roland Gogniat (559) et Jean-Paul Nicolas (570) ont fait bonne figure.

En compagnie des huit meilleurs, Jean-Paul Nicolas a participé à la finale où il s'est classé au huitième rang. Il a aussi obtenu la septième place du général (570 + 87) alors que Roland Gogniat occupait le 27e rang et Michel Boillat le 29e. La victoire finale est revenue à Niklaus Paganini de Ringgenberg (576 + (90). (comm)

L'annonce, reflet vivant du marché

L'Impartial

Quand les éléments décident

Renvoi au Japon où le vent et la neige ont pris le dessus

Les organisateurs de Jeux ou de championnats du monde jouent décidément de malchance: l'an passé, les prémondiaux de Saalbach, cette année les préolympiques d'Albertville et, maintenant, les prémondiaux de Morioka-Shizukuishi, au Japon, ont été victimes des conditions atmosphériques. A Morioka-Shizukuishi, où se dérouleront les championnats du monde dans deux ans, en 1993, ce ne fut pas faute d'avoir essayé. Mais, les rafales de vent et les chutes de neige eurent finalement raison de la ténacité des organisateurs et du courage des concurrentes.

L'Allemande Traudl Hächer doit être particulièrement malheureuse en ce moment. La skieuse de 28 ans de Schleching était, en effet, près de renouer avec un succès qui la fuyait depuis cinq saisons, lorsque la course fut interrompue, puis arrêtée après le dossard numéro 21. Finalement, le jury ne pouvait considérer les résultats comme valables. Traudl Hächer, à la moyenne de 94,795 km/h menait alors avec 22 centièmes d'avance sur l'Autrichienne Anita Wachter et 28 sur l'Américaine Edith Thys, en forme en cette fin de saison.

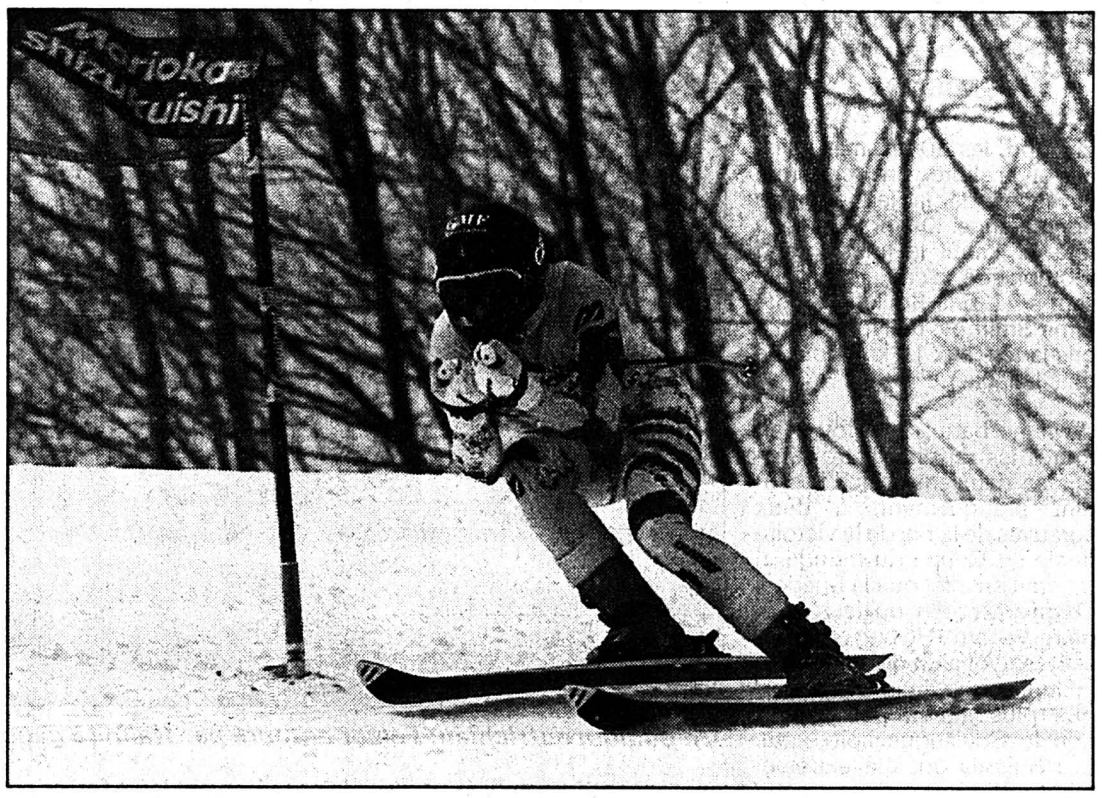

Une journée en cristal pour Carole Merle. *(AFP)*

HUMILIATION SUISSE ÉVITÉE

Meilleure Suissesse, Chantal Bournissen n'occupait que le 8e rang, à 86 centièmes, alors que Zoe Haas était 14e et Susanne Nef 17e. C'est dire que probablement les filles de Jan Tischhauser ont évité une nouvelle humiliation.

La descente, annulée la veille, sera recourue à Vail, le 15 mars, alors que ce super-G ne sera pas remplacé. Ce qui a pour conséquence de faire de la Française Carole Merle, la première gagnante d'une «boule de cristal»: après la totalité des cinq courses validées, le classement du super-G voit en effet Carole Merle devancer de 18 points l'Autrichienne Petra Kronberger, la troisième place revenant à l'Allemande Michaela Gerg. Les rangs des Suissesses: 6e Chantal Bournissen, 15e Zoe Haas, 17e Heidi Zurbriggen et 33e Romaine Fournier. Un bilan fort modeste, heureusement réhaussé par le triomphe de Chantal Bournissen à Meiringen.

DÉROULEMENT PÉNIBLE

Le déroulement de ce super-G de Morioka-Shizukuishi était pénible. D'abord, on envoya six ouvreuses, suivies de quatre concurrentes tirées au sort parmi les viennent-ensuite, dont la Tessinoise Caterina Dietschi et Susanne Nef. Après une première annulation, on reprit l'élan trois quarts d'heure plus tard (Dietschi était à nouveau du cercle des heureuses élues). Nouvelle annulation, pour repartir de plus belle dix minutes après. Mais, après 21 concurrentes, le jury se rendait à l'évidence qu'il ne servait à rien d'insister. Alors que 32 concurrentes n'ont donc pas pris le départ, Caterina Dietschi n'a pas fait le voyage nippon pour rien, puisqu'elle avait une troisième fois été tirée au sort pour ouvrir la piste! Sa fatigue (20e chrono sur les 21 enregistrés) s'expliquait ainsi aisément.

Les courses féminines se poursuivront, ainsi et en principe, au Canada au Lake Louise, du 9 au 11 mars, avec une descente, un slalom et un géant. A suivre... (si)

Classements

MESSIEURS

Slalom de Lillehammer: 1. Tritscher (Aut) 1'52"93. 2. Stangassinger (Aut) à 0"48. 3. Accola (S) à 1"17. 4. Girardelli (Lux) à 1"91. 5. Gerosa (It) à 2"33. 6. Ericsson (Su) à 2"44. 7. Aamodt (No) à 2"68. 8. Nilsson (Su) à 2"80. 9. Simond (Fr) à 2"89. 10. Strolz (Aut) et Mader (Aut) à 2"93. 12. Roth (All) à 3"15. 13. de Crignis (It) à 3"26. 14. Polig (It) à 3"83. 15. Bauer (All) à 4"16.

Coupe du monde. Général: 1. Girardelli (Lux) 215. 2. Tomba (It) 142. 3. Heinzer (S) 129. 4. Nierlich (Aut) 121. 5. Furuseth (No) 119. 6. Mader (Aut) 97.

Slalom (après 7 courses sur 9): 1. Girardelli (Lux) 98. 2. Furuseth (No) 93. 3. Stangassinger (Aut) 65.

DAMES

Coupe du monde. Général: 1. Kronberger (Aut) 285. 2. Merle (Fr) 173. 3. Bournissen (S) et Ginther (Aut) 121. 5. Wachter (Aut) 92. 6. Gerg (All) 91.

Super-G. Classement final après cinq courses: 1. Merle (Fr) 88. 2. Kronberger (Aut) 70. 3, Gerg (All) 44.

Par nations: 1. Autriche 1669 (messieurs 616 + dames 1053). 2. Suisse 816 (468 + 348). 3. Allemagne 654 (209 + 445). (si)

EN BREF

cyclisme

Richard 25e en Belgique

L'Allemand Andreas Kappes a remporté, à Gand, la 46e édition du circuit du Het Volk, traditionnelle épreuve d'ouverture de la saison cycliste belge, en dominant, au sprint, les Belges Carlo Bomans et Edwig van Hooydonck. C'est au terme d'un emballage final serré que Kappes l'a emporté, tandis que Pascal Richard, qui fut l'un des animateurs de la course, terminait au vingt-cinquième rang, dans le temps du vainqueur.

Ça démarre en Suisse

La course d'ouverture de la saison helvétique de Breganzona, disputée selon la formule du handicap, a été marquée par la domination des élites face aux onze professionnels engagés. Au sprint, le Vaudois Pascal Jaccard (Cossonay) l'a emporté devant l'Allemand Thomas Benz et Marcel Bischof (Sitterdorf). Premier des coureurs de métier, Felice Puttini (Camignolo) s'est classé au 4e rang, à 5".

Participation record au TdS

La 55e édition du Tour de Suisse, qui aura lieu du 18 au 28 juin prochain, annonce une participation record de 18 équipes à 9 coureurs, soit 162 participants. En 1989, 153 coureurs avaient participé à la boucle nationale helvétique, qui, cette année, est placée sous le signe du 700e anniversaire de la Confédération.

Berger victorieux

Cinquante coureurs se sont présentés au départ de la troisième course d'entraînement organisée à Cornaux par Georges Probst et son équipe. Il s'agissait d'effectuer sept tours de circuit, soit une distance de 70 km. Le peloton s'est fractionné vers le 50e km, un groupe d'une douzaine de coureurs prenant la tête. Et c'est le Chaux-de-Fonnier Daniel Berger qui a réglé l'emballage final.

Les malheurs de Tomba

L'Italien éliminé, Tritscher s'impose

Ultime épreuve européenne de la Coupe du monde 1990/91, le slalom de Lillehammer a couronné un vainqueur inédit à ce niveau en la personne de l'Autrichien Michael Tritscher. Deuxième à 0"48, le vice-champion du monde Thomas Stangassinger a assuré un doublé pour l'Autriche en devançant Paul Accola, 3e à 1"17. Quatrième, le Luxembourgeois Marc Girardelli se porte en tête de la Coupe du monde de la spécialité et assure pratiquement sa quatrième victoire au classement général.

Vainqueur en réalisant le meilleur temps dans les deux manches, Tritscher a pourtant été largement dominé par Alberto Tomba sur le premier tracé de ce slalom disputé, sur les flancs de la colline de Hafjell, au long de la pente qui accueillera le slalom olympique en 1994. Un paradoxe qui s'explique par la disqualification prononcée à l'encontre de l'Italien, coupable d'avoir enfourché, presque imperceptiblement, la 11e porte. Une déveine d'autant plus frustrante que le Bolognais, parti avec le no 1, avait réalisé sur le parcours de son entraîneur Dalmasso une manche proprement exceptionnelle.

LE BRIO DE TOMBA

Les chronos sont là pour le confirmer: déclassés par le brio de Tomba, battus – apparemment – sans rémission au terme du premier parcours déjà (1"24 et plus de retard!), sept coureurs se tenaient pour leur part en 51 centièmes derrière «la bomba». Qui se vit priver de l'un des plus beaux exploits de sa carrière pour une erreur de précision de deux ou trois centimètres au passage d'un piquet. Une faute, il convient de le remarquer, qui n'a apporté aucun gain de temps à l'Italien, qui en est ainsi à cinq éliminations consécutives depuis sa victoire de Sestrières en décembre.

Devenu leader avec 0"10 d'avance sur Stangassinger, Tritscher conserva sa première place en signant le meilleur temps dans la deuxième manche. Une manière de démontrer, non sans panache, que sa victoire n'était pas totalement usurpée. Un succès qui est le premier pour le skieur de Rohrmoos, spécialiste de slalom exclusivement. Son palmarès s'ornait jusqu'ici de cinq podiums, dont trois places de second, toutes obtenues en 1990, à Geilo et Schladming l'hiver dernier, puis au Mount-Hutt en août.

COUP DE POUCE

Le second parcours fut fatal à nombre de concurrents. Notamment le Suédois Fogdö, l'Autrichien Eberharter et les Norvégiens Kjus et Furuseth, classés du 3e au 6e rang sur le tracé initial! Une circonstance qui a permis à Paul Accola, auteur des 7e et 6e chronos sur les deux manches, de conquérir son deuxième podium en quatre jours, lui qui s'était classé second à Oppdal. Souvent malheureux cet hiver, le Grison ne fera certes pas la fine bouche devant ce petit coup de pouce de la chance.

Contrairement au Davosien, les trois autres Suisses n'ont pas su saisir la chance au vol dans ce slalom que seuls 18 skieurs ont mené à son terme. Patrick Staub, Steve Locher et Hans Pieren ont d'autant moins de raisons de se réjouir que leur position – ils ferment la marche – et leur retard considérable (de 4"56 à 5"99) effacent en grande partie leur mérite. (si)

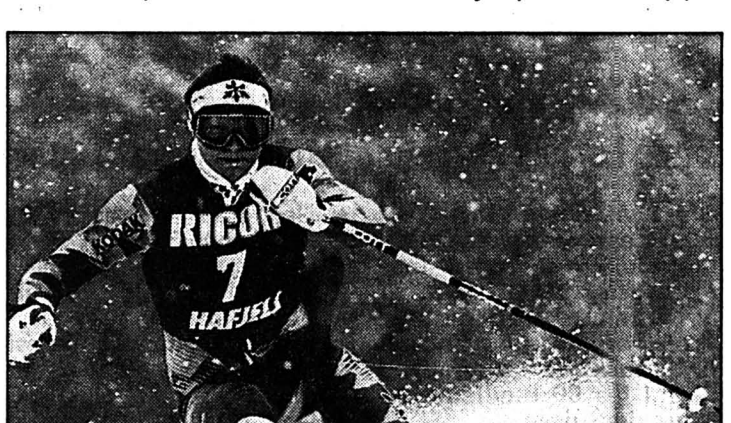

Un deuxième podium pour Paul Accola. *(AP)*

gymnastique

Décès de Sepp Stadler

L'ancien champion olympique et triple champion du monde Sepp Stadler est décédé à Lucerne, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie. Outre son titre olympique à la barre fixe en 1948, il avait remporté à Londres et quatre ans plus tard à Helsinki quatre médailles d'argent et deux de bronze. Son palmarès s'ornait également de trois titres mondiaux remportés à Bâle en 1950, au cheval-d'arçons, au sol et par équipes.

BOB

A qui perd gagne

Weder devancé mais victorieux

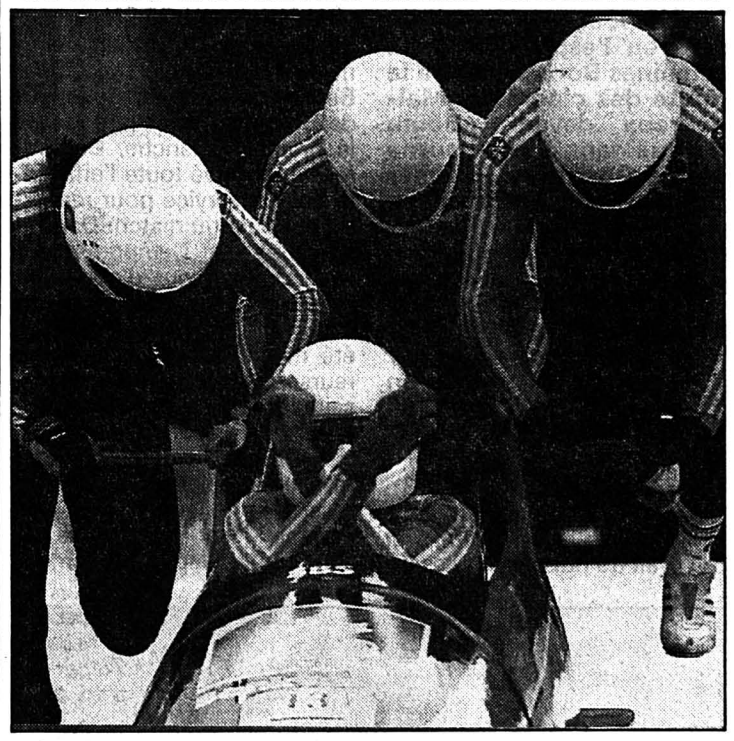

Une Coupe du monde pour Gustav Weder et ses camarades. *(AFP)*

Gustav Weder a remporté la Coupe du monde de bob à quatre, ainsi que le classement combiné (tenant compte des résultats de bob à quatre et de bob à deux). A La Plagne, lors de la dernière manche, le pilote helvétique a toutefois été battu par l'Autrichien Ingo Appelt, qui l'a devancé de 28 centièmes de seconde. Quant à Martin Wildhaber (9e) et Jürg Möckli (12e), ils ont obtenu des résultats encourageants.

Une fois de plus, l'état de la piste olympique de La Plagne a alimenté les conversations. En fait, les conditions étaient parfaitement acceptables, mais pour les premiers bobs seulement. C'est ainsi que, dans la première manche, Lori (No 1), Hoppe (2), Huber (3), Czudaj (4) et Appelt (6) ont profité de l'avantage indéniable procuré par leur numéro de départ. Pour les autres, et pour Weder (13), Wildhaber (14) et Möckli (22) notamment, le handicap était insurmontable. Une constatation vérifiée lors de la deuxième manche, au cours de laquelle les grands bénéficiaires furent Suchorutchenko (1), Möckli (3) et Wildhaber (4).

La Plagne (Fr). Bob à quatre (2 manches): 1. Appelt-Haidacher-Schroll-Winkler (Aut I) 2'02"27. 2. Weder-Gerber-Schindelolz-Morell (S I) et Hoppe-Hannemann-Kühn-Musiol (All II) à 0"28. 4. Huber-Andreatta-Leonardi-Tartaglia (It I) à 0"57. 5. Czudaj-Bonk-Szelig-Weber (All I) et Lori-Baptiste-Graham-Currier (Can I) à 0"64. **Puis:** 9. Wildhaber-Gauer-Löffler-Löffler (S II) à 1"17. 12. Möckli-Hochstrasser-Ettmüller-Scarlatta (S III) à 1"24.

Coupe du monde. Classement final (6 courses, 1 résultat biffé): 1. Weder 148 points. 2. Appelt 139 (total brut 165). 3. Lori 123 (139). **Classement combiné bob à deux - bob à quatre (12 courses, 2 résultats biffés):** 1. Weder 294. 2. Appelt 254. 3. Lori 253. (si)

Chez les sans-grade

Promotion en deuxième ligue

POULE A

Etat de FR - Crémines 3-3

CLASSEMENT

1. Etat Fribourg	2	1	1	0	10	6	3
2. Crémines	2	0	1	1	6	10	1

Etat de Fribourg est promu en 2e ligue

POULE B

Courtételle - Serrières-P. 4-6

CLASSEMENT

1. Serrières-P.	2	2	0	0	18	7	4
2. Courtételle	2	0	0	2	7	18	0

Serrières-Peseux est promu en 2e ligue.

Promotion en troisième ligue

POULE A

Crémines II - Reuchenette 1-2

CLASSEMENT

1. Reuchenette	1	1	0	0	2	1	2
2. Crémines II	1	0	0	1	1	2	0

POULE D

Le Fuet-Bellelay-Cortébert 4-2

CLASSEMENT

1. Le Fuet-Bellelay	1	1	0	0	4	2	2
2. Le Locle II	0	0	0	0	0	0	0
3. Cortébert	1	0	0	1	2	4	0

Une victoire et ça repart

En s'imposant à Lausanne, Ajoie s'est maintenu dans le coup

● **LAUSANNE - AJOIE 4-7 (2-3 1-1 1-3)**

Même sans penser à une éventuelle ascension en LNA, Lausanne et Ajoie n'avaient pas le droit de perdre samedi à Malley. Avec trois matches et zéro point, la situation du vaincu devenait tout simplement catastrophique. Essayez de retrouver un public alors qu'il ne reste plus le moindre enjeu. Pas évident. Pas évident du tout même.

Ajoie n'aura pas à se poser ce problème mardi. Les hommes de Gosselin ont en effet acquis l'essentiel. Sans être géniaux il est vrai, mais en étant suffisamment disciplinés et motivés pour que leurs ambitions puissent être suivies de résultats. C'est ainsi que, malgré leur maladresse et certaines grosses erreurs – n'est-ce pas M. Signorell – les joueurs jurassiens ont empoché les deux points.

Même si aucune des deux formations n'a agendé la promotion à son calendrier immédiat, la partie de samedi a été très disputée. Rapide même par moments, cela même si la qualité n'a pas toujours été au rendez-vous. Mais ce qui comptait le plus, c'est cette rage de vaincre des deux formations.

Une envie de vaincre qui pour certains se transformait en rage tout court. Voyez Rolf Tschanz. Le défenseur vaudois se retrouvait à quatre reprises sur le banc des pénalités. Et, la dernière fois, il ne devait qu'à l'immense mansuétude de l'arbitre de ne pas se retrouver privé de licence durant quelques matches.

Mais bref. Le public a vu ce qu'il voulait admirer. Des buts. Il y en a eu quelques beaux à Malley. Mais, surtout, le nombre de ces réussites, la façon dont elles ont été obtenues, montrent que les deux formations connaissent de gros problèmes défensifs. Mais enfin. Si cela permet de marquer des buts...

UN MATCH PLEIN

C'est ainsi que cette légèreté en défense permettait d'assister à un match plein. Tant d'un côté que de l'autre, les occasions de marquer étaient très nombreuses. C'est dire que les gardiens effectuaient du bon travail. C'est dire aussi que la méforme relative de certains joueurs paraissait bien plus grave qu'elle ne l'était réellement. Ainsi, Paul Lawless est certainement passé à côté de son match. Et il n'était pas le seul.

Dans ces conditions, une équipe aussi motivée que l'est Ajoie pouvait prendre le jeu à son compte, même si, dans son camp également, les Canadiens ont été relativement discrets. Ce qui n'est finalement pas trop grave, Schai avait ainsi l'occasion de prouver qu'il pouvait aussi se transformer en buteur. Mieux, même Jolidon, d'un magistral tir, montrait qu'il savait encore marquer des buts.

Reste que la rencontre de samedi a constitué un véritable spectacle. La qualité n'était pas toujours présente. Mais, au moins, l'intensité était de la partie. Et c'est certainement ce que le public veut. Et puis, maintenant, les spectateurs jurassiens pourront être heureux. Leur équipe a démontré qu'elle en voulait dans ce tour. Voilà qui promet pour mardi. (mr)

Patinoire de Malley: 3980 spectateurs.
Arbitres: MM. Bregy, Hefermehl et Sommer.
Buts: 5e Brich (Bützberger) 0-1. 10e Tschanz (Hänggi, Lawless) 1-1. 10e Lambert (Schai) 1-2. 12e Miner (Favrod, à 5 contre 4) 2-2. 19e Schai (Daoust, à 5 contre 4) 2-3. 28e Pestrin (Grand) 2-4. 29e Pasquini 3-4. 47e Heughebaert (Miner, à 5 contre 4) 4-4. 56e Jolidon (Grand) 4-5. 58e Schai 4-6. 60e Schai (Lambert, à 5 contre 3) 4-7.
Pénalités: 6 x 2' plus 2 x 5' (Tschanz et Martin), plus 10' (Lawless) contre Lausanne, 6 x 2' plus 2 x 5' (Grand et Jolidon) contre Ajoie.
Lausanne: Martin; Miner, Tschanz; Arnold, Morgenthaler; Maylan; Favrod, Bernasconi, Heughebaert; Aebersold, Lawless, Hänggi; Morel, Pasquini, Lattmann.
Ajoie: Spahr; Princi, Voisard; Ghillioni, Brich; Lambert, Daoust, Schai; Jolidon, Pestrin, Grand; Lechenne, Weber, Brambilla; Signorell, Bützberger, Grogg.
Notes: Lausanne sans Bachofner, Kaszycki (blessés) ni Trebaticki (étranger surnuméraire). Ajoie sans Castellani (suspendu).

EN BREF

boxe

Riddick Bowe ne badine pas

Le poids lourd américain Riddick Bowe, l'un des grands espoirs de la catégorie, a battu à Atlantic City (New Jersey) son compatriote Tyrell Biggs, par arrêt de l'arbitre au 8e round d'un combat prévu en dix reprises. Bowe (23 ans), médaillé d'argent aux Jeux de Séoul, est ainsi demeuré invaincu en enregistrant sa 22e victoire, dont 20 avant la limite.

handball

Deuxième journée du championnat suisse

LNA, tour final. Borba Lucerne-Wacker Thoune 34-27 (17-13). Grasshopper - Pfadi Winterthour 31-25 (14-14). RTV Bâle - Saint-Otmar Saint-Gall 27-21 (15-13). · Classement: 1. Grasshopper 19. 2. Borba Lucerne 17. 3. RTV Bâle 16. 4. Wacker Thoune 12. 5. Pfadi Winterthour 11.

judo

Pellet brillant deuxième

La Suisse continue sur sa lancée: lors du tournoi international de Hongrie, le Morgien Laurent Pellet a récolté une brillante médaille d'argent en – 71 kg. Cette médaille helvétique fait suite à celles récoltées lors des tournois de Munich et de Paris.

ski nordique

Victoires neuchâteloises

21e marathon des Rasses. Messieurs. 42 km (style classique): 1. Maillardet (La Côte-aux-Fées) 2 h 37'59". 2. Hirschi (Sternenberg) 2 h 39'58". 3. Kohler (Bullet) 2 h 41'55". 30 km (style libre): 1. J. Niquille (Crésuz) 1 h 07'14". 2. P. Niquille (Crézus) 1 h 07'34". 3. Vuille (La Chaux-du-Milieu) 1 h 08'30". Dames. 30 km (style libre): 1. Singele (Le Locle) 1 h 19'05".

L'espoir renaît à Fribourg

Gottéron s'impose sur le fil à Ambri

FR Gottéron est en passe de réussir l'exploit. Menée deux victoires à zéro par Ambri, l'équipe de Cadieux a égalisé à 2 partout samedi soir au Tessin, en s'imposant à l'arraché au terme d'un match haletant.

Les Fribourgeois, qui avaient pris l'avantage 5-2 à la 14e, ont dû renverser un score déficitaire dans les deux dernières minutes pour l'emporter 9-8. Du coup, les Fribourgeois possèdent toutes les chances d'affronter Berne en demi-finale. FR Gottéron et Ambri se retrouveront demain à la patinoire de Saint-Léonard pour une cinquième confrontation qui sera décisive.

Au Hallenstadion de Zurich, Kloten a obtenu sa qualification en s'imposant 2-1 aux tirs au but, après avoir égalisé (6-6) dans la dernière minute du temps réglementaire!

● **AMBRI - FR GOTTÉRON 8-9 (4-5 1-2 3-2)**

Valascia; 7240 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Frey.
Buts: 3e Schaller (Descloux, à 4 contre 4) 0-1. 6e Khomutov (Bykov, à 5 contre 4) 0-2. 8e Bullard (Tschumi, à 5 contre 4) 1-2. 9e Tschumi (Jaks, à 5 contre 4) 2-2. 11e Balmer (Khomutov, Bykov, à 5 contre 4) 2-3. 12e Bykov (Khomutov, Balmer) 2-4. 14e Rottaris (Liniger) 2-5. 16e Fair (Bullard) 3-5. 20e Muller (Fischer) 4-5. 21e Khomutov (Bykov, Brodmann) 4-6. 37e Theus 4-7. 39e Riva (Bullard) 5-7. 41e Bullard (Jaks, Fair, à 5 contre 4) 6-7. 46e Riva 7-7. 53e Mettler 8-7. 59e Rottaris (Khomutov) 8-8. 60e Brodmann (Bykov) 8-9.
Pénalités: 6 x 2' contre Ambri, 8 x 2' contre FR Gottéron.
Ambri: P. Jaks (12e Daccord); Muller, Tschumi; Mettler, Riva; Celio, Reinhart; Jaks, Bullard, Fair; Egli, Pasek, Fischer; Batt, Metzger, Vigano.
FR Gottéron: Stecher; Griga, Balmer; Hofstetter, Descloux; Bobillier, Wyssen; Khomutov, Bykov, Brodmann; Schaller, Liniger, Maurer; Rottaris, Reymond, Theus.

● **ZURICH - KLOTEN 6-6 a.p. (3-3 1-1 2-2 0-0), 1-2 aux pénalties**

Hallenstadion: 12.051 spectateurs.
Arbitre: M. Tschanz.
Buts: 7e Nuspliger (Krutov) 1-0. 8e Celio (Nilsson) 1-1. 11e Schlagenhauf (Celio, Nilsson) 1-2. 11e Martin (Hotz, Hager) 2-2. 15e Wäger (Hollenstein, à 4 contre 4) 2-3. 18e Nuspliger (Krutov) 3-3. 21e Martin (Richard, Krutov, à 5 contre 4) 4-3. 25e Eldebrink (à 5 contre 4) 4-4. 42e Rauch (Soguel, Celio) 4-5. 46e Hager 5-5. 48e Nuspliger (Faic) 6-5. 60e Nilsson (Eldebrink,à 6 contre 4, Kloten sans gardien) 6-6.
Pénalties: Nilsson 0-0. Richard 0-0. Wäger 0-1. Hotz 0-1. Schlagenhauf 0-1. Krutov 1-1. Hollenstein 1-1. Weber 1-1. Eldebrink 1-2. Martin 1-2 (poteau!).
Pénalités: 8 x 2' contre Zurich, 5 x 2' contre Kloten.
Zurich: Simmen; Zehnder, Faic; Wick, Guyaz; Hager, Bünzli; Nuspliger, Weber, Krutov; Tschudin, Meier, Cadisch; Martin, Richard, Hotz.
Kloten: Pavoni; Hollenstein, Eldebrink; Rauch, Roger Sigg; Bruderer; Hoffmann, Soguel, Wäger; Schlagenhauf, Nilsson, Celio; Baumann, Ayer, Ochsner; Rufener, Holzer.

Peter Jaks et Dino Stecher: retrouvailles demain soir à Saint-Léonard pour une «belle» qui promet. (Keystone)

Silvio Schai (ici face à Arnold): trois buts à Lausanne. (ASL)

Sierre en position délicate

PROMOTION-RELÉGATION LNA/LNB

● **COIRE - SIERRE 6-4 (1-2 3-0 2-2)**

Hallenstadion: 4197 spectateurs.
Arbitre: M. Megert.
Buts: 2e Ferrari (Ackermann) 1-0. 11e Glowa (Mongrain) 1-1. 15e Glowa (Honegger, Mongrain) 1-2. 36e Capaul (Lavoie, à 4 contre 3) 2-2. 37e Micheli (Stoffel) 3-2. 38e Müller (Stepanitchev) 4-2. 50e Wittmann 5-2. 55e Glowa (Honegger, à 3 contre 4) 5-3. 55e Silver (Glowa, Honegger) 5-4. 60e Stepanitchev (Capaul, à 5 contre 4) 6-4.
Pénalités: 6 x 2' contre Coire, 6 x 2' + pénalité de match (Silver) contre Sierre.
Coire: Liesch; Bleiker, Locher; Bayer, Jeuch; Capaul, Stoffel; Wiesmann; Schädler, Müller, Micheli; Stepanitchev, Lavoie, Wittmann; Ackermann, Salis, Ferrari; Bärtschi.
Sierre: Erismann; Honegger, Baldinger; Clavien, Gaggini; Neukom, Buntern; Glowa, Mongrain, Silver; Kuonen, Morf, Lötscher; Mathier, Berdat, Fonjallaz; Locher, Martin.

● **RAPPERSWIL - OLTEN 6-6 (1-3 2-2 3-1)**

Lido: 5000 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolotti.
Buts: 2e Nideröst (Graf, à 5 contre 4) 0-1. 10e McEwen (Beer) 0-2. 13e Lauper (Beer) 0-3. 19e Yates (Eicher, Bhend) 1-3. 25e Rötheli (Nideröst, à 5 contre 4) 1-4. 26e Pleschberger (Glanzmann, Muffler) 2-4. 28e Sallis 3-4. 40e Rötheli (Stastny) 3-5. 47e Rogenmoser (Yates) 4-5. 51e Yates (Kochevnikov, Naef, à 5 contre 4) 5-5. 51e Rötheli (McEwen) 5-6. 55e Glanzmann 6-6.
Pénalités: 4 x 2' contre Rapperswil, 6 x 2' contre Olten.
Rapperswil: Weibel; Bhend, Naef; Sallis, Hafner, Langer, Stocker; Rogenmoser, Yates, Eicher; Glanzmann, Pleschberger, Muffler; Schneller, Kochevnikov, Camenzind.
Olten: Aebischer; Nideröst, McEwen; Silling, Sutter; Gasser; Bonito, Rötheli, Stastny; Loosli, Lörtscher, Graf; Lauper, Tschumi, Beer.

CLASSEMENT

1. Coire	3	3	0	0	22-11	6
1. Olten	3	2	1	0	19- 9	5
3. Rapperswil	3	1	1	1	15-15	3
4. Ajoie	3	1	0	2	14-18	2
5. Sierre	3	1	0	2	12-16	2
6. Lausanne	3	0	0	3	6-19	0

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 5 mars (20 h). Ajoie - Rapperswil. Sierre - Lausanne. Olten - Coire.

CONTRE LA RELÉGATION

● **MARTIGNY - LANGNAU 9-1 (4-0 2-1 3-0)**

Octodure: 1418 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 1re Baumann (Gagnon) 1-0. 10e Léchenne (Métivier, à 5 contre 4) 2-0. 11e Fuchs (Bauer) 3-0. 12e Kaltenbacher (Mauron) 4-0. 23e Bauer 5-0. 37e Léchenne (Métivier) 6-0. 39e Bosshardt (Moser) 6-1. 44e Bauer (Kaltenbacher) 7-1. 46e Gagnon 8-1. 49e Métivier (Léchenne) 9-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Martigny, 4 x 2' contre Langnau.

● **GE SERVETTE - BÜLACH 0-11 (0-2 0-4 0-5)**

Les Vernets: 250 spectateurs.
Arbitre: M. Wyss.
Buts: 11e Gull (Tsujiura) 0-1. 13e Rüger (Bärtschi) 0-2. 26e Kossmann (Bärtschi) 0-3. 27e Markus Studer (Thomas Studer, Tsujiura) 0-4. 29e Kossmann (Doderer) 0-5. 36e Kossmann (Doderer) 0-6. 48e Thomas Studer (Markus Studer, Tsujiura) 0-7. 49e Doderer (Allison) 0-8. 50e Allison (Doderer) 0-9. 55e Allison (Bächler,à 5 contre 4) 0-10. 59e Markus Studer (Tsujiura) 0-11.
Pénalités: 2 x 2' + 10' (Mercier) contre GE Servette, 5 x 2' contre Bülach.

● **LYSS - HERISAU 5-2 (1-0 1-2 3-0)**

Patinoire de Lyss: 1142 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 19e Bruetsch (à 5 contre 4) 1-0. 21e Egli (Lauber, à 5 contre 4) 1-1. 29e Nater (Coté) 1-2. 36e Kohle (Doyle) 2-2. 44e Doyle (Sven Schmid, à 5 contre 4) 3-2. 45e Lamoureux (Gertschen, Doyle, à 5 contre 4) 4-2. 52e Gertschen (à 5 contre 4) 5-2.
Pénalités: 10 x 2' + 10' (Doyle) contre Lyss, 10 x 2' + 10' (Coté) contre Herisau.

CLASSEMENT

1. Bülach	3	2	1	0	203-162	44	(39)
2. Martigny	3	2	1	0	166-151	39	(34)
3. Herisau	3	0	1	2	171-154	37	(36)
4. Lyss	3	1	1	1	154-187	35	(32)
5. Langnau	3	2	0	1	166-185	33	(29)
6. Servette	3	0	0	3	105-240	10	(10)

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 5 mars (20 h). Langnau - Lyss. Herisau - GE Servette. Bülach - Martigny.

Une rentrée réussie

NE Xamax, vainqueur sur sa pelouse aux dépens de Young Boys (2-1), le FC La Chaux-de-Fonds qui ramène un point de son périlleux déplacement à Locarno (1-1), les deux clubs neuchâtelois n'ont pas manqué leur entrée en matière hier à l'occasion de la reprise officielle du championnat suisse de football. A confirmer dimanche prochain.

▶ 8 et 9

SPORT Impar

Retour à la case départ

La marche en avant du HCC stoppée par un Neuchâtel YS retrouvé

● **LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHATEL YS 2-4 (1-2 0-2 1-0)**

Tout est à refaire pour le HCC! Le dos au mur, Neuchâtel YS a en effet pris sa revanche aux Mélèzes, gommant du même coup le revers concédé deux jours auparavant sur sa glace. Il faudra donc avoir recours à une troisième manche – demain soir à 20 h aux patinoires du Littoral – pour désigner le représentant du groupe 3 dans le tour final. Bien malin qui pourrait aujourd'hui donner le nom de l'élu, cela quand bien même les Chaux-de-Fonniers sont apparus à bout de souffle, dépassés par le rythme imposé par les «orange et noir».

LES MÉLÈZES
Jean-François BERDAT

Vaincre ou mourir! Pour les gens du Bas, les données étaient on ne peut plus simples. Simplistes même...

Méconnaissables lors du premier acte, les protégés de Jiri Novak n'ont cette fois-ci pas manqué leur affaire. A tel point que les cinq premières minutes mises à part, ils n'ont jamais été inquiétés, qui ont fait valoir une superbe maîtrise collective. Laquelle, conjuguée à une rage de vaincre retrouvée et à un patinage supérieur, leur a permis de faire la différence. Et sans doute beaucoup plus nettement que le score pourrait le laisser supposer.

SI LEIMGRUBER...

Pour que le HCC poursuive sur sa fantastique lancée, il aurait fallu que Leimgruber, après quelque deux cents secondes de jeu, convertisse en but un caviar de puck que Steudler venait de lui offrir. A ce moment-là, la marque serait passée à 2-0, Evéquoz ayant très tôt troué la garde de Neuhaus. Au lieu de cela, Wist sonna une première fois la charge dans le camp chaux-de-fonnier. Le ton était donné, qui ne devait pratiquement plus varier jusqu'à l'ultime sirène.

C'est dès lors en toute logique que Wist trompa une première fois Schnegg. Un but au demeurant parfaitement évitable, Raess puis Murisier ayant manqué de promptitude sur cette action. Reste que la machine «orange et noir» était en marche et que plus rien n'allait pouvoir l'arrêter.

UN SEMBLANT D'ESPOIR

Certes, les pensionnaires des Mélèzes donneront l'impression de pouvoir redresser la barre en tout début de la période intermédiaire. Evéquoz et Niederhauser inquiéteront alors Neuhaus. Mais alors que l'égalisation semblait dans l'air, c'est Studer qui parviendra à conclure victorieusement un contre fulgurant. Tout était dit, d'autant plus que Wist signera bientôt se seconde réussite de la soirée. Une réussite qui brisera net la résistance des Chaux-de-Fonniers, les nombreux changements opérés par Zdenek Haber dans l'ordonnance de ses lignes n'y changeant rien. Bien sûr, Caporosso redonnera sur le tard un semblant d'espoir à ses couleurs en réduisant l'écart. Insuffisant toutefois pour remettre en question le succès de Neuchâtel YS.

Tout se jouera donc demain soir à l'occasion du troisième acte. Au vu de sa prestation de samedi, Neuchâtel YS fait incontestablement figure de favori. Mais on sait que cette saison les Chaux-de-Fonniers se sont très souvent montrés plus à l'aise à l'extérieur que sur leur glace. Dès lors, tous les espoirs leur sont autorisés, d'autant plus qu'ils se sont déjà imposés deux fois à Neuchâtel.

Deux c'est assez, trois c'est trop ou jamais deux sans trois? Les paris sont ouverts!

J.-F. B.

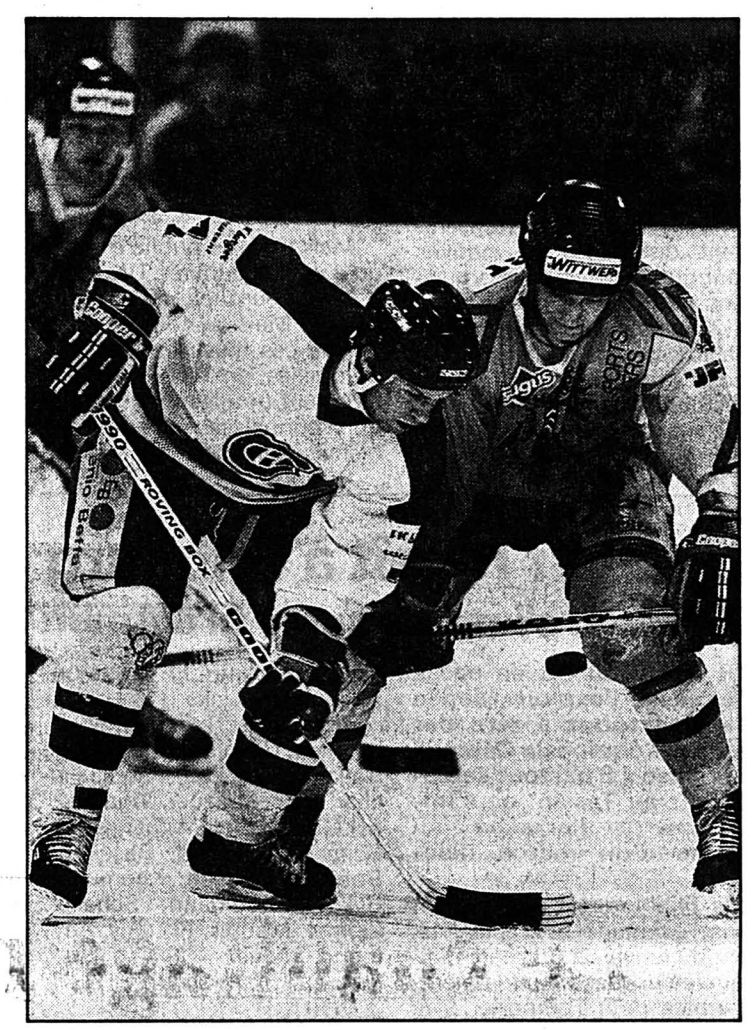

Bernhard Wist (à droite) finira par prendre le dessus sur Nicolas Stehlin. (Galley)

Patinoire des Mélèzes: 3800 (!) spectateurs, chiffre officiel qui ne reflète pas forcément la réalité.
Arbitres: MM. Simic, Pignolet et Eggel.
Buts: 2e Evéquoz (Meier) 1-0. 12e Wist (Loosli, Viret) 1-1. 17e Lüdi (Hêche) 1-2. 24e Studer (Baume) 1-3. 27e Wist (Viret) 1-4. 52e Caporosso (Dessarzin) 2-4.
Pénalités: 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre Neuchâtel YS.
HC La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Dubois, Rohrbach; Murisier, Raess; Willemin, Evéquoz; Cordey; Waelti, Dessarzin, Niederhauser; Steudler, Stehlin, Leimgruber; Zbinden, Meier, Rod; Caporosso, Melly, Jeanneret.
Neuchâtel YS: Neuhaus; Moser, Baume; Lutz, Zigerli; Hêche, Schlapbach; Burgherr, Fuhrer, Studer; Loosli, Viret, Wist; Bucher, Lüdi, Schüpbach.
Notes: La Chaux-de-Fonds sans Poltera, Oppliger ni Ryser (blessés).

Deux matches ont suffi Davos et Dübendorf continuent

Davos et Dübendorf se sont qualifiés pour la poule finale de 1ère ligue, en confirmant leur victoire initiale respectivement à Worb (2-0) et à Zurich face aux Grasshoppers (7-0).

Play-off de 1re ligue, finale. Groupe 1: Grasshoppers - Davos 0-7 (0-3 0-3 0-1), score final 0-2. Davos qualifié.
Groupe 2: Worb - Dübendorf 0-2 (0-0 0-2 0-0), score final 0-2. Dübendorf qualifié.

LE CALENDRIER

Le tour de promotion de 1ère ligue se déroulera selon le calendrier suivant:
Samedi 9 mars: Dübendorf - Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds.
Mardi 12 mars: Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds - Davos.
Jeudi 14 mars: Davos - Dübendorf.
Samedi 16 mars: Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds - Dübendorf.
Mardi 19 mars: Davos - Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds.
Jeudi 21 mars: Dübendorf - Davos. (si)

A vos billets!

Prélocation avant Neuchâtel YS - HCC

On peut raisonnablement imaginer qu'il y aura foule demain soir aux patinoires du Littoral. Dans cette perspective et afin d'éviter une trop longue attente aux caisses, il est possible de réserver dès aujourd'hui 15 h des places assises au Numéro de téléphone 038 24. 17.19. En outre, des caisses seront ouvertes de 17 h à 20 h.

Demain mardi, une organisation semblable sera mise sur pied dès 14 h au même numéro, une caisse étant en outre ouverte à la même heure. (Imp)

Un changement volant

Les visages se sont ouverts dans un camp et refermés dans l'autre

Un prêté pour un rendu! La victoire a donc changé de camp samedi soir. Corollaire: les visages se sont ouverts dans le vestiaire neuchâtelois pendant qu'ils se refermaient dans le local chaux-de-fonnier. Une sorte de changement volant! La loi du sport, une fois encore, s'en trouvait respectée.

Tout à la joie de ce succès, Jiri Novak ne tarissait pas d'éloges quant à la performance des siens. «Ce soir, ils ont joué avec leur cœur. A mes yeux, le verdict ne se discute pas, tant notre domination a été nette tout au long de la rencontre.»

Quel contraste: engagement total, automatismes retrouvés, les Neuchâtelois n'avaient plus rien de comparable avec l'équipe qui était passée à côté du premier acte. «Après notre défaite, nous avons discuté avec tous les joueurs. Vidéo à l'appui, nous avons refait le match, tout en nous montrant très critiques, très durs avec certains. Ce n'était pas facile à dire, mais c'était la seule solution pour redresser la barre.» Et Jiri Novak de se féliciter de l'attitude de garçons, tous, sans exception aucune, réceptifs à ladite critique.

«Nous avons démontré ce soir que nous n'avons pas dominé le championnat par hasard, reprenait le Tchécoslovaque. Mardi, nous évoluerons dans le même registre!» Une promesse qui n'a rien de rassurant pour les Chaux-de-Fonniers.

MEILLEURS, C'EST TOUT

Zdenek Haber pour sa part ne remettait pas la supériorité neuchâteloise en cause. «Ils ont été meilleurs, un point c'est tout. Et dans tous les domaines. Cette défaite n'a rien de catastrophique. Elle est presque logique dans la mesure où nous venions tout de même de nous imposer trois fois consécutivement face à de très bonnes équipes.»

Dans son analyse, le druide des Mélèzes évoquait un certain manque de chance et quelques interventions douteuses d'un directeur de jeu qui n'a ainsi pas accordé un, voire deux penalties au HCC tout en fin de match. Des décisions qui ne suffisent pourtant pas à contester la légitimité du succès de Neuchâtel YS.

Si la réussite a fui les Chaux-de-Fonniers en certaines circonstances, ceux-ci sont tout de même apparus un peu courts physiquement face à un adversaire qui n'a, lui, laissé apparaître aucune faille dans ce domaine. Un élément qui pourrait bien s'avérer décisif demain soir.

RIEN À PERDRE

En dépit de ce faux pas, Zdenek Haber se voulait résolument optimiste. «Nous jouerons mieux à Neuchâtel. Où nous n'aurons rien, absolument rien à perdre. Nous ne serons pas favoris de cette «belle» et c'est sur les épaules des Neuchâtelois que reposera toute la pression de cette finale. Cette même pression que mes joueurs n'ont pas supportée ce soir...»

Nerveux au possible, les Chaux-de-Fonniers ont ainsi commis des erreurs dont on avait perdu l'habitude, erreurs dont les Studer et autres Wist ne se sont pas fait faute de profiter. Pour le plus grand malheur d'une assistance – il y a belle lurette que les Mélèzes n'avaient plus été pris d'assaut de la sorte – qui s'était préparée à une fête somptueuse. Une fête qui aura rapidement été gâchée par la supériorité des «orange et noir». Une fête dont on veut espérer qu'elle a simplement été décalée de trois jours.

J.-F. B.

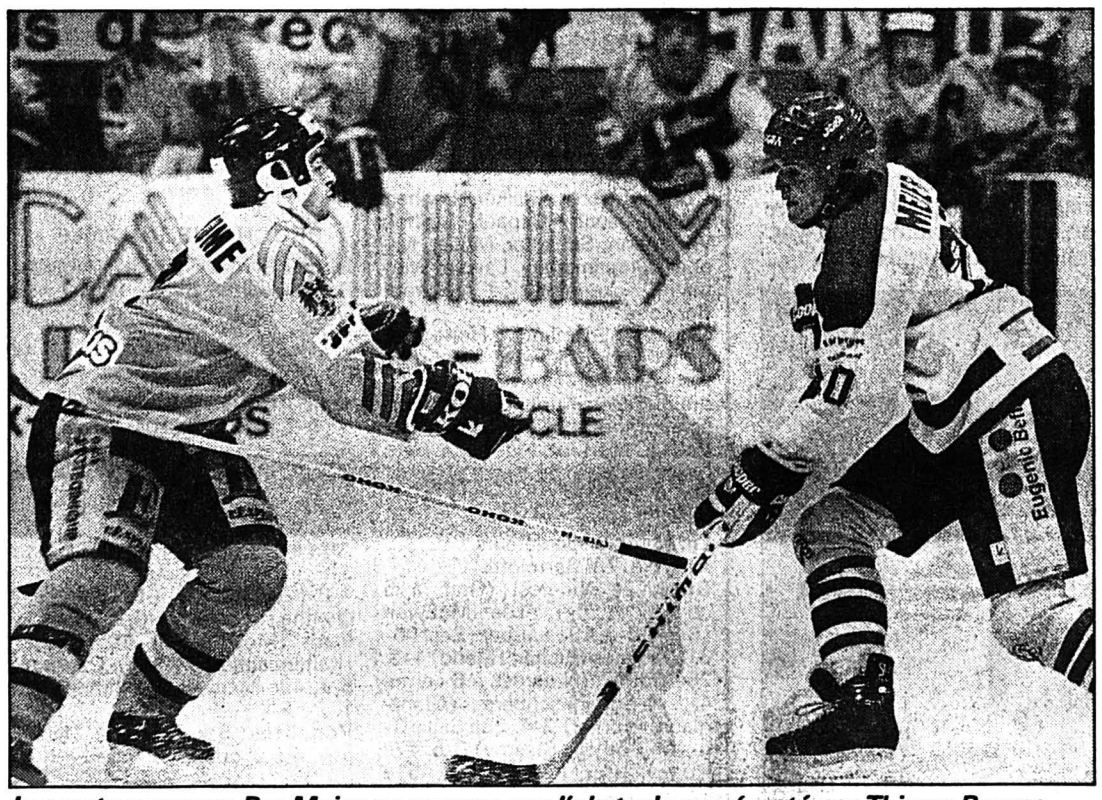

Image trompeuse: Per Meier ne passera pas l'obstacle représenté par Thierry Baume. (Henry)

EN BREF

Lavoie fidèle à Coire

Leader du tour de promotion/relégation, le HC Coire a reconduit pour une saison le contrat de son attaquant canadien Robert Lavoie (29 ans). Lavoie porte les couleurs du club grison depuis quatre ans.

NISSAN TERRANO V6
NOUVEAU: - AVEC 5 PORTES - AVEC BOÎTE AUTOMATIQUE

NISSAN
Garage-Carrosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds, Est 29-31
✆ 039/28 51 88 – Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE
28-012075

L'Impartial
Régions

La Chaux-de-Fonds — Bravo Florence 19
Le Locle — Face au sida 21
Neuchâtel — Pour l'amour des anoures 24
Jura bernois — «Niet» tramelot 27
Jura — Projets et promesses 28

Votations fédérales

- Oui au droit de vote à 18 ans
- Non aux transports publics

Neuchâtel

Droit de vote à 18 ans

Oui 76,12%

Non 23,88%

Transports publics

Oui 29,92%

Non 70,08%

Jura

Droit de vote à 18 ans

Oui 82,9%

Non 17,1%

Transports publics

Oui 25,3%

Non 74,7%

Jura bernois

Droit de vote à 18 ans

Oui 70,9%

Non 29,1%

Transports publics

Oui 32,2%

Non 67,8%

Une présence nuisible!

Un tas de neige trouble la vie d'un étang chaux-de-fonnier

L'étang des Eplatures loge et nourrit une faune très riche. Il cache même en son sein un membre prestigieux de la famille des amphibiens: le très rare triton lobé... Ce biotope chaux-de-fonnier est donc à juste titre inscrit dans l'Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Seulement, une menace, en l'occurrence un gigantesque tas de neige, pourrait à long terme peser lourd sur son équilibre.

La grenouille rousse: une habitante de l'étang menacée par le froid... (Nicolas Kaiser)

La ville de La Chaux-de-Fonds déverse depuis plusieurs années de la neige à proximité de l'étang des Eplatures. Mais cela fait à peu près 5 ans que tout l'or blanc, qui encombre les rues de la cité, finit de fondre près de cette zone marécageuse.

Cette masse de flocons risque de perturber la vie de ce biotope. Le sel tout d'abord modifie à la baisse le taux d'acidité du terrain. Ce qui, à terme, est susceptible de bouleverser la flore de la tourbière, les plantes de ce lieu étant acidophiles. Ensuite, le froid généré par ces milliers de m^3 de neige peut changer le rythme de reproduction de la faune. La grenouille rousse semble d'ailleurs en faire déjà l'amère expérience, puisque ses œufs éclosent moins rapidement et finissent, par conséquent, dans l'estomac du triton alpestre. La commune est consciente de ce problème. Faute de solution de rechange, elle ne remet toutefois pas cette pratique en question pour le moment...

ALP

● **Lire également en page 19**

Le chauffage maxi efficacité

Cortaillod: l'ordinateur traque panne et gaspillage

Le chauffage maxi efficacité est géré par ordinateur. Le gérant d'immeubles ne perd plus son temps avec des locataires mécontents et sort chaque mois des décomptes incontestables. Le chauffagiste alerté immédiatement connaît l'origine de la panne, la répare avant même que l'immeuble ne se soit refroidi. Même l'environnement y gagne.

Sagidis, centrale de téléservices pour installations thermiques. La société sise à Cortaillod réunit Régimob, gérance d'immeubles, Bernard Pillonel S.A., entreprise de chauffage et Christian Trachsel, ingénieur-conseil. En 1985, Sagidis a pris en charge l'installation de chauffage de trois immeubles locatifs. Aujourd'hui, elle en gère une cinquantaine. Des logements, mais aussi des bâtiments administratifs...

LA SIGNATURE ÉNERGÉTIQUE

Des sondes mesurent quantité de paramètres, leurs interférences: les températures intérieure, extérieure, du circuit interne des chaudières, au départ et au retour des divers groupes de chauffage, de l'eau chaude sanitaire ... Ces données déterminent expérimentalement la «signature énergétique» d'un bâtiment. Elles permettent à l'ingénieur-physicien Christian Trachsel d'optimaliser les installations de chauffage. Et au programme informatique «ECO» (Energétique contrôlée par ordinateur) de gérer l'installation visée. Une carte informatique placée dans la chaufferie enregistre les mesures en permanence, heure par heure, mémorise (sur un mois environ). Automatiquement, le chauffage s'enclenche et se déclenche sur la base de la température extérieure. En tenant compte de la période de l'année, l'heure du jour et la température moyenne extérieure de la veille.

A Cortaillod, Bernard Pillonel S.A., chauffagiste, détecte et localise immédiatement toute panne, par liaison téléphonique. 24 heures sur 24, toute l'année, un des trois monteurs-dépanneurs est alerté dans sa voiture ou à son domicile. Il intervient avant même que le client ne s'aperçoive de l'interruption du chauffage. Un gain de confort et d'énergie: le bâtiment n'a pas le temps de se refroidir.

RÉSOLU LE CASSE-TÊTE DES DÉCOMPTES

Pour un gérant d'immeubles, le chauffage entraîne désagréments et perte de temps. Plaintes des locataires qui ont trop froid ou trop chaud. Tensions avec un concierge qui ne peut satisfaire tout le monde. Ni prendre congé: les pannes arrivent toujours en son absence. Et le casse-tête des décomptes de chauffage à sortir au 30 juin... Michel Kohler, responsable de la gérance Régimob, a souhaité résoudre ces problèmes. Avec la télégestion, les pannes n'existent plus. L'erreur humaine a disparu. Les décomptes mensuels permettent de facturer au locataire sa consommation effective, à n'importe quelle période de l'année. Et comme l'ordinateur tient compte des stocks de combustible et mentionne l'autonomie du bâtiment, il est facile de planifier ses commandes.

18% DE COMBUSTIBLE ÉCONOMISÉ

Sagidis a géré le chauffage de 30 bâtiments sur l'année 89-90. La télégestion a permis des économies de combustible de l'ordre de 18%. Une opération rentable – les services de Sagidis coûtent environ 4000 francs par an – dès 30.000 litres de consommation annuelle, soit pour des immeubles de 16 appartements environ. Un gain financier qui dépend du prix du combustible...

Les bâtiments administratifs trouvent leur compte dans une économie de personnel.

La commune de Cortaillod va brancher sa grande salle et la petite école en construction, par exemple. Evidemment, écologiquement, l'opération s'avère bénéfique quelle que soit la dimension de la maison!

AO

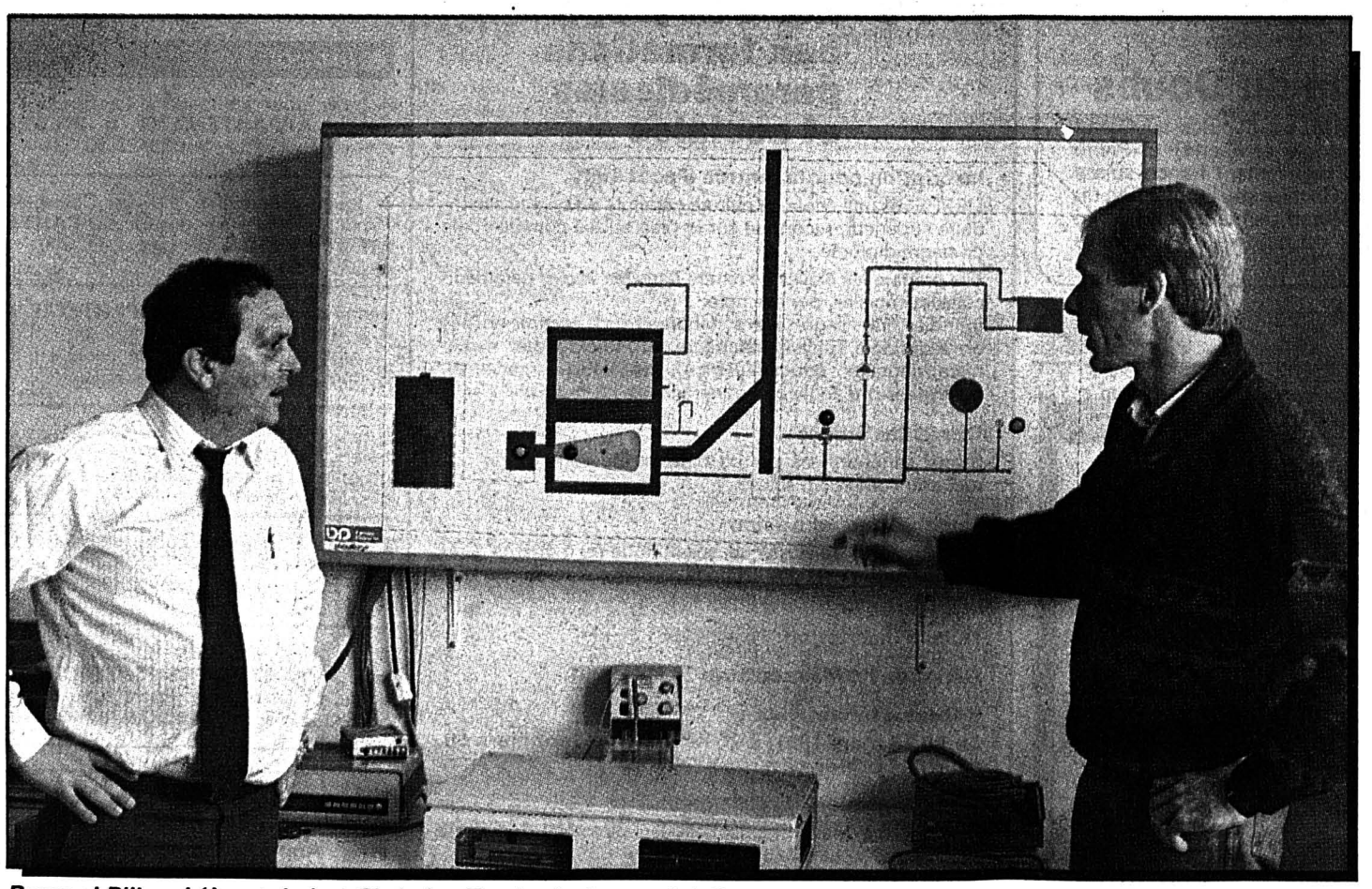

Bernard Pillonel (à gauche) et Christian Trachsel: deux spécialistes du chauffage géré par ordinateur. (Comtesse)

REGARD

Economique et écologique

Difficile de maîtriser les économies d'énergie. La motivation se chiffre souvent en francs. Dans un immeuble où la répartition des charges ne tient pas compte du nombre de jaquettes, on hésite à baisser la température à 18 quand le voisin vit à 21 degrés...

Quant à motiver un gérant à économiser quand il répercute intégralement le prix du combustible. Voire gagne sur la quantité commandée... Mais pour lui, la télégestion ne se chiffre pas qu'en économie d'énergie. Supprimer la litanie des locataires qui grelottent, qui transpirent, qui n'ont plus de chauffage, qui contestent leur décompte, qui partent entre deux «périodes chauffage»... Un gain de temps, donc d'argent, non négligeable.

Propriétaires et gérants convaincus par ces arguments, ou par sens écologique, n'ont pas encore adhéré au chauffage télégéré. Les locataires peuvent refuser de payer l'abonnement. Le système de Sagidis constitue un service. Les installations électroniques restent possession de la société. Elle gère le chauffage sans modifier les installations, moyennant contrat sur 8 ans. Le prix de la prestation figurera dans les charges, avec le combustible. Pas de problème pour un bâtiment neuf. Mais le locataire établi peut très bien refuser de prendre en charge un système dont il ne considèrera que le risque financier.

Voilà pourquoi Sagidis conclut certains contrats en assurant que la télégestion n'augmentera pas le coût des charges. Moyennant une certaine consommation, les économies de combustible permettent de couvrir les frais du service. Jusqu'ici, lorsque l'entreprise a accepté de mettre en place son système sur la base de cette garantie, elle n'y a jamais perdu... De quoi séduire même ceux dont la fibre écologique ne vibre qu'après un coup d'œil dans le porte-monnaie.

Anouk ORTLIEB

A l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds
à 20 heures
mercredi 6 mars
(fin du match à 23 h 30)

Terre des hommes vous annonce son

GRAND MATCH AU LOTO

1er tour **gratuit**
Quines superbes
40 tours Fr. 18.– 4 cartons
2 cartons de Fr. 200.–
2 cartons de Fr. 500.–
Bons d'achat CID

28-127151

CONTACT DES PARTENAIRES D'APRÈS PHOTOS

Vous êtes seul(e) !

Sans tarder remplissez ce coupon et envoyez-le à:
AMI S.A.
Avenue Jordils 4, case postale 53, 1000 Lausanne 6
✆ 021/26 40 45 – Fax 021/26 40 28

Nom/Prénom:
Rue/No:
NP/Domicile:
Tél. privé: Prof.:
Date de naissance:
Profession:
Etat civil:

91-139

agence générale
de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser
Collaborateurs:
Bernard Corti
Tel. 039/31 24 40
Gil Sonderegger
Tél. 039/23 63 96
Claude Vidali
Tél. 039/23 15 92
Nos partenaires:
PAX Vie
Bernard Despont
Tél. 039/23 64 23
Sonia Morand
Tél. 039/23 48 89
KFW maladie
Previsa, protection juridique
Un vrai service
SCHWEIZ ASSURANCE
L.-Robert 58, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 09 23 28-012203

Eric Fragnière

LOCATION D'ÉCHAFAUDAGES
LE LOCLE – LES BRENETS
✆ **039/31 89 17**
Devis sans engagement
28-14105

● divers

Déclarations d'impôts (NE)

Exclues comptabilités. Remplies à votre domicile, sans dérangement. Discrétion assurée. Fr. 40.– par déclaration.
Prenez rendez-vous au **039/26 56 73.**

91-47035

● mini-annonces

● offres d'emploi

Je cherche **FEMME DE MÉNAGE.** Région: Saint-Imier. Je m'occupe des déplacements. Urgent. ✆ 039/41 34 04
28-127167

Cherchons **MAMANS DE JOUR,** centre La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/28 27 48, lundi: 17-19 heures, mardi-jeudi: matin.
28-464366

● demandes d'emploi

Dame cherche à faire **MÉNAGE.** Etudie toutes propositions. ✆ 039/23 59 47, 17 heures.
28-464421

Dame cherche travail, **MÉNAGE OU AUTRE,** tous les mercredis.
✆ 0033/81 64 02 80, dès 21 heures.
28-464415

MÉCANICIEN ET CARROSSIER avec diplômes, jeune homme cherche emploi canton de Berne. Permis valable.
✆ 0033/81 56 00 65
28-464412

ÉLECTRICIEN HT cherche travail dans la branche ou autre (restauration, agriculture, etc.). ✆ 0033/81 64 01 05, dès 20 heures.
28-464416

AIDE MÉCANICIEN DE PRÉCISION, en formation cours du soir (CFC), cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-464399 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

SECRÉTAIRE, 22 ans, Franco-Suisse, connaissances informatique et papiers d'exportation, cherche emploi Le Locle, La Chaux-de-Fonds. Etudie toutes propositions. ✆ 0033/81 67 25 59
28-470107

Jeune dame cherche heures de **MÉNAGE ET REPASSAGE,** expérience en cuisine. Ouverte à toutes propositions.
✆ 039/28 81 59, dès 16 heures.
28-464414

CHAUFFEUR PL/TC cherche travail dans la branche ou autre (maçonnerie, restauration, etc.). Pour les week-ends.
✆ 0033/81 32 21 08, dès 20 heures.
28-464417

Jeune couple cherche emploi **AGRICULTURE, RESTAURATION, CONCIERGERIE.** Ouvert à toutes propositions.
✆ 0033/81 44 02 74
28-464392

Femme responsable cherche à nettoyer **DES BUREAUX ET ESCALIERS**
✆ 039/23 95 76
28-464382

ÉTUDIANT EHL cherche travail domaine informatique, une année expérience programme d'exploitation et deux années expérience programmes Lotus-WordPerfect. Libre tout de suite.
✆ 039/28 75 34
28-464407

● immobilier

A louer pour fin mars, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 5 PIÈCES,** rénové. Fr. 1615.–. ✆ 039/23 30 42
28-464419

A louer, Commerce 91, La Chaux-de-Fonds, 1er mai ou à convenir, **APPARTEMENT PIGNON,** 3½ pièces. Fr. 900.–
✆ 039/26 40 95
28-464410

Jeune couple cherche **APPARTEMENT 4-5 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds. ✆ prof. 039/27 63 21, demander Ursula Hadorn. ✆ privé 039/23 22 59, soir.
28-464420

Nous cherchons à louer, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES** ou grand 3 pièces. Environ Fr. 1000.–
✆ 077/37 20 61
28-464400

Urgent! A louer au Locle, cause départ, **BEAU GRAND 3 PIÈCES** pour début avril, centre ville. ✆ prof. 039/26 78 00, privé 039/31 34 57
28-470106

Dame seule, tranquille, cherche au plus vite **APPARTEMENT 3 PIÈCES** au Locle. Loyer modéré. Ecrire sous chiffres S 28-302165, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Tarif 90 ct le mot
(min. Fr. 9.—)
Annonces commerciales exclues

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
✆ 039/23 39 55
28-12385

A vendre à un prix avantageux
SELLE
complète, avec bride et tous les accessoires nécessaires.
✆ 057/33 44 82
à midi ou le soir.
512-11

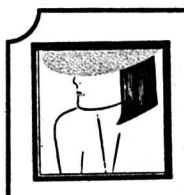

Alizé

✆ 28 78 68
Marché 2

- Soins du visage
- Cure collagène
- Epilation cire ou électrique
- Solarium
- Mincir et être belle pour l'été grâce à nos différents soins du corps: hydromassage, transium, enveloppements.

Nous attendons votre visite pour vous conseiller gratuitement.

28-12226

● vacances-voyages

autocars voyages giger

Mardi 5 mars **Dép.: 13 h 30**
Foire de Morteau
Fr. 10.–
Carte d'identité

PÂQUES 1991

Un magnifique voyage de 4 jours du vendredi 29 mars au lundi 1er avril
La route romantique - Augsburg - Wurzburg - vallée de Main - vallée de Neckar
Fr. 570.– en chambre à deux lits tout compris - hôtels sélectionnés

Un superbe voyage de six jours du lundi 15 au samedi 20 avril 1991
La Toscane - Florence - Sienne - Pise - Gênes etc.
Fr. 1100.– par personne en chambre à deux lits, hôtels sélectionnés

Pour nos voyages - programmes détaillés à disposition.

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
Avenue Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ **039/23 75 24**
Télex 952 276
28-12184

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE LA CHAUX-DE-FONDS

Dernier film de
Ciné-Nature 1990-91

La montagne aux ours

Mercredi 6 mars 1991,
14 h 30, 16 heures et 20 h 30
Avec la collaboration de:

bernoise assurance

Agence de La Chaux-de-Fonds
28-12406

● gastronomie

NOUVEAU

... à la Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 12

Croissanterie
Délifrance
Baguettes croustillantes, sandwiches préparés à la minute!

Avec, en plus, vente au détail des
CAFÉS AU MOKA
Jean-Claude FACCHINETTI
NEUCHÂTEL

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche

450-100130

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Ecole enfantine de 4 à 5 ans

Les classes, qui s'ouvriront le 19 août 1991, sont exclusivement réservées aux enfants nés entre le

1er septembre 1986 et le 31 août 1987.

Leur fréquentation est gratuite. Les élèves sont accueillis à la mi-journée.
Les inscriptions sont reçues au

Secrétariat de l'Ecole enfantine, Serre 14, jusqu'au 15 mars 1991.

Il sera tenu compte des inscriptions dans la mesure des places disponibles. L'ordre d'arrivée n'est pas déterminant quant au choix qui sera fait - si nécessaire - après la date mentionnée ci-dessus. LA DIRECTION
28-012406

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fontionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

L'annonce, reflet vivant du marché

● divers

Mercredi 6 mars 1991 à 20 heures
Restaurant «Il Caminetto» 1er étage, La Chaux-de-Fonds
Séance publique:

La sauvegarde du bassin du Doubs

Présentation, débat animés par MM. les députés au Grand Conseil Jean-Carlos Pedroli (Ecologie et liberté) et Pierre Willen (socialiste). On sait qu'un mouvement franco-suisse est en train de se constituer, visant à la mise sous protection du bassin du Doubs. Cette séance devrait permettre de faire le point sur l'état de la question. Elle est organisée à l'initiative d'Ecologie et Liberté.

28-12422

CPJN

Centre de formation professionnelle
du Jura neuchâtelois
La Chaux-de-Fonds

EPPS Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales

Inscription pour la rentrée d'août 1991

L'EPPS est une école de culture générale du niveau secondaire supérieur, reconnue sur le plan suisse comme école de degré diplôme.

Elle prépare les élèves à l'entrée dans les écoles paramédicales et sociales, par exemple:
infirmier(ère), sage-femme, laborantin(e), technicien(ne) en radiologie, physiothérapeute, ergothérapeute, hygiéniste dentaire, éducateur(trice), assistant(e) social(e), maître(esse) d'école enfantine, etc.

Durée des études

3 ans, sanctionnées par un diplôme de culture générale reconnu sur le plan suisse.

Conditions d'admission

Etre promu de 4e classique, scientifique ou moderne. (Les élèves non promus des sections précitées et les élèves promus de 4e préprofessionnelle sont admis sur examen).

Délai d'inscription: 15 avril 1991.

Début de l'année scolaire: 26 août 1991.

Séance d'information

Lundi 18 mars 1991, à 20 heures, rue Jardinière 68, salle 044 (rez-de-chaussée).

Documentation et renseignements

EPPS, Mme Mary-Claude Faessler, directrice, rue de la Paix 60, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/21 11 65.

28-12406

● finance

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom Prénom
Rue No
NP/Domicile
Date de naissance Signature
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
ou téléphoner
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.
03-4325

B/4×4/10/Lu

Un tas de neige perturbateur!

Froid et sel menacent l'équilibre de l'étang des Eplatures

Le tas de neige des Eplatures pourrait menacer l'équilibre de toute la zone marécageuse avoisinante. Sa présence apporte sel et froid... Les morses ne sont certes pas encore prêts à venir s'installer aux abords de cet étang! Néanmoins, la faune et la flore de l'endroit risquent à terme d'être perturbées.

Depuis plus de 10 ans, les Travaux publics déversent de la neige au nord de la rue Louis-Joseph-Chevrolet, à la hauteur du stand de tir des Armes-Réunies. Mais cela fait seulement un lustre que tout l'or blanc de la ville aboutit à cet endroit.

Les conséquences sont doubles pour le biotope. Le sel tout d'abord imbibe le marais. Cet enrichissement en chlorure et en sodium provoque une modification à la baisse du taux d'acidité du sol. Et en 1981, M. Marcel S. Jacquat, l'actuel conservateur du Musée d'histoire naturelle, a constaté une différence de ce taux entre la région de l'étang principal des Eplatures et celle, située plus à l'ouest, des petits bassins des écoles secondaires.

Il est actuellement encore difficile de juger des effets que peut provoquer ce changement. Il faut toutefois souligner que la diminution de l'acidité est susceptible de bouleverser la flore, les plantes des tourbières étant acidophiles.

LE FROID MENACE

Le froid, engendré par le tas de neige, constitue sans nul doute le plus grand de tous les dangers... L'eau s'écoule de ce véritable frigo à 1, 2, voire 3° et la température de l'air, à proximité de ce glacial réservoir, reste jusqu'en juin plus basse que partout ailleurs en ville.

Ce rafraîchissement climatique semble nuire déjà à la grenouille rousse. Au printemps, cette dernière est l'un des premiers batraciens à se réveiller de son hibernation. La femelle pond rapidement ses œufs dans l'eau. En tas, ceux-ci sont protégés par une gangue gélatineuse et commencent à se développer. Malheureusement, le froid ralentit le processus et les œufs ne sont pas encore éclos quand le triton alpestre débarque... L'occasion est trop belle pour ce vorace qui s'enfile dans la gangue et en dévore le contenu.

M. Jacquat a retrouvé des paquets d'œufs sans germe. «Ce phénomène entraîne une diminution considérable du nombre des grenouilles rousses», constate-t-il aujourd'hui. L'équilibre de ce marais se trouve donc réellement menacé...

UN SITE D'IMPORTANCE NATIONALE

Inscrit dans l'Inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens d'importance nationale, l'étang des Eplatures renferme une riche faune d'invertébrés et de vertébrés, dont le très rare triton lobé.

Les Travaux publics sont conscients du problème. M. Jean-François Pierrehumbert, ingénieur communal, déplore cet état de fait, mais ne connaît pas un endroit plus adéquat pour déverser la neige.

Ce lieu présente, en effet, plusieurs avantages. Sa situation en ville améliore le rendement des camions, ce qui diminue, par conséquent, les nuisances; l'écoulement ne pose pas trop de problèmes; la proximité de l'eau permet d'arroser le monticule pour le tasser et, de plus, le terrain appartient à la commune.

Entre ces deux maux, lequel choisir! Déplacer le tas de neige au risque d'augmenter les nuisances ou opter pour le statu quo et laisser les habitants du marais à leur sort précaire?

Quelle que soit la solution envisagée, il serait tout de même souhaitable que dans l'intervalle, le Service d'hygiène et de l'environnement, par exemple, effectue des contrôles réguliers. Cette surveillance présenterait au moins l'avantage d'assurer la survie des espèces présentes aux Eplatures.

ALP

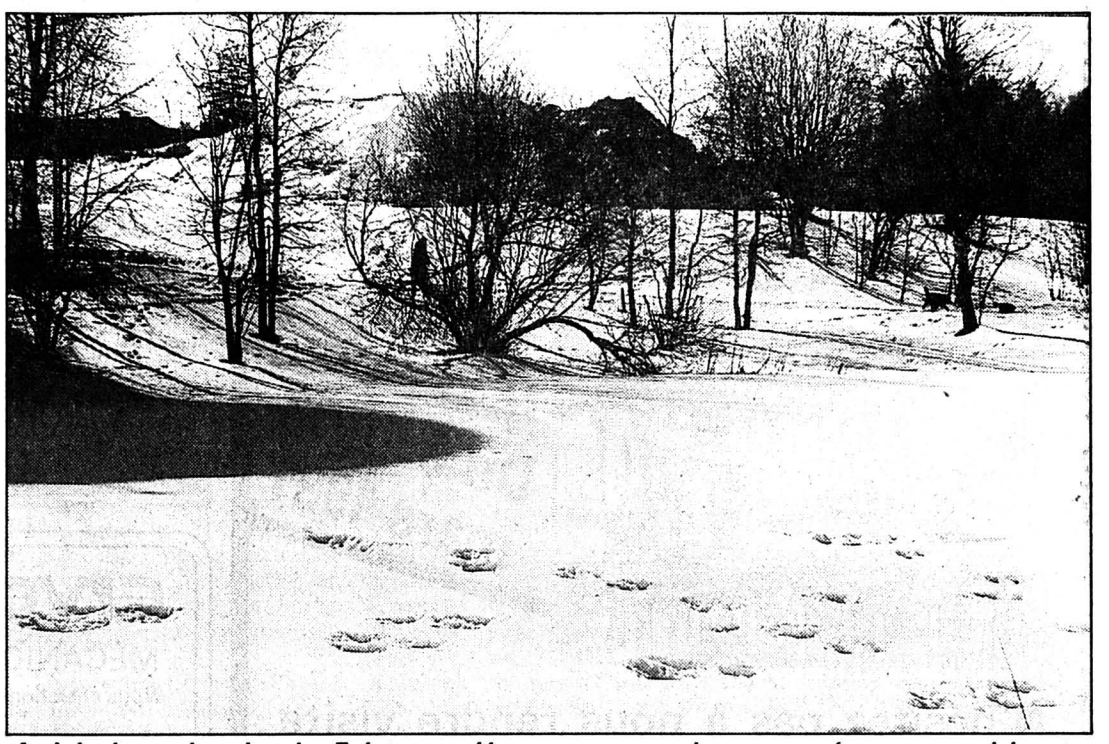

Au loin, le tas de neige des Eplatures... Une menace pour la zone marécageuse avoisinante. (Impar-Gerber)

Un destin lié au froid

L'étang des Eplatures a été créé artificiellement en 1897. A cette époque, Albert Steiger, propriétaire d'un commerce de comestibles, a fait creuser trois bassins et découvert, par la même occasion, une source pour les alimenter.

Ces pièces d'eau lui ont servi de glacière. Pour conserver ses produits, Albert Steiger prélevait simplement des blocs pendant l'hiver. Il a aussi fourni de la glace aux brasseries et à l'hôpital et en a même exporté jusqu'à Paris.

La Comète a également exploité cet étang et ce n'est finalement qu'en 1963 qu'il a été vendu à la commune. Aujourd'hui, cette étendue d'eau d'environ 3400 m² et d'une profondeur maximum de près de 2 mètres est réservée principalement à l'usage de la Protection civile et du Service de défense contre l'incendie.

(alp)

Les compétences du nouveau-né

Dernière conférence du cycle «Naissance-passages»

La doctoresse Marie Thirion, pédiatre à Grenoble, a donné mercredi soir une conférence intitulée «Les compétences du nouveau-né». Cette manifestation était la dernière du programme «Naissance-passages», un cycle organisé conjointement par des institutions et des associations diverses de la ville.

Deux heures n'ont finalement pas suffi pour faire le tour des compétences du bébé. La Dr Thirion a pu toutefois esquisser les principales particularités du nouveau-né et tenter de dresser le portrait du grand inconnu qu'il demeure en matière de santé publique.

Avec pratiquement ses seules compétences, le bébé est capable de s'adapter à la vie extra-utérine. Pour cela, il doit organiser ses poumons et son système cardio-vasculaire; lutter contre les infections, en se remplissant de germes au moment de la naissance; régler ensuite sa température; puis finalement s'alimenter.

A propos de cette dernière phase, il faut savoir que le nouveau-né a une technique extrêmement élaborée. N'importe quelle femme suffisamment réceptive peut d'ailleurs donner du lait, pour autant bien sûr que son enfant sache le lui demander...

Pendant sa vie intra-utérine, le bébé développe des compétences sensorielles. Et plus une fonction est essentielle, plus elle débute vite dans la vie: le toucher entre la 8e et la 10e semaine; le goût et l'odorat à 4 mois; l'ouïe aux environs du 6e mois. Quant à la vue, difficile à entraîner dans le ventre de sa mère, elle est tout de même prête à la naissance.

LA MÉMOIRE DE L'ENFANT

Avec ces acquis, l'enfant pourra en fait exercer sa capacité d'entrer en relation. Ses armes sensorielles lui donnent les moyens de percevoir son environnement, donc de s'habituer et de s'adapter. Le nouveau-né a également beaucoup de mémoire. A l'âge de 3 mois, il se souvient d'événements qui se sont déroulés 15 jours à 3 semaines auparavant.

Les parents et les soignants doivent donc tenter de recréer un univers proche de la vie intra-utérine du bébé, tout en y introduisant des choses nouvelles qui lui permettent d'évoluer. On demande à l'enfant souvent trop tôt ou trop tard de franchir certaines étapes. Au contraire, il faut lui faire confiance, en lui laissant le temps de prendre son rythme et en restant à son écoute.

Le tout est finalement de trouver une série d'adaptations liées aux compétences du nouveau-né. (alp)

Sur les traces d'Harold

Avec Berlioz et Liszt à la Salle de musique

Les artistes français qui furent, ces derniers mois, les hôtes de la Société de musique, auront brillamment contribué au rayonnement de la saison en cours. Gérard Caussé, altiste, et François-René Duchâble, pianiste, deux des plus remarquables interprètes que compte aujourd'hui l'Hexagone, ont séduit par leur parfaite musicalité et leur souveraine aisance à recréer chaque œuvre dans son climat propre.

«Harold en Italie» de Berlioz fait partie du répertoire et de la discographie des duettistes précités depuis quelques années. Ajoutons que G. Caussé réenregistre ces jours-ci la version originale avec Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

On a pu penser que le grand altiste demeurait par trop discret dans cette «Symphonie en quatre parties» qui démangea immanquablement les doigts de Liszt. Une telle retenue eût paru injustifiable si l'intention du compositeur avait été de mettre un soliste en valeur. Or c'est l'orchestre (et donc le piano, dans la réduction) qui joue les premiers rôles, l'alto ne personnifiant que le mélancolique Harold-Berlioz revivant ses impressions italiennes. La nuance est de taille!

Manifestement, l'œuvre ne se maintient pas de bout en bout sur les cimes. On y trouve aussi bien des éclairs de génie, comme dans les mesures initiales qui préfigurent étrangement certains thèmes bartokiens, que de relatives faiblesses quand l'auteur se soucie trop de pittoresque. Quoi qu'il en soit, le tout est un produit type d'un certain romantisme, avec ses états d'âme et ses débordements. Que l'on pense, par exemple, à l'«Orgie des brigands» (sorte de pendant de la Nuit de sabbat de la Symphonie fantastique) qui voit l'orchestre (ou le clavier) se déchaîner.

Mettant toute sa vitalité et sa technique au service de cette page haute en couleur, F.-R. Duchâble fut impressionnant. L'«Orgie» est en revanche des plus frustrantes pour son partenaire, condamné à rester longtemps sur la touche, même s'il peut se rendre utile en surélevant dans l'intervalle le couvercle du piano!

L'on savait que les rôles seraient mieux distribués en seconde partie de programme, ce qui permit d'apprécier plus tangiblement et durablement la très fine sensibilité de G. Caussé: dans la «Sonate» de J.-N. Hummel, tout d'abord, œuvre extravertie d'un charme indiscutable; dans la «Sonate» op. 120 No 1 de Brahms ensuite (initialement dédiée à la clarinette), qui ne saurait être, elle, plus introvertie. Deux moments très fortement contrastés, rendus admirables par deux interprétations intensément vécues.

Une «Sicilienne» de Maria Theresia von Paradis (compositrice autrichienne, 1759-1824) suivie d'«Adagio et Allegro» de Schumann, mettaient un terme, sous forme de bis, à cette généreuse soirée. (jcb)

Collision

Hier à 11 h 10, une automobiliste de Port, Mlle C. B. circulait rue de l'Hôtel-de-Ville en direction nord. A l'intersection avec la place de l'Hôtel-de-Ville, elle entra en collision avec l'auto de Mlle B. B. de Montlebon qui circulait en direction de la rue Fritz-Courvoisier. Dégâts.

NAISSANCE

Nous avons la grande joie d'annoncer la naissance de notre garçon

ÉLIE JACOB

le 3 mars 1991

Francis SCHAFROTH
et Corinne NDJOLI

Numa-Droz 11
2300 La Chaux-de-Fonds

Contre un îlot

Vendredi à 22 h 10, un automobiliste de la ville, M. O. F., circulait rue Numa-Droz en direction est. Peu avant l'immeuble No 21, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui chevaucha un îlot placé au centre de la chaussée arrachant au passage une borne lumineuse. Après le choc l'automobiliste quitta les lieux à pied en abandonnant sa voiture. Il a été intercepté peu après à proximité de son domicile. Dégâts.

SERVICES

Bibliothèque des Jeunes: (Prés.-Wilson 32 et Ronde 9), lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ✆ 23.10.17, renseignera. **Urgences médicale et dentaire:** ✆ 23.10.17 renseignera.

Hôpital: ✆ 27.21.11.

Office du tourisme, bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ✆ 039/28.75.75.

Bravo Florence

Florence Chitacumbi au Petit Paris

Autre orchestre, du moins en partie, mais même chanteuse. Super soirée.

Florence Chitacumbi n'en finit pas de revenir, pour le plus grand bonheur de ceux qui ont envie de bouger et d'écouter un répertoire musical parfaitement au point, peaufiné jusqu'au moindre coup de cymbale.

On avait déjà pu apprécier Florence à maintes reprises. Elle conduit sa formation comme s'il s'agissait d'un quadrige, intimant à ses compagnons différentes options musicales rapidement comprises.

Tardivement, Florence a changé d'équipe. A part les indispensables et indéfectibles René Dambury (percussions) et Peter Wagner (claviers), la formation accompagnant la diva comprenait Pierangelo Crescienzo (basse électrique), Laurend Poget (guitare), Gaëtan Fama (batterie). Beaucoup de gens se sont pressés au portillon, certains oubliant, malgré la forte chaleur, d'enlever leurs gros chandails...

Nouveauté, Florence a chanté un magnifique blues, assurant par là une intéressante complémentarité aux autres thèmes pour la plupart extraits de son dernier plateau. Peter Wagner et René Dambury sont également les auteurs de maints arrangements entendus samedi soir. Pour ceux qui en redemandent, Florence chantera très prochainement au Restaurant de La Poste de La Chaux-du-Milieu.

(cse)

● *Prochain concert mercredi soir, avec un groupe invité, occupant la scène libre. Le 9 mars, le Petit Paris accueillera le trompettiste Benny Bailey.*

Nouvelle conseillère conjugale

Situation rétablie au Service de consultations

En activité depuis 1972, le Service de consultations conjugales du canton de Neuchâtel comporte deux bureaux: l'un à Neuchâtel, l'autre à La Chaux-de-Fonds.

Depuis l'été 1988, le bureau de La Chaux-de-Fonds était en veilleuse, la conseillère qui en assumait le fonctionnement ayant entrepris une autre activité.

Grâce cependant à la contribution de la conseillère de notre service de Neuchâtel, d'une part, et à l'appui précieux du conseiller conjugal du Centre social protestant (CSP) à La Chaux-de-Fonds, d'autre part, le Service de consultations conjugales a pu continuer d'assumer son mandat durant cette période dans notre canton.

A partir de janvier 1991, la situation normale est rétablie, une nouvelle conseillère conjugale assurant dès lors le service du bureau de La Chaux-de-Fonds.

Pour la première consultation au SCC, la prise d'un rendez-vous reste nécessaire, aussi bien pour Neuchâtel que pour La Chaux-de-Fonds, en téléphonant au 039/28.28.65 (qui donnera tous renseignements nécessaires).

La ou les consultation(s) suivante(s) est (sont) ensuite fixée(s) par la conseillère avec les intéressés.

Les bureaux du SCC sont situés: à Neuchâtel, faubourg du Lac 3 (tél. 038/25.01.78) et à La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 9, (tél. 039/28.66.72).

(comm)

CUISINES

SCHMIDT

P. LEBOEUF SA
Centre de l'Habitat
Av. des Champs-Montants 2
2074 Marin/NE

Tél. 038/33 44 02
Fax 038/33 39 76

Livraison et pose gratuites
de votre cuisine.

Du 6 au 16 mars 1991

N'hésitez pas à nous rendre visite avec vos plans, nous vous soumettrons une offre, dans les 24 heures!

28-1303

● divers

Campagnes "Tri des déchets" et "Propreté en ville

Samedi 9 mars 91,
dès 7h 00

Ramassage du vieux papier

en collaboration avec le Club de Natation. Merci de préparer vos paquets

Poutzi

28-14003

Commune du Locle - Travaux publics

● immobilier

BETSA
Bureau d'Etudes Techniques
Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Administration: ✆ 038/24 35 71

APPARTEMENTS À VENDRE OU À LOUER
Gérance (038) 21 20 20
Dès 7 h

● IMMEUBLE RÉSIDENCE AREUSE BOUDRY ●

Haut standing, neufs, libres tout de suite.

● 3½ pièces environ 95 m²
- Séjour avec cheminée;
- Cuisine et salles d'eau aménagées;

● 4½ pièces environ 125 m²
- Séjour avec cheminée;
- Cuisine et salles d'eau aménagées.

Situation tranquille, garage collectif et places extérieures.

Pour tous renseignements, téléphonez à la gérance.

450-1109

● offres d'emploi

ERVESA SA Le Locle

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir.

PROGRAMMEUR CNC

Nous offrons:
- travail varié et indépendant;
- salaire en fonction des capacités.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact par téléphone ou à envoyer les documents usuels à:

ERVESA SA 2400 Le Locle
Jambe-Ducommun 6a, ✆ **039/31 35 72**

28-14163

Grand garage de la place
cherche pour sa carrosserie,
tout de suite ou pour date à convenir

peintre en voiture qualifié avec CFC

Capable de travailler seul.

Bon salaire à personne capable.

Faire offre sous chiffres 28-950671 à Publicitas, place du Marché 2302 La Chaux-de-Fonds

Institut Rosemarlène
Cellulite
Bournot 33, 8e
Le Locle
039/31 85 75
91-594

L'annonce, reflet vivant du marché

● offres d'emploi

Hôtel de Nemours

LE LANDERON
CHERCHE
SOMMELIÈRE

Connaissance des deux services souhaitée.
Faire offres écrites à Michel Vuillemin,
2525 Le Landeron, ✆ 038/51 23 56.

450-176

Votre avenir nous passionne

Plusieurs entreprises de la région nous ont mandatés pour leur proposer des

monteurs électriciens

- Travail indépendant.
- Places temporaires ou fixes.
- Engagement: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent passer à l'agence pour plus de renseignements.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Nous avons un emploi temporaire de longue durée à vous proposer si vous êtes:

technicien ou mécanicien-électronicien

pour les tâches suivantes:
- maintenance de machines;
- développements et tests;
- réalisation de procédures.

Veuillez contacter, pour ce poste, MM. G. Forino ou G. Murinni. A bientôt!

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

● immobilier

A vendre **au Locle**

BELLE FERME

mitoyenne, rénovée, comprenant 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1 bureau, 1 salon/séjour avec cheminée, cuisine avec coin à manger, 1 garage, grenier aménageable, grand jardin ensoleillé.

Pour traiter: environ Fr. 80 000.–

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

Gérance Charles Berset ou Gérance Elio Peruccio
Bournot 25 — France 22
2400 Le Locle — 2400 Le Locle
✆ 039/31 34 14 — ✆ 039/31 16 16

91-119

● divers

Accédez rapidement aux carrières commerciales et marketing 1991... un nouveau souffle sur l'enseignement!

Apprenez LE MARKETING CHEZ VOUS

avec Marbase, cours de marketing et publicité interactif sur ordinateur.
A votre disposition:
- cours complet de plus de 600 pages
- un ordinateur 286 compatible IBM avec écran couleur
- un service hot-line

EAO (enseignement assisté par ordinateur), un système facile et intelligent pour apprendre d'une manière pratique qui vous passionnera dès demain. Aucune connaissance tant en informatique qu'en marketing n'est demandée pour suivre notre programme.

Soyez en avance sur le temps et à l'aise dans la conjoncture actuelle.

Demandez de plus amples renseignements gratuits et sans engagement.

Nom: Prénom:
Rue, No:
NP, localité:
Tél. privé: prof.:

Coupon à retourner à IFIAD SA, avenue de la Gare 41, 2002 Neuchâtel.

13 Imp. 450-1044

● divers

Vos cheveux sont-ils aussi beaux?

Ou êtes-vous plutôt sans arrêt préoccupé par des problèmes désagréables à leur sujet? Vous le savez bien, les cheveux sont un bien précieux, et quand les vôtres sont en jeu, il en va aussi de votre apparence. En tant que Spécialistes de la lutte contre la chute des cheveux, nous vous conseillons une seule mesure, mais la bonne: pas de traitement «chez soi», coûteux et inutile, mais au contraire **un traitement individuel sur mesure, réalisé et contrôlé par des professionnels compétents et spécialement formés.** C'est la seule façon de faire disparaître les pellicules, de stopper la chute des cheveux et de prévenir la calvitie avec succès. Appelez-nous! Nous serons très heureux de vous fixer un rendez-vous pour une première consultation gratuite et sans engagement.

44-5240/4x4 235

BEAUFORT AG

Genève	Rue du Port 8	022 28 87 33
Lausanne	Rue du Bourg 8	021 20 45 43
Sion	Rue du Rhône 26	027 22 36 26
Fribourg	Grand'Places 16	037 23 27 53
Berne	Effingerstrasse 8	031 25 43 71
Bienne	Rue Neuve 19	032 22 33 45
Bâle	Elisabethenanl. 7	061 23 30 55

Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St-Gall, Thoune, Winterthour, Zurich
Ouvert sans interruption dès 10 h

Le grand rendez-vous des nouveautés

61e Salon de l'Auto Genève
et Accessoires
7–17 mars 1991

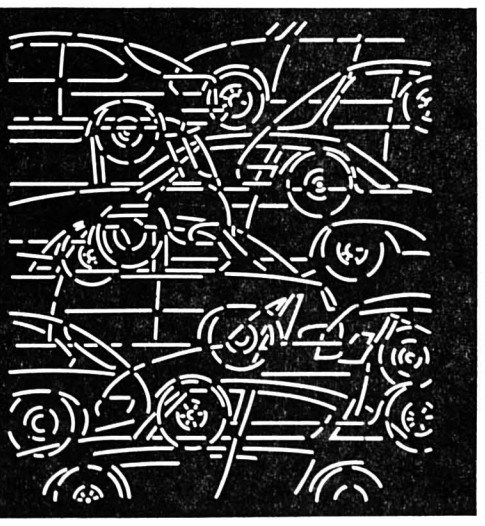

Palexpo

Information Salon: Orgexpo 022-798 11 11
CFF Au salon avec le «Forfait Salon» (train et entrée)

430-1500

La Fondation Sandoz face au sida

Travail de recherche d'une jeune éducatrice

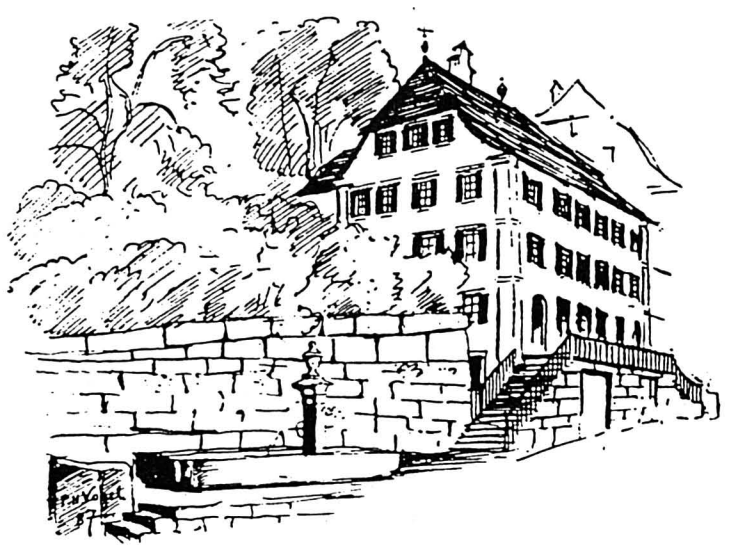

La Fondation Sandoz, qui compte à ce jour 26 élèves, fêtera ses vingt ans l'année prochaine. (Privée)

Quelle serait la position d'un éducateur ou d'un jeune de la Fondation Sandoz vis-à-vis de l'admission d'un adolescent séropositif? C'est ce que Diane Verdon, elle-même éducatrice à la Fondation, a essayé d'analyser par le biais d'un travail intitulé «Institution et séropositivité».

Très sensibilisée au problème du sida (elle a travaillé pendant deux ans et demi comme aide médicale), Diane Verdon a vécu à la Fondation Sandoz un événement qui a encore ravivé son intérêt. Un membre de la direction avait transmis à ses collègues une préoccupation qui l'affectait particulièrement; celle-ci était motivée par le problème qui pourrait se poser si un adolescent séropositif demandait son admission au foyer, ou si un jeune vivant à la fondation se révélait être séropositif. Mais, note Mlle Verdon, «aucune personne n'avait donné suite à cette question».

Ce n'est pas que la question du sida soit évacuée de la fondation. On en parle par le biais de l'information et de la prévention. Mais ce qui frappait Diane Verdon, c'est qu'aucune réflexion approfondie n'avait été menée, et c'est ce qui a motivé son étude.

L'ESPRIT DE LA CHARTE

Diane Verdon a soumis l'ensemble de la communauté à un questionnaire, et a effectué une série d'entretiens avec des jeunes qui quitteraient bientôt la fondation. Il faut rappeler ici que l'une des caractéristiques de la fondation, c'est d'avoir une charte, librement consentie par l'ensemble des partenaires.

Cette charte érige notamment des principes de solidarité et de responsabilité. Une sorte de «colonne vertébrale» de la fondation, un idéal qui tient manifestement à cœur aux jeunes pensionnaires. Comme en témoignent leurs réponses: selon l'esprit de la charte, un jeune séropositif aurait clairement sa place au foyer. Mais leur point de vue personnel est nettement plus mitigé, empreint d'hésitations, de conditions, de contradictions. Du genre «il y a un rejet qui va s'opérer quand même» ou «tout dépend...si c'est une tête de mule, non».

Les conclusions des questionnaires et interviews sont les suivantes: «La personne atteinte par le sida provoque une réaction de peur chez les autres qui craignent d'être contaminés. La peur est telle que même les valeurs défendues par la charte ou par toute autre considération morale, ne suffisent pas à éliminer le malaise existant».

COMME UN MALAISE

Quant aux éducateurs, Diane Verdon relève qu'ils sont «plus et différemment concernés par le problème. Cependant, le malaise dû à la difficulté de prendre position est également apparent chez les éducateurs, bien que dans une moindre mesure». Mlle Verdon en déduit que si les jeunes ne se sentent pas stimulés à faire eux-mêmes une réflexion, c'est que le personnel éducatif a lui-même peine à prendre position. Et une discussion ne pourra avoir lieu que lorsque les individus auront déterminé leur position personnelle.

Des divers constats effectués au cours de son travail, Diane Verdon formule l'hypothèse suivante: «Le refoulement des contenus psychiques associés à l'image que nous renvoie le sida est l'une des causes du manque de réflexion porté au problème que pose l'intégration d'un adolescent séropositif dans l'institution».

CLD

Que sont-ils devenus?

La Fondation Sandoz fêtera ses vingt ans l'année prochaine. Pour marquer l'événement, tous les «anciens» possibles seront contactés, interviewés et on en tirera une brochure sur le mode «Que sont-ils devenus».

Le directeur, Michel Pages, lui aussi un «ancien», est à même de mesurer le chemin parcouru, et l'évolution des difficultés rencontrées. Pas gai, le constat. «Il y a 20 ans, un adolescent avait plus de réserves en lui, les références étaient plus nettes, il sentait mieux les limites, il vivait mieux dans sa peau. Nous constations moins de déprimes. Chez les jeunes, il y a aussi un sentiment d'autodestruction beaucoup plus important qu'il y a 20 ans».

Parmi les causes, la problématique familiale bien sûr, dans une société qui n'aide pas à recoller les morceaux. «Actuellement, ils n'ont plus goût à rien! C'est un constat... Nous subissons un taux d'infantilisme considérable. On disait, il y a quelques années, que les gosses étaient gâtés, pas éduqués, et ça se confirme de plus en plus». La fondation est donc obligée de modifier ses façons de faire, d'être plus tolérante, d'adapter plus individuellement les choses, tout en continuant à développer la vie communautaire.

La fondation compte à ce jour 26 élèves, le plein, théoriquement. Beaucoup de demandes hors canton par rapport aux autres années, mais moins de demandes du canton de Neuchâtel. L'évolution, relève encore Michel Pages, «c'est que l'on place de moins en moins; le placement constitue la solution de dernier recours».

Comme on le sait, la fondation est grande ouverte sur le monde extérieur, notamment par le biais du Forum où sont organisées maintes activités. La prochaine conférence-débat aura lieu le 7 mars, avec Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, sur le thème «Rites de passage et adolescence». (cld)

De la place pour 150 voitures

Futur garage et STEP au prochain Conseil général du Locle

Outre la nouvelle échelle des traitements, les conseillers généraux du Locle devront encore donner leur avis sur un futur garage de 150 places et sur la reprise en sous-œuvre d'un bâtiment de la STEP, le 8 mars prochain.

Un garage de 150 places en vue: l'exécutif propose au législatif d'octroyer un droit de superficie rue A.-M.-Piaget, à Jean-Pierre Fatton qui a l'intention d'y construire un garage de 150 boxes, sur deux niveaux. Celui-ci prendrait place dans le talus sud de la partie inférieure de la rue A.-M. Piaget. Il aurait à peu près 100 mètres de long et une hauteur de 5 m (partie supérieure de la rue) à 10 m (partie inférieure). Le mur des garages côté route devra être conçu de manière à pouvoir y planter de la verdure; d'autre part, la partie supérieure desdits garages sera recouverte de terre destinée à recevoir buissons et autres arbustes.

Le sentier pédestre qui mène à la forêt sera réaménagé à l'ouest de la construction. Enfin, vu le retrait du futur bâtiment par rapport au mur de soutènement actuel, on pourra aménager un trottoir au sud de la partie inférieure de la rue A.-M. Piaget.

La STEP fera aussi parler d'elle. Le bâtiment abritant la station de filtration et les locaux de service continue de s'affaisser. Il date de 1970 mais repose sur une surface non pilotée. Il s'agit maintenant de reprendre ledit bâtiment en sous-œuvre, raison pour laquelle on propose au législatif d'accepter un crédit de 323.000 francs.

A préciser que la STEP restera en activité pendant toute la durée des travaux.

Deux autres points sont encore à l'ordre du jour. D'abord, une interpellation de Droit de parole, qui demande des mesures urgentes pour modérer le trafic afin d'assurer la sécurité des habitants de la rue Gérardmer.

Ensuite, une question de Francis Jeanneret (ps) qui, rappelant que le Salon régional du livre aura lieu en 1992 à La Chaux-de-Fonds, propose d'y associer la ville du Locle. (cld)

Des femmes très actives et qui en plus ont de la poigne!

Soirée de l'Union des paysannes aux Ponts-de-Martel

Soirée de musique et théâtre toute féminine, samedi aux Ponts-de-Martel, organisée par l'Union des paysannes de la commune. Ces dames, passées maîtres (ou maîtresses?) dans l'agencement d'une telle manifestation, ont démontré qu'elles ont, elles aussi, de la poigne! Preuve supplémentaire, la comédie interprétée par quelques membres du groupement dans laquelle les hommes ont eu tout intérêt à marcher droit.

Plaisanteries mises à part, les sociétaires méritent un grand coup de chapeau. Elles n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer et minuter les différentes prestations; efforts d'ailleurs récompensés par une participation massive du public.

La halle polyvalente du Bugnon a eu de la peine à contenir tant de monde. Dirigées par Suzanne Beck, une vingtaine de choristes ont chanté leur village, leur attachement à leur terre.

Pendant que certaines ont affirmé que le printemps donne la clef des champs aux enfants, d'autres ont souligné que l'amour est éphémère. On le comprend mieux lorsque l'on apprend que le jeune homme dont le cœur est tantôt barbouillé, tantôt émoustillé, n'a que 18 ans.

Après un court instant consacré aux souvenirs, les chanteuses ont fait la fête dans une époustouflante ritournelle. Toutes ces partitions ont été entrecoupées par des rondes emmenées par une kyrielle de gosses.

Piqués par des moustiques qui ne cessent de faire la java durant toute la nuit, les acteurs en herbe ont finalement raison de ces insectes plutôt enquiquinants. L'histoire ensuite est celle d'une petite fille qui n'aime pas l'école. Elle préfère vivre à la montagne au milieu de ses chèvres (en chair et en os sur scène!). Tout le monde sur les planches pour le dernier numéro. Il raconte les (més)aventures d'un pêcheur qui n'est pas fichu d'attraper des poissons et qui doit se contenter de vieilles godasses.

Les paysannes ont chanté leur attachement à leur terre. (Favre)

UN TRIO DE CHOC

«Trois femmes et un tiercé», c'est le titre de la pièce signée Dominique Vilbert. Martyrisés par un trio féminin de choc (la mère, la belle-mère et la fille), les hommes ne voient pas franchement la vie en rose. Entre le récurage, la lessive, le repassage et le raccommodage, ils trouvent encore le temps de se révolter et d'effectuer une petite escapade à Tahiti. Mais le sort voudra qu'ils retombent sous la coupole de ces dames.

Les situations cocasses se multiplient pour le plus grand plaisir du public qui n'aimerait pourtant pas se trouver dans la peau de ces messieurs. Pour clore la veillée, l'orchestre bavarois «Tiko» a conduit le bal jusque tard dans la nuit.

PAF

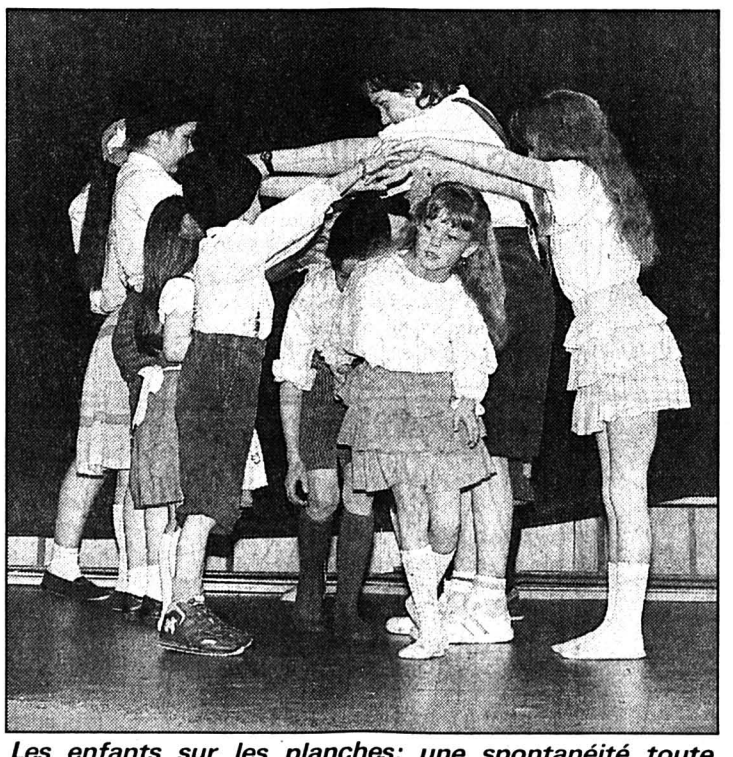

Les enfants sur les planches: une spontanéité toute juvénile. (Favre)

Pas le temps de s'ennuyer

Mis à part la soirée qu'elle organise tous les deux ans, l'Union des paysannes des Ponts-de-Martel est très active dans toutes sortes de domaines.

Des cours de pyrogravure, de yoga, de gravure sur verre, de couture, de crochet (la liste n'est pas exhaustive) sont proposés aux 126 membres. En outre, elles ont la possibilité de participer à des conférences ou à des projections de film.

Dans le cadre de la vulgarisation, les sociétaires paysannes uniquement bénéficient de séances où sont développés différents thèmes ayant trait notamment aux vacances à la ferme, à la gestion du domaine, à la comptabilité, à l'expression orale... «Ces activités ont lieu en hiver car, en été, les travaux aux champs occupent la majeure partie des journées», explique Gilberte Maire, présidente du groupement. (paf)

FRANCE FRONTIÈRE

Joël Pelier: du vélo au bureau

Conversion réussie pour l'ancien champion cycliste de Grand-Combe-Chateleu Joël Pelier qui vient d'être intégré parmi les cadres du Conseil régional au titre de chargé de mission. Il s'occupera des sportifs de haut niveau.

Inutile de présenter Joël Pelier qui fut juqu'à une date récente la coqueluche du cyclisme franc-comtois, totalisant quelques excellents résultats et deux victoires d'étape, au Tour de France et au Tour de la Communauté européenne. Mais à 29 ans seulement, le champion cycliste a volontairement décidé de raccrocher afin de préparer dans les meilleures conditions sa reconversion professionnelle.

Ainsi donc, dans son nouveau fauteuil, pas forcément plus confortable que la selle d'un vélo, Joël Pelier s'occupera à son tour des sportifs francs-comtois qu'il connaît bien.

L'ensemble de cette politique sera présentée officiellement le 26 mars prochain. En attendant, Joël Pelier a troqué son maillot et sa casquette contre un costume et une cravate.

Il y a des précédents célèbres: Guy Drut, Alain Calmat, Roger Bambuck... (pr.a)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ✆ 31.10.17 renseignera. **Permanence médicale:** ✆ 31.10.17. ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34.11.44. **Permanence dentaire:** ✆ 31.10.17.

POUR S'AMUSER... CHERCHEZ !

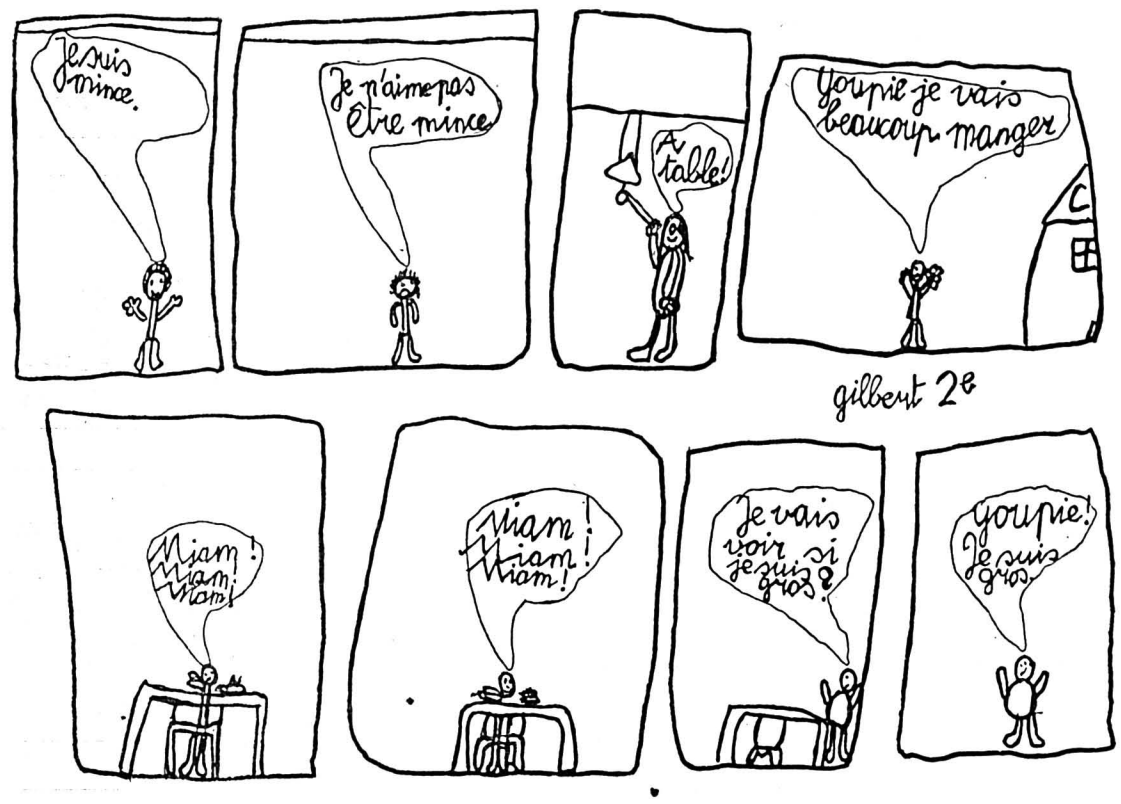

Dictionnaire revu et corrigé

Chevronné: qui garde les chèvres et les retrouve à l'odeur.
Hermétique: quelque chose bien fermé qu'on peut bouger dans tous les sens, par exemple une brique de lait.
Structure: un endroit où l'on fabrique des trucs.
Radian: une poudre à lessive radicale ou un bonhomme qui écoute toujours la radio locale.
Hilarité: une forte grippe.
Hypophyse: une femme en pleine forme qui frise.
Intellectuel: visage pâle qui tape sur les ordinateurs, qui parle tout le temps et qui travaille tard le soir; un robot intelligent.
Parodie: une femme bien fringuée qui a beaucoup d'amis.

Mots-dingos

Une grossœur: personne très grosse faisant partie de la famille.
Chatpitre: sorte de chat qui fait rire.
Un bagâge: sorte de valise qui dure longtemps.
Un écrivin: homme qui écrit des livres en buvant.
Un chirurchien: animal domestique doué en opérations.
Un cacpuce: plante à piquants qui se gratte beaucoup.
Un chalaid: maison de campagne qui est très vilaine.
Un passâgé: vieille personne qui voyage.
Une pistâche: sorte de devoir comestible.
Un monchieur: homme qui embête tout le temps.
La Ratfia: organisation de rats qui vole 24 heures sur 24.
Un mortélève: enfant mort durant une heure de français.
Un lapinceau: petite bête qui aime dessiner avec ses grandes oreilles et ses petites pattes de devant.
Un classœur: personne de la famille très ordrée.
Un cousinsecte: membre germain de la famille qui a des antennes dans différents milieux.
Un bûcheronfleur: homme qui travaille dans la forêt et qui scie des troncs en dormant.
Accidentaire: se dit d'un événement qui touche la mâchoire.
Une automobille: véhicule en forme de petite boule.
Un perropet: oiseau bavard qui se déplace à plein gaz.
Un oursaint: petit ours très sage.
Un aristorat: animal qui fait la loi dans les égoûts.
Une voitortue: moyen de transport très lent dans lequel on peut dormir.
Un dictionerveux: gros livre qui ne supporte pas d'être feuilleté.
Un communicachiant: renseignement très ennuyeux pour celui qui le reçoit.
Une patarte: pâtisserie à base de pommes de terre.
Une maissonnette: sorte de petite habitation qui résonne.
La gendarmerire: ensemble de nouveaux policiers très souriants.
L'imaginatation: pensée qui flotte dans la tête des gens.
L'amusencre: sorte de liquide noir qui fait rire les enfants en laissant des taches.
Un bateleau: sorte d'embarcation qui n'est pas étanche.
Une voitigre: moyen de transport très rapide dont le moteur rugit.

Classe 5e Promenade

Informations

France: François Mitterrand ne dort plus! En effet lors de la réunion européenne, il s'est fait voler son ours en peluche.

Naissance: Exploit à La Chaux-de-Fonds! 25 bébés en quelques heures! Malheureusement l'hôpital n'a plus de place pour loger les nouveau-nés et certains ont dû être renvoyés. On pense qu'il y a eu une erreur de commande.

Guerre: Nous apprenons qu'un soldat américain èst mort d'un éclat de rire au front. Son cadavre n'a pu être identifié vu l'importance des dégâts.

Sport: En tennis, Mc Enroe a battu Agassi 3 sets à 0. Ce dernier a reçu une volée de ses parents et il a été privé de tennis.

Carnet rose: Hier matin, un ordinateur et une petite fille sont tombés amoureux. Au moment où ils allaient se marier, l'ordinateur a perdu sa mémoire et il n'a pas pu retrouver l'église.

Accident: Mardi soir, deux avions militaires de type F 16 se sont percutés au-dessus du Cervin. Il n'y a pas de survivant mais les deux pilotes sont aux anges.

Invention: Le président des CFF a eu une idée fantastique. Mettre au point le TPV (train à petite vitesse). Il a eu cette idée après avoir raté plusieurs fois le TGV. Signalons que le directeur des CFF est Bernois.

Accident: Un jeune Américain a été victime d'un grave accident de moto. Il a subi de nombreuses coupures sur tout le corps. Il se trouve actuellement à l'hôpital de New York dans les chambres 12, 16 19 et 33.

Opéra: On a renvoyé la danseuse étoile parce qu'elle était toujours dans la lune!

Cinéma: Walt Disney a renvoyé Mickey Mouse car il était trop capricieux. Il ne voulait pas jouer le rôle du chat dans le dernier film du cinéaste.

Décès: Nous apprenons qu'un individu s'est pendu avec un élastique. On l'a retrouvé écrasé au plafond.

Vol: Un escroc a volé les poissons rouges de François Mitterrand. Il ne savait pas qu'ils étaient carnivores. Après une semaine de recherche, la police l'a retrouvé à l'hôpital avec une jambe en moins.

Vol encore: Un cambrioleur a volé un gâteau en forme de voiture. Les policiers n'ont pas eu de peine à le rattraper car la voiture est tombée en panne!

Météo: Il a fait aujourd'hui, en Suisse, un temps de chien. Plusieurs personnes se sont fait mordre.
Pour demain, on nous annonce qu'il va pleuvoir des cordes. Attention de ne pas vous encoubler en prenant la route.
Il fera très beau et très chaud au Pôle Nord. Malheureusement, les Esquimaux sont venus passer leurs vacances à La Chaux-de-Fonds.

Classe 5e Promenade

Si j'étais la neige...

Si j'étais la neige,
je partirais au printemps.

Si j'étais la neige,
je pourrais m'amuser avec le vent.

Si j'étais la neige,
je serais douce comme une fée.

Si j'étais la neige,
je créerais des sculptures imaginaires.

Si j'étais la neige,
je volerais en-dessus de la lune.

Si j'étais la neige,
je me transformerais en boule de neige.

Si j'étais la neige,
je tomberais sur l'herbe.

Si j'étais la neige,
je viendrais en été.

Si j'étais la neige,
je voltigerais dans le ciel.

Si j'étais la neige,
je me transformerais en bonhomme de neige.

Si j'étais la neige,
je regarderais les skieurs.

Si j'étais la neige,
je pourrais faire un igloo.

Si j'étais la neige,
je découvrirais le toit.

Si j'étais la neige,
je transformerais l'ours en glace.

Si j'étais la neige,
je recouvrirais l'Irak.

Si j'étais la neige,
je ferais arrêter la guerre.

Poème collectif, 1e, Collège de l'Ouest

Jeu de mot

Change une lettre du mot en majuscules et il se transforme en animal!

1. Je vois un **CROCHET** au fond de l'eau.
2. Il y a un **COL** sur le canapé
3. Ma copine à un **CORDEAU** dans sa maison.
4. Dans cette cabane, j'ai un jeu avec des **PIONS**.
5. Le berger a perdu un **BOUTON**.
6. Mon grand-papa à un **BOC**.
7. Un **CANARD** peut-il se noyer?
8. Cet enfant a sauvé sa **VIE**.
9. J'ai vu la photo d'une **MORTE**.
10. Virginie a une **TACHE** sur sa robe.
11. La maîtresse a une **CORBEILLE** sur son balcon.
12. Une **BOULE** a roulé dans un terrier de renard.
13. Un **COUSSIN** est tombé dans la grange.
14. Le **CHAR** a glissé dans le lac.
15. Je constate la présence d'un **FUMET** dans ce chalet.
16. Un **VISON** est enfermé dans l'enclos.
17. Un **LINGE** s'accroche à une branche.
18. Je tape sur une **TOUCHE**: pppaff!
19. Notre **FIÈVRE** monte.
20. Votre **LAME** est très utile.
21. La **BÂCHE** se promène dans l'herbe.
22. On dirait que le **SAPIN** rigole.
23. La **CARTE** est dans l'eau.
24. J'ai un grand **TAPIS** dans mon salon.
25. Un **PARC** se trouve là-bas.
26. Le **TORSE** saigne très fort.
27. Il y a trois **MÉLANGES** sur une branche.
28. Je compte dix **CRAIES** sur le bord du tableau.
29. Un **GARÇON** nage dans l'eau.
30. Une **MAILLE** a filé.
31. Trois **PERLES** se suivent.
32. Ces **BOUES** sentent mauvais.
33. Cette **TRAITE** me paraît longue.
34. Leur **VOGUE** fait fureur.
35. Ce restaurant offre plusieurs sortes de **BOISSONS**.
36. C'est le **SOIR**, il dort profondément.

Classe 1e à 5e du Bas-Monsieur

Réponses:
1. Brochet
2. Coq
3. Corbeau
4. Lions ou paons
5. Mouton
6. Boa
7. Canari
8. Pie
9. Morue
10. Vache
11. Corneille
12. Poule
13. Poussin
14. Chat
15. Furet
16. Bison
17. Singe
18. Mouche
19. Lièvre
20. Lama
21. Biche
22. Lapin
23. Carpe
24. Tapir
25. Porc
26. Morse
27. Mésanges
28. Crabes
29. Gardon
30. Caille
31. Merles
32. Boucs
33. Truite
34. Dogue
35. Poissons
36. Loir

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion

Michel Ryser

SYMPA!!!

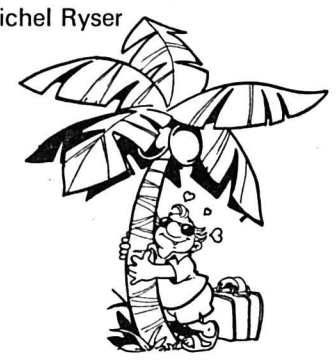

Vacances de détente sur
la plus belle plage de

MARTINIQUE

«au domaine de Belfond»

1 semaine **Fr. 1390.–**

Semaine supplémentaire **Fr. 260.–**

N'hésitez pas, contactez-nous !

Offre valable du 1er avril au 31 octobre (excepté juillet-août)

28-12452

Rue de la Serre 65
✆ 039/23 95 55
CH-2301 La Chx-de-Fds

Membre de la Fédération suisse des agences de voyages

Rue Dr-Schwab 3
✆ 039/41 45 43
CH-2610 Saint-Imier

AIDE FINANCIÈRE

accordée jusqu'à Fr. 40 000.–
pour tous vos besoins.
Discrétion d'honneur.
Votre conseiller de confiance:
André Graber, ✆ 039/23 19 61

28-12781

Apprenez à conduire

avec

- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
téléphone 039/28 29 85

28-012128

Nous demandons à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE

montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).

CHRISTOPHE GRIMM
Rue Weissenstein 5
2502 Bienne, ✆ 032/41 19 30

28-32754

Concierge Service

Changement joints de robinets, chasses d'eau, sangles stores. Serrures, pose rideaux et tous autres petits problèmes quotidiens, ainsi que petits nettoyages.

A votre service
7 jours sur 7.

Un simple coup de fil.

✆ 039/26 57 68

28-12779

fax service

«Pour être relax...
usez du fax»

FAX-BUREAUTIQUE
SERRE 67, LA CHAUX-DE-FONDS, ✆ 039/234 420

Venerio Redin

28-12073

VOTRE BANQUE DE CONFIANCE

pour un crédit privé,
n'hésitez pas à contacter:

Monsieur Roger Rothen
rue de l'Eglise 7, 2800 Delémont
Tél. 066/22 52 42

Agence
DB Banque Domus
Zurich
affiliée à la BSI

44-3212/4x4

Menuiserie Ébénisterie

Les hommes du bois

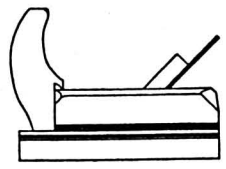

François Allemand

Menuiserie
Ebénisterie

Midi 1a
2400 Le Locle
✆ 039/32 16 65
✆ 039/28 69 54

28-014269

Menuiserie-Ebénisterie

Radicchi & Steinweg

Rénovation d'immeubles Restauration de meubles anciens
Collège 18 2300 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/28 32 55

28-12370

Jean-Pierre GROSSENBACHER

Menuiserie – Ebénisterie – Charpente
Traitement de charpente

Petites-Crosettes 32b – ✆ 039/28 65 31 – La Chaux-de-Fonds

28-12802

G.-A. MICHAUD

Ebéniste – Dessinateur-ensemblier

Fleurs 24
✆ 039/28 23 20
2300 La Chaux-de-Fonds

Piatti Cuisines

28-012372

Rémi BOTTARI

Menuiserie – Agencement – Fenêtres bois + PVC

Rue Avocat-Bille 7-9 – 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 37 33 – Fax 039/28 58 95

28-12289

Vuille & Guilliomenet

Serre 32 Tél. 039/23 46 55
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie générale
Toutes transformations
Fenêtres tous systèmes
Vitrerie
Service rapide de remplacement

28-12753

Ebénisterie – Menuiserie – Ameublement

P.-A. WEBER

Maîtrise fédérale
✆ 038/53 49 29

2065 Savagnier
Téléfax 038/53 46 90

28-786

conti + cie

Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal – Escaliers – Cuisines
La Claire 1, Le Locle, ✆ 039/31 41 35

28-14117

Le bois... la nature chez vous !

Menuiserie-Ebénisterie
Humair

Maîtrise fédérale
Collège 96
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 57
Fax 039/28 37 17

28-012055

Menuiserie – Ebénisterie
Walzer Frères SA

Hôtel-de-Ville 38
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 32 27

28-012296

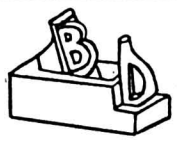

Bernard Ducommun

Maîtrise fédérale
Menuiserie – Ebénisterie
Agencement de cuisines, magasins et restaurants
Fenêtres PVC + bois

Rue du Rocher 20a 2300 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/28 74 95

28-12749

Menuiserie – Vitrerie

J. HEINIGER

✆ 039/28 36 14 – La Chaux-de-Fonds
Pour votre prochaine fenêtre
Bois – PVC – PVC alu

FINSTRAL

28-012487

SPECTACLE

LES MARIONNETTES DE SALZBOURG (A)

NOUVEAU VIDEOTEX
TAPEZ * 4003 #

«LA FLÛTE ENCHANTÉE»
Wolfgang Amadeus Mozart

Réalisée comme un conte populaire, cette version du fabuleux opéra trouve ici une scène parfaitement adaptée. La clarté des rebondissements vécus par Tamino, Papageno ou autre Reine de la Nuit, les subtilités musicales des arias et des chœurs sont soulignées par l'extrême souplesse des marionnettes animées par une quinzaine d'artistes d'exception. Inspirés des modèles d'autrefois, les personnages, libérés des contraintes que connaissent les interprètes humains, peuvent s'abandonner totalement à l'enchantement de la musique de Mozart.

La Chaux-de-Fonds – Théâtre
Mercredi 6 mars à 20h00
En collaboration avec Musica-Théâtre

Prix des places: Fr. 20.– 25.– 30.– 35.–
Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44

28-92

service culturel migros

● immobilier

RESTE A VENDRE

3 VILLAS
rue XXII Cantons
(quartier Ecole de Commerce)

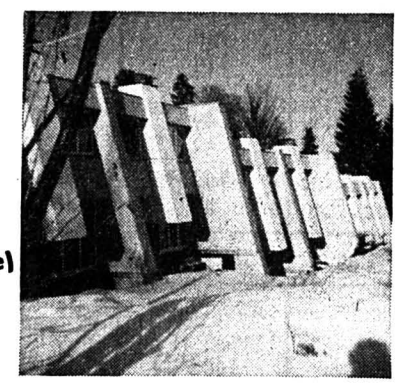

- **Exceptionnelle situation avec vue, dégagement, tranquilité et services publiques.**
- **Jardin privé lié à une très grande zone verte commune.**
- **170 m² d'habitation formés d'un séjour, coin à manger, cuisine équipée, 4 chambres à coucher, 2 sanitaires, cheminée de salon + barbecue, cave, disponible et buanderie.**
- **Fr. 2'900.– le m². Fonds propres min. Fr. 52'000.–.**
- **Mensualité financière Fr. 1'830.– grâce à l'aide fédérale.**

Demandez notre plaquette de vente en nous retournant le coupon ci-dessous

à découper

Nom: *Prénom:*

Adresse:

désire recevoir sans engagement une notice de vente relative aux villas XXII Cantons.

28-12088

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE SNGCI

● offres d'emploi

Restaurant du Nord, St-Imier

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

sommelier(ère)

Congé régulier. Sans permis s'abstenir, frontalier accepté.

✆ 039/41 22 69

6-502100

Depuis moins d'une année, nous sommes implantés dans une nouvelle usine de plus de 4200 m² où nous fabriquons de la tôlerie industrielle avec des équipements neufs et modernes.

Afin de garantir une qualité constante de nos produits à une clientèle exigeante, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

un contrôleur de qualité

sachant lire des dessins d'atelier avec aisance, prendre des décisions et capable de travailler de manière indépendante. Nous attendons vos offres avec prétentions de salaire à:

PATRIC SA Tôlerie industrielle
29, rue de l'Horizon,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

28-33614

● divers

Nouveau

Déchirures, accrocs et trous sur

vêtements, canapés, fauteuils en CUIR ou simili-cuir

Réparation par soudage et presque invisible. **Sur rendez-vous.**
Swiss Vinyl, ✆ 039/23 59 57

91-701

YOGA

Institut de yoga et de relaxation
Ginette Gonseth
Avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 18 69

28-12807

L'Impartial

Des décisions nettes et sans appel

Les Neuchâtelois acceptent largement le droit de vote à 18 ans et refusent unanimement l'initiative pour les transports publics

Les votations fédérales du week-end dernier n'ont décidément pas soulevé l'enthousiasme des Neuchâtelois qui se sont faits fort discrets puisque 23,6% seulement du corps électoral a daigné remplir son devoir civique. Un score largement en dessous de la moyenne suisse qui a plafonné à 31%. Il est vrai qu'aucun objet cantonal ou communal n'était couplé à cette consultation. Par contre, l'acceptation du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans a dépassé cette moyenne avec 76,12% de oui, contre 72,8 pour l'ensemble du pays; il en a été de même avec le refus de l'initiative pour l'encouragement des transports publics qui a mobilisé 70,08% des votants contre 62,9% en Suisse.

Bien que le droit de vote des jeunes de 18 et 19 ans soit une réalité acceptée depuis 1979 dans notre canton, et qu'aucun parti ni association n'aient manifesté de réserve, il n'y a pas eu unanimité sur la question puisqu'une commune a refusé d'octroyer ce droit au plan fédéral. Des 31 électeurs de la petite commune rurale de Montalchez, dans le district de Boudry, qui ont participé au scrutin sur les 118 inscrits sur les listes électorales, 11 ont dit oui alors que 18 ont répondu négativement.

A l'autre extrême, c'est la commune de La Sagne qui a apporté le soutien le plus large au vote des jeunes avec 86,52% de suffrages positifs. Pour le reste, on soulignera que le district du Val-de-Travers s'est situé en moyenne au-dessous des autres districts du canton avec 73,3% de oui.

TRANSPORTS PUBLICS

L'initiative des Indépendants «pour l'encouragement des transports publics» semblait vouée à un sort moins évident dans la mesure où son libellé n'avait peut-être pas toute l'objectivité requise pour une claire identification de l'objet du vote.

Déposée en 1986, elle avait passablement perdu de sa pertinence par le fait que plusieurs mesures préconisées dans son texte sont aujourd'hui considérées comme acceptées.

Par ailleurs, vouloir financer les transports publics, le rail essentiellement, en prélevant les millions nécessaires sur le compte routier au détriment de certaines réalisations routières encore à terminer, avait un côté pervers que les citoyens-automobilistes n'allaient pas avaler tout cru.

Les Neuchâtelois vivent depuis des années à l'ombre des grands chantiers routiers, ce n'est pas à eux qu'il fallait démontrer l'importance de l'achèvement de ces travaux titanesques qu'ils soient placés sous l'égide de la N5 pour le Littoral ou de la J20 pour les Montagnes et le Val-de-Ruz. Aussi, l'ensemble des 62 communes du canton ont rejeté l'initiative, dans une fourchette allant de... 90% pour Brot-Plamboz, dans le district du Locle, à 54,55% au Pâquiers, dans le Val-de-Ruz.

PROBLÈMES URBAINS

Fait peut-être le plus signifiant: un tiers des citoyens des trois villes ont accepté l'initiative (35,81% à La Chaux-de-Fonds, 34,84% à Neuchâtel et 32,95% au Locle), signe sans doute d'une certaine insatisfaction dans les dessertes interurbaines ou les liaisons vers l'extérieur dont les performances sont encore jugées insuffisantes. Au chapitre des statistiques, les districts de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel sont en dessous de la moyenne pour refuser l'initiative.

On relèvera que l'initiative était combattue par la droite libérale et radicale et était soutenue par les partis socialiste, écologiste, indépendant et démocrates suisses (anc. an).

M.S.

Pour l'amour des anoures

Sauvetage des batraciens à Saint-Blaise

Depuis seize ans, après l'hiver, ils préparent la saison des amours... des anoures. Une poignée de bénévoles remettent en état les barrières qui empêchent les batraciens de sauter vers la mort. La route de Saint-Blaise à Cornaux condamnée, les crapauds seront transportés dans des seaux jusqu'au Loclat, où ils se reproduisent.

Armés de râteaux, pioches, pelles, masses, marteaux... et de beaucoup de courage, une quinzaine de volontaires s'activaient, samedi, au bord de la route cantonale. Entre Saint-Blaise et Cornaux, sur un kilomètre, ils remettent en état les barrières qui interdisent la route aux batraciens. La plupart de ces amoureux de la nature appartiennent au club de photographie «Les chasseurs sans fusil». Ils viennent de tout le canton pour porter secours aux quelque trois mille crapauds communs qui doivent franchir l'asphalte à la saison des amours. Une route abondamment fréquentée par les automobilistes.

«Tout d'abord, nous ratissons les alentours des barrières en tôle. Nous devons les refixer et les consolider. Nous bouchons les intertices. Ensuite nous creusons des trous dans lesquels nous plaçons des seaux. Avec la chaleur et l'humidité, les crapauds se réveilleront et entameront leur périple. Les mâles d'abord. Lorsqu'ils suivront leur mouvement migratoire, du nord-est au sud-ouest, ils se heurteront aux barrières, hautes d'une trentaine de centimètres. Ils les suivront pour enfin tomber dans les seaux», explique Christiane Duscher, qui coordonne les travaux. Ensuite, durant trois mois, matin et soir, les sauveteurs videront les seaux, transvasant les crapauds.

Si «Les chasseurs sans fusil» ont été contactés par l'Etat pour agir, ils n'ont reçu d'aide que du WWF. La section neuchâteloise apporte son secours une fois par semaine. «Nous espérons que cette année sera la dernière de campagne «manuelle». Ce travail est difficile et nous en avons plus qu'assez, même si nous aimons bien ces petites bêtes», déclare un des bénévoles. Le site ayant été reconnu d'importance nationale, un projet de passage permanent a été établi. Plusieurs tunnels devraient être construits prochainement sous la route.

Voici quelques années, un étang a été créé au lieu-dit les Fourches. Lorsque les crapauds remontaient du Loclat, ils étaient transportés dans ce biotope artificiel. On espérait qu'ils s'y reproduisent et y demeurent. Les nouveau-nés se sont adaptés, mais les anciens ont conservé leurs habitudes et retournent toujours à l'étang de leurs premières amours. (ics)

Des présidents qui ont la pêche

Les deux présidents des sociétés de pêche du Littoral ont eu... la pêche, remportant tous deux le concours, à l'ouverture de la pêche, le 1er mars. Et les truites n'ont pas boudé l'hameçon!

Jacques Meyrat, président de la Société des pêcheurs de Neuchâtel, a remporté le concours avec 5 poissons, totalisant 2,320 kg. Derrière lui, se classent Charles Brand, 8 poissons, 1,550 kg, Christian Donzelot, 8 poissons, 1,5 kg, Luigi Di Marco, 7 poissons, 1,480 kg et Roland Buhler, 7 poissons, 1,230 kg. Record de participation avec 30 pêcheurs inscrits pour le concours de la Société des pêcheurs de la Basse-Areuse. Leur président Michel Mouraux a également remporté la première place avec 8 poissons pour 1,805 kg. Derrière lui, Christian Ghielmetti, 8 poissons, 1,665 kg, Serge Pesenti, 6 poissons, 1,860 kg, Charles Page, 3 poissons à 1,285 kg, avec la plus grosse truite à 600 g, et Luigi Matticoli, 3 poissons, 925 g, le plus jeune pêcheur a 18 ans. (AO)

Charles Page, fier de présenter la plus belle prise du concours, une truite de 600 grammes. (Comtesse)

	Droit de vote et d'éligibilité à 18 ans		Initiative pour les transports publics	
	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel				
Neuchâtel	3026	1087	1419	2654
Hauterive	258	82	89	250
Saint-Blaise	408	110	117	400
Marin-Epagnier	323	96	114	301
Thielle-Wavre	69	12	25	56
Cornaux	194	49	38	202
Cressier	176	44	43	177
Enges	52	9	14	47
Le Landeron	423	107	106	421
Lignières	107	25	33	98
Total	**5036**	**1621**	**1998**	**4606**
Boudry				
Boudry	405	88	123	361
Cortaillod	414	114	150	370
Colombier	501	146	148	485
Auvernier	233	69	80	217
Peseux	482	163	164	477
Cor.-Cormondrèche	396	174	183	382
Bôle	230	66	72	221
Rochefort	139	34	42	132
Brot-Dessous	17	9	10	17
Bevaix	357	112	120	345
Gorgier-Chez-le-Bart	232	73	73	231
Saint-Aubin-Sauges	240	72	72	236
Fresens	49	18	14	53
Montalchez	11	18	6	25
Vaumarcus	40	9	9	40
Total	**3746**	**1165**	**1266**	**3592**
Val-de-Travers				
Môtiers	75	38	36	74
Couvet	244	90	80	252
Travers	150	45	52	141
Noiraigue	51	16	22	44
Boveresse	39	11	17	33
Fleurier	257	89	100	245
Buttes	51	27	18	59
La Côte-aux-Fées	99	39	26	112
Saint-Sulpice	44	13	6	50
Les Verrières	109	40	48	101
Les Bayards	45	16	16	45
Total	**1164**	**424**	**421**	**1156**
Val-de-Ruz				
Cernier	213	83	97	199
Chézard-Saint-Martin	227	41	72	195
Dombresson	158	38	55	138
Villiers	56	11	25	42
Le Pâquier	45	10	25	30
Savagnier	236	77	73	238
Fenin-Vilars-Saules	72	23	17	80
Fontaines	93	36	29	98
Engollon	18	5	5	17
Fontainemelon	144	39	48	135
Les Hauts-Geneveys	114	28	43	99
Boudevilliers	69	21	19	70
Valangin	49	24	17	56
Coffrane	58	28	17	69
Geneveys-s/Coffrane	142	54	51	142
Montmollin	43	26	14	55
Total	**1737**	**544**	**607**	**1663**
Le Locle				
Le Locle	1462	403	607	1235
Les Brenets	139	29	52	115
Le Cerneux-Péquignot	68	24	23	69
La Brévine	84	21	12	93
Bémont	25	5	5	24
La Chaux-du-Milieu	69	23	15	76
Les Ponts-de-Martel	130	75	47	159
Brot-Plamboz	25	15	4	36
Total	**2002**	**595**	**765**	**1807**
La Chaux-de-Fonds				
La Chaux-de-Fonds	3752	1144	1739	3117
Les Planchettes	43	9	17	35
La Sagne	122	19	47	95
Total	**3917**	**1172**	**1803**	**3247**
Récapitulation				
Neuchâtel	5036	1621	1998	4606
Boudry	3746	1165	1266	3592
Val-de-Travers	1164	424	421	1156
Val-de-Ruz	1737	544	607	1663
Le Locle	2002	595	765	1807
La Chaux-de-Fonds	3917	1172	1803	3247
Total canton	17602	5521	6860	16071

Participation: 23,61%

Tout en miniature!

Dombresson: l'exposition et la foire de modélisme ont connu un vif succès

La foire et l'exposition du modélisme ont attiré beaucoup de monde, samedi dernier, à la halle de gymnastique de Dombresson. Pour cette 7e édition, les gens sont venus de toute la Suisse romande, même de Nyon et de Martigny.

Présidé par Alain Favre, le club du Val-de-Ruz, dont les membres étaient en t-shirt bleu avait fort bien organisé la manifestation. On pouvait admirer, sur la scène de la halle de gymnastique, une exposition de modèles réduits du club avec des hélicos, des planeurs, des avions dont le Pilatus Porter et d'autes encore dont un Corsair de 2,5 mètres avec un poids de 20 kg, ainsi qu'un Diabolo et un avion de voltige. Et puis, un simulacre de vol pour hélicoptère, radio commandé, qui connut un vif succès.

Dans la halle, les vendeurs au nombre d'une quarantaine, ont loué les tables pour vendre toutes sortes d'objets: des avions, des voitures et accessoires divers, en bref, tout ce qui se rapporte au modélisme.

Parmi le public, il y avait ceux qui venaient pour acheter, les curieux et aussi ceux qui s'intéressent comme débutants, car les prix étaient intéressants. Et puis, il faut toujours se mettre au courant des dernières nouveautés.

Pour faire fonctionner un appareil, il faut un émetteur qui est entre les mains du pilote, il donne des ordres à un récepteur qui se trouve dans l'avion, ce dernier faisant fonctionner les «servos» de commande du modèle.

A partir de 16 h, le club du Val-de-Ruz a organisé une vente aux enchères qui a connu un beau succès.

Formé d'une quinzaine de membres, le Club du modélisme du Val-de-Ruz compte maintenant une dizaine d'années d'existence, il possède un terrain aux environs d'Engollon pour ses exercices et l'année prochaine à la même période, il organisera à nouveau une telle exposition et une foire du modélisme.

Le modélisme, c'est une passion. Quand on y goûte, on ne peut plus s'arrêter, nous dit l'un des participants. (ha)

L'exposition de modèles réduits à la halle de gymnastique de Dombresson a attiré beaucoup de monde. (Schneider)

Avec elle, je rayonne...

Cernier: journée d'information sur la carte «Onde verte»

La Communauté tarifaire du canton de Neuchâtel organisait jeudi 28 février, une journée d'information à l'intention du grand public au marché Diga de Cernier.

Un stand qui permettait à la population de se renseigner sur les particularités de cette offre qui répond vraiment à une attente en matière de tarifs économiques et surtout d'une simplicité d'utilisation.

Un petit concours animait cette présence et une documentation a été remise à chaque visiteur.

Le canton est divisé en 11 zones; les gens peuvent choisir les itinéraires qu'ils vont parcourir dans le canton, permettant d'utiliser les 11 transports publics.

Par exemple, une personne qui habite Cernier et qui travaille à Neuchâtel prendra un abonnement de trois zones, ce qui lui coûtera 57 francs et pourra soit prendre le bus ou le train (anciennement, un abonnement Cernier - Neuchâtel coûtait 75 francs). Le nouvel abonnement permet en outre un plus grand rayon d'action, soit tout le Val-de-Ruz ainsi que le réseau de Neuchâtel et environs...

Les personnes intéressées peuvent aller dans les différents points de vente: à Cernier au bureau des VR ou dans les gares CFF.

Quant aux abonnements annuels, ils peuvent être remboursés à la condition que la personne refasse un nouvel abonnement annuel. (ha)

Le stand de tir aura une dalle

Savagnier: 64% des votants se sont rendus aux urnes

Les citoyens et citoyennes de Savagnier devaient voter pour le référendum lancé par les partis socialiste et du Ralliement.

Il s'agissait d'approuver ou non la demande de crédit de 43.000 francs pour la construction d'une dalle de sécurité au stand de tir, votée en décembre dernier par le législatif.

Finalement, sur 327 votants, il est ressorti 227 bulletins OUI des urnes, 98 ont voté NON et on a trouvé deux bulletins blancs. Cette votation a attiré le 64% des votants de la commune.

Pour le président de commune, Francis Matthey, la population a ratifié la décision prise par les autorités le 10 décembre dernier, même dans une proportion un peu plus forte. Il souhaite que la bonne ambiance continuera de régner malgré tout dans son village.

Jean-Philippe Cattin, membre du Ralliement, est aussi satisfait car les gens se sont mobilisés pour venir voter. Et puis, lors de la séance d'information, nous dit-il, nous avons obtenu qu'une convention soit signée entre la Société de tir et le Conseil communal avant que la dalle ne se fasse.

Radicaux et libéraux-ppn ont fêté cette victoire en sortant à nouveau leur canon. Ils ont tiré depuis le stand en direction est puis ils ont pris une collation dans la cantine du stand dans une excellente ambiance. (ha)

Valangin: circulation interdite dans le Bourg

Le problème de la circulation dans le Bourg à Valangin a déjà donné lieu à bien des discussions. D'ailleurs, il était réglé d'après les dispositions de l'arrêté du 25 septembre 1978.

Or, le Conseil communal vient d'abroger cet arrêté et de le remplacer par un nouveau qui stipule en son article 2 que la circulation est interdite dans les deux sens à tous les véhicules, à l'intérieur du Bourg et autour de l'église. Font exception: les résidents qui doivent être munis d'une attestation délivrée par le bureau communal ainsi que les livreurs pour charger et décharger leurs marchandises. Quant au stationnement, il sera interdit sur le domaine public à l'intérieur du Bourg et autour de l'église. La présente décision peut faire l'objet d'un recours qui doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels.

Il doit être adressé au Département des travaux publics dans les 20 jours qui suivent la publication dans la Feuille officielle. (ha)

Val-de-Travers

A la découverte d'une autre culture

L'univers fou des masques indonésiens à Couvet

Fou, fou, fou l'univers des masques indonésiens! Les quelque trente enfants de l'Ecole de théâtre de Couvet les ont découverts ce dernier week-end, à l'occasion d'un stage organisé par la Maison du théâtre et animé par Mas Soegeng, acteur et plasticien javanais. Et pour tous les participants, même les plus timides, une irrésistible envie de les observer, de les toucher, de les essayer et de jouer avec en se mettant dans la peau d'un personnage.

Il n'y a pas à dire, enfiler un masque, ça change son individu. Tout juste encore si l'on se reconnaît. Le cheminement entrepris par le meneur de jeu est une première approche d'un monde tout à la fois fascinant, étrange, drôle, voire effrayant. «Les gosses doivent avant tout avoir du plaisir. Je les laisse d'abord faire ce qu'ils veulent, tout en leur donnant de petits conseils susceptibles de les guider et d'améliorer leur façon d'être», explique Mas Soegeng.

Après cette phase où se côtoient émotions, rires, étonnements, stupeurs, on invente un scénario, sorte de canevas très simple qui laisse une grande place à l'improvisation: un homme attend patiemment son copain (celui-ci a au moins une heure de retard). Tous deux s'embarquent dans une voiture qui tombe en panne. La réparation effectuée, ils vont dans un bistrot et se font servir de la nourriture avariée. L'un est pris de malaise, prétexte pour appeler le médecin, puis l'ambulance.

Sans en avoir conscience, les enfants ont imaginé des personnages pas si inconnus que cela. On les retrouve en effet dans la Comoedia del Arte; autre coïncidence surprenante, les masques balinais (île d'Indonésie) ressemblent singulièrement à ceux créés et utilisés par les comédiens italiens. Par le biais de cette petite histoire, chacun choisit ensuite un masque et joue la scène; une opportunité de travailler la voix, l'intonation, la respiration, le corps.

PASSAGE À L'ACTE

«L'être humain possède en lui un potentiel d'énergie à développer. Le but initial est de s'amuser et de faire quelque chose en même temps. Si au départ les enfants craignent de se lancer à l'eau, le fait de voir les évolutions des autres les incitent à franchir la barrière que s'inflige le spectateur», souligne Mas Soegeng. Il est évident qu'en deux jours, on ne peut guère aller plus loin dans la démarche.

Au terme de cette fabuleuse expérience, il y a certainement une suite à envisager. PAF

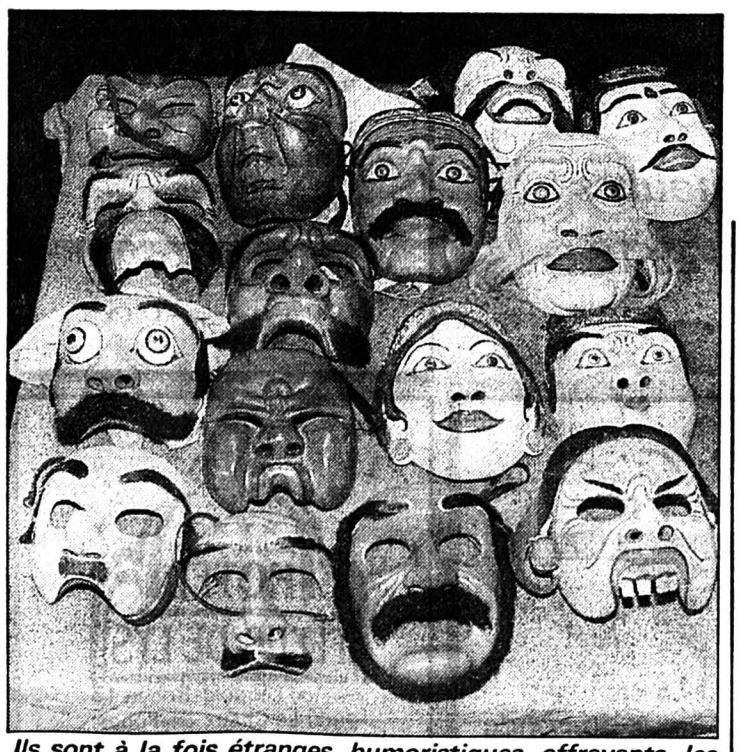

Ils sont à la fois étranges, humoristiques, effrayants, les masques indonésiens. (Favre)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ✆ 63.25.25. **Ambulance:** ✆ 117.

PUBLICITÉ

YVERDON-LES-BAINS
Votre prochaine cure thermale
INFORMATION • RÉSERVATION
155 • 1991
• APPEL GRATUIT •
22-14123/4x4

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h, Personnel (country).

Pharmacie d'office: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ✆ 25.10.17.

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53.34.44. **Ambulance:** ✆ 117.

Littoral

10.000 francs pour la création

L'OCN a fêté son 25e anniversaire au Temple du Bas

Entre Jean-Pierre Jelmini, à gauche et Pierre Aubert, président de l'OCN, le chèque de la BCN. (Comtesse)

La Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise, dont l'objectif est de susciter la création dans le canton, s'est associée hier au 25e anniversaire de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel. Un chèque de 10.000 francs a été remis, à l'issue du concert, en présence des représentants de la banque, par Jean-Pierre Jelmini, président de la Fondation. Il a rappelé la mémoire de Ettore Brero, fondateur de l'orchestre, et félicité le chef titulaire Jan Dobrzelewski, «de savoir prendre des risques».

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel fête ses 25 ans d'existence comme orchestre professionnel. Pour ce faire, l'OCN a passé commande de deux œuvres, l'une à Laurent Perrenoud, la seconde à Thüring Bräm. Entourées de Bach et Mozart, bicentenaire oblige, ces partitions ont été jouées par l'OCN, en première audition, hier au Temple du Bas. Nous reviendrons dans une prochaine édition, en page du Locle, sur ce concert, celui-ci ayant été décentralisé dans les Montagnes. (DdC)

L'annonce, reflet vivant du marché

MEYER TABAC

LOTO PRESSE LIBRAIRIE
PLACE DU MARCHE 1
2610 ST-IMIER
Marie-Claude et Francis Meyer informent • fidèle clientèle • installation • place du Marché 1
Heures ouverture : semaine de 7h à 18h 30 sans interruption
DIMANCHE de 8h à 12h
N O U V E A U T E S
• Librairie • jeux • jouets •
A bientôt
28-127161

91-433
VOIR MIEUX
von gunten
Maître opticien
Av. L.-Robert 23
✆ 039/23 50 44

Attention !
POUPÉES, POUPONS
achetés dès Fr. 200.–
OURS PELUCHE
même usés achetés dès Fr. 100.–
Tous jouets: potagers, cuisines, magasins, poussettes, etc. Avant 1930. Egalement achat et débarras de tous bibelots et objets anciens lors de décès ou déménagement.
S. Forney,
✆ 038/31 75 19, 31 43 60.
Déplacements. Discrétion.
450-592

L'annonce, reflet vivant du marché

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Si vous êtes dynamique, capable d'organiser votre travail de manière indépendante, vous êtes l'

installateur-sanitaire

que notre client recherche.

Nous offrons:
– un travail varié dans un climat agréable;
– un salaire en fonction des capacités;
– une place stable.

Les personnes intéressées à ce poste, possédant un CFC et de bonnes références, peuvent nous contacter pour plus de renseignements.

91-584

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Pfenniger & Cie SA
Distribution de produits informatiques
Temple-Allemand 33, 2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél : (039) 286645, Fax : (039) 286689

Société en expansion très rapide dans la distribution en gros de produits informatiques, cherche à engager de suite
le collaborateur
répondant au profil suivant :
- Langue maternelle : français, orthographe impeccable!
- Anglais parlé et écrit
- 2/3 entre Italien, Espagnol, Allemand
- Permis de conduire INDISPENSABLE
- Expérience approfondie des contacts humains (important)
- Expérience de l'enseignement
- Expérience du démarchage de nouveaux clients
- Polyvalence et souplesse extrême
- Niveau de formation générale supérieure (minimum bac.)
- Age : de préférence jeune
- Expérience de la PAO sur ordinateur (préf. PC, MAC à la rigueur)
- Expérience générale de l'informatique indispensable!
- Très bonne connaissance de la France voisine

Le/la candidat(e) aura les tâches suivantes :
- Gestion du réseau d'import de Pfenniger & Cie SA (1 jour/sem.)
- Gestion/création d'un réseau d'export sur France (2 jours/sem.)
- Gestion administrative purement interne (1 jour/sem.)
- Création d'un ensemble de cours (0.5 jour/sem.)
- Divers (0.5 jour/sem.)

Horaire : à discuter (2 jours sur France)
Salaire : selon expérience
Renseignements complémentaires : L.-D. Jospin, directeur
Offres : exclusivement écrites, à l'attention de notre directeur à l'adresse de l'en-tête.
28-

JUVENIA

A la suite de l'implantation de nos nouveaux secteurs de production, nous désirons engager

concierge

Vous êtes de formation manuelle, habitué à travailler de manière autonome, de plus vous êtes de toute confiance et avez de l'expérience dans l'entretien et le nettoyage de bâtiments, au bénéfice d'un permis de voiture.
Activité à plein temps comprenant également certains travaux d'emballage, expéditions et service postal.
Appartement rénové à disposition.
Date d'entrée: à convenir.
Les candidats intéressés sont invités à adresser leur offre de service, par écrit à:

JUVENIA S.A., réf. GF/c
34, avenue Charles-Naine, 2304 La Chaux-de-Fonds
28-12650

Notre client, une société de la région à renommée mondiale, désire s'adjoindre les services d'un

agent de suivi de fabrication

– vous avez de l'expérience dans un poste similaire;
– vous pouvez suivre un programme de fabrication de A à Z et organiser un planning;

Alors, vous êtes le candidat recherché.

Catherine BARFUSS et Mario DE BORTOLI se réjouissent de votre appel.

Emplois fixes. **ADIA** *placement*
Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 91 33
91-436

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis
VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

AIKI-DO CLUB
La Chaux-de-Fonds
Pour l'ouverture d'une nouvelle section
l'Aiki Do Club vous invite à une
leçon d'initiation et une démonstration de
KO-BUDO
Katori shintô ryu
présentées par Monsieur L. Carniel, 3e dan
ACADÉMIE NEUCHÂTELOISE ARTS MARTIAUX JAPONAIS
Lieu: Aiki Do Dojo
Rue des Terreaux 22a – La Chaux-de-Fonds
Date: ***Mardi 5 mars***
Leçon à 18 heures – Démonstration à 20 heures
Renseignement: ✆ 038/24 08 18 – 039/28 28 18
INVITATION CORDIALE
28-12812

Eugenio Beffa
EB
Vernis et couleurs
Papiers peints Carrosserie Outillages
La Maison de confiance de l'applicateur professionnel
La Chaux-de-Fonds Serre 28 Tel. 039/23 08 33
Neuchâtel Draizes 2 Tel. 038/24 36 52

insta-rex
sanitaires
ferblanterie
ventilation
chauffage
paratonnerre
isolation
études techniques
Antonio Quattrin
Ewald Göri
Rue de la Charrière 13a
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30

Renaud BIERI
Ing. dipl. EPF
Entreprise de maçonnerie Génie civil - Extérieurs
Daniel-JeanRichard 41
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 03 77

Gabriel Greub
Temple-Allemand 31
Tél. 039/28 83 88
Fax 039/28 84 67
La Chaux-de-Fonds
Chauffages centraux
Ventilation, brûleurs à mazout
air comprimé, études techniques
devis sans engagement

Notre Banque: L'UBS bien sûr
Union de Banques Suisses
La Chaux-de-Fonds – Le Locle
Les Ponts-de-Martel

Carrosserie des Grandes-Crosettes
Travail de qualité
✆ 039/23 14 85

Ernest Leu
Bureautique
Machines de bureau
Restez branché soyez FAX
Charrière 13 - La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 71 28
Fax 039/28 18 35

FIANCÉS CONNAISSEZ-VOUS NOTRE COFFRET-CADEAUX?

Une documentation complète pour établir une liste de souhaits toute personnelle. Avec plus de 700 idées-cadeaux et de nombreux conseils pour les jeunes ménages.
Gratuit chez
TOULEFER SA
Pl. Hôtel-de-Ville

Aux Celliers
BERTHOUD
VINS FINS SÉLECTIONNÉS
Progrès 111a
2300 La Chaux-de-Fonds

HOTEL FLEUR DE LYS
Avenue Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 37 31, télex 952 286 lycx

«Niet» tramelot

Budget et dépassement de crédits refusés

C'est par 893 non contre seulement 438 oui que le corps électoral tramelot a refusé hier le budget prévoyant une hausse de la quotité de un dixième et l'augmentation de diverses taxes pour tenter d'équilibrer au mieux les finances communales.

C'est également avec un score net et sans appel que ce même corps électoral a dit non pour le dépassement de crédit de 1,435 million pour la construction de la patinoire artificielle avec abris publics PC. La participation s'est élevée à 42%.

Si le refus du budget ne constitue pas une grande surprise, on doit par contre s'étonner du refus du dépassement de crédit pour la construction de la patinoire artificielle. Pour rappel, c'est avec une participation record de 81,45 % que le corps électoral tramelot avait accepté en 1982, cette construction 1995 oui et 613 non. Aujourd'hui, on se demande bien où ont pu passer tous ces avis favorables qui savaient très bien que l'investissement serait lié à une augmentation de quotité.

(vu)

Le maire s'explique

Questionné sur ce double refus, M. Jämes Choffat nous a aimablement fait part du point de vue des autorités: «J'ai pris acte du résultat et des pronostics formulés par les spécialistes de la fiduciaire. Je me rappelle avoir averti la population, en 1985 déjà, des difficultés que nous aurons à assumer avant la fin du siècle. Dans l'euphorie de la reprise économique, nos électeurs ont pensé pouvoir faire face à toutes les difficultés. Hélas, l'évolution a donné raison aux pessimistes.»

«Aujourd'hui, il faut assumer les responsabilités d'antan. Nous pourrions rester ignorants des suites du vote négatif à l'égard du budget et de la quotité, mais nous sommes incapables de ne pas en assumer les conséquences. Le Conseil municipal, tout en sachant qu'il avait raison de tirer la sonnette d'alarme, ne veut pas se dérober devant la responsabilité des électeurs.

«Cela signifie simplement que Tramelan ira au-devant de graves difficultés financières et que les futurs conseils municipaux se trouveront devant des problèmes quasiment insolubles. Il n'est pas facile pour un conseil d'être en face d'une menace de mise sous tutelle cantonale. C'est pourquoi, à mon avis nous devrions contrer les partis qui seraient enclins à risquer un défi quant à la décision finale cantonale.»

Ainsi donc, le maire s'exprime clairement. Mais sera-t-il entendu cette fois-ci? Nul doute que cette situation compromet de futures décisions. Elle pourrait aussi avoir une influence sur les futurs candidats au Conseil général et au Conseil municipal puisque, cette fin d'année coïncide avec une fin de législature... (vu)

PARTI PRIS

Pas au pilori

Il serait faux, malgré ce double refus, de mettre aujourd'hui le Conseil municipal au pilori. Très souvent, le maire, M. Jämes Choffat, a tiré la sonnette d'alarme. Il est intervenu fermement afin de faire prendre conscience aux électeurs que tout important projet exigeait de trouver les ressources nécessaires non seulement à sa réalisation mais encore à son exploitation. On doit bien admettre que souvent ses opposants ont estimé qu'il cherchait, par ses remarques, à freiner le développement du village. La situation désastreuse que connaît aujourd'hui la commune de Tramelan lui donne entièrement raison.

On peut aussi regretter que certains partis, dont en particulier celui que représente le maire, ait fait campagne pour le refus du budget seulement 15 jours avant le vote, désavouant ainsi son représentant. Cette attitude pourrait bien avoir de lourdes conséquences. Elle ne restera certainement pas sans lendemain. S'il est facile de critiquer après coup, il est plus difficile de proposer des solutions. On peut d'ores et déjà parier que l'on reparlera plus sérieusement de la vente de différents biens, propriétés de la commune, afin d'assainir la situation.

Si l'on veut faire remarquer au Conseil municipal que trop souvent les conseillers généraux sont mis devant des faits accomplis, on ne peut malgré tout lui jeter la pierre puisqu'en définitive, il se voit contraint de réaliser ce que le peuple a décidé.

En raison des énormes problèmes rencontrés aujourd'hui, il serait sans doute judicieux, à l'avenir, de présenter au corps électoral des projets détaillés avec les avantages et les inconvénients financiers qui pourraient en résulter. Et puis, il serait aussi grand temps que l'on se mette au travail pour suivre de plus près les travaux de certaines réalisations afin que systématiquement, on ne soit pas obligé de voter d'importants dépassements de crédits.

Jean-Claude VUILLEUMIER

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ✆ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42.11.22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ✆ 039/44.11.42, Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10, à Courtelary – Dr Ennio Salomoni, ✆ 032/97.17.66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, ✆ 032/97.24.24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ✆ 032/97.11.67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ✆ 032/97.51.51. Dr Meyer ✆ 032/97.40.28. Dr Geering ✆ 032/97.45.97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 032/97.40.30.

SAINT-IMIER

Cautionnement accepté

L'électorat imérien a accepté, en cette fin de semaine, de cautionner un emprunt de 2,712 millions en faveur de Cridor S.A., le Centre régional d'incinération des ordures ménagères.

Par 752 voix contre 118 – la participation atteignant 25,8 % environ – les citoyens ont ainsi donné leur aval au projet «Cridor Plus», qui prévoit un agrandissement et une restructuration technique permettant de faire face à la constante augmentation des ordures. (de)

Un canton dans la moyenne...

Les résultats des votations fédérales

L'électorat du canton de Berne s'est montré très «moyen», dans le scrutin fédéral de ce week-end, dans le sens où le poids de son verdict approche de tout près la moyenne helvétique.

L'exercice du droit de vote et d'éligibilité dès l'âge de 18 ans a passé la rampe sans problème. Plus régionalement, on remarquera que les cités importantes étaient plus favorables que les campagnes, en règle générale. Et si toutes les communes du district de Courtelary, certaines petites localités, par exemple Sonvilier-Montagne ou La Ferrière, ont montré peu d'enthousiasme dans ce sens.

Pour ce qui concerne le second objet, soit l'initiative pour l'encouragement des transports publics, c'est bien sûr l'inverse qui s'est produit, les scores étant particulièrement serrés dans les districts citadins de Berne - 21.000 voix contre 25.000 environ - et de Bienne - quelque 4300 voix contre 5100, alors que les régions décentrées étaient plus décidées dans leur refus. Sur l'ensemble du canton, le rejet de cette initiative est d'ailleurs un peu moins net que la moyenne suisse.

Quant à la participation, enfin, à peine plus du quart des électeurs bernois se sont déplacés. A relever que dans le district de Courtelary, on s'est montré un brin plus zélé, la participation moyenne atteignant 28,2%. Pour davantage de détails chiffrés, le tableau ci-contre dit tout ou presque... (de)

District de Courtelary	Droit de vote et d'éligibilité à 18 ans		Initiative pour les transports publics	
	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	169	95	77	185
Cormoret	72	29	21	80
Cortébert	105	39	55	82
Courtelary	129	29	44	111
La Ferrière	36	23	14	43
La Heutte	48	14	10	52
Orvin	106	23	44	83
Péry	141	60	51	149
Plagne	65	16	24	57
Renan	102	21	50	73
Romont	35	6	7	34
Saint-Imier	617	248	314	548
Sonceboz-Sombeval	174	47	47	169
Sonvilier-Village	105	40	38	105
Sonvilier-Montagne	17	11	8	20
Tramelan	916	446	579	768
Vauffelin	42	20	14	47
Villeret	127	20	42	101
TOTAL	**3006**	**1187**	**1432**	**2707**
Récapitulation par districts				
Courtelary	3006	1187	1439	2707
Moutier	3010	1375	1288	3025
La Neuveville	709	198	283	618
TOTAL JURA BERNOIS	**6725**	**2760**	**3010**	**6350**
Bienne	7040	2436	4318	6101
Laufon	1668	437	845	1254
TOTAL CANTON	**126.046**	**45.838**	**66.043**	**105.436**
Participation: 25,96%				

Chômage: la hausse continue

0,45% de la population touché en janvier

Si l'on demeure toujours clairement en dessous des chiffres de 1988 et davantage encore de ceux de 87, le chômage de ce début d'année, dans le canton de Berne, se révèle supérieur à celui de l'an dernier. En clair, en janvier, 0,45 % de la population active était touché, soit une augmentation proportionnelle de 43% par rapport au premier mois de l'an dernier.

Les données relevées par les autorités bernoises du marché du travail indiquent effectivement un total de 1962 chômeurs en janvier dernier, soit 204 de plus (11,6%) que le mois précédent.

Le taux de chômage du canton est ainsi monté de 0,05%, pour atteindre donc 0,45%. Par rapport à janvier 1990, l'augmentation enregistrée est plus nette, puisque de 43% (590 personnes), les chômeurs complets étant plus nombreux de 171 unités (12,2%), tandis que les personnes partiellement privées d'emploi sont 33 de plus (9,3%).

MASCULIN SURTOUT

Sur le total des 1962 chômeurs inscrits au 31 janvier dernier, 1574 étaient totalement privés d'emploi, contre 388 chômeurs partiels. La différence entre les sexes demeure quasiment la même, bien que le chômage des hommes ait moins augmenté (10,9%) que celui des femmes (12,7%), par rapport à décembre 1990. C'est ainsi que voici un mois, les hommes représentaient 59,2% des chômeurs et les femmes 40,8%.

Mais c'est en comparaison avec l'année passée que la différence s'est surtout accentuée, puisque les hommes touchés ont augmenté de 58,6% entre janvier 90 et le mois dernier, celui des femmes subissant dans le même temps une hausse nettement inférieure, puisque de 25,2%.

Comme c'était déjà le cas durant les trois derniers mois, les régions les plus fortement touchées par cette augmentation du chômage sont celles de Berne-Mittelland, Bienne – Seeland et Haute Argovie – Emmental.

LE JURA BERNOIS TOUJOURS EN TÊTE

En ce début 1991, le taux de chômage le plus élevé est toujours enregistré par le Jura bernois, avec 0,65%, tandis que la région Haute Argovie – Emmental, malgré une hausse sensible, demeure la moins touchée avec 0,25%.

Et puisque nous voilà aux particularités régionales, relevons que les trois districts francophones comptaient au total 12 chômeurs de plus le 31 janvier que le mois précédent (11 chômeurs complets et 1 personne partiellement privée d'emploi); par rapport à janvier 1990, cette augmentation touche 36 personnes de plus, mais 10 chômeurs partiels de moins.

Par district enfin, on mentionne que celui de Courtelary comptait 51 chômeurs au 31 janvier (9 de plus qu'en décembre et également 9 de plus qu'en 1990 à pareille époque), celui de Moutier 92 (7 de plus qu'en décembre et 31 de plus qu'en 1990), tandis que le district de La Neuveville fait «bande à part», avec ses 15 chômeurs, soit une diminution de 4 personnes touchées par rapport à décembre. (de-oid)

Déception et contrariété

Autorités imériennes et «Guide des manifestations BE 800»

Les autorités locales - suivies d'ailleurs en cela par divers organismes de la région francophone bernoise - font part de leur déception et de leur contrariété, face à un récent guide édité par le canton. Guide dont la conception leur fait remarquer une fois de plus le peu de considération accordée aux minorités.

En début de semaine, il a été distribué dans la région, en tous ménages, le «Guide des manifestations BE 800».

Le Conseil municipal a été surpris de relever que, sur les 91 pages que comporte ce document, seules trois sont rédigées en français. De plus, sur l'ensemble des reportages contenus dans ce guide, aucun n'a été effectué dans le Jura bernois.

Déçu et contrarié, l'exécutif imérien a dès lors retourné un de ces ouvrages à l'archiviste cantonal, responsable de la publication, et a demandé la réalisation d'un exemplaire bilingue, qu'il attend avec impatience et intérêt.

VITE ET BIEN, AVEC NESKO

Le Conseil municipal a décidé, sur la base d'un préavis présenté par la commission des impôts, de raccorder la commune au système NESKO.

Tous les frais découlant de cette opération sont à la charge du canton.

Ce fameux NESKO est un nouveau concept de gestion des impôts. Les vingt plus grandes localités du canton ont été raccordées par une ligne directe à l'ordinateur central, à Berne. Sur la base de travaux effectués pendant la période fiscale 1989/1990, la fiabilité du système a été constatée, ainsi qu'une notable rationalisation et une accélération du traitement des dossiers. Le programme d'extension se poursuivra cette année.

Dès que ce raccordement sera réalisé, la commune bénéficiera des prestations de ce nouveau concept, ce qui améliorera la qualité de ses services.

(comm)

MOUTIER

La deuxième fut la bonne

L'électorat de Moutier a accepté ce week-end la deuxième mouture du budget 1991, qui lui était présentée suite au refus, en fin d'année dernière, de la première version.

Une première version qui prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 828.000 francs et qui avait été renvoyée à l'expéditeur par 516 voix contre 409, la participation atteignant un misérable 17,5 %.

L'excédent de dépenses ramené cette fois à quelque 439.000 francs – pour une quotité inchangée de 2,5 – 1873 bulletins valables ont été glissés dans l'urne. Et par 1192 voix contre 681, la participation s'élevant à 36 % environ, les Prévôtois ont donné le feu vert à leurs autorités. (de)

L'Impartial

Aucune surprise

Scrutins fédéraux dans le Jura

On ne prévoyait aucune surprise dans le Jura, lors du vote sur les deux scrutins fédéraux d'hier. Aucune surprise il n'y a eu. A l'exception de Combat socialiste et du Parti socialiste, tous les partis recommandaient d'accepter l'octroi du droit de vote dès dix-huit ans et le rejet de l'initiative dite d'encouragement des transports publics. Les résultats ont été conformes aux attentes. La gauche socialiste ou alternative n'est par parvenue à faire partager son point de vue par la majorité des votants, loin de là.

Celle-ci a surtout été sensible aux arguments qui mettaient en cause l'avancement des travaux de la Transjurane. L'octroi du droit de vote à dix-huit ans ne posait en soi pas de problème, tous les partis y étant favorables, puisque cette possibilité existe déjà dans le canton du Jura.

Le faible taux de la participation démontre que les électeurs ne se sont pas sentis véritablement interpellés par ces objets.

V. G.

District des Fr-Montagnes	VOTATIONS FÉDERALES Droit de vote et d'éligibilité à 18 ans		Initiative pour les transports publics	
	OUI	NON	OUI	NON
Le Bémont	40	7	8	38
Les Bois	122	23	41	102
Les Breuleux ...	184	39	39	182
Chx-des-Breuleux	20	2	5	15
Les Enfers	28	2	8	22
Epauvillers	42	7	6	42
Epiquerez	22	6	2	25
Les Geneveys ...	88	6	17	78
Goumois	10	5	2	14
Lajoux	79	13	35	56
Montfaucon	73	12	16	66
Montfavergier ..	13	1	3	11
Muriaux	50	16	16	49
Le Noirmont ...	192	53	91	150
Le Peuchapatte .	13	7	12	9
Les Pommerats .	40	9	7	42
Saignelégier	235	39	91	175
Saint-Brais	50	11	7	54
Soubey	27	8	4	31
TOTAL	**1328**	**266**	**410**	**1161**
Récapitulation par district				
Fr.-Montagnes ..	1328	266	410	1161
Delémont	4588	793	1662	3621
Porrentruy	5455	1291	1348	5322
TOTAL	**11371**	**2350**	**3420**	**10104**

Participation moyenne: 24,9%

Scrutins communaux: larges acceptations

En même temps que les scrutins fédéraux se sont déroulés dans le canton du Jura plusieurs scrutins communaux qui ont tous donné lieu à des acceptations des objets proposés.

Ainsi, à Bassecourt, les citoyens ont accepté le budget prévoyant une hausse de l'impôt à 2,5% par 345 voix contre 260, avec une participation de 28,4%.

A Delémont, les citoyens ont accepté par 1225 voix contre 556 un crédit de 0,8 million en faveur de l'aménagement du quartier du Palastre. Les citoyens ont aussi adopté le nouveau règlement d'organisation par 1104 voix contre 648 et le nouveau règlement du Home de la Promenade par 1372 voix contre 359.

A Courrendlin, le crédit de 1,7 million relatif à l'amenée du gaz naturel est approuvé par 435 voix contre 124. Celui de 0,6 mio pour un abri est approuvé par 318 contre 238 et celui de la place de sport de 297.000 francs par 378 voix contre 183, avec une participation de 33%.

Enfin, à Porrentruy, le nouveau budget est accepté par 827 oui contre 366 non, avec une quotité inchangée de 2,6% et un excédent de dépenses de 59.750 francs, sur 27 millions de dépenses. Seul le Parti démocrate-chrétien préconisait le rejet de ce budget qui avait été refusé une première fois par le peuple en décembre dernier, alors qu'il prévoyait plus de 600.000 francs d'excédent de charges. V. G.

Le Noirmont: concert en faveur des enfants cardiopathes

Belle assistance à l'église Saint-Hubert, pour le concert choral et musical qui a été donné par l'ASCA d'Aureilan, sous les auspices de l'Echo des Sommêtres.

Vifs applaudissements pour la chorale du lieu qui interpréta avec brio, entre autres: «Plus jamais la guerre» sous la direction de Pascal Arnoux.

C'est avec intérêt que l'on attendait les belles productions de la chorale française qui vient des Hautes-Pyrénées et dont c'était sa première sortie dans notre pays. Sous la direction de Philippe Foucade, elle interpréta magistralement quelques beaux morceaux, avec notamment «Je chante pour vous», «Un jour un enfant», «Ballade en novembre», «Je veux être libre», «Viva tutte les vezzose».

Ce furent ensuite les brillantes productions du groupe instrumental dirigé par Jean-Pierre Moreau avec un morceau de son directeur «Ode à la musique»; autres beaux morceaux avec «Menuet en sol mineur» de Mozart, «Imagine» de J. Lenon et «Aura Lee» de J. L. Philip. Puis en final le groupe vocal et musical interpréta avec aisance le «Canticorum Jubilo» de Haendel, une chanson populaire «Si tous les musiciens du monde» et pour terminer la chanson fort connue «Là-haut sur la montagne».

La collecte était en faveur de l'Association des parents d'enfants cardiopathes. (z)

Des projets et des promesses

Assises du Bureau de la condition féminine

Une cinquantaine de femmes se sont penchées samedi toute la journée sur leur présent et leur avenir, à l'occasion des troisièmes Assises du Bureau de la condition féminine (BCF) avec pour thème «La violence, le travail et la politique». Pour les participantes, l'égalité passe par des structures qui facilitent l'accès au travail des femmes, par une participation à la formation facilitée et par un renforcement du pouvoir du BCF. Les débats se sont déroulés en présence de Claudia Kaufmann, déléguée au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Vingt ans après le suffrage féminin et dix ans après l'acceptation de l'article constitutionnel fédéral consacrant l'égalité entre femmes et hommes, le droit à un salaire égal pour un travail égal n'est toujours pas acquis, la participation des femmes à la vie politique reste confidentielle et le beau sexe est toujours victime de violences multiples à but sexuel. Dès lors la cinquantaine de femmes de tous âges et tous milieux sociaux qui se sont penchées samedi sur ces préoccupations en ont tiré un certain nombre d'objectifs à réaliser dans le cours de la prochaine législature.

Dans son discours de bienvenue, le ministre de la Culture et de l'éducation, Gaston Brahier, a assuré les participantes qu'il fera en sorte que le programme sortant de leurs délibérations puisse être réalisé durant cette législature.

STRUCTURES D'ACCUEIL IMPÉRATIVES

Recensant les obstacles au travail des femmes, celles-ci constatent qu'aujourd'hui encore et tout spécialement dans le Jura, il n'existe peu ou pas de structures d'accueil et de gardiennage pour les enfants. La formation continue implique de grands déplacements et le travail à temps partiel n'est toujours pas entré dans les mœurs. Rien n'étant organisé pour que la femme puisse sereinement faire le choix de travailler à l'extérieur. S'ensuit pour elle une forme de culpabilité négative pour elle et son entourage.

Dès lors les femmes demandent au BCF de s'atteler à l'amélioration de ces conditions et de faire pression sur le Gouvernement afin que l'administration cantonale devienne un modèle en matière d'accession au travail des femmes. Elles demandent également que le BCF dispose d'un fonds de soutien à disposition des femmes qui souhaitent acquérir une nouvelle formation.

Concernant la violence, les participantes aux assises appuient le projet de réalisation d'un réseau téléphonique et d'information et de structures d'accueil pour les femmes victimes de violence. Il est également demandé qu'il soit reconnu au BCF le pouvoir de déposer plainte au nom de femmes victimes de violence. Les femmes demandent aussi qu'un effort soit fait à l'Institut pédagogique pour permettre aux enfants de décoder les messages et les images porteurs de violence.

Concernant la vie politique, les participantes demandent que le BCF définisse une stratégie de formation des femmes à la vie politique et qu'il étudie toutes les actions positives possibles (notamment le système des quotas) afin de permettre aux femmes de participer davantage aux affaires de la cité. GyBi

Des femmes soucieuses de leur présent et de l'avenir de leurs filles. (Impar-Bigler)

Pleins feux sur l'attelage

Glovelier: Fédération jurassienne d'élevage chevalin en assemblée

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin réunissait vendredi soir à Glovelier une centaine d'éleveurs sous la présidence de Rémy Kohler. De nombreux rapports ont étayé cette séance. En premier lieu le rapport présidentiel, puis ceux de la gérante Rachel Bozzo et de Jean Ackermann.

Nous retiendrons de leurs exposés que malgré une agriculture sous pression face à l'échéance européenne, l'élevage national est régulièrement en augmentation. La Fédération a été fortement sollicitée durant l'année 90, notamment à cause de sa participation à la foire belge de Libramont et à Cheval 90 à Berne. Point positif de ces participations: le marché belge est ouvert et il conviendra désormais de le suivre et de le satisfaire. Point négatif: la bataille que se livre la Fédération contre la suppression des chevaux de train ne penche pas vers une issue positive. «Le DMF veut la peau du cheval Franches-Montagnes» déclarait notamment M. Ackermann. «Preuve en est, poursuivait-il, la suppression des primes militaires pour les chevaux de 3 ans et demi». Le budget 91 et l'augmentation des cotisations de 50 cts par cheval ont été acceptés par les ayants droit. Ratifiés également par l'assemblée, les comptes 90 accusent un déficit d'environ 6000 francs et une diminution de fortune de l'ordre de 8000 francs. Cette perte financière est due en grande partie aux lourdes charges supportées en totalité par la Fédération pour sa participation à Cheval 90 de Berne. On apprenait d'autre part que Georges Chariatte, le futur vétérinaire cantonal, venait d'être nommé à une commission nationale d'étude sur le cheval de boucherie.

Au chapitre des activités 91, il conviendra notamment de promouvoir à tout prix l'attelage et le cheval d'équitation et de loisir, demi-sang ou Franches-Montagnes. Une Bourse du cheval organisée en 90 sera maintenue cette année. Les résultats de la Bourse 90 ne sont pas encore parfaits: 12 chevaux sur 28 ont été vendus et l'offre ne correspond pas toujours à la demande. «On nous offre des chevaux verts alors que l'on veut des chevaux formés», remarquait hier M. Biedermann, l'organisateur de la Bourse. (ps)

La fête centrale aura lieu à Saignelégier

La Fédération des Céciliennes du Jura en assemblée à Delémont

La Fédération des Céciliennes du Jura a tenu ses assises annuelles hier après-midi à Delémont, soit, comme à l'accoutumée, le troisième dimanche de Carême. Représentants de 55 sociétés, 126 délégués ont assisté à cette séance menée sous la houlette du président central, Maurice Jecker, des Breuleux.

Lors de ces fructueuses délibérations qui se sont déroulées sur fond de chant spirituel, l'on apprenait que la grande fête centrale bisannuelle des Céciliennes aura lieu le 9 juin à Saignelégier. Messe, répétitions et concert (avec chant grégorien notamment) sont au programme de ce grand rassemblement pour lequel un comité d'organisation présidé par Lucien Jobin, de Saignelégier, travaille d'arrache-pied depuis dix mois déjà.

Dans son message, le vicaire épiscopal, Claude Schaller, présent hier parmi les délégués, les informait que Monseigneur Gaechter présidera la messe de ces festivités franc-montagnardes.

Le rapport présidentiel mentionnait la participation de 170 chanteurs à des cours de solfège et de 120 autres à des cours de chant. Jean-Louis Pétignat, de la Commission de musique, relevait notamment que des cours de direction de chant avaient été très bien suivis et qu'il sera à nouveau fait appel aux précieux conseils de Mme Andenmatten, en matière de pose de voix; il annonçait également que les concours auxquels 13 sociétés sont d'ores et déjà inscrites auront lieu le 31 mai à Porrentruy et le 1er juin à Delémont. Quant à la Commission des orgues, elle s'est réunie une seule fois pour discuter de l'achat de nouvelles orgues aux Pommerats.

Acceptés par les ayants droit, les comptes 90-91, déficitaires, ont grignoté la fortune (qui se monte à 12.265 fr 35) de quelque 1700 fr. Les sociétés vérificatrices des comptes pour l'année en cours seront celles de Mervelier et de Miécourt. Pour remplacer Gérard Queloz, démissionnaire du comité, Mme Nagels, de Saignelégier, a été nommée par acclamations.

Sur proposition d'un délégué de Mervelier, toutes les sociétés ont été invitées à réfléchir sur l'opportunité d'organiser fêtes régionales et fête centrale tous les trois ans, plutôt que tous les deux ans, pour alléger le programme des organisateurs qui s'essoufflent quelque peu et mieux renouveler les répertoires.

P.S.

SERVICES

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ✆ 51.13.01. **Service ambulance:** ✆ 51.22.44. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51.22.28; Dr Bloudanis, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat, ✆ 51.22.33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ✆ 53.11.65; Dr Bosson, ✆ 53.15.15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ✆ 54.17.54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ✆ (039) 51.12.03.

Des problèmes épineux

Agriculture biologique: assemblée à Glovelier

L'Association jurassienne de l'agriculture biologique (AJAB) a tenu son assemblée générale annuelle vendredi à Glovelier, en présence d'une trentaine de jeunes producteurs ou consommateurs de produits biologiques, sous la présidence de M. Victor Gessler, des Pommerats.

Elle a approuvé les comptes qui font état de 1680 francs d'excédents de recettes en 1990, après l'octroi par l'Etat d'un soutien de 1000 francs en faveur d'un cours homéopathique et de 500 francs en faveur du marché bio tenu à Saint-Ursanne.

Les problèmes de la commercialisation des produits reste épineux, en l'absence d'un grossiste régional.

Mais c'est surtout l'absence de soutien de l'Etat à la conversion d'une exploitation agricole traditionnelle à la production biologique qui pose un problème. La loi sur le développement rural rend pourtant possible ce soutien. La promesse du Service de l'économie rurale de l'affectation de 100.000 francs à cette fin dans le budget de 1991 n'a pas été suivie d'effets. Le Parlement reviendra-t-il sur ce refus lors de l'adoption du budget de l'Etat, mercredi prochain?

L'AJAB se félicite du succès du marché tenu à Saint-Ursanne. Elle mettra sur pied un nouveau marché, en octobre, dans la halle-cantine de Saignelégier. Une exposition d'animaux est envisagée à cette occasion. L'AJAB souhaite aussi que la vulgarisation agricole tienne compte des exigences biologiques, même si elles sont concurrencées par la production intégrée qui a maintenant les faveurs de la cote. Une liste des produits bio sera établie en cours d'année, ainsi que celle des possibilités de leur commercialisation.

En fin d'assemblée, M. Henri Suter, collaborateur de l'USP, a évoqué les problèmes posés par le GATT, l'intégration européenne et la place de l'agriculture biologique dans l'agriculture de demain. V. G.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Caparito Serrao, Daniel, fils de Fernando Antonio et de Caparito Serrao, Maria Adelina. – Dzeljadini, Jeronim, fils de Dzeljalj et de Dzeljadini née Jasari, Suzana. – Crespo Crespillo, Tamara, fille de Juan Manuel et de Crespillo Martin, Maria Victoria. – Ventura Vercher, Yolanda, fille de Francisco Javier et de Vercher Moutanana, Maria Josefa. – Zaugg, Thomas, fils de Pascal, et de Zaugg née Grandjean, Catherine Mireille. – Torelli, Antonio, fils de Marco et de Torelli née Bardo, Anna Maria. – Henner, Lionel, fils de Raphaël Edouard et de Henner née Leglatin, Patricia Chantal Andrée. – Clottu, Romain Mathieu, fils de Michel Roger et de Clottu née Seigneur, Fabienne. – Clottu, Marine Laure, fille de Michel Roger et de Clottu née Seigneur, Fabienne. – Vilhena Henrique, Jessica Andréa, fille de Carlos Manuel et de Machado Vilhena Henrique, Adelaide Maria. – Rubino, Raphael Nicolas, fils de Federico et de Rubino née Garnier, Pascale Andrée Monique. – Amstutz, Mathieu, fils de Marc Erich et de Amstutz née Trachsel, Marianne. – Petrovic, Giada Florangela Aurora, fille de Pascal Lucien Georges et de Marasciulo Petrovic née Marasciulo, Florangela Anna Mariapia. – Trajanoski, Antonio, fils de Zoran et de Trajanoski née Trpenoska, Radmila. – Dagon, Julien, fils de Jean Michel et de Dagon née Monnier, Claire Lise. – Dessibourg, Bastien, fils de Marcel Roger et de Dessibourg née Cantin, Christine. – Matthey-Junod, Marine, fille de Raymond et de Matthey-Junod née Lamblot, Chantal Louise Odile. – Huguenin-Benjamin, Anthony Charles, fils de François et de Huguenin-Benjamin née Madin, Rachel Edna. – Müller, Charlotte Anne, fille de Jean-Jacques et de Müller née Riggenbach, Monique Elisabeth. – Sacquepey, Manon, fille de Gilles Marie et de Godemet, Valérie Gisèle. – Fiaux, Caroline, fille de Claude et de Fiaux née Vautier, Anne-Marie Isabelle. – Bennour, Karim, fils de Hamdi et de Bennour née Amieva, Isabelle. – Moullet, Roxane, fille de Fernand Pierre et de Moullet née Brunner, Carmen Yvonne.

Promesses de mariage

Ameli, Sepehr et Cleverley, Joanne Louise Elizabeth.– Burkhardt, Philippe Albert et El Maazouz, Fatima. – Gobet, Jean Camille et Ishikawa, Akemi. – Villoz, Gabriel Camille et Phongthongjaroen, Monrudee. – Batista Brito dos Santos, José et Gonçalves da Costa, Ana Paula- – Dürig, Thierry et Dubied, Mireille Lucile. – Pereira, Leandro Joaquim et Pagan Rodriguez, Julia Jeset. – Erba, Nicola Antonio et Astuto née Roth, Jacqueline Dominique. – Schilling, Aimé Noël et Tamayo Valenzuela, Betty Hilda. – Simons, Mathias Paul Théodore Joseph et Bonhôte, Sophie Antoinette. – Gicot, Thierry Louis Franz et Baillod, Myriam. – Viette, Jacques Gérard Joseph et Renna, Luigia Anna. – Menéndez Pedro Blas et L'Eplattenier, Véronique. – Richard, Pierre André et Broillet, Valérie Louise.

Mariages

Radelfinger, Eric Pierre et Grin, Nicole. – Touaiti, Zahouani et Käser née Bossy, Christiane. – de Oliveira Simoes, Rizerio et Moreiro de Sousa, Maria Fernanda. – Hoffmann, Jean Philippe et Ditisheim, Monique Pascale. – da Silva Santos, Hilario et Coelho Gonçalves, Maria Elisabete. – Steiner, Paul Georges et Tissot, Nathalie. – Giovagnoli, Angelo et Amoroso, Francesca Paola Giovina. – Calcagnili, Sandro et Taha, Rachida. – do Vale, Denis José et Henriques Paulino, Maria de Fatima. – Chuat, Claude-Henri et Huguenin, Claudine.

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Vuilleumier, Morgan, fils de Vuilleumier, Roland et de Vuilleumier née Langel, Martine Janine. – Perrinjaquet, Mégane, fille de Perrinjaquet, Pascal Georges et de Perrinjaquet née Kaufmann, Andrea Tanja. – Donzé, Alice Myriam, fille de Donzé, Gilles Norbert et de Donzé née Roy, Joëlle Adrienne. – Martinez, Stéfanie, fille de Martinez, Antonio-José et de Martinez née Fernandez, Maria-Covadonga. – Perrin, Maxime, fils de Perrin, Régis-Louis Henri et de Perrin née Fleuti, Nathalie Lucienne. – Baldi, Amandine Marie, fille de Baldi, René Elio et de Baldi née Charlet, Nathalie Maria. – Cucuzza, Samanta, fille de Cucuzza, Raffaele et de Murgo, Gesualda.

Promesses de mariage

Accomano, Francesco et Carminati, Fabiola Dolores. – Tafur, Victor Hugo et Tafur née Repond, Marie-Claire. – Verduci, Vincenzo Nicola et Di Buchianico, Sabina. – Laface, Giuseppe et Casbarra, Raffelina. – Ummel, Sébastien et Wüthrich, Christelle. – Moraniello, Donato Cosimo et Ecuyer, Sylviane Gisèle.

Décès

Zaffinetti, Bertha Albina. – Simmen, Daisy Yvette. – Rihs, Edouard Albert, époux de Rihs née Santschi, Bluette Nelly. – Zwygart, Fritz, époux de Zwygart née Geiser, Hildegard Erna. – Mathys, Charles André, époux de Mathys née Weber, Léa Solange Madeleine.

LE LOCLE

Décès

Knütti Henri Ferdinand, époux de Knütti, née Dubois Marguerite. – Grundisch Marinette Louisa. – Roulin Maria Lina. – JeanRichard Adèle.

BOUDEVILLIERS (déc. 1990)

Naissances

Curchod Raphaël, fils de François Marcel et de Geneviève Germaine, née Gremaud. – Amez-Droz Melissa, fille de Daniel et de Micheline, née Gremaud. – Bomtempo Anthony, fils de Antonio Casimiro et de Carmen Manuela, née Da Cunha.

Décès

Russbach, née Glohr May Lucy Marguerite, 1915, veuve de Russbach Walther. – Cavaler Carlo, 1931, époux de Cavaler, née Amez-Droz, Odette May. – Girardbille Berthe Juliette, 1903, divorcée de Humbert-Droz Jean-Pierre. – Robert-Nicoud, née Monnier, Laure Emilie, 1899, veuve de Robert-Nicoud Paul Auguste. – Mojon Roger, 1907, époux de Mojon, née Dubied Rose. – Balmer Jacqueline Marie, 1927, célibataire.

SAINT-IMIER (janvier)

Naissances

Treuthardt Alan, de Jean Daniel José et Martine Suzanne née Brunner. – Zennaro Matia, de Gianni et Cinzia née Bubani. – Moser Alexis, de Pascal et Marylin Gabrielle Christine née Barcellini. – Taillard Julien, de Pierre André et Marie-France née Meyer. – Biland Frédéric Olivier de Pierre-Alain Marcel et Jocelyne Christiane née Veuve. – Marchon Noé de Jean-Philippe et Claudia Elisabeth née Schneider. – Lerch Julien Marc, de Lerch Sandra Natacha et de Michelet Eric. – Hüther Ewan, de Patrick Alain et Pierrette née Egger. – Zahnd Noémie, de Jakob et Sophie née Maitre. – Drougard Malcom Malo, de Jean Robert François et Manuela née Müller. – Lachat Sandy, de Daniel André et Rose Marie Sandra née Stengel. – Studer Loïc, de René Oscar et Margrit née Brechbühl. – Donzé Morgane, de Patrick Georges et Florence Elisabeth Marie née Paratte.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Fortes personnalités

Mme Lonny Fluckiger, présidente des Démocrates suisses (ex AN) prétend, dans une récente Tribune libre, que les mouvements féministes, «pour la plupart gauchistes», nuisent plus qu'on ne le pense.

La présidente des DS sera, je pense, toutefois obligée de reconnaître qu'il y a de fortes personnalités dans les rangs socialistes.

Je rappelle que, lorsque la ville de Lausanne était financièrement mal en point, il y a 25 ans, c'est un socialiste, Pierre Graber, qui a remis la commune sur orbite. Il est ensuite devenu conseiller fédéral.

Après son départ, la situation s'est à nouveau dégradée. Mais il y a deux ans, la ville a choisi une femme comme syndic, Mme Yvette Jaggi qui, selon la presse lausannoise, se débrouille très bien pour améliorer les choses.

Albert Ehresmann
Girardet 19
Le Locle

COMMUNIQUÉS

Paysannes: examens en 1992

La prochaine session d'examens professionnels de paysannes aura lieu au printemps 1992. Des cours préparatoires se dérouleront en Suisse romande à partir de l'été prochain déjà. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des conditions d'admission figurant dans une annonce parue dans le «Journal officiel». Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Institut agricole du Jura, à Courtemelon.

Les inscriptions sont recueillies avant le 15 mai 1991 à la Fédération des sociétés agricoles de Suisse romande (FSASR) Jordils 3, 1006 Lausanne.

(comm, vg)

Ecoles catholiques: nouveau diplôme

Les écoles catholiques de Suisse romande réunies au sein de la CECS (Conférence des institutions d'éducation et des écoles catholiques de la Suisse), ont décidé d'offrir désormais à leurs élèves un diplôme de fin de scolarité obligatoire.

Une telle initiative s'inscrit dans le contexte d'un effort de collaboration entre les écoles catholiques suisses.

En Suisse romande, cette collaboration existe depuis plusieurs années déjà. L'existence d'un diplôme commun aux écoles romandes permettra d'élargir cette collaboration au plan pédagogique.

Les écoles catholiques offrent souvent une formation jusqu'à la maturité fédérale. Nombreux sont pourtant les élèves qui choisissent d'interrompre leurs études en fin de 9e année. Il paraissait donc logique d'offrir à ces élèves un diplôme spécifique, dont la valeur pourrait être reconnue dans toute la Suisse romande.

Le but de ce diplôme est d'attester de la qualité de la formation reçue pendant la scolarité obligatoire et l'aptitude des élèves à entrer dans la vie active. Pour les élèves destinés aux études longues, l'obtention du diplôme signifie la possibilité d'entrer dans l'un des gymnases de la CECS.

La mise sur pied d'épreuves communes aux écoles romandes s'est avérée plus aisée que prévu. Cependant, la diversité des programmes et des méthodes selon les cantons a obligé les commissions de préparation à un travail ardu et ingrat. (comm)

Autorisations de pratiquer et ratification

La chancellerie d'Etat communique:

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a autorisé M. Miodrag Meandzija, à Genolier (VD), à pratiquer dans le canton en qualité de médecin, et Mme Katty Cavaliere, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

Par ailleurs, il a ratifié la nomination de M. Hexel Michaël à la fonction de préposé à la police des habitants de La Côte-aux-Fées.

Veillée de prière pour la paix

Les églises chrétiennes de La Chaux-de-Fonds proposent pour ce lundi 4 mars, un temps de prière pour la paix.

Que chacun et chacune se sentent invités à la prière commune qui aura lieu à 19 heures au Temple de l'Abeille, à La Chaux-de-Fonds. (comm)

Nomination à l'Université

La chancellerie d'Etat communique:

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a nommé M. Folker Siegert professeur ordinaire de Nouveau Testament à la Faculté de théologie.

Agé de quarante-quatre ans, d'origine allemande, M. F. Siegert est marié et père de deux enfants. Vicaire à Baden-Baden, il a ensuite collaboré au séminaire oriental de l'Université de Tübingen et repris des études de langues orientales. Il a enseigné à l'Evangelisches Stift du Tübingen avant de devenir pasteur d'une paroisse réformée de la Hesse. C'est en juillet dernier qu'il a présenté sa thèse de doctorat d'Etat à l'Université d'Heidelberg. Par ailleurs, son œuvre comprend déjà dix-sept titres.

Son entrée en fonction à l'Université de Neuchâtel est fixée au 1er octobre 1991.

(comm)

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
(039) 211135 - Télex 952114.
Fax: Rédaction 039-285852.
Fax: Administration 039-281419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283476
Le Locle (039) 311442

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Secrétaire général: **Roland Graf.**

Suisse et étrangère: Daniel Droz. - **Economie:** Jacques Houriet. - **Canton de Neuchâtel:** Mario Sessa. - **La Chaux-de-Fonds:** Corinne Chuard, Alain Portner, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - **Le Locle:** Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - **Littoral:** Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Annette Thorens. - **Val-de-Ruz:** Daniel Schouwey. – **Val-de-Travers:** Mariano De Cristofano. - **Canton du Jura:** Gladys Bigler. - **Jura bernois:** Dominique Eggler. - **Sports:** Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - **Magazine:** Raymond Déruns. - **Secrétariat régional nuit:** Michel Déruns, Sonia Graf, Thierry Clémence, Jacques Mettraux. **Photographe:** Marcel Gerber. - **Caricaturiste:** Jean-Marc Elzingre.

FAITS DIVERS

Mortelle randonnée

Un Neuchâtelois se tue dans les Alpes valaisannes

Un randonneur neuchâtelois, dont l'identité n'a pas encore été révélée, a trouvé la mort, hier matin, vers 9 h 10, dans la région du col de l'Evêque au-dessus d'Arolla (VS).

Il était parti, le matin, de la cabane des Vignettes en compagnie de deux autres randonneurs; les trois personnes avaient l'intention de relier la station d'Arolla par le col de l'Evêque. Sur le glacier, un pont de neige a cédé et l'une des personnes a été précipitée dans une crevasse, effectuant une chute de plus de 30 mètres. L'homme avait cessé de vivre lorsque les secours sont parvenus à l'extraire de la crevasse, a annoncé dimanche la police cantonale.

(ats)

MOUTIER

Dégâts

Hier à 15 h, un automobiliste qui s'est engagé imprudemment dans la circulation depuis la place de dépôt Stuag est entré en collision avec un véhicule circulant correctement sur la route principale. Les dégâts s'élèvent à 12.000 francs environ.

BOVERESSE

Perte de maîtrise

M. D. B., de Noiraigue, circulait de Fleurier à La Brévine, hier à 2 h 10. A la sortie d'un virage à gauche, 200 m avant le débouché de la route venant de Boveresse, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est monté sur le talus, a fauché une balise, et est ensuite revenu sur la chaussée qu'il a traversée pour ensuite heurter violemment le talus sur sa gauche. C'est alors que sa machine a fait un tête-à-queue pour retraverser la route et dévaler le talus sur sa droite où, après une course folle de 5 m, la voiture s'est immobilisée

DÉCÈS

SAINT-BLAISE
Mme Hilda Winkler, 1926.
NEUCHÂTEL
Mlle Hélène Perret, 1917.

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon
chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame
Jean-Rodolphe et Lisette Wäber-Aeschlimann:
Mademoiselle Isabelle Wäber, La Neuveville,
Mademoiselle Janique Wäber, Le Locle;
Monsieur et Madame
Charles-André et Susanna Wäber-Hulliger, à Trub:
Monsieur Olivier Wäber, à Trub;
Madame Edith Hügli et famille, Le Locle;
Madame Marie-Louise Hügli et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Agathe WÄBER
née HÜGLI

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 81e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 février 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 31 a, rue Fritz-Courvoisier.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Paroisse du Grand-Temple, ccp 23-5640-5 ou au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix.
Pourquoi ô Eternel, te tiens-tu éloigné et te caches-tu au temps de la détresse.
Ps. 10

Madame et Monsieur Edgar Aellen-Jeanneret,
aux Jean-d'Hoteaux:
Anne-Marie, Roberto et leur petite Lucia, à Orselina;
Monsieur et Madame René Jeanneret-Gerber:
Jean-Pierre, Anne-Marie, leurs enfants
Sébastien et Valentine, au Prévoux,

ainsi que les familles Jeanneret, Houriet, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle
Berthe JEANNERET

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 77 ans.

LE LOCLE, le 27 février 1991.

Le culte et l'incinération ont eu lieu samedi 2 mars, dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. et Mme René Jeanneret
2413 Le Prévoux

En lieu et place de fleurs, veuillez penser aux Enfants abandonnés du Pérou, adresse: Union de Banques Suisses, 6601 Locarno, ccp 65-8-5/320100, M.1.B. Signora Viviana Scolari, Via Primore 9, 6616 Losone/Tessin.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Suisse romande

8.55 **Petites annonces**
9.00 **TJ-flash**
9.05 **Top models** (série)
9.25 **Mademoiselle** (série)
10.05 **Inspecteur Derrick** (série)
11.05 **La Suisse et la guerre**
La décision.
11.55 **Les jours heureux** (série)
12.20 **Madame est servie** (série)
12.45 **TJ-midi**
13.15 **Le cercle de feu** (série)
13.40 **On ne vit qu'une fois** (série)
14.25 **A l'ouest de Zanzibar**
Téléfilm d'H. Watt, avec A. Steele, E. Connor, S. Sim.
16.05 **Huit, ça suffit!** (série)
16.50 **Pif et Hercule**
17.00 **Les Babibouchettes et le kangouroule**
17.10 **Les oursons volants**
17.40 **Rick Hunter** (série)
18.35 **Top models** (série)
19.00 **Journal romand**
19.15 **Téléchance**
19.30 **TJ-soir**
20.05 **Spécial cinéma**
Spécial F. Ford Coppola.
20.10 **Peggy Sue s'est mariée**
Film de F. Ford Coppola (1986), avec K. Turner, N. Cage, B. Miller.
En 1985, les anciens de la classe 1960 d'un lycée fêtent leur vingt-cinquième réunion.
21.50 **La saga des Parrains**
Reportage sur l'histoire de la fabrication des ces films.
22.55 **TJ-nuit**

A 23 h 05
Musiques, musiques
Les pianistes Friedrich Gulda, Herbie Hancock et Joe Zawinul au Festival de Salzbourg 1989.

0.10 **Bulletin du télétexte**

TCR Téléciné

13.30* **Ma sorcière bien-aimée**
14.00 **Cobra**
Film d'action de George Pan Cosmatos, avec Sylvester Stallone, Brigitte Nielsen et Reni Santoni, (1986).
15.25 **L'ultime retour**
Comédie dramatique TV américaine de Jernold Freedman avec Robert Urich et Ronny Cox, (1989).
17.00 **Nocturne indien**
Comédie dramatique française d'Alain Corneau, avec Jean-Hughes Anglade et Clémentine Célarié, (1988).
18.45 **Jeunesse: Kissifur; Punky Brewster.**
19.35* **La recette du chef**
19.40* **Ma sorcière bien-aimée**
20.06* **Les bébés**
20.09* **Ciné-journal suisse**

20 h 15
Melancholy Baby
Comédie dramatique française de Clarisse Gabus, avec Jane Birkin et Jean-Louis Trintignant, (1979). Ils se ressemblent.. mais vont-ils pouvoir s'aider?
Olga est jeune, belle, riche et oisive. Elle a tout pour être heureuse. Pourtant, sa rencontre avec Claude, chômeur, va lui faire prendre conscience de l'inutilité de son existence.

21.50 **Revenge**
Film d'horreur américain de Christopher Lewis, avec Patrick Wayne et John Carradine, (1986). A la suite de la mort de son frère, Mike retourne dans sa ville natale. Il se rend compte qu'il y règne une force maléfique...
23.30 **La bête noire**
Drame français de Patrick Choput, avec Richard Borhinger, Philippe Sfec et Sabine Haudepin, (1983).

(* en clair)

France 1

7.00 **Une première**
8.25 **Télé shopping**
8.55 **Club Dorothée vacances**
11.30 **Jeopardy**
12.00 **Tournez... manège**
12.30 **Le juste prix**
12.50 **C'est bon à savoir**
13.00 **Journal**
13.35 **Les feux de l'amour** (feuilleton)
14.30 **Côte ouest (série)**
Surveillance.
15.20 **Tribunal** (série)
L'âme damnée.
15.50 **A cœurs perdus** (série)
Le vison volé.
16.40 **Club Dorothée vacances**
17.40 **Chips** (série)
Roller disco.
18.30 **Une famille en or**
19.00 **Santa Barbara** (feuilleton)
19.25 **La roue de la fortune**
19.55 **Pas folles les bêtes!**
20.00 **Journal**
20.35 **Loto sportif**
20.40 **Météo - Tapis vert**
20.50 **Stars 90**
Variétés.

A 22 h 45
Santé à la Une
Alcool: attention au dérapage!
La France est leader mondial de la consommation d'alcool: 45000 décès par an lui sont imputables. Mais qui risque de devenir alcoolique? Comment savoir que l'on franchit la frontière entre alcoolisme et consommation acceptable?

0.15 **Va y avoir du sport**
1.05 **Au trot**
1.10 **Journal**
1.35 **TF 1 nuit**
2.30 **C'est déjà demain** (série)
2.50 **Info revue**
3.35 **Nous sommes terroristes** (série)
4.30 **Histoire de la vie**
Enfin le sexe vint.
5.20 **Musique**
5.35 **Les chevaliers du ciel** (série)

France 2

6.05 **Rue Carnot** (feuilleton)
6.30 **Télématin**
8.30 **Amoureusement vôtre** (feuilleton)
9.00 **Top models** (série)
9.30 **Matin bonheur**
10.30 **Eric et toi et moi**
11.25 **Motus**
12.00 **Dessinez, c'est gagné!**
12.25 **Les mariés de l'A2**
13.00 **Journal**
13.45 **Générations** (feuilleton)
14.30 **Perry Mason** (série)
Qui a tué Madame?
16.10 **Carte de presse**
Série de M. Favart, avec M. Chapiteau, M. Roussel, A. Fontaine, etc.
Premier épisode: l'heure de la sortie.
17.05 **Eve raconte**
George Sand (dernière partie).
17.20 **Des chiffres et des lettres**
17.50 **Giga**
19.05 **Mac Gyver** (série)
L'élément humain.
20.00 **Journal**

A 20 h 50
L'excès contraire
Comédie de Françoise Sagan, avec Dominique Lavanant, Caroline Sihol, Bruno Madinier, etc.
Une amazone farouche découvre l'amour grâce à son mari et à de nombreux amants.

22.50 **Carnets de route**
Les enfants et la guerre.
Ils ont entre 8 et 15 ans et c'est leur première guerre.
23.50 **Journal**
0.15 **Les confessions du chevalier d'industrie Félix Krull** (série)
La poétesse Diane Philibert, alias Madame Houpflé.

France 3

7.30 **Le journal de Radio-Canada**
8.00 **Continentales**
11.00 **Questions pour un champion**
11.25 **D'un salon à l'autre**
Salon agricole de Paris.
11.50 **Espace 3**
12.00 **12/13**
12.45 **Journal national**
13.00 **Sport 3 images**
13.35 **Les aventures de Sherlock Holmes** (série)
14.30 **Regards de femme**
15.05 **Carré vert**
16.05 **Zapper n'est pas jouer**
17.30 **Amuse 3**
18.10 **C'est pas juste**
18.30 **Questions pour un champion**
19.00 **Le 19-20 de l'information**
19.10 **Journal des régions**
20.05 **La classe**

A 20 h 35
Le choix des armes
Film d'Alain Corneau (1981), avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Michel Galabru.
La grande cavale d'un petit truand paranoïaque qui trouve refuge chez un gangster retiré des affaires.
Durée: 130 minutes.

22.50 **Soir 3**
23.10 **Océaniques**
0.05 **Parti pris**
0.15 **Archives du XX^e siècle**
1.05 **Carnet de notes**

Demain à la TVR
8.55 Petites annonces
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
9.25 Mademoiselle
9.50 L'aventure des plantes
10.15 Vidéomania
10.30 Magellan
11.00 Lotorire
11.55 Les jours heureux
12.20 Madame est servie
12.45 TJ-midi

RTN-2001

Montagnes neuchâteloises: FM 97.5
Littoral: 98.2
Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9

6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf a la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf a la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf a la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magazine BD-. 19.30 Entre deux. 20.00 Point de rencontre. 21.30 Sur scène. 22.00 Chambre à part. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

La Première

9.05 Petit déjeuner, par P. Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 12.30 Méridienne. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Musiques du monde: Mozart à Londres (1764-1765). 22.55 Silhouette. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

La Cinq

9.00 **Club du télé-achat**
9.20 **Anne jour après jour**
9.35 **Michel Vaillant**
10.00 **Corsaires et flibustiers**
10.30 **Lunes de miel**
10.55 **Ça vous regarde**
12.00 **Que le meilleur gagne!**
12.45 **Journal**
13.30 **Arabesque**
14.25 **Le renard**
15.30 **Bergerac**
16.30 **Youpi, les vacances!**
18.40 **K 2000**
19.30 **Tel père, tel fils**
20.00 **Journal**
20.35 **Journal des courses**
20.45 **La fureur du dragon** (film)
22.25 **Comment te dire adieu**
24.00 **Le minuit pile**
0.10 **Les polars de la Cinq**

La Six

7.10 **Boulevard des clips**
8.05 **M6 boutique**
8.20 **Boulevard des clips**
11.05 **L'île fantastique**
12.05 **Papa Schultz**
12.30 **Ma sorcière bien-aimée**
13.00 **Aline et Cathy**
13.25 **Madame est servie**
13.55 **Cagney et Lacey**
14.45 **Boulevard des clips**
15.40 **Bleu, blanc, clip**
16.40 **Vegas**
17.35 **Zygomusic**
18.05 **Supercopter**
19.00 **La petite maison dans la prairie**
20.00 **Madame est servie**
20.35 **La baraka** (film)
22.15 **Hong Kong Connection**
23.10 **Le prisonnier**
0.10 **Jazz 6**
0.50 **Boulevard des clips**
2.00 **Les nuits de M6**

La sept

10.00 et 12.00 Cours d'anglais. 16.30 La Renaissance. 17.20 Le lutteur. 18.50 Le tourisme cannibale. 19.55 Le dessous des cartes. 20.00 Anicroches. 21.00 Reporters. 22.40 La consultation. 23.00 Portrait d'Edmond Jabès.

Suisse alémanique

8.05 V.O. 8.35 Les Simpson. 9.00 Colors (film). 11.05 Maman (film). 12.30 La grande famille. 13.30 La chasse au meurtrier (film). 15.00 Mon Zénith à moi. 15.50 Condom: la grande aventure du préservatif. 16.20 L'amour est une grande aventure (film). 18.00 Canaille peluche. 18.30 Ça cartoon. 18.50 Top 50. 19.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Critters II (film). 22.00 Sweet country (film).

Allemagne 1

14.15 Barock. 15.00 Film Top. 16.00 Tagesschau. 16.05 Schulfernsehen. 16.50 Trigs und Gägs. 17.15 Schlips. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Das Geheimnis der Delphine. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Traumpaar. 21.00 Time out. 21.30 Prima vista. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Der Sträfling und die Witwe (film). 23.45 Nachtbulletin.

Allemagne 2

15.03 Jukebox-Fieber (film). 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Der Doktor und das liebe Vieh. 17.10 Punktum. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 19.58 Heute im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Gesellschaftsspiele. 21.04 Tagesthemen-Telegramm. 21.05 Juhnke und Co. 21.30 Ein Paradies verkommt. 22.00 Leo's. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Es – Von Zaren und Monstern (film). 1.00 Tagesschau. 1.05 Zuschauen, entspannen, nachdenken.

Allemagne 3

17.30 Sesamstrasse. 17.58 Alles klar. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Mal ehrlich. 19.30 Teleglobus. 20.00 Franz Josef Wanninger. 20.30 Perspektive. 21.00 Nachrichten. 21.15 Tumbleweed (film). 22.30 Ludwig Wittgenstein. 24.00 Schlagzeilen.

Suisse italienne

12.20 A come animazione. 12.25 Teletext-News. 12.30 Bis. 13.00 TG tredici. 13.30 Un detective in pantofole. 13.55 Omaggio all'autore. 14.30 Cousteau alla riscoperta del mondo. 15.20 Chi è quel ragazzo? 16.55 Passioni. 17.30 Peripicchioli. 18.00 Sister Kate. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Re mistero. 21.50 Ordine e disordine. 22.30 TG sera. 22.50 Piaceri della musica. 23.30 Teletext notte.

Italie 1

13.30 Telegiornale. 14.00 Tribuna politica. 14.10 Il mondo di Quark. 14.40 Sette giorni al Parlamento. 15.10 Lunedì sport. 15.40 L'albero azzurro. 16.10 Big! 17.30 Parola e vita. 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Italia ore sei. 18.45 Mission Eureka. 19.40 Almanacco. 20.00 Telegiornale. 20.40 Francesco (film). 22.15 Telgiornale. 24.00 TG 1-Notte. 0.20 Oggi al Parlemento. 0.25 Appuntamento al cinema.

tve Internacional

8.45 Videomix. 9.05 TV educativa. 11.00 La hora de... 12.00 Noticias. 12.05 La ruta de la seda. 13.00 Los mundos de yupi. 13.30 Cañas y barro. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Estadio-2. 16.00 Diario de la guerra. 16.30 Esta es su casa. 17.20 Avance telediario. 17.25 El hombre y el mar. 18.00 Los mundos de yupi. 18.30 Circo pop. 19.00 Basket ACB. 19.30 Made in España. 20.00 A vista de pájaro. 20.30 Telediario-2. 21.00 El precio justo. 22.45 Arte y artistas flamencos. 23.15 A debate. 24.00 Diario noche.

Eurosport

15.00 Luge world Cup. 15.30 Motorcycling. 16.30 Football documentary. 17.30 Nordic skiing world Cup. 18.00 Big wheels. 18.30 NHL Eishockey. 19.30 News. 20.00 US college basketball. 21.00 Boxing. 22.00 Motor sport special. 24.00 Handball. 1.00 News. 1.30 Snooker.

Suisse alémanique

8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendezvous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Siesta. 17.00 Welle Eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Subito. 20.00 DRS-Wunschkonzert. 22.00 Les 4 Suisses. 23.00 Musikkoffer. 24.00 Musik zum träumen. 1.00 DRS-Nachtclub.

France musique

7.10 Le point du jour. 8.40 Rond point. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert. 12.05 Jazz d'aujourd'hui: où jouent-ils? 12.30 Concert de l'ensemble Hilliard. 14.00 Le grand bécarre: le clavecin, avec Elisabeth Chojnacka. 14.30 Les salons de musique. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.30 Concert. 23.07 Poussières d'étoiles.

Fréquence Jura

7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Boulevard de l'opérette. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.05 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Histoire de mon pays. 19.00 Café des arts. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Recto-verso. 10.00 La saga des gens d'ici. 10.30 Jazz panorama. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ rendez-vous. 18.35 Magazine régional. 19.00 Sportivement vôtre. 19.30 Les horizons classiques.

À VOIR

Spécial Francis Ford Coppola: Peggy Sue s'est mariée

En 1985, les anciens de la classe 60 d'un lycée fêtent leur vingt-cinquième réunion. Peggy Sue est élue reine de la soirée et s'évanouit en voyant son mari avec lequel elle est en cours de séparation.

Quand elle se réveille, elle est en 1960! Elle réalise son vœu imprudent: redevenir jeune avec l'expérience qu'elle a acquise. Elle retrouve ses parents et grands-parents, la vie du lycée et l'amour éperdu de Charlie, le roi du rock. Il rêve à son avenir d'idole, mais il est faible et démuni sans elle. Son seul vrai talent est celui de vendeur.

Avec Michael, son premier amour, c'est toute son adolescence qui défile. Un seul point noir au tableau idyllique de ses amours naissantes: ses enfants, dont l'absence lui pèse cruellement. Une comédie légère et intimiste qui constitue une pause dans l'œuvre de Francis Ford Coppola. (TSR)

● **TSR, ce soir à 20 h 05**

Prévention des déchets et stratégie de la durabilité

Une étude oubliée dans les placards de l'OFEFP

Mieux vaut prévenir que guérir. L'adage s'applique à la gestion des déchets, ces 12 millions de tonnes que la Suisse produit chaque année. Une étude remise à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) propose une stratégie préventive: plutôt que de cogiter sur les meilleures manières d'éliminer ou de recycler ces déchets, fabriquons des produits durables et réparables. Par exemple, au lieu d'incinérer les vieux pneus, rechapons-les. C'est l'œuf de Colomb. Pourtant, l'étude n'est pas encore sortie des tiroirs de l'OFEFP, qui a d'autres chats à fouetter.

«Plutôt que de produire «sale» et nettoyer ensuite, produisons propre dès le début», résume Max Börlin, un des directeurs de l'Institut de la durée, bureau genevois d'économistes et de chercheurs, auteur de l'étude commandée par l'OFEFP. Le rapport remis en octobre à l'OFEFP «était un premier pas, une pré-étude, qu'il faudra remanier. Elle ouvre une nouvelle voie, celle de la prévention des déchets à la source. Jusqu'à présent, on s'est contenté de les gérer, mais on n'a pas réfléchi à la manière de ne pas les produire. Notre institut analyse les potentialités des produits durables, l'extension de leur durée de vie, par la réparation notamment».

STRATÉGIE COMPLÉMENTAIRE

Buts de cette stratégie nouvelle: la conservation des ressources naturelles, la limitation des émissions polluantes et des coûts de l'élimination des déchets. L'institut collabore avec l'industrie privée et les pouvoirs publics. «Les consommateurs jouent également leur rôle», souligne Max Börlin. La stratégie de la durée est complémentaire à la gestion des déchets, telle qu'elle est pratiquée jusqu'à présent. Et elle dépasse la seule compétence de l'OFEFP, pour toucher à d'autres départements.

par Christiane ORY cps-InfoRom

Max Börlin est «impressionné par la vitesse des changements dans le domaine de la législation sur l'environnement. Le projet de taxe sur le CO_2 renchérit l'énergie. La production consomme beaucoup d'énergie, la réparation est plus économique. Cette taxe augmenterait donc les chances de la variante durable, et celles de la réparation». Mais les changements rapides peuvent aussi discriminer la stratégie de la durabilité. «Toute facilité donnée au recyclage est un obstacle à notre théorie. Si l'OFEFP vous donnait des sous pour aller incinérer vos vieux pneus dans une cimenterie, vous ne prendriez pas la peine d'aller dénicher un rechapeur».

URGENCE

Le temps presse. «Si on attend encore longtemps avant d'entamer une discussion sur notre étude, on risque d'avancer dans la mauvaise direction et de continuer à se concentrer sur l'élimination des déchets en négligeant la prévention. Les mesures que nous proposons demandent que la Confédération mette un terme à certaines actions qu'elle entreprend déjà. Exemple: le financement de l'incinération des pneus par les cimenteries.»

«Nous aimerions beaucoup que cette étude ne finisse pas à la poubelle, déclare René Longet, directeur romand de la Société pour la protection de l'environnement. Nous craignons que le projet ne s'enlise. Le compteur tourne. Chaque jour qui passe nous fait continuer dans une voie qui ne mène pas à la solution. Le concept est tout à fait nouveau. Et il suit la même logique – préventive – que la législation sur la pollution de l'air. Nous ne voyons pas pourquoi ce qui a été possible pour l'air, ne le serait pas pour les déchets».

RAPPORT IMPECCABLE

Hans-Peter Fahrni, chef de la section déchets de l'OFEFP, reconnaît qu'il y a beaucoup de bonnes idées dans cette étude. «Mais, avant de la publier, nous devrons revoir bien des détails, rectifier des calculs, effectuer des corrections. L'OFEFP ne peut pas se permettre de sortir un rapport qui n'est pas impeccable. Or, nous manquons de temps, de personnel. Et notre priorité, actuellement, c'est la révision de la loi sur la protection de l'environnement.»

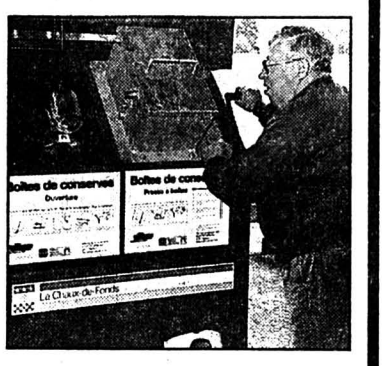

René Longet admet que l'OFEFP est surchargé. Manque de temps, de personnel: «Je ne lui jette pas la pierre.» Cependant, d'autres raisons expliquent les retards. «L'étude implique une intervention auprès de l'économie. Il s'agira d'imposer des règles et des critères de production, en bref de sortir d'une petite boîte confortable. Et aussi, de collaborer avec d'autres départements. Toutes choses qui font peur. A l'OFEFP, la routine prime, on ne sort pas des sentiers battus. Personne n'a le temps d'entreprendre une réflexion fondamentale sur de nouveaux concepts.» Chr. O.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

abc: 20 h 30, I confess.
Corso: 21 h, Un flic à la maternelle (I. Reitman), 12 ans; 18 h 45, Halfaouine (F. Houghedir) V.O., 12 ans.
Eden: 18 h, 20 h 45, Havana (S. Pollack, R. Redford), 12 ans.
Plaza: 17 h 15, 20 h 30, Le Parrain III (Coppola, Pacino, Keaton), 16 ans.
Scala: 18 h 30, 21 h, L'expérience interdite, (J. Schumacher).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45 (V.O.), 20 h 30, Green Card (P. Weir, G. Depardieu) pour tous; **2:** 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Havana (S. Pollack, R. Redford) 12 ans; **3:** 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Lacenaire (F. Girod, D. Auteuil, J. Poiret), 16 ans.
Arcades: 15 h, 20 h 15, Le Parrain III (Coppola, Al Pacino, D. Keaton).
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Alice (Woody Allen, Mia Farrow), toutes les séances en V.O., 12 ans.
Palace: 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, Un flic à la maternelle, (I. Reitman, A Schwarzeneger), 12 ans.
Rex: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, On peut toujours rêver, (de et avec P. Richard, Smaïn).
Studio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, L'opération Corned Beef, (J.-M. Poiré, C. Clavier), 12 ans.

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, Le château de ma mère, (Y. Robert) pour tous.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: relâche.

PHILATÉLIE

Principauté de Liechtenstein

Emission de nouveaux timbres-poste

Le gouvernement de la Principauté de Liechtenstein émet aujourd'hui 4 mars les timbres-poste suivants valables jusqu'à nouvel avis.

TIMBRES SPECIAUX «EUROPA CEPT 1991»

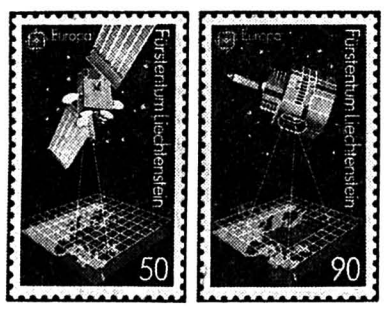

50c. Satellite de télécommunication Olympus I, 90c. Satellite météorologique Meteosat

TIMBRES COMMÉMORATIFS

80c. 500e anniversaire de la naissance d'Ignace de Loyola, 90c. 200e anniversaire de la mort de W.A. Mozart.

TIMBRE SPÉCIAL «ADHÉSION À L'ONU 1990»

2 fr. 50 Colombe de la paix.

Tous ces timbres-poste ont été imprimés par la maison Hélio-Courvoisier SA, à La Chaux-de-Fonds.

61e Salon international de l'automobile

Le 61e Salon international de l'automobile aura lieu à Genève du 7 au 17 mars 1991. Il sera déjà ouvert les 5 et 6 mars pour les représentants de la presse. L'entreprise des PTT mettra en service du 5 au 17 mars 1991, au Palais des Expositions et des Congrès, un bureau de poste spécial qui emploiera le timbre d'oblitération spécial dont l'empreinte est reproduite ici.

Bourses-expositions régionales

10 mars Neuchâtel (Rest. de la Rotonde), grande bourse-exposition de 9-12 et 14-17 h (Société philatélique).

17 mars Saint-Imier (Cercle de l'Union, rue des Collèges), bourse-exposition de 9 h 30-12 et 13 h 30-17 h (Club philatélique)

À L'AFFICHE

Mozart tête d'affiche au Théâtre

L'Enlèvement au Sérail et La Flûte enchantée, deux spectacles par les Marionnettes de Salzbourg

Dans le sillage du bicentenaire Mozart, le Théâtre de La Chaux-de-Fonds reçoit les Marionnettes de Salzbourg. L'ensemble, créé en 1913, dans la ville natale de Mozart, par le professeur Anton Aicher, présentera deux opéras, l'un et l'autre dans une distribution éblouissante.

L'«Enlèvement au Sérail» fera l'objet du premier programme, mardi 5 mars. L'histoire? La belle Constance, sa femme de chambre, Blondine et Pédrillo, le valet, sont détenus dans la propriété de Sélim Pacha. Pédrillo a réussi à prévenir clandestinement son maître, Belmonte, qui décide de les libérer.

Mais Osmin ne dissimule pas sa haine à l'égard des visages pâles, tandis que Sélim, épris de Constance, entend en faire sa favorite... Le rôle de Constance est chanté par Maria Stader, celui de Sélim par Peter Stanchina, Belmonte par Ernst Häfliger, Blondine par Rita Streich. Les Chœurs et Orchestre symphonique de la Radio Rias sont placés sous la direction de Ferenc Fricsay, c'est dire qu'il s'agit d'une version de référence.

Parmi les marionnettistes on relève les noms de Gretl Aicher, Helmut Mühlbacher, Werner Hierzer.

L'Enlèvement au Sérail: la belle Constance et Sélim Pacha. (Photo sp)

Un deuxième programme, situé au même haut niveau d'exécution musicale et de manipulation, «La Flûte enchantée», présenté en collaboration avec le Service culturel Migros, est proposé au public mercredi 6 mars. Assurément un «must» dans la production des Marionnettes de Salzbourg.

DdC

- **Théâtre de La Chaux-de-Fonds. L'Enlèvement au Sérail Mardi 5 mars, 20 h. La Flûte enchantée Mercredi 6 mars, 20 h.**

INSOLITE

1 kWh par kilo de pain

Selon l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), la fabrication d'un kilo de pain suisse, à partir de la farine, exige en moyenne un kilowattheure d'électricité y compris l'énergie nécessaire à l'éclairage, au lavage et au chauffage des bâtiments. La fabrication de pains ordinaires nécessite quelque 40 % d'énergie en moins que la confection de pains spéciaux ou de petits fours. (ats)

INSOLITE

Dinka serait mort de vieillesse

Dinka, un rhinocéros blanc du nord, espèce menacée de disparition et qui était une fierté du parc animalier de San Diego, est mort pour une cause inconnue, a annoncé mardi la direction du parc.

Dinka n'avait plus d'appétit depuis quelque temps et montrait des signes de dépression. On l'a trouvé lundi en état de prostration et tous les efforts pour le ranimer ont échoué.

Les premiers examens n'ont pas permis de déceler une maladie quelconque. Mais après tout, l'animal est peut-être mort de vieillesse. En effet, on ne connaîtrait pas de rhinocéros de plus de 40 ans. Or celui-là était déjà adulte lorsqu'on l'a capturé en 1953.

MOTS CROISÉS

No 139

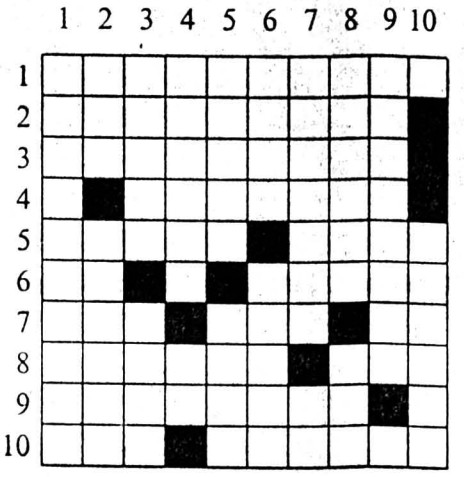

Horizontalement: 1. Clou en forme d'U. 2. Jeune échassier à bonne chair. 3. Bretonnes. 4. Un ruisseau ne leur suffit pas. 5. Ville d'Espagne. – Tête de rocher. 6. Possessif. – N'éclaire pas bien loin. 7. Siffle à la ferme. – Aigrelet. – Coups bruyants. 8. Abattis et entrailles des animaux de boucherie. – Morceau délicat de veau ou d'agneau. 9. Marche en arrière. 10. Epoque spéciale. – Chrétien de Ruthénie.

Verticalement: 1. Médicament qui agit sur la muqueuse buccale. 2. Plante médicinale. – Marque de tendresse. 3. Sans expression. – Famille illustre italienne. 4. Est conduite par un gardian. – En Chaldée. 5. Faubourg de Varsovie. – Fut enlevé aux Bolonais par les gens de Modène. 6. Mouche de France. – Ligne faite de deux fils de caret très fin. 7. Fut maître de Berlioz. – Symbole de métal. 8. Gouverna Ithaque. – Partie de poulie. 9. A la privilège de se terminer dans l'Amour. 10. Mauvais tour.

Solution No 138

Horizontalement: 1. Citronnade. 2. Asie. – Aï. – Ru. 3. Lorient. 4. Oc. – Doigt. 5. Replions. 6. Il. – Elu. – Tri. 7. Ferré. – Crie. 8. Hêtraies. 9. Roi. – Talent. 10. Ernée. – Ente. **Verticalement:** 1. Calorifère. 2. Isocèle. – Or. 3. Tir. – Rhin. 4. Reillère. 5. Ilette. 6. Nandou. – Râ. 7. Niton. – Calé. 8. Istrien. 9. Drag. – Rient. 10. Eu. – Trieste.

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 18.2.1991 au 25.2.1991

Littoral	+ 2,6°	(2586 DH)
Val-de-Ruz	+ 4,1°	(2336 DH)
Val-de-Travers	+ 1,4°	(2794 DH)
La Chx-de-Fds	+ 1,5°	(2777 DH)
Le Locle	+ 2,0°	(2689 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

L'Impartial

Lundi 4 mars 1991

ouvert sur... l'horlogerie

1291 - 1991 L'Homme et le Temps en Suisse

Les bonnes feuilles d'un ouvrage prestigieux

Retracer l'histoire de l'homme par l'histoire du temps en Suisse, cela dans l'objectif des 700 ans de la Confédération, c'est décrire une belle tranche du génie humain. L'évolution technique en dit l'intelligence et l'ingéniosité; les composantes sociales en expriment le cheminement à travers les siècles vers la modernité. En parallèle de l'exposition «1291 - 1991 L'Homme et le Temps en Suisse», qui a quitté La Chaux-de-Fonds pour Bâle, l'Institut L'Homme et le Temps a suscité la rédaction de cette riche épopée sous le faisceau d'éclairages multiples. Sociologues, historiens et autres amoureux de la marche du temps et de sa mesure ont inventorié les rapports que l'homme entretient avec l'inexorable temps qui s'écoule; singulièrement, ils ont braqué leur objectif sur le Confédéré helvétique et sa manière, de montagnes en plaines, de se confronter au cours du temps. Cet ouvrage somptueusement prometteur est actuellement sous presse mais demeure en souscription jusqu'au 15 mars. Il sera disponible dès fin avril, pour la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle. En avant-goût pour nos lecteurs, nous proposons ci-dessous des extraits des chapitres qui le composent. La fragmentation de ces textes renvoie bien évidemment au corpus complet du livre; mais déjà l'on peut en préjuger tout l'intérêt, la qualité d'écriture et la diversité des thèmes développés. (ib)

Le temps de la Renaissance à l'âge classique

«Jusqu'au XVe siècle, la population rurale réglait sa journée en fonction du soleil et s'en tenait strictement à la distinction entre le jour et la nuit. Ce furent les heures canoniales des couvents qui, avec les matines, la prime, la tierce, la sexte, la none, les vêpres et les complies, fournirent les éléments de base de la division journalière. En 24 heures, les religieux étaient invités sept fois à la prière par une sonnerie de cloche. Dans les villes également, on s'orientait en fonction des heures de l'Eglise, la journée étant divisée par les trois angélus, l'Ave Maria et le Salve Regina. Les cloches des églises et des couvents ponctuaient ainsi la vie de la population en signalant non seulement l'heure de prière matinale et vespérale, mais également celle d'ouverture et de fermeture des portes de la ville, de début et de fin du travail, de commencement des cours et de récréation dans les écoles, de réunion du Conseil, d'ouverture et de clôture des marchés, d'allumage et d'extinction des fourneaux ménagers. Pendant la journée, quelques cadrans solaires signalaient la marche du temps. Mais ce n'est qu'avec l'apparition des premières horloges mécaniques municipales – placées généralement dans les clochers des églises ou les tours des hôtels de ville – que l'on commença, dès la fin du XIVe et, surtout au XVe siècle, à organiser les journées d'heure en heure. Après la Réforme, cette nouvelle pratique s'imposa graduellement un peu partout. Mais longtemps encore, la population tant citadine que rurale restait attachée au son des cloches, qui avaient notamment pour mission d'annoncer la fin de la semaine de travail. A Lucerne, on commençait, au XVIe siècle encore, la sanctification du dimanche dès le crépuscule de la veille, autrement dit à l'heure de la prière du samedi soir. Dès que le carillon retentissait, les meuniers arrêtaient leurs moulins, les commerçants cessaient leurs transports de marchandises.

La longueur de la journée dépendait de la saison. C'est ainsi qu'un décret bernois de 1586 indiquait des durées d'ouverture différentes pour les portes de la ville selon la période de l'année: 6 h 30-17 h 30 en novembre, décembre et janvier, 5 h 30-18 h 30 en février, mars, septembre et octobre, 4 h 30-20 h 30 en avril et août, et 4 h- 20 h 30 en juin et juillet. Ces heures étaient annoncées par les carillons des églises du pourtour de la cité. Seuls les courriers et messagers officiels, les médecins, chirurgiens et sages-femmes étaient dispensés de respecter ces horaires.

Les heures de repas jouaient également un rôle dominant dans la répartition journalière. Dans la plupart des villes de l'ancienne Confédération, on connaissait trois repas principaux, à savoir le déjeuner, pris entre 4 et 5 heures du matin, les «dix-heures» – initialement situées à 10 h, déplacées plus trad à 11 h-11 h 30 – consistant en une bouillie ou, dans les familles plus fortunées, en viande, légume et vin, enfin le souper fait de pain et de fromage, pris entre 18 et 19 heures. De petits casse-croûte intermédiaires (neuf heures, goûter) permettaient de tenir le coup d'un repas à l'autre. En hiver, les travailleurs renonçaient souvent aux «quatre heures» pour pouvoir profiter au maximum de la lumière du jour. Au XVIIe siècle, le Conseil genevois imposait aux citoyens quatre repas par jour pour la période située entre le 1er avril et le 15 août, trois seulement le reste de l'année. Des règlements salariaux et autres conventions des Corporations fixaient avec précision les temps de repas à accorder aux compagnons. A Zurich, on leur concédait un total de deux heures et demie d'arrêt en été, et deux heures en hiver.

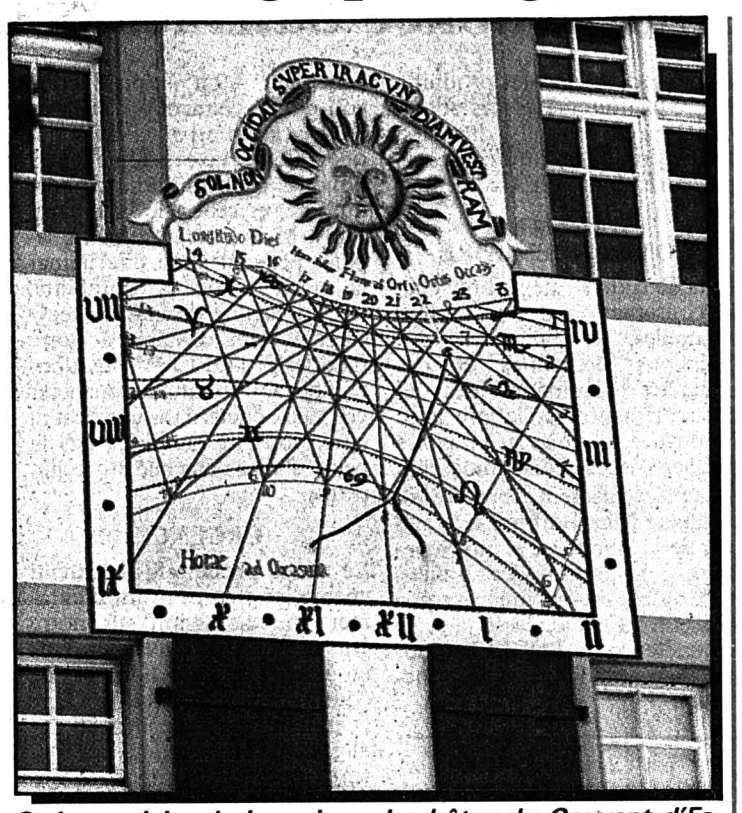

Cadran solaire de la maison des hôtes du Couvent d'Eschenbach (LU), daté de 1683; cette illustration entre dans un chapitre sur les cadrans solaires, signé de Claude Attinger. *(Photo IHT)*

Quant aux casse-croûte, ils ne devaient pas excéder la demi-heure pour les travailleurs zurichois, pas plus d'ailleurs que pour leurs collègues genevois. En été, le travail commençait à 4 heures, en hiver à l'aube; le soir, il se terminait à 18 heures au son des cloches. Pauses déduites, le temps de travail estival était de 11 à 12 heures par jour.

Quant à l'école, elle ouvrait ses portes un peu plus tard. A Lucerne, les écoliers étaient convoqués à 6 heures du matin, été comme hiver. Les novices et les candidats au gymnase se réunissaient au son des cloches de St-Pierre, les autres élèves au sortir du premier office matinal. L'enseignement se terminait vers 9 heures, car le maître était attendu pour servir la messe. A midi, les cours reprenait jusqu'à 15 heures. Les élèves avaient congé le mercredi et le samedi après-midi et pouvaient quitter l'école à 14 heures les veilles des jours fériés. L'école de Burg à Bâle, où enseignait un certain Thomas Plattner, fonctionnait, quant à elle, selon un horaire tout à fait différent: 7-8, 9-10, 13-14 et 15-16 heures. Il faut savoir toutefois que Bâle ne vivait pas à la même heure que le reste de la Suisse, l'«heure bâloise» retardant d'une heure par rapport au temps officiel helvétique. On peut donc considérer qu'en pratique, les jeunes Bâlois se rendaient à l'école en même temps que les Lucernois. Les récréations étaient destinées d'une part aux devoirs, de l'autre aux repas. Des documents d'époque nous apprennent que le Collège de Genève servait le petit déjeuner à ses élèves de 7 h 30 à 8 heures, et le dîner de 13 à 14 heures.

Martin KOERNER

Le XIXe siècle: d'un rapport à l'autre

L'histoire de l'horlogerie neuchâteloise est émaillée de rapports dont la lecture est essentielle pour la compréhension de son développement et de ses métamorphoses: rapports primés par la Société d'émulation patriotique, enquêtes des pouvoirs publics ou des associations professionnelles lors des crises, comptes-rendus des grandes expositions universelles constituent autant de documents fondamentaux. Deux rapports illustrent ce propos: celui d'Henri Houriet daté de 1836 et l'autre, d'Edouard Favre-Perret, publié en 1876; ces deux textes sont particulièrement significatifs d'étapes décisives de cette histoire.

Henri Houriet (1777-1857), notable loclois (il est lieutenant civil), est un membre de la dynastie des horlogers Houriet, le neveu du célèbre chronométreur Jacques-Frédéric, le fils du graveur Alexandre. Particulièrement bien placé pour observer l'horlogerie neuchâteloise, c'est lui qui rédigea en 1836 une partie du célèbre «rapport Bowring» sur la situation de l'économie suisse. Les Anglais, soucieux de comprendre les causes du relèvement de l'économie suisse après les guerres napoléoniennes, avaient demandé à John Bowring de présider une commission d'enquête.

Après la grave crise que traversa l'horlogerie pendant la période napoléonienne, Henri Houriet relève l'état de grande prospérité dans laquelle elle se trouve dans les années 1830. Cette supériorité s'explique, selon lui, par *la grande indépendance de nos ouvriers et au plus grand avantage résultant pour eux d'une exécution plus soignée. En effet chaque ouvrier travaillant chez soi et pour celui qui le paye le mieux et de son côté le fabricant ayant intérêt à encourager par une augmentation de prix ceux qui lui fournissent un ouvrage supérieur, il en résulte une émulation bien naturelle pour l'ouvrier. Peut-être aussi que le génie que l'on accorde généralement aux peuples montagnards, joint au genre de vie de la plupart de nos ouvriers propriétaires, ait pu contribuer encore pour quelque chose à un plus grand développement de talent parmi eux...*

Pour Houriet, la cause est entendue: la prospérité de l'horlogerie repose sur les trois piliers que sont le travail à domicile, la liberté ou la non ingérence de l'Etat dans les affaires («l'administration a toujours laissé la plus entière liberté de commerce») et la morale.

Jean-Marc BARRELET

Les émailleurs: succès des Genevois

Gloire de Genève aux XVIIIe et XIXe siècles, l'émaillerie appliquée au décor des montres fut étroitement associée, à ses débuts, à l'orfèvrerie. Les émaux cloisonnés et champlevés complétaient avec raffinement, au XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, les boîtiers en métal ou en cristal, ornés de gravures et de pierres. Maîtres orfèvres et émailleurs étaient alors les mêmes artisans.

Vers 1650, l'emploi de la peinture sur émail marqua un changement dans la pratique de cet art. Elle provoqua la formation d'un corps d'ouvriers spécialisés qui développèrent avec un succès croissant le nouveau procédé, permettant d'orner les montres de portraits, de paysages, de scènes religieuses ou mythologiques, de fleurs avec d'infinies nuances dans le dessin et la couleur.

L'un des premiers orfèvres genevois, sinon le premier, qui s'adonnât à la peinture sur émail fut Pierre Huaud, reçu maître en 1634. Epoux de la fille d'un lapidaire, Françoise Mussard, il eut trois fils: Pierre II, Jean-Pierre et Amy.

Ceux-ci se spécialisèrent dans la technique enseignée par leur père, acquérant une rare habileté qui leur valut une célébrité internationale. Des horlogers de toute l'Europe leur commandèrent des boitiers dont plusieurs dizaines sont conservés. Exécutées d'après les estampes de tableaux célèbres, les peintures des frères Huaud se distinguent par l'éclat de leurs couleurs chaudes, exalté par des tons froids, et la subtilité de leur modelé, obtenu par petites touches.

Encouragés par les Huaud, vers 1700, d'autres Genevois se consacrèrent à la décoration peinte sur émail des montres. Quelques pièces signées et documents d'archives nous conservent les noms de Jean Andrée, élève de Pierre II Huaud, Jean Mussard, Jean-Louis Durant.

La croissance continuelle de la production horlogère et la vogue constante des émaux dans le décor des montres favorisèrent l'émaillerie genevoise, plus que tout autre art décoratif, des années 1730 aux premières décennies du XIXe siècle. En accord avec les styles qui se succédèrent durant cette centaine d'années, les émailleurs surent toujours renouveler avec raffinement leurs compositions, perfectionnant sans cesse leur technique.

Au contraire de leurs prédécesseurs, le talent et la célébrité ne les incitèrent pas à signer leurs ouvrages, commandés non seulement par les horlogers suisses mais aussi anglais, français, hollandais. Les très rares noms parvenus jusqu'à nous sont souvent ceux d'artistes dont le talent s'appliqua fortuitement à la décoration des montres, tels Richter, Soiron, Liotard.

L'adaptation rapide des artistes genevois aux modes dominantes fut une des causes déterminantes de leur succès. Jusque vers 1770, influencés par le style rocaille, les peintres sur émail ornèrent les montres de pastorales, de concerts, d'amours, de scènes galantes dans le style de Boucher, Watteau et Lancret.

A la fin du siècle, répondant au goût pour le néo-classicisme, ils choisirent de reproduire des scènes sentimentales d'inspiration bucolique ou d'émouvantes offrandes à l'Amour dans des tons pastel qui mettaient en valeur la douceur des sujets.

Catherine CARDINAL

Montres émaillées par les Huaud, Genève, seconde moitié du XVIIe siècle. Coll. Musée du Louvre et MIH. *(Photo IHT)*

En souscription

«1291-1991 L'Homme et le Temps en Suisse», une publication de l'Institut l'Homme et le Temps à La Chaux-de-Fonds, en complément à l'exposition sur le même thème; 400 pages au format 24 x 31 cm, plus de 300 illustrations dont la plupart en couleurs.

Souscription ouverte jusqu'au 1er avril au prix de 190 francs, dès le 2 avril, 350 francs. Les exemplaires souscrits sont numérotés. S'adresser à l'Institut L'Homme et Le Temps, Case postale 331, 2301 La Chaux-de-Fonds

Demain: ouvert sur... le patrimoine